Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14688 – 6 F

JEUDI 26 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Sûreté nucléaire à tout prix

PRESQU'à six ans après la catastrophe de Tchernobyl, les centrales nucléaires des pays de l'Est et de l'ex-Union soviétique continuent d'inquiéter. Il n'est plus possible de minimiser les risques ou de s'abriter derrière des mots rassurants. Les faits sont là. Le relâchement dans l'atmosphère de gaz radioactifs par un réacteur de la centrale de Leningrad – heureusement sans conséquence radiologique pour l'environnement – est venu rappeler qu'il est urgent d'agir.

On peut, bien sûr, comme le gouvernement allemand, décider d'arrêter définitivement les installations *défaillantes ; c'est* ce qu'il a fait, lors de la réunification, avec les cinq réacteurs de la centrale de Greifswald (ex-RDA). Mais tous les pays d'Europe centrale et orientale n'ont pas les moyens de se le permettre.

QU'ON ferme l'ensemble des réacteurs de la centrale bulgare de Kozlodoui, la moins sûre de toutes pour les experts, et le pays sera à genoux, car cette installation fournit 40 % de l'énergie électrique du pays. Même situation en Tchécoslovaquie, où les centrales sont en meilleur état, et dans les pays de la CEI, où les besoins d'électricité sont criants. Le gouvernement du Danemark ne s'y est pas trompé qui estime qu'on n'a pas « le droit de demander aux républiques de la CEI de se passer d'une énergie dont elles ont actuellement trop besoin ».

La seule solution, dans ces conditions, est d'aider ces pays à gérer au mieux leur parc de centrales. C'est ainsi que les Allemands et les Français ont pris contact avec les Tchécoslovaques, que la France est présente en Hongrie et en Bulgarie, et que des premiers pas sont faits en direction des pays de la CEI, sans qu'il soit vraiment possible de savoir où l'on va compte tenu de la dilution actuelle des responsabilités. Bref, beaucoup de bonne volonté mais une grande lenteur à agir.

LE problème est moins technique que financier. La remise à niveau des réacteurs des pays de l'Est, si l'on en croit un expert allemand, devrait coûter quelque 8,4 milliards de dollars. Qui paiera la *note ? Et même* lorsque des fonds sont dégagés, comme c'est le cas en Bulgarie, qui devrait bénéficier d'une aide de 11 millions d'écus pour la centrale de Kozlodoui, on bute sur une bureaucratie qui ralentit tout.

Comme le remarque M. Claude Birraux, rapporteur chargé du nucléaire à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, « nous ne pouvons nous permettre un nouveau Tchernobyl. Alors, finissons-en avec les problèmes juridiques soulevés par Bruxelles et mobilisons les pays occidentaux pour donner enfin une sûreté minimum aux installations nucléaires des pays de l'Est ». Le maintien de la confiance de l'opinion publique dans l'énergie nucléaire est à ce prix.

Lire les articles de JEAN-PAUL DUFOUR et JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU page 10

M 0147 - 0326 0 - 6,00 F

De laborieuses tractations à Helsinki

Karabakh : la CSCE convoque une conférence

Réunis, mardi 24 mars, à Helsinki, les ministres des affaires étrangères des cinquante et un pays membres de la CSCE ont décidé de convoquer une conférence internationale en vue de parvenir à un règlement politique du conflit du Haut-Karabakh. M. Jiri Dienstbier, chef de la diplomatie tchécoslovaque, qui assume actuellement la présidence de la CSCE, se rendra en mission fin mars dans le Haut-Karabakh avec pour but « de réunir les conditions qui permettront l'ouverture aussi rapide que possible de cette conférence ». Celle-ci se tiendra probablement à Minsk, en Biélorussie.

HELSINKI

de notre envoyée spéciale

Un processus analogue à celui qui fut mis en œuvre pour la Yougoslavie sous l'égide de la Communauté européenne devrait donc s'engager prochainement pour le Haut-Karabakh sous les auspices de la CSCE (1). Cette décision n'a pas été acquise sans peine et on pouvait redouter mardi, en début d'après-midi, que les ministres ne se séparent sans un accord sur ce projet. La CSCE aurait ainsi fait étalage de sa totale impuissance au moment même où elle prétend se doter des moyens de mieux prévenir et de mieux gérer les crises. Il a fallu l'énergie déployée notamment par MM. Dienstbier, Genscher et Dumas pour que cette initiative, à l'origine française, soit finalement adoptée par tous les participants. Mais toutes les modalités de la conférence de paix ne sont pas encore arrêtées.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite et nos informations page 4, et le compte rendu de la réunion d'Helsinki page 3

(1) Il s'agit de tous les pays européens, ainsi que des Etats-Unis et du Canada, soit, après l'entrée mardi de la Slovénie, de la Croatie et de la Géorgie, cinquante et un Etats.

La Cinq moribonde

L'abandon par M. Silvio Berlusconi de son projet de reprise de La Cinq met un terme à une période agitée du paysage audiovisuel français. La Cinq, qui s'achemine – sauf improbable miracle – vers une liquidation et l'instauration temporaire d'un « écran noir », cristallisait les contradictions politiques et économiques du système : marché publicitaire trop étroit pour des chaînes généralistes jugées trop nombreuses, changement fréquent d'opérateurs, interventionnisme politique par le biais d'une réglementation coûteuse. Quel que soit le futur locataire du réseau hertzien de La Cinq, c'est une nouvelle période de l'audiovisuel français qui s'ouvre.

Lire les articles de MICHEL COLONNA D'ISTRIA et d'YVES MAMOU page 21 et la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 29

Pas de dépistage systématique du sida

M. Jean-Louis Bianco a fait part de son hostilité au projet.

Lire page 10 l'article de JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

L'école après Maastricht

Le traité de Maastricht reconnaît l'éducation comme l'un des champs de compétence de la Communauté européenne et incite les Douze à *développer leur coopération. Mais il se garde de* proposer une véritable harmonisation, tant l'école et l'université restent symboliques des mentalités et des identités nationales. L'Europe du bac et des « profs » n'est pas pour demain.

Lire pages 11 à 18 les articles de GÉRARD COURTOIS, ELISABETH DEVAL, JEAN-MICHEL DUMAY, LAURENT ZECCHINI et le point de vue de JEAN-PIERRE JALLADE

ARTS ET SPECTACLES

« Kafka », de Steven Soderbergh

En apparence aussi éloigné que possible de *Sexe, mensonges et vidéo,* premier film qui avait révélé Soderbergh (et lui avait valu une Palme d'or à Cannes), *Kafka* n'est ni une biographie ni une adaptation, mais un trépidant film noir. Dans le jeu des citations, Soderbergh fraie son propre chemin, rigoureux et ludique, qui finit par retrouver des traces imprévues de l'auteur du *Château.*

Lire les articles de JEAN-MICHEL FRODON et MICHEL COURNOT pages 31 à 33

Lire également

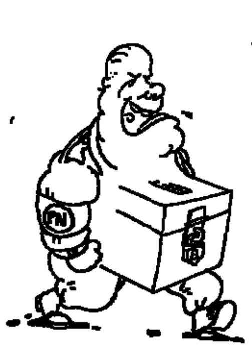
Refusant tout accord avec le Front national

L'opposition tente de conjurer ses divisions renaissantes

Avant l'élection, vendredi 27 mars, des présidents des conseils régionaux, l'opposition, qui ne dispose de la majorité absolue que dans trois régions, s'efforce de faire respecter par ses élus son engagement de n'accepter aucun accord avec le Front national. Elle tente, dans le même temps, d'obtenir le concours des écologistes et surtout de conjurer les divisions qui renaissent entre le RPR et l'UDF. Dans plusieurs régions, en effet, le partage des responsabilités établi avant le scrutin entre les deux formations est contesté par les élus de l'une ou de l'autre. Au-delà de cette échéance, M. Giscard d'Estaing, qui reproche à M. Chirac d'avoir fait passer ses intérêts personnels avant ceux de l'union, a invité mardi son parti à « se montrer moins timide » à l'égard du RPR, notamment dans le prochain débat sur la ratification des accords de Maastricht.

bioéthique



par Daniel Carton

En cette folle semaine de tractations et d'enchères pour les présidences de région, l'opposition semble vivre de plus en plus dangereusement. Son union malmenée, un Front national qui fait peur, des écologistes qui déconcertent, les dirigeants du RPR et de l'UDF subissent la glorieuse incertitude de la proportionnelle. Entre les deux formations renaissent les suspicions et les divisions.

Depuis mardi soir, les dissensions entre le RPR et l'UDF en Bourgogne menacent tout l'édifice. Prenant ses distances avec les accords nationaux, qui laissaient la Bourgogne à l'UDF, M. Dominique Perben, député RPR de Saône-et-Loire et maire de Chalon-sur-Saône, s'est porté candidat face à M. Marcel Lucotte, maire d'Autun et président du groupe des Républicains et indépendants au Sénat. M. Perben fait valoir sa jeunesse et son dynamisme. L'UDF brandit les textes et demande au RPR de ramener à la raison son secrétaire général adjoint.

« Nous sommes décidés à porter cette affaire devant l'opinion publique, confiait mercredi matin M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF.

Lire la suite page 8

La France ligotée

L'exécutif affaibli risque de se concentrer sur la politique intérieure et de freiner l'intégration européenne

par Daniel Vernet

Mme Edith Cresson a beau dire que nos partenaires et voisins ne sont pas inquiets de la situation en France, *ils ont considéré* avec intérêt et préoccupation les résultats des élections régionales. Aucun ne veut officiellement s'immiscer dans la politique intérieure française, mais rarement un scrutin local aura été suivi avec autant d'attention à l'étranger. Car personne ne s'y est trompé : *derrière la désignation* des conseillers régionaux, l'enjeu était bien la manière dont la France serait gouvernée au cours des prochains mois, alors que la construction de l'Europe fait face *à des échéances importantes.*

Sans doute nos voisins ont-ils toujours regardé avec quelque agacement la superbe gaulliste dont ont hérité les dirigeants socialistes, mais aucune *Schadenfreude* (joie maligne) ne se mêle, y compris chez les plus conservateurs, à la constatation que la France risque d'être paralysée pendant quelque temps, à cause, comme l'écrit l'éditorialiste du *Frankfurter Allgemeine Zeitung, « d'un président faible et d'un gouvernement encore plus faible. »*

Lire la suite page 7

Lire aussi

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Politique

Pour en finir avec la réforme électorale

par Olivier Duhamel

AVEC les bouleversements des régionales du 22 mars 1992 resurgissent les tentations de la proportionnelle. Espérons qu'il ne soit pas inutile de rappeler à ce propos quelques principes simples, quoique fermes, sur lesquels les démocrates devraient s'entendre.

1. On ne change pas de mode de scrutin comme de chemise. Aucun système électoral n'est *immuable*, certes. Mais dans quel pays démocratique change-t-on le mode d'élection des députés à chaque élection ? Aucun. La France aurait donc tout à gagner à ne pas s'installer dans ce travers.

2. On ne change pas de mode de scrutin à moins d'un an d'une échéance. Et ce n'est pas parce que les précédents en la matière sont légion qu'il faut s'en inspirer : dix fautes contre l'honnêteté ne justifient pas la onzième. Un mode de scrutin doit correspondre à un choix éthique et obéir à une cohérence institutionnelle. Le mariage des deux s'avère parfois difficile. Il *ne s'opère en aucun cas dans le* calcul partisan immédiat.

3. On ne change pas de mode de scrutin sans un consensus minimum. Autant de nombreuses décisions politiques peuvent et parfois doivent être prises contre l'opinion et contre l'opposition, autant celles qui touchent à l'exercice de la *démocratie ne peuvent être imposées* par une partie d'un parti minoritaire, même au pouvoir.

4. On ne change pas de mode de scrutin pour introduire un parti d'extrême droite à l'Assemblée. *Un* parti xénophobe, au programme de plus en plus nettement raciste, puisque concentrant ses haines sur l'immigration maghrébine et ses *dérapages sur les juifs*, prospère en France. Ce fait ne se retrouve dans aucun pays européen, hors l'Autriche. Mais dans quel pays démocratique choisirait-on de substituer à un système majoritaire, qui tient l'extrême droite à distance de l'influence et du pouvoir, le scrutin proportionnel au moment même où ladite extrême droite prospère ?

5. *On ne change pas de mode de* scrutin pour achever un système politique malade. Il nous faut reconstruire les liens entre gouvernants et gouvernés : le scrutin majoritaire les *favorise*, et localement dans les circonscriptions, et nationalement en permettant aux électeurs de choisir la majorité parlementaire, donc gouvernementale. Il nous faut reconstruire des différences claires entre droite et *gauche : le scrutin majoritaire y* invite, mieux que la proportionnelle.

Le confort du président

Ces cinq raisons devraient suffire. S'il faut descendre au niveau de l'opportunisme politique, ajou*tons que le principal effet de la* proportionnelle serait de faire entrer un peu d'écologistes mais beaucoup de lepénistes à l'Assemblée. Que ceux dont l'unique préoccupation est le confort de François Mitterrand à l'Elysée daignent se demander si le fait de remplacer des RPR ou UDF par cinquante à quatre-vingts lepénistes lui rendrait la cohabitation plus facile ? A l'oubli des principes, ces proportionnalistes ajoutent l'erreur de calcul.

Si tout cela était admis, on pourrait alors ouvrir la réflexion sur la *recherche d'une représentation* pour les nouvelles forces politiques que le scrutin majoritaire écarte. Des solutions pourraient être trouvées dans un scrutin mixte. Une autre, moins dangereuse et plus claire, en gardant le majoritaire pour *l'Assemblée* et en *élisant le* Sénat à la proportionnelle pure et directe. Ecologistes et lepénistes y auraient la parole sur la scène publique, mais pas le dernier mot, *qui resterait à l'Assemblée majoritaire.*

Quelle que soit la solution, elle devrait respecter les principes précédemment dégagés. Elle devrait être durable, par exemple inscrite dans une loi organique. Elle devrait être pour l'avenir, et ne pas jouer pour la prochaine élection, mais celle d'après. Elle devrait être consensuelle, ce qui se construit d'autant plus facilement que l'on aura admis d'en différer l'application. Elle ne devrait pas être mise en œuvre en pleine vague lepéniste. Elle devrait préserver l'élection majoritaire de l'Assemblée. A ces conditions, une réforme est envisageable. Sinon, elle abîmerait un *peu plus la démocratie française.*

La vague verte

par Michel Godet

COMMENT expliquer l'engouement soudain de l'électorat français pour les partis verts ? Ces derniers ont recueilli plus de 14 % de voix aux régionales. Quel contraste avec les maigres résultats de 1986 !

Il est vrai que les temps ont bien changé. A l'époque, le mécontentement vis-à-vis du gouvernement pouvait s'exprimer en votant pour l'opposition classique, puis il y a eu l'alternance et l'espoir libéral empêché par la cohabitation non *prévue – mais non exclue – par la* Constitution de 1958, en l'occurrence dépassée par l'Histoire. Si l'alternance paraît à nouveau probable, rien ne permet de présumer qu'elle sera plus gouvernable que la précédente, et ne débouchera pas à son tour sur l'élection du candidat de la gauche à la présidence de la République.

Aujourd'hui, de nombreux Français, déçus d'un socialisme plus affairiste que bien des capitalismes, rejettent avec dégoût le cynisme d'une gauche caviar aussi médiatique que sans éthique. Triste fin de règne qui n'est pas sans rappeler celle du Roi Soleil ! Après la vague rose, la vague morose ! Il se trouve *même des militants* PS *qui* souhaitent renouveler leur parti et lui faire retrouver ses valeurs traditionnelles par une bonne cure d'opposition. Comme si le pouvoir, pour ne pas corrompre, devait s'exercer pour un temps limité et ne pas devenir une fin en soi, d'où l'intérêt d'un mandat non renouvelable pour la présidence de la République.

Des millions de Français refusent de choisir entre blancs bonnets et bonnets blancs, d'autant qu'*aucun n'est complètement net et* que presque tous paraissent usés ou démodés. Mais comment voter autrement et si possible utile, c'est-à-dire en faisant remonter certains messages ?

Bien souvent, le vote sanction *est nourri par la colère de ceux qui* ont l'impression d'être devenus des étrangers dans leur propre quartier, ou bien par celle des chômeurs dont le nombre a triplé depuis 1975 alors que le gâteau du revenu national augmentait de plus de 50 %, ou enfin par celle des paysans dont la fin est programmée et qui vivent comme des assistés tout en travaillant comme des forçats. *Pour des millions d'électeurs, voter* pour la colère c'est voter pour le Front national ou encore pour le *Parti communiste*, extrêmes d'autant plus attrayants qu'ils subissent aussi l'opprobre des pouvoirs établis.

Voter autrement

Ce vote colère *n'est pas sans* danger, mais il est surtout irresponsable de ne pas remédier à ses causes bien connues, comme : l'immigration incontrôlée, le refus de s'attaquer aux rigidités du marché du travail et du système éducatif, la course à la productivité par des subventions sur les produits et non des aides aux producteurs pour jouer la qualité et les services à haute valeur ajoutée.

Pour d'autres millions d'électeurs, voter autrement, en laissant la *raison l'emporter sur la colère*, c'est voter écologique. En effet, l'environnement fait à nouveau *recette, et il a sans doute fallu* des accidents du type Seveso, Three-Mile-Island et surtout Tchernobyl pour mobiliser *l'opinion*. Les médias et les pouvoirs publics ont, en quelque sorte, préparé le terrain en entretenant l'angoisse sur le trou d'ozone, ou encore sur le réchauffement prévisible de la planète en raison de l'effet de serre. S'agit-il d'un phénomène passager ou durable ?

La réponse n'est pas aisée. Souvenons-nous. Au début des années 80, on considérait que la plupart des problèmes d'environnement étaient solubles. Aujourd'hui, cette tranquille assurance n'est plus *de mise car quelques problèmes* majeurs ont fait irruption dans l'actualité et alimentent de multi*ples controverses*. Ainsi, le fameux trou dans la couche d'ozone, dont l'existence et l'élargissement sont reconnus, évoluerait comme il l'a toujours fait, de manière aléatoire, en fonction des rythmes volcaniques ?

A qui profite le doute ? Certainement aux chercheurs qui voient ainsi se multiplier les crédits et les missions d'études. Mais aussi aux gouvernants qui se donnent ainsi, à peu de frais, des allures de responsables *planétaires* ; alors *même* qu'ils sont incapables de résoudre leurs problèmes nationaux et *d'empêcher la montée des colères.*

Dans tous les cas, il s'agit d'un phénomène souhaitable pour ancrer durablement le long terme dans les préoccupations politiques. En effet, le temps *politique* des échéances électorales et le temps économique des taux d'actualisa*tion conduisent à des horizons qui* dépassent rarement le court terme. Hélas ! le temps social et le temps écologique se situent à beaucoup plus long terme et ne sont pas maîtrisables à l'échelle d'une génération. Vis-à-vis des ressources naturelles, l'homme se comporte trop souvent comme un prédateur.

Si une telle attitude est accepta*ble, pour les flux qui se renouvel*lent, elle ne l'est pas quand l'exploitation des flux entame les stocks (terres, forêts, poissons...). Avec de telles pratiques, nous avons pris le risque de financer *la* croissance en hypothéquant le développement futur et de transmettre un héritage négatif aux générations à venir (des villes et *des paysages – les visages de nos* pays – défigurés, des nappes polluées, des espèces exterminées, des déchets dangereux...). Nos enfants devront payer un lourd tribut pour *réparer les dégâts de parents*, mauvais citoyens, qui se comportent comme s'ils précédaient le déluge. La citoyenneté prospective, c'est aussi préserver l'avenir de ceux qui, par définition, sont mal défendus dans le présent.

La *vague morose précède la* montée des Verts mais ne l'explique qu'en partie. Tout se passe comme si la France s'offrait une grande marée verte pour donner l'impression *de rattraper le retard pris sur nos voisins*. Mais les forces de rappel jouent toujours dans les deux sens ; après le flux vient le reflux. En Allemagne, les partis traditionnels ont largement intégré l'environnement dans leurs discours et leurs programmes et récupéré *ainsi*, au passage, les écolos-réalos. De sorte que les Verts réduits aux écolos-rétros, n'ont plus jamais dépassé 10 %.

▶ **Michel Godet est professeur de prospective industrielle.**

Surdité

par Bruno Durieux

VOS querelles ne sont pas les nôtres ; vos frontières nous sont étrangères ; vos discours nous laissent perplexes. Tel est, *grosso modo*, le message que les Fran*çais adressent pour* la cinquième fois en quatre ans à leurs responsables politiques, et *cela avec une clarté* et une constance qui ne se démentent pas. Les résultats des élections régionales ne sont pas, *loin de* là, le fruit d'un comportement *fantasque de l'électorat mais* bien celui d'un comportement de bon sens et de sagesse. Car il était bien difficile de choisir, dimanche soir.

Appartenant à la famille centriste, libérale, sociale et européenne, j'ai observé avec surprise dimanche soir, comme des millions de Français qui par*tagent mes valeurs et mes* convictions, qu'il n'a pas été question de mon courant de pensée ni de ceux qui, en principe, le représentent. Comme des *millions de Français*, j'ai eu à choisir parmi plus de dix listes, sans qu'aucune n'affiche ce pourquoi j'aurais été heureux de voter. J'ai donc voté pour le mieux, approximativement.

Mes concitoyens dont les idées et les aspirations ne rejoignent pas les miennes ont sans doute ressenti la même insatis*faction. Mais le sens civique*, allié à la patience, ne nous ont pas découragés. Nous sommes allés voter.

Combien de temps encore les formations politiques et leurs états-majors demeureront sourds aux appels des Français, pour la rénovation et la recomposition politiques ? Combien *de temps encore les organisations partisanes* bloqueront ou torpilleront les initiatives des *élus, aujourd'hui dans la majo*rité présidentielle ou dans l'opposition républicaine, lassés des artifices et des manœuvres, et désireux de se regrouper pour apporter leur concours au renouvellement de la vie politique et de ses clivages ? Pendant combien de temps faudra-t-il encore se masquer la vanité des unions de façade et des références à un passé révolu ? Combien de temps encore refusera-t-on de voir que le monde a changé, que la société a changé, que les problèmes qui se posent à notre pays ont *changé et* que les électeurs sont profondément conscients de tout cela ?

Le manque d'audace sanctionné

Certains s'étonnent ou se lamentent de l'éclatement de la vie politique. On a aussitôt crié haro sur le baudet, la proportionnelle, de peur que la vérité *qu'elle révèle* ne porte tort aux calculs et aux ambitions. Pourtant, la dispersion des voix n'est que la sanction de la sclérose des appareils et du man*que d'audace de leurs chefs.* C'est aussi un espoir pour ceux qui ne se résignent pas. Ils y verront un encouragement pour poursuivre dans la voie de la *clarification et de la rénovation*. Surtout si quelques hommes courageux, dans nos nouveaux conseils régionaux, enfreignant la loi des clans, composaient la majorité nouvelle que les Français appellent de leurs vœux.

▶ ***Bruno Durieux*** **est ministre délégué à la santé.**

Oublier Le Pen

par Marek Halter

NON, le problème, ce n'est pas Le Pen. L'intérêt assez morbide qu'il suscite à tra*vers le monde a quelque chose de* suspect. Dans toute société on observe des groupes de mécontents *qui se réfugient, si le système de* gouvernement le leur permet, à l'un ou l'autre des extrêmes politiques.

Que, par tempérament ou par *ignorance, 15 % des Français sui*vent le Front national, comme ils auraient adhéré à tout autre mouvement *bavard et violent, voilà* qui est explicable et ne met aucunement en danger la démocratie. Dans ce cas, ce sont *les* raisons de cet affaiblissement qui doivent nous intéresser.

Paradoxalement ce processus s'est accéléré en France, comme dans d'autres pays occidentaux, avec l'éclatement de l'empire soviétique. Comme si la présence à nos frontières d'un ennemi déclaré de la démocratie renforçait constamment celle-ci. La disparition de cet adversaire privilégié n'a pas supprimé la nécessité de s'affirmer contre un ennemi. Aussi ce moral, si nécessaire à l'existence du bien que nous croyons représenter, a changé de visage. *Grâce à l'habileté* d'une propagande, il a réapparu sous les traits de l'émigré.

Cela dit, le processus de l'affaiblissement de la démocratie a commencé bien avant la chute du mur de Berlin. Avec l'affaiblissement progressif de la société civile. Périclès pensait que chaque individu devait consacrer une partie de son temps à ses occupations professionnelles et *privées*, et *l'autre aux* affaires publiques. Or l'Etat chez nous a depuis fort longtemps pris *en charge les problèmes* qui auraient pu mobiliser (et qui ont mobilisé par le passé) les citoyens : *les droits de l'homme*, l'antiracisme, l'écologie, l'organisation de la vie associative, l'action humanitaire. Bref, les questions de morale. Quand les rois se disent aussi prophètes, ces derniers passent la main.

Mais quand la seule sanction du jeu politique reste la politique, quand le débat démocratique n'intéresse plus *qu'un petit nombre* d'individus, on finit par réduire le vocabulaire : les mots employés par les uns s'ajustent, de plus en plus souvent, aux mots utilisés pour les autres. C'est ainsi qu'on a pu voir les adversaires du Front national, de gauche comme de droite, se servir des expressions chères à Jean-Marie Le Pen.

Cette communion linguistique mène à une communauté de préoccupation : immigration, seuil de tolérance, violence. Donnant ainsi à croire qu'une fois l'immigration intégrée ou expulsée il n'y aurait plus ni exclusion ni chômage.

Le problème c'est nous

A ce jeu-là, qui est le jeu des extrêmes, c'est *bien* entendu *les* extrêmes qui gagnent.

Cette dialectique *perverse* n'échappe pas à l'intelligence de nos hommes politiques. Aussi tentent-ils de *manifester leur différence* par d'autres moyens. Par des oppositions personnelles, par exem*ple. Au* risque de disqualifier un peu plus nos règles républicaines, en renforçant par la même occa*sion la* tendance abstentionniste ou, pire, le sentiment antidémocratique.

Si ces quelques réflexions correspondent, ne serait-ce qu'en partie, à la *réalité, alors il est encore* temps de réagir. Avant tout en renversant les priorités, en changeant les *discours. Il* s'agirait donc d'extraire Jean-Marie Le Pen du centre du débat national, d'engager un *véritable dialogue* avec les citoyens sur les enjeux du monde de demain sans passer, comme d'habitude, par l'intermédiaire des commissions, des sous-commissions ou autres missions d'étude. Aujourd'hui nous avons moins besoin de spécialistes que de généralistes, et peut-être moins de moralistes que de réalistes.

Le problème, ce n'est pas Le Pen, le *problème*, c'est nous.

□ **Précision.** – Antonin Liehm *souhaite* préciser le sens de son intervention lors du colloque sur « les tribus et l'Europe » et que nous avons rapportée brièvement dans *le Monde* du 7 mars. Pour lui, il y a *deux solutions* possibles vis-à-vis des mouvements nationaux qui se manifestent en Europe : 1) reconnaître l'indépendance de tous ceux qui la demandent ; 2) *éviter de nouveaux* morcellements dont les conséquences seraient pires que celles qu'a entraînées le traité de Versailles. Pour Antonin Liehm, seule la deuxième *solution est envisageable*, *« tant, du moins, que n'existe pas une Europe véritable »*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

La réunion des ministres des affaires étrangères à Helsinki

La CSCE va s'efforcer de mettre au point de meilleurs mécanismes de sécurité

Les ministres des affaires étrangères de la CSCE étaient réunis à Helsinki le 24 mars pour un conseil extraordinaire, essentiellement consacré, outre l'intronisation de trois nouveaux membres (Slovénie, Croatie, Géorgie), au conflit du Haut-Karabakh (lire page 4). Dans le même temps ils donnaient le coup d'envoi d'une réunion qui, lorsqu'ils auront quitté Helsinki le 26 mars, se poursuivra pendant trois mois au niveau de leurs représentants et dont l'objet est de réformer la CSCE dans le sens d'une plus grande efficacité. Le document élaboré dans cette enceinte devrait être adopté lors du troisième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CSCE qui se tiendra les 9 et 10 juillet dans la capitale finlandaise.

HELSINKI

de notre envoyée spéciale

Comment assurer la sécurité en Europe ? La (CSCE) Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est, comme toutes les instances et organisations régionales européennes, aux prises avec les nouvelles formes d'instabilité qu'ont libérées l'effondrement des régimes communistes et l'éclatement de l'empire soviétique. Dépassée en vitesse par les événements, sollicitée en particulier aujourd'hui par la crise du Caucase qui engage certains des pays membres, elle est en train de chercher des moyens d'œuvrer efficacement au maintien de la paix, un peu comme l'été dernier la CEE, harcelée par la crise yougoslave au moment même où elle préparait Maastricht.

Casques bleus et casques verts

Lors de la séance d'ouverture du conseil extraordinaire qui se tient à Helsinki, les participants (désormais au nombre de cinquante et un) n'ont fait que présenter à grands traits l'approche de leur pays, les véritables négociations ne devant s'engager qu'après. Dès la première journée cependant, on a pu constater à la fois la richesse des propositions qui témoignent d'un désir général de doter le continent de mécanismes capables de lui garantir la paix, et également les points de désaccord que les négociateurs auront à résoudre au cours des prochains mois.

L'une des questions centrales est de savoir si la CSCE doit se transformer en une sorte de mini-ONU capable de mettre sur pied des opérations de maintien de la paix et disposant de moyens de coercition. Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, est l'un des plus ardents partisans de cette conception maximaliste de la CSCE. Il a fait valoir mardi 24 mars, qu'aux termes du chapitre 8 de la Charte des Nations unies l'ONU peut autoriser des organisations régionales à mettre en œuvre des opérations de maintien de la paix et à prendre des mesures de caractère obligatoire : *« La CSCE* a-t-il dit *doit devenir une communauté d'action »* c'est-à-dire se doter d'une dimension opérationnelle que, pour l'instant, elle n'a pas. Elle peut, estime M. Genscher, utiliser pour ce faire des moyens déjà existants, ceux de l'OTAN ou ceux de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Elle doit aussi disposer de ses propres « casques bleus » et même, selon le ministre allemand, de « casques verts » qui interviendraient pour défendre l'environnement. Une telle évolution permettrait évidemment à l'Allemagne de jouer sur le continent européen un rôle qu'elle n'est pas en mesure d'assumer à l'ONU puisqu'elle n'est pas un des membres permanents du Conseil de sécurité.

Plusieurs participants, sans adhérer totalement à cette approche allemande, font des propositions qui vont dans le même sens : la Suède suggère ainsi de doter la CSCE d'une force permanente de 50 000 hommes. Beaucoup d'autres estiment qu'il est nécessaire d'articuler les moyens logistiques et militaires de l'OTAN avec la CSCE. C'est le point de vue des Etats-Unis, évidemment, qui voient là le moyen d'assurer leur droit de regard sur les affaires européennes, via l'Alliance atlantique, même si M. Eagleburger s'est montré très prudent dans son intervention de mardi.

C'est aussi le point de vue des Pays-Bas et de plusieurs pays de l'Est dont la Russie, qui s'est exprimée dans ce sens mardi par la voix de M. Kozyrev. La France fera vraisemblablement son possible pour freiner une telle évolution. Elle n'est *a priori* favorable ni à la création d'une force d'intervention propre à la CSCE, qui ferait double emploi, dit-elle, avec les capacités de l'ONU, ni évidemment à l'entrée de l'OTAN dans la CSCE sous une forme ou sous une autre. Plutôt que de s'interroger sur les moyens d'intervention éventuels dans des conflits armés, elle insiste au contraire *sur la nécessité de les* prévenir ou de les désamorcer. C'est le sens de la proposition qu'elle avait présentée avec l'Allemagne lors de la dernière réunion ministérielle à Prague fin janvier, en faveur de la création d'une Cour de conciliation et d'arbitrage. M. Badinter a, depuis, peaufiné le projet avec d'autres juristes de la CSCE. Cette idée a déjà recueilli le soutien de nombreux pays et même si d'autres, comme les Etats-Unis, sont encore peu enthousiastes, M. Roland Dumas estimait mardi que cette Cour d'arbitrage avait de bonnes chances d'être créée au sommet d'Helsinki en juillet, et mise sur pied tout de suite après.

Méfiance américaine

La deuxième proposition de la France, à plus long terme, est très ambitieuse : il s'agirait de conclure entre pays membres un véritable « traité de sécurité ». Les engagements pris par les Etats dans le cadre de la CSCE n'ont jusqu'à présent pas de valeur juridique contraignante. Il s'agit, dans l'optique française, de la leur donner et de coucher sur un texte ayant l'autorité d'un traité des normes de bonne conduite et de non-agression entre les Etats européens. M. Dumas a précisé mardi qu'il ne s'agirait pas d'un texte concurrençant les alliances militaires existantes. Le projet n'en suscite pas moins une très grande méfiance, notamment du côté américain, et une prudente expectative du côté allemand. Il a en revanche recueilli le soutien explicite de M. Kozyrev, qui l'a présenté mardi comme une proposition franco-russe. C'est en toute hypothèse à la prochaine réunion de suivi de la CSCE, après le sommet de juillet, qu'il appartiendra, si mandat lui en est confié, de réfléchir à un texte de cette nature, en même temps qu'au sens à donner au processus du désarmement en Europe.

Un autre risque de clivage est apparu mardi à propos du problème des minorités, l'un des principaux facteurs d'instabilité dans les Balkans, le Caucase et virtuellement dans tout le continent. Les Pays-Bas ont proposé à la dernière réunion ministérielle la création d'un *« Haut Commissaire de la CSCE pour les minorités »* qui aurait pour fonction de rassembler les informations sur les tensions ethniques avant qu'elles ne dégénèrent en conflits ouverts, et de déclencher des mécanismes précoces de bons offices. La France est parmi les pays membres qui n'admettent pas chez eux la notion de minorité. Elle voit donc d'un très mauvais œil cette idée néerlandaise d'un commissaire qui viendrait se mêler des problèmes de la Corse par exemple, et elle lui oppose, là encore, sa proposition de Cour de conciliation et d'arbitrage. On a pu voir cependant, dès mardi à Helsinki, que cette proposition des Pays-Bas séduit plus d'un participant et paraît avoir le vent en poupe.

C. T.

□ **Les Etats-Unis reconnaissent la Géorgie.** – Les Etats-Unis ont établi, mardi 24 mars, des relations diplomatiques avec la Géorgie, reconnue le même jour par la CSCE. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué que les Etats-Unis ouvriront une ambassade *« le plus tôt possible »* à Tbilissi et soutiendront sa candidature aux organisations internationales telles le FMI, car *« le nouveau gouvernement géorgien a pris des mesures pour restaurer un régime civil, entamé un dialogue pour une réconciliation nationale et s'est engagé à tenir des élections parlementaires cette année ».* – *(AFP.)*

ISRAËL : après le refus américain des garanties bancaires

M. Shamir compte sur les fonds de la diaspora

Moins d'une semaine après avoir choisi de poursuivre à grands frais la colonisation des territoires arabes occupés, quitte à faire son deuil des garanties bancaires américaines, dont le pays avait, disait-il, « un grand besoin », le gouvernement israélien s'organise pour essayer de trouver ailleurs les fonds nécessaires à l'absorption des nouveaux immigrés. Tandis que le Japon, l'Allemagne et les banquiers suisses sont discrètement sondés par divers émissaires, c'est vers les communautés juives de l'étranger que M. Itzhak Shamir a suggéré, mardi 24 mars, de se tourner.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La diaspora juive acceptera-t-elle de payer pour les rêves idéologiques de M. Itzhak Shamir ? *« Ces deux derniers jours,* a affirmé le chef du gouvernement, *j'ai reçu des coups de fil de juifs du monde entier qui me disaient : n'ayez crainte, monsieur le premier ministre, nous sommes là, nous donnerons de l'argent, nous vous donnerons nos propres garanties... Demandez-les. Organisez-nous... »* M. Shamir s'exprimait à l'occasion d'une cérémonie officielle *célébrant l'arrivée en « Terre Sainte »* du quatre cent millième immigré juif depuis octobre 1989. Mais M. Simha Dinitz, président de l'Agence juive, l'organisme qui suscite et finance l'immigration vers Israël, était absent de cette cérémonie, qu'il a jugée *« déplacée »* à l'heure où *« plus du tiers »* des nouveaux Israéliens *« sont sans emploi et vivent dans des conditions particulièrement difficiles ».*

Encore plus optimiste que d'ordinaire, le premier ministre, qui n'ignore plus que son parti, le Likoud, aura peut-être fort à faire pour battre l'opposition travailliste aux élections générales de juin prochain, s'est déclaré convaincu qu'en trois ou quatre ans le problème serait réglé. Bien que la vague d'immigration se soit considérablement ralentie ces derniers mois – moins de cinq mille nouveaux arrivants par mois, alors que les estimations officielles tablaient sur deux cent mille immigrés supplémentaires cette année, – M. Shamir est certain que des juifs continueront de venir en grand nombre s'installer en Israël.

« Cette terre d'Israël, qui va absorber la grande immigration de Russie et d'ailleurs, ne peut pas devenir un Etat palestinien » a-t-il dit, englobant dans l'expression *« terre d'Israël »* les territoires de Cisjordanie et de Gaza où vivent près de deux millions de Palestiniens. En clair, le premier ministre a fait, mardi, de la politique. D'autres, pendant ce temps, font les comptes...

Nouveaux sacrifices

Israël avait demandé aux Etats-Unis qu'ils accordent une garantie bancaire qui aurait permis aux autorités de l'Etat juif de lever un total de 10 milliards de dollars sur cinq ans. Or, l'an dernier, pour reprendre la suggestion de M. Shamir, la diaspora internationale avait apporté, sous diverses formes, autour de 1,5 milliard de dollars. Dans quelle mesure les communautés juives pourraient-elles augmenter leur effort et, en partie au moins, se substituer à l'Amérique défaillante sans diminuer leur apport annuel traditionnel ? Nul ne le sait.

En attendant, les augures économico-financiers de Tel-Aviv ne sont pas bons. M. Jacob Frankel, gouverneur de la Banque d'Israël, n'a pas caché, mardi, qu'il faudrait sans doute que l'opinion israélienne se résigne à de nouveaux sacrifices. Après avoir indiqué que la croissance de l'économie nationale s'était déjà notablement ralentie ces derniers mois et que le rythme des exportations, comme celui des importations, avait également décliné, M. Frankel a appelé le gouvernement à revoir en baisse le budget voté au début de l'année par la Knesset. *« Il n'y a pas d'autre solution que de réduire les dépenses et donc les services publics »,* a-t-il dit, rappelant au passage que le budget de l'année en cours avait prévu, à tort, une rentrée de 2 milliards de dollars sur les dix que les garanties américaines auraient dû permettre de lever...

PATRICE CLAUDE

Malgré le compromis annoncé lundi à New-York

Washington insiste pour que la Libye se conforme à « toutes les exigences » de l'ONU

Les Etats-Unis ont démenti, mardi 24 mars, avoir suspendu leurs démarches au Conseil de sécurité des Nations unies pour faire adopter une résolution imposant des sanctions à la Libye. Soupçonnant Tripoli de vouloir *« gagner du temps »* pour *« éviter de remplir pleinement ses obligations vis-à-vis de la communauté internationale »,* le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, a estimé que *« l'action de la Ligue arabe ne constituait pas une alternative à la pleine conformité avec les termes de la résolution »* 731 du Conseil de sécurité des Nations unies.

« Il n'y a pas de pause dans l'activité des Nations unies », a dit Mme Tutwiler. Le représentant français à l'ONU, M. Jean-Bernard Mérimée, avait annoncé lundi que Washington, Paris et Londres avaient accepté de suspendre – pendant quelques jours – leurs démarches tendant à faire adopter un projet d'embargo aérien et militaire contre la *Libye.*

De son côté, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué que l'annonce selon laquelle la Libye s'engageait à remettre à la Ligue arabe ses deux agents accusés de l'attentat contre le Boeing de la PanAm en 1988 (270 morts) *« laisse beaucoup à désirer »* et *« de notre point de vue ne répond pas aux critères »* fixés. *« Nous continuons de vouloir un respect de toutes les exigences »* de la résolution 731 du Conseil de sécurité adopté en janvier dernier, a-t-il ajouté. A la question de savoir si Washington continuerait de faire pression pour un embargo contre la Libye tant que ce pays ne sera pas totalement plié à ces conditions, M. Fitzwater a répondu : *« Oui, nous le ferons. »*

« Un affront sans précédent » à l'islam

A Tripoli, l'agence libyenne JANA a jugé *« étrange »* mardi la mission entamée le jour même à Tripoli par la Ligue arabe, affirmant qu'extrader pendant le mois de ramadan les deux Libyens accusés constituerait *« un affront sans précédent »* à l'islam. *« Il est vraiment étrange qu'une mission vienne pendant les dix derniers jours* (du ramadan) *et parle de livrer des gens et de les juger alors qu'ils sont en train de jeûner et de s'adonner au culte divin »,* a souligné JANA dénonçant *« le mépris et les injures faites à la religion musulmane ». « Voici l'Occident chrétien, représenté par la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui hisse la bannière des croisades et qui lance un affront sans précédent à l'islam »,* a ajouté l'agence libyenne.

Avant son arrivée mardi soir à Tripoli, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Esmat Abdel Meguid, avait fait savoir que son organisation ne se fera remettre les deux Libyens accusés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie qu'à condition que Tripoli accepte par écrit qu'ils soient livrés ultérieurement aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne (1). Accueillie avec réserve à Tripoli, la délégation égyptienne a regagné mercredi le Caire, apparemment sans résultat. Interrogé par les journalistes, M. Abdel Meguid a simplement déclaré : *« Les consultations se poursuivent. »* – *(AFP, Reuter.)*

(1) La résolution 731 *« demande instamment aux autorités libyennes d'apporter immédiatement une réponse complète et effective »* aux requêtes présentées par Washington, Londres et Paris, mais ne mentionne pas explicitement l'extradition.

□ **Le siège de la Commission du Pacifique Sud maintenu à Nouméa.** – Le siège de la Commission du Pacifique Sud (CPS) sera reconstruit à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), ont décidé, mardi 24 mars, les représentants des vingt-trois pays participant à la conférence extraordinaire de l'organisation régionale réunie dans la capitale du territoire français. Le projet présenté par la France et la Nouvelle-Calédonie, qui prévoit la reconstruction du siège de la CPS sur un terrain proche du siège actuel, a obtenu 16 voix, contre 7 à celui présenté par les îles Fidji, qui prévoyait le transfert de la CPS à Suva. – *(AFP.)*

□ **M. Vivien en Inde et au Népal.** – Le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères est arrivé, mardi 24 mars, à New-Delhi pour une visite officielle de six jours. Après des entretiens avec, notamment, le premier ministre M. Rao et le responsable de la diplomatie indienne M. Solanki, M. Alain Vivien se rendra à Bombay et Calcutta. La tournée du secrétaire d'Etat dans le sous-continent se poursuivra au Népal, où M. Vivien doit demeurer trois jours. – *(AFP.)*

Surdité

iblier Le Pen

EUROPE

Alors que les incidents se multiplient en Croatie

La situation ne cesse de se dégrader en Bosnie-Herzégovine

Un regain de tension en Croatie a amené le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), le général Satish Nambiar, à adresser, *mardi 24 mars, un appel « urgent » aux autorités de* Zagreb et Belgrade leur demandant de tout mettre en œuvre *pour empêcher les violations du* cessez-le-feu*, « de plus en plus fréquentes et sérieuses ».* La recrudescence des affrontements, estime le général (indien) Nambiar, *« accroît le risque d'un report de l'engagement complet de la FORPRONU ».* La *reprise des combats sur plusieurs fronts,* qui ont fait plus de vingt morts depuis dimanche, coïncide avec le déploiement sur *le terrain des premières équipes* de « casques bleus ».

BELGRADE

de notre correspondante

Les incidents qui se multiplient depuis le week-end ont touché, mardi 24 mars, plusieurs points de Slavonie orientale (dans l'est de la Croatie) ainsi que Dubrovnik, où les forces croates et *serbo-fédérales* se sont affrontées autour de l'hôtel Belvédère. La situation continue, par ailleurs, à se dégrader en Bosnie-Herzégovine. Les incidents intercommunautaires qui se propagent dans cette République où cohabitent musulmans (43,7 %), *Serbes (31,4 %) et Croates (17,3 %)* menacent de dégénérer à tout moment en guerre civile.

Explosions, barricades et affrontements armés font désormais partie du quotidien. Estimant que *« la situation était très tendue »,* la présidence de Bosnie-Herzégovine, réunie d'urgence, a décidé d'envoyer des patrouilles conjointes de la police bosniaque et de l'armée yougoslave *à Neum et à Mostar* (en Herzégovine, sud-ouest de la République), à Bosanski Brod (dans le nord-est, à la frontière croate), ainsi que dans la région de Gorazde et Visegrad (dans l'est). Observateurs de la CEE et de l'ONU se sont en outre rendu *mardi dans ces zones de crise.*

Opposés à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, les dirigeants de la communauté serbe réclament le partage de la République. Les négociations engagées par les représentants des trois communautés sous l'égide de la CEE en février dernier avaient abouti, mercredi 18 mars, à un accord de principe sur un projet de réorganisation de la Bosnie-Herzégovine prévoyant la création d'un Etat fédéral où trois unités *constituantes formées sur* une base ethnique se partageraient le pouvoir avec une autorité centrale (*le Monde* du 20 mars). Ce découpage – qui devait, selon les leaders serbes, *« permettre d'éviter la guerre civile »* – se heurte cependant aux appétits de chacune des trois communautés *qui se disputent* la part du lion. Le patchwork ethnique de la Bosnie craque aux coutures. Chacun revendique la subdivision des communes mixtes, *le rattachement de villages* à d'autres zones ou bien la création de corridors pour relier les enclaves.

Un partage impossible

Point de départ des négociations, la carte proposée par la CEE et basée sur la carte ethnique de la Bosnie-Herzégovine a révélé le caractère injuste de la partition d'*une République où sont* enchevêtrés trois peuples. A titre d'exemple, 59 % des Croates et 50 % des Serbes resteraient en dehors de leurs enclaves respectives. La communauté croate, qui a réclamé mardi la modification du découpage ethnique en prenant en *compte d'autres critères, a estimé* que ce type de partage avait *« semé la confusion ».* Les musulmans, pour lesquels le découpage serait viable puisque 82 % de la communauté serait rassemblée sur 44 % du territoire, y restent toutefois opposés et se contentent de le *considérer comme la base éven*tuelle d'une décentralisation d'un Etat bosniaque indépendant et unitaire.

Les Serbes, qui revendiquent près de 65 % de la Bosnie, ne se satisferont pas des 44 % qui leur reviennent actuellement. Réunis mardi dans la commune à majorité serbe de Pale, à une quinzaine de kilomètres de la capitale, les députés serbes de Bosnie-Herzégovine ont annoncé qu'ils promulgueraient solennellement, vendredi 27 mars, à Sarajevo la Constitution de la *« République serbe de Bosnie-Herzégovine »* autoproclamée en janvier dernier. Ils ont, en outre, adopté une série de textes prévoyant notamment la création d'une garde nationale serbe. Le président de cette assemblée, M. Momcilo Krajisnik, *a par ailleurs déclaré* que si les trois communautés ne parvenaient pas à un accord sur la formation *d'une confédération* composée de trois Etats souverains, *« les Serbes auraient la force de se rattacher à la Serbie et au Monténégro ».* En d'autres termes, si l'indépendance et l'indivisibilité de la Bosnie-Herzégovine sont reconnues en avril par les Douze, la communauté serbe fera sécession.

« Les incidents qui se sont produits ces derniers jours en plusieurs points de la République n'annonceraient-ils pas une prochaine annexion de territoires et un redécoupage des frontières ? » : le quotidien bosniaque *Oslobodejne* constate la similitude de situation entre celle prévalant aujourd'hui en Bosnie et celle qui a précédé la guerre en Croatie – barricades, routes minées, affrontements sporadiques, attaques contre les postes de police, etc.

Avec une forte concentration *militaire (quelque 150 000 soldats* de l'armée serbo-fédérale) et la présence de formations paramilitaires au sein des trois communautés, la Bosnie-Herzégovine est une véritable poudrière qui menace d'exploser à tout instant. Nul doute que les partis – à base communautaire – n'hésiteront pas à déclencher une guerre s'ils ne peuvent parvenir à un compromis. Or, un affrontement généralisé entre Serbes, Croates et musulmans pourrait avoir des répercussions directes sur les Républiques voisines. Déjà, des Croates en conflit avec l'armée serbo-fédérale à Neum et Bosanski Brod, deux communes frontalières de la Croatie, ont réclamé le soutien des forces de Zagreb. De son côté, le commandement de l'armée, opposé à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, a réaffirmé qu'il *n'abandonnerait pas cette République...*

FLORENCE HARTMANN

CEI : poursuite des combats au Haut-Karabakh

L'Azerbaïdjan envisage une « économie de guerre »

Réuni mardi 24 mars en session extraordinaire à Bakou, *pour la* première fois depuis la démission du président Moutalibov le 6 mars, le parlement azerbaïdjanais débattait de l'introduction d'une *« économie de guerre »* pour reprendre le contrôle de son enclave du Haut-Karabakh. *« La priorité des priorités est la création d'une armée nationale (...) Toutes les usines doivent travailler à un régime de guerre »,* a lancé aux députés le président intérimaire, M. Iaqoub Mamedov, tout en réaffirmant qu'une *« solution politique »* du conflit reste l'objectif de l'Azerbaïdjan.

Le parlement, encore dominé par les ex-communistes, devait aussi *entendre les résultats des négociations* menées entre le pouvoir intérimaire et l'opposition, notamment le Front populaire, pour la formation d'un gouvernement de coalition. *Un membre de l'opposition* « radicale », M. Rahim Gaziev, a cependant déjà été nommé ministre de la défense. Devant le Parlement, il a déploré *« le manque de coordination totale »* sur le front entre forces azéries, *« dont même le type et la quantité d'armements »* ne sont pas connus.

S'exprimant avant l'annonce d'un accord à Helsinki pour la tenue d'une conférence internationale de paix sur le Haut-Karabakh, M. Gaziev, de même que le ministre des affaires étrangères Hussein Sadykov, ont réaffirmé que les négociations devaient être menées entre l'Arménie et *l'Azerbaïdjan,* sans participation de représentants arméniens de l'enclave, auxquels seule une « autonomie culturelle et sociale » pouvait être accordée.

Sur le terrain, les tirs croisés se *sont poursuivis mardi, faisant de* nouvelles victimes malgré l'acceptation par Bakou et Erevan d'un cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'Iran. En outre, cinq combattants arméniens, accusés d'avoir tué une journaliste azerbaïdjanaise et les trois militaires azerbaïdjanais qui l'escortaient *lors d'un reportage* dans le Haut-Karabakh il y a un an, ont été reconnus coupables et condamnés à *mort* lundi, a annoncé l'agence *Interfax* citant le parquet à Bakou.

Les délégués de la CICR, qui ont *pu franchir pour la première fois* la semaine dernière la ligne de front entre Aqdame et Stepanakert, ont *été autorisés à visiter les prison*niers de part et d'autre.

Mais les journalistes qui accompagnaient le secrétaire d'Etat français *à l'action humanitaire* Bernard Kouchner dans son trajet entre ces deux villes ont pu constater le traitement *infligés* aux otages des deux camps : trois corps brûlés, dont l'un aux mains attachées avec du *fil de fer, ont été* remis aux Azerbaidjanais, alors que, dans l'hôpital de Stepanakert, trois cadavres *remis par les forces azéries,* selon les médecins présents, avaient les yeux arrachés. – *(AFP, Reuter)*

La CSCE convoque une conférence

Suite de la première page

M. Dienstbier devra d'abord désigner un président. Plusieurs noms ont déjà été avancés mardi dont ceux de Claude Cheysson, Catherine Lalumière, Geoffrey Howe et Lord Carrington. Mais là n'est pas le plus compliqué. C'est sur la question des participants à la conférence de Minsk que butaient les discussions, et elle *n'a pas été complètement tranchée* mardi à Helsinki. Le conseil des ministres a désigné comme participants l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Tchécoslovaquie, qui assume la présidence du conseil des ministres de la CSCE, l'Allemagne, qui l'a précédée dans ce rôle, et la Suède qui lui succédera, ainsi que l'Italie, les Etats-Unis, la Russie, la Biélorussie, la Turquie et la France. *« Des représentants élus et d'autres représentants du Haut-Karabakh y seront invités, en tant que parties concernées, par le président de la conférence après consultation des Etats participants »,* dit le communiqué d'Helsinki.

Reste donc à savoir qui seront ces représentants et à préciser quel statut ils auront au sein de la conférence. L'Azerbaïdjan et la Turquie ne voulaient pas, contrairement à l'Arménie, que le Haut-Karabakh y soit représenté de façon autonome, ce qui, à leurs yeux, était déjà préjuger de l'indépendance de cette enclave majoritairement arménienne en République d'Azerbaïdjan. Ils n'avaient cependant pas réitéré ces objections lors du déjeuner des ministres de mardi, largement consacré au Haut-Karabakh, et on avait pu les croire ralliés au plan exposé par M. Dienstbier. En début d'après-midi, cependant, ils remettaient tout en question. M. Roland Dumas a alors élevé la voix, d'une part pour faire valoir que cette question n'avait pas à être tranchée sur-le-champ et *pouvait être renvoyée à la conférence* de Minsk elle-même, et d'autre part, pour déclarer que si la CSCE se révélait impuissante à enclencher ce processus de paix, la France se tournerait vers l'ONU et demanderait la saisine du Conseil de sécurité. Lui emboîtant le pas, M. Genscher *improvisait alors* une réunion de la « troïka » de la CSCE (lui-même et ses collègues tchécoslovaque et suédois) avec les ministres azerbaïdjanais et arménien, et il leur faisait *accepter la formulation de compro*mis qui figure finalement dans le communiqué d'Helsinki à propos de la représentation du Haut-Karabakh à la conférence de paix.

Ce communiqué appelle les belli*gérants* au cessez-le-feu mais n'en fait pas un préalable à l'ouverture des négociations de Minsk. Cela concorde avec l'idée française selon laquelle la mise en route d'un pro*cessus de règlement politique est une* meilleure incitation au cessez-le-feu que des accords maintes fois conclus et maintes fois violés.

La médiation de l'Iran

On peut remarquer, malgré tout, que l'Iran, *qui a multiplié ces der*niers temps ses efforts de médiation en vue précisément d'un cessez-le-feu, n'a guère été évoqué mardi à Helsinki. Pour n'être pas membre de la CSCE, *ce pays n'en compte pas* moins quinze millions d'Azéris et est largement aussi intéressé à un règlement du conflit que certains des participants à la future conférence. Mais on n'en est encore *qu'aux* prémisses de Minsk et M. Jiri Dienstbier a tout juste pu affirmer qu'il entendait *« coordonner »* – sans préciser comment – les efforts de la CSCE avec ceux de Téhéran, d'une part, et du secrétaire général de l'ONU, d'autre part.

Le communiqué d'Helsinki affirme également que les Etats membres de la CSCE *« prendront les mesures nécessaires pour s'assurer qu'une aide humanitaire est fournie à ceux qui en ont besoin, y compris au moyen de corridors sous contrôle international ».* Les réticences qui persistaient du côté de l'Azerbaïdjan sur cette partie du texte ont été levées, elles aussi, lors de la réunion à *cinq* menée l'après-midi par MM. Genscher et Dienstbier. Après l'adoption de ce texte, M. Bernard Kouchner, auquel M. Dumas avait demandé de venir à Helsinki, a rendu compte de sa récente mission au Haut-Karabakh. Il a insisté sur le côté non partisan de son entreprise en rappelant qu'il avait obtenu l'assentiment d'Ankara *où il était allé en* expliquer le sens la semaine dernière, ainsi que sur le fait qu'il était mandaté par la CSCE. Ces corridors humanitaires n'ont pas pour l'instant l'ampleur que souhaiterait M. Bernard Kouchner. Mais il peut apparemment compter, pour les développer, sur le soutien de M. Jiri Dienstbier, *qui affirmait* lors d'une conférence de presse, mardi soir, que si l'on parvenait à les mettre en place, *« ce serait l'une des mesures les plus importantes pour rétablir la confiance ».*

CLAIRE TRÉAN

M. Gorbatchev juge M. Eltsine

« Une maison de fous »

M. Mikhaïl Gorbatchev n'a *« certainement pas l'intention de quitter la scène politique ».* L'ex-président de l'ex-URSS vient d'ailleurs de confier au *Washington Post* que le volume de ses Mémoires sur lequel il travaille actuellement s'intitule : *Tout est encore devant nous.*

Pour l'heure, son rôle politique consiste surtout à critiquer ses successeurs et *même ses anciens partenaires,* puisqu'il reproche aux dirigeants américains de se comporter en unique superpuissance.

Quant aux nouveaux maîtres de la Russie, de l'Ukraine et autres Républiques de la CEI, *« on verra que ce ne sont que des personnalités provisoires »,* assure M. Gorbatchev dans cet entretien, publié mercredi 25 mars.

En économie, M. Boris Eltsine *« met la charrue devant les bœufs »,* tandis que *« le pays est en train d'être déchiré ». « C'est de la pure folie. Çà me rappelle l'atmosphère d'une maison de fous. Ils parlent même de se répartir le Musée de l'Ermitage et la Galerie Tretiakov »...*

Après plus de trois cent jours dans l'espace

Le cosmonaute Sergueï Krikalev est revenu sur terre

Après plus de trois cent jours dans l'espace, le cosmonaute russe Sergueï Krikalev est revenu sur Terre, mercredi 25 mars. Venant de la station Mir, le vaisseau Soyouz TM-13 a atterri à 9 h 51 (heure française) au Kazakhstan, à 57 kilomètres de la ville d'Arkalik, 6 secondes avant l'heure prévue, a annoncé *la chaîne* de télévision de la CEI. Se trouvaient également à son bord Alexandre Volkov, qui a tenu compagnie *pendant* cinq mois à son collègue Krikalev, et l'astronaute allemand Klaus Dietrich Flade, qui vient de passer *huit jours* à bord de la station spatiale russe. Soyouz avait décollé le 17 mars de la zone de Baïkonour avec ce dernier, ainsi que les cosmonautes russes Alexandre Viktorenko et Alexandre Kaleri, qui sont restés à bord de Mir. Il s'agissait de la première mission spatiale de la CEI depuis la disparition de l'URSS. – *(AFP.)*

□ **Aide aux enfants de Moscou.** – L'association *Aide à la Russie* informe que les manifestations prévues à la mairie du 13e arrondissement de Paris du 25 mars au 2 avril dans le cadre de l'opération « Aide aux enfants de Moscou » sont reportées à une date et dans un lieu qui seront communiqués ultérieurement. La collecte des dons se poursuit.

► **Renseignements : 75, rue du Javelot, 75013 Paris. Tél. : 45-70-95-40.**

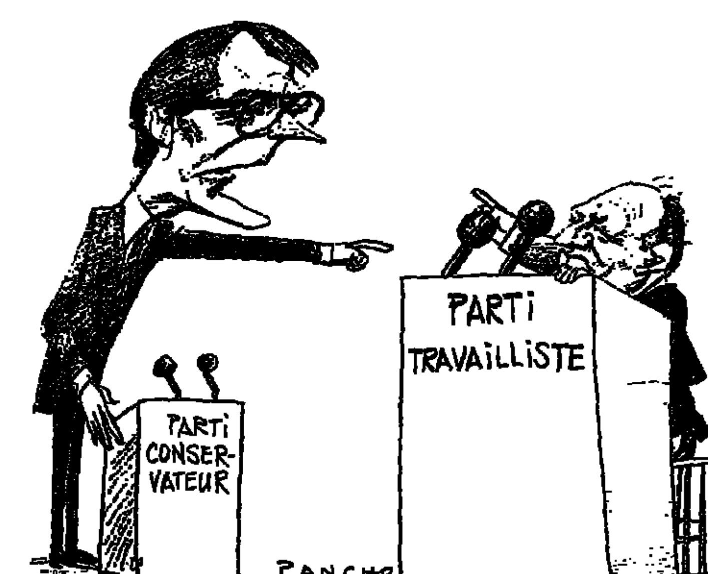
GRANDE-BRETAGNE : la campagne pour les élections du 9 avril

Les travaillistes devancent légèrement les conservateurs dans les sondages

A deux semaines des élections du 9 avril, l'image de M. John Major *reste forte dans* l'opinion, bien plus que celle de son adversaire, M. Neil Kinnock : le chef du Labour ne parvient pas à combler l'écart entre la popularité et la crédibilité – en hausse – de son propre parti, *et la sienne, désespérément* faible. Le premier ministre connaît un phénomène inverse, puisque sa propre image est plus forte que celle de la formation qu'il dirige. A l'issue de la première « manche » de cette campagne électorale, le constat *s'impose* : les conservateurs ne parviennent pas à « décoller ».

LONDRES

de notre correspondant



Pendant huit jours, les conservateurs ont martelé un argument *a priori* porteur : la propension « historique » des travaillistes à augmenter les impôts. Mais la prestation budgétaire de M. John Smith, le chancelier de l'Echiquier du « cabinet fantôme », qui dénotait *une relative prudence, a plutôt* rassuré les milieux économiques. Les sondages sanctionnent cet échec des conservateurs : *trois nouvelles* enquêtes d'opinion, publiées mercredi 25 mars, confirment que le *Labour devance son adversaire* d'une courte tête (41 % contre 38 %). Mais, selon les politologues, un tiers de l'électorat est réputé « flottant », c'est-à-dire indécis ou prêt à changer d'opinion. *« Les conservateurs sont jugés sur leur bilan plus que sur leurs promesses »,* estiment les experts, ce qui, sur le terrain économique au moins, n'est pas forcément flatteur.

M. Major et ses stratèges continuent, *pour leur part,* d'affirmer que le coût des engagements budgétaires du Labour représente la somme faramineuse de 38 *mil*liards de livres (1), soit une augmentation des impôts, pour chaque contribuable, de 1 250 livres.

Rencontres au coin du feu »

En même temps, les tories ont réalisé que l'image de M. Major – *The Nice Guy* (le chic type) – pouvait devenir contre-productive, parce que trop floue. Ils ont donc changé de stratégie : il s'agit de « densifier » le personnage du premier ministre.

M. Major n'est pas une « bête politique », comme l'était son prédécesseur, Mme Thatcher. Son registre est plutôt celui des rencontres « au coin du feu » organisées devant deux cents invités – tous militants conservateurs – et une batterie de caméras de télévision. Il n'a pas davantage l'expérience des campagnes électorales, ni la rhétorique de son adversaire. Le premier ministre a donc, ces derniers jours, « musclé » son discours, les attaques contre les *« dangers »* que ferait courir à la Grande-Bretagne un gouvernement travailliste devenant systématiques.

Mme Thatcher, qui le soutient du bout des lèvres, a maintenu le *voyage qu'elle avait prévu aux* Etats-Unis... huit jours avant le scrutin. Est-ce – de la part de celle que l'on dit effarée par l'ampleur du déficit budgétaire prévu par les conservateurs – un « service minimum » ? M. Kinnock profite de ces atermoiements et courtise avec *ostentation les milieux industriels,* afin de compléter le « lifting » du Labour.

S'étant plutôt bien sortis de cette passe d'armes sur la pression fiscale, les travaillistes s'efforcent de déplacer le débat sur la santé, l'un de leurs points forts. Le parti de *M. Major va tenter, au contraire,* d'exploiter l'un de ses atouts, la politique étrangère, pour montrer qu'il serait imprudent de confier les destinées du pays à M. Kinnock, totalement *« inexpérimenté »* dans ce domaine.

LAURENT ZECCHINI

(1) *Une livre sterling* = environ 10 francs français.

□ **IRLANDE DU NORD : un membre de l'IRA condamné à vingt-deux ans de prison.** – Un membre de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), Thomas Martin O'Dwyer, *qui était* inculpé de trente-trois crimes terroristes – dont une tentative de destruction de la piste de l'aéroport international de Belfast et plusieurs tentatives de meurtre contre des soldats et des *policiers* – *a été* condamné, mardi 24 mars à Belfast, à vingt-deux ans de prison. – *(AFP.)*

EUROPE

ALBANIE : après la victoire électorale de l'opposition

M. Berisha souhaite former un gouvernement de coalition

M. Sali Berisha, le président du Parti démocratique qui a remporté les élections législatives du 22 mars en Albanie, a souhaité, mardi 24 mars, pouvoir former un gouvernement de coalition avec des *« personnalités extérieures »* et bénéficier de l'aide de l'Occident.

Dans un entretien accordé à l'AFP, M. Berisha, qui semble avoir toutes les chances de devenir le prochain président de la République, a écarté la possibilité de voir l'écrivain Ismaïl Kadaré briguer ce poste. *« Il ne s'est jamais occupé de politique »*, a-t-il déclaré. Ismaïl Kadaré, qui vit en France depuis 1990, a annoncé lundi qu'il se préparait à retourner en Albanie. Le président actuel, le communiste Ramiz Alia, a estimé de son côté, à la radio albanaise, qu'il fallait à présent *« accélérer le processus de réforme de toutes les structures de pouvoir »* ; son sort dépend à présent du Parlement, où une majorité de 67 % est nécessaire pour révoquer le chef de l'Etat.

Selon des résultats officiels portant sur 99 des 100 zones électorales, le Parti démocratique a remporté 62,29 % des suffrages au premier tour. Le second tour est prévu le 29 mars. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SUISSE : la visite du général Schwarzkopf provoque des violences** – Des affrontements ont eu lieu, lundi 23 mars, dans la ville suisse de Winterthur, au nord de Zurich, entre des manifestants et les forces de l'ordre lors de la venue du général américain Norman Schwarzkopf, commandant des forces alliées durant la guerre du Golfe. La manifestation, autorisée, avait été organisée par des mouvements écologistes et de gauche. *(AFP.)*

□ **PAYS-BAS : référendum à Amsterdam sur la circulation automobile.** – La municipalité d'Amsterdam a organisé, mercredi 25 mars, pour la première fois aux Pays-Bas, un référendum sur la circulation automobile dans le centre-ville. La municipalité, qui limite déjà cette circulation, demande aux habitants s'ils souhaitent que cette politique soit maintenue ou accentuée. – *(Corresp.)*

ESPAGNE : dans son discours sur l'état de la nation

M. Gonzalez maintient son attitude de fermeté face au terrorisme

Dans son discours sur l'état de la nation, le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a minimisé, mardi 24 mars, les accusations de corruption, maintenu une attitude de fermeté vis-à-vis du terrorisme et demandé des efforts à la population pour atteindre les objectifs de la convergence économique avec l'Europe d'ici à 1996.

MADRID

de notre correspondant

« L'unique critère objectif pour mesurer le degré de corruption dans un Etat de droit est le nombre de sentences condamnant des responsables politiques pour corruption », a déclaré M. Gonzalez estimant que *« l'Espagne n'a pas un problème de corruption supérieur à celui des autres pays »* mais *« un problème d'opinion publique »*. Le chef du gouvernement a ouvertement reproché à l'opposition d'exploiter les scandales pour les transformer en *« instrument de propagande »*, se disant partisan *« d'expulser de la vie politique ceux qui sont corrompus et ceux qui manipulent ce thème avec des accusations fausses et infondées... »* Cette dernière remarque a provoqué des remous au sein du Congrès des députés, car le pouvoir socialiste a introduit dans le projet de nouveau Code pénal le délit de diffamation. Ce qui suscite de nombreuses critiques, tout particulièrement dans la presse qui accuse les autorités de vouloir la bâillonner.

La presse et l'opposition se gargarisent tout naturellement des « affaires » aux relents financiers qui sortent régulièrement et aboutissent rarement à des sanctions judiciaires.

La dernière en date, le scandale Ibercorp, une banque privée, a éclaboussé le gouverneur de la banque d'Espagne, M. Mariano Rubio, lequel a offert à deux reprises sa démission. Le leader de l'opposition, M. José Maria Aznar, qui a de nouveau réclamé son départ, s'est fait traiter *« d'irresponsable »* par M. Gonzalez pour qui le gouverneur est *« une personne honorable qui fait l'objet d'une terrible campagne »*.

Si le thème de la corruption, qui empoisonne la vie politique espagnole, a occupé une bonne partie des débats, le président du gouvernement a pour la première fois exprimé sa position quant aux négociations qui se sont ouvertes entre le Parti nationaliste basque (PNV) et la coalition Herri Batasuna considérée comme l'aile légale du mouvement séparatiste ETA.

Dix-huit victimes depuis le mois de janvier

Des pourparlers susceptibles d'aboutir à une trêve en cette année cruciale pour l'Espagne alors que le terrorisme a déja fait dix-huit victimes depuis le mois de janvier. M. Gonzalez ne croit pas que ce dialogue va *« permettre d'avancer sur la voie de l'éradication du terrorisme et le gouvernement n'est pas disposé à mettre en péril le consensus démocratique si quelqu'un accepte ce dialogue »*. La position des autorités est constante, a affirmé M. Gonzalez, et elle ne variera pas : pas question de céder au chantage de la violence d'autant que la police continue de marquer des points et que le mouvement armé se marginalise de plus en plus.

Le président du gouvernement a d'autre part demandé la collaboration de la population pour atteindre l'objectif de la convergence avec l'Europe d'ici à 1996. Le rapport de l'OCDE publié le 20 mars est venu rappeler aux responsables socialistes espagnols qu'il fallait faire de sérieux efforts pour se mettre à l'heure européenne. M. Gonzalez veut réduire l'inflation, le déficit budgétaire et les dépenses publiques. Pour l'heure, il s'est contenté de donner les lignes générales sans entrer dans le détail des ajustements qui s'imposent pour relancer la croissance et réduire le chômage (15,5 %), qui reste l'un des plus élevés de la Communauté. *« Le futur de notre bien-être et de notre stabilité*, a fait remarquer M. Gonzalez, *dépend de notre capacité à surmonter avec succès le défi de la construction européenne. »*

MICHEL BOLE-RICHARD

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la course à la Maison Blanche

M. Jerry Brown a remporté la primaire démocrate du Connecticut

M. Jerry Brown, ancien gouverneur de Californie, a remporté, mardi 24 mars, la primaire démocrate du Connecticut (sur la côte nord-est), devançant le gouverneur de l'Arkansas, M. Bill Clinton, qui n'en reste pas moins de très loin le candidat démocrate le mieux placé dans la course à la Maison Blanche. Du côté républicain, le président George Bush l'emporte confortablement (67 % des voix) sur M. Patrick Buchanan. La prochaine bataille sérieuse aura lieu le 7 avril avec les primaires républicaine et démocrate de l'Etat de New-York.

Des convictions à géométrie variable

WASHINGTON

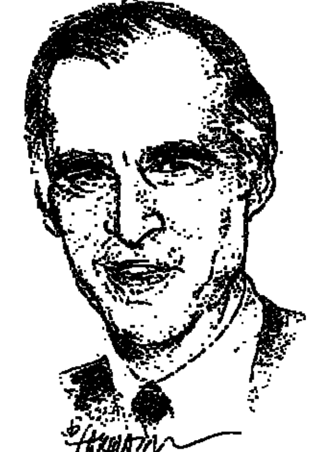
de notre correspondant

M. Jerry Brown ira jusqu'au bout. Dernier démocrate à faire encore concurrence à M. Bill Clinton, M. Jerry Brown continuera à harceler le gouverneur de l'Arkansas jusqu'à la convention de New-York, en juillet. A cinquante-trois ans, politicien professionnel depuis trente ans, l'ancien gouverneur de Californie s'est, paradoxalement, réincarné dans le rôle de l'outsider qui vient défier l'Establishment politique traditionnel.

Quand il monte sur l'estrade des réunions électorales, il ne dit pas *«je propose»* mais lance un très révolutionnaire : *«nous, le peuple»*. Héritier d'une des plus puissantes et riches familles politiques de Californie – son père, Edmund «Pat» Brown, fut gouverneur de cet Etat de 1959 à 1967, – toujours impeccablement sanglé dans de luxueux costumes gris, il se présente comme le porte-parole des déshérités, déclassés et recalés du modèle américain. Au revers droit de son veston, il arbore un ruban rose-orange, *«en signe de solidarité avec les victimes du sida»*.

Dans une campagne ou les deux principaux protagonistes, MM. George Bush et Bill Clinton, sont obnubilés par la conquête d'une boudeuse classe moyenne, MM. Brown et Buchanan sont souvent les seuls à parler des pauvres et des chômeurs. M. Jerry Brown s'annonce comme le chef *«d'un mouvement d'insurgés»*, pourfendant *«un système politique corrompu par l'argent»* : les groupes d'intérêts privés qui financent les campagnes électorales ont réduit à néant, affirme-t-il, l'indépendance des élus. Il se refuse à accepter des contributions individuelles supérieures à 100 dollars (la loi autorise 1 000 dollars). Il n'emploie que sept permanents, là ou MM. Bush et Clinton ont des armées de conseillers; il dort chez les militants et voyage souvent sur les lignes commerciales, alors que ses concurrents se déplacent en avion-charter.

Depuis le départ de M. Tom Harkin, le sénateur de l'Iowa, qui représentait la gauche démocrate traditionnelle dans cette campagne, M. Jerry Brown cherche à capter l'électorat des ouvriers syndiqués. Il dispute aussi à M. Bill Clinton l'électorat noir, qui se sent quelque peu orphelin depuis le retrait de la vie politique active du pasteur Jesse Jackson.



Dans cette dernière bataille, M. Jerry Brown a sans doute marqué des points avec la dernière en date des bourdes du gouverneur de l'Arkansas. Le candidat Clinton, pourtant largement soutenu par les Noirs, est allé jouer au golf dans un club de l'Arkansas qui ne compte que des Blancs : en principe, les Noirs peuvent s'y inscrire, mais les conditions de parrainage font qu'il n'y a que des membres blancs...

Cette fois-ci, M. Jerry Brown est hargneux. Fils de gouverneur, comme on l'a vu plus haut, ancien élève des jésuites, trois ans séminariste, diplômé de la prestigieuse faculté de droit de Yale, la politique a été son seul métier ou presque. Il est en 1974 le plus jeune gouverneur de Californie, le plus grand Etat de l'Union. Réélu une deuxième fois en 1978, il laisse le souvenir d'un précurseur en matière d'économies d'énergie et de protection de l'environnement. Il fut déjà deux fois candidat à l'élection présidentielle, en 1976 puis 1980, avant de se retirer pour quelques années de méditation : il apprend l'espagnol dans un village mexicain; on le retrouve au Japon où il aiguise sa quête spirituelle dans un monastère zen avant d'aller travailler en Inde auprès de Mère Teresa.

De retour en Californie, il assure la présidence du Parti démocrate de l'Etat. A l'époque, il conduit une féroce bataille contre les tentatives de limiter les contributions financières aux candidats à une élection... L'affaire est révélatrice d'un des plus gros reproches que l'on fait à M. Jerry Brown : ses convictions sont, comme les murs de papier d'un temple zen japonais : à géométrie variable. Il mène sa carrière politique avec des contorsions de yogi. A Los Angeles, il est internationaliste et libre-échangiste; dans le Nord ruiné par la compétition japonaise, le voilà protectionniste. Lui qui fut le défenseur des grosses contributions privées aux partis politiques prêche aujourd'hui l'ascétisme avec toute la vigueur des nouveaux convertis...

«Ce gars-là se réinvente tous les jours», a lancé M. Bill Clinton. Exaspéré par ce vétéran de la politique qui entend se donner des airs de contempteur des élites, un autre démocrate, M. Paul Tsongas, lui a fait observer : *«Vous pouvez difficilement jouer les marginaux tout en étant candidat à la présidence, c'est-à-dire candidat à occuper le cœur même du système.»* La conclusion s'impose : M. Brown a un problème de crédibilité.

ALAIN FRACHON

AFRIQUE

TUNISIE : après l'adoption d'une nouvelle loi

La Ligue des droits de l'homme est menacée de disparition

TUNIS

de notre correspondant

Après quinze ans d'existence, la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) est menacée de disparition. C'est, du moins, l'opinion de la plupart de ses dirigeants après le vote à l'unanimité, mardi 24 mars, par la Chambre des députés, d'une nouvelle loi réglementant l'activité des associations (*le Monde* du 17 mars).

En rendant obligatoire l'acceptation des demandes d'adhésion et en interdisant le cumul des responsabilités associatives et politiques, les dispositions qui viennent d'être adoptées vont à l'encontre de l'organisation de la Ligue, qui a toujours tenu à être sélective dans le choix de ses militants et soucieuse de maintenir à sa tête un consensus entre les diverses sensibilités politiques. Maintenant, elle va devoir obéir ou encourir une dissolution *«de plein droit»* dans les trente jours qui suivront la promulgation du nouveau texte. Devant les députés, le ministre de l'intérieur, M. Abdallah Kallel, n'a pas cité une seule fois le nom de la Ligue mais a déclaré : *«Il nous incombe de sauvegarder l'autonomie des associations* (...) *tout en veillant à ce qu'elles demeurent à l'écart de toute manipulation politique* (...), *loin de toute exclusion ou noyautage, car elles ne sont la propriété de personne, et ne sauraient être la chasse gardée d'un groupe fermé.»*

Même si elle est de portée générale, la loi, à l'évidence, vise tout particulièrement la Ligue, dont les prises de position, ces derniers mois, ont de plus en plus irrité les autorités. Alors que les médias sont strictement contrôlés, que les partis de l'opposition s'essoufflent dans un dialogue intermittent avec le pouvoir et s'épuisent en querelles intestines, la LTDH a été la voix la plus écoutée quand elle a déploré certains abus, notamment dans la lutte menée contre les islamistes, dont elle a aussi condamné la violence.

MICHEL DEURÉ

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : prise d'otages dans une mine de charbon.** – Pour protester contre la discrimination raciale et le licenciement de deux cents de leurs collègues et de trois responsables syndicaux, des ouvriers noirs, en grève, ont gardé en otage, mardi 24 mars, pendant plusieurs heures, quinze responsables blancs dans une mine de charbon de la province du Natal. Les otages, détenus au fond d'un puits, ont été libérés dans la soirée. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : M. Hun Sen demande à Washington de débloquer son aide.** – A son arrivée à Washington, venant de Tokyo, le chef du gouvernement cambodgien, M. Hun Sen, a demandé, mardi 24 mars, aux Etats-Unis de débloquer des fonds pour l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC). La principale menace pour l'application des accords de paix de Paris, a-t-il estimé, est le manque de fonds. Dans ce cas, *«les Khmers rouges constitueraient un réel danger pour le peuple cambodgien. Les Etats-Unis souhaitent éviter leur retour et nous constituons la force majeure contre ce retour»*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : un dirigeant étudiant condamné à cinq mois de prison.** – Considéré comme un des principaux dirigeants du mouvement étudiant, M. Benjamin Senfo Tonkam, inculpé de port de faux papiers, a été condamné, vendredi 20 mars, à cinq mois de prison ferme par le tribunal de première instance de Yaoundé, a-t-on appris, lundi, de source officielle. Ayant été arrêté et incarcéré en novembre 1991, il devrait être prochainement libéré .

□ **GABON : l'opposition appelle à la grève générale.** – La Coordination de l'opposition démocratique (COD), qui regroupe les huit principaux partis d'opposition, a appelé, mardi 24 mars, à Libreville, à l'organisation de journées «villes mortes» à partir de jeudi, sur l'ensemble du territoire, pour protester contre la mort d'une manifestante, lundi. La COD a demandé à ce que *«les coupables, qui sont connus»*, soient sanctionnés. – *(AFP.)*

□ **HAITI : une délégation de la presse n'a pas pu rencontrer un journaliste emprisonné.** – Une délégation de six membres de la presse haïtienne et étrangère n'a pu rencontrer Paul Jean Mario, un journaliste emprisonné depuis le 9 novembre dernier à la prison de Petit-Goâve (80 km au sud-ouest de Port-au-Prince), a-t-on appris mardi 24 mars. Paul Jean Mario, correspondant de Radio-Antilles International, une radio privée de la capitale qui a cessé ses émissions après avoir été victime de plusieurs agressions armées après le coup d'Etat du 30 septembre dernier, a, selon sa famille, subi des sévices graves mettant sa santé en péril lors de sa détention. – *(AFP.)*

ASIE

CORÉE DU SUD : les élections législatives

Défaite morale du parti au pouvoir qui perd la majorité absolue au Parlement

TOKYO

de notre correspondant

La méfiance manifestée par les électeurs à l'égard du parti gouvernemental dans les élections générales du mardi 24 mars constitue une défaite morale pour celui-ci. Bien que la formation qui soutient le président Roh Tae-woo frôle la majorité simple, la progression de l'opposition n'en est pas moins symptomatique d'un désaveu.

Le verdict des électeurs aura des conséquences négatives sur la vie parlementaire, qui retourne à la situation d'instabilité qui prévalut au lendemain des élections d'avril 1988. L'ambition de M. Kim Young-sam, président exécutif du Parti démocrate-libéral (PDL), de prétendre à la succession du président Roh, dont le mandat s'achève en décembre prochain, se trouve sérieusement compromise. Il paraît vraisemblable que M. Kim devra assumer la responsabilité des mauvais résultats obtenus par son parti. Sa défaite ne fera en tout cas qu'attiser les attaques de ses adversaires au sein de son propre mouvement.

Le PDL n'a obtenu que 149 sièges sur les 299 à pourvoir alors qu'il disposait jusque-là d'une large majorité des deux-tiers. Le Parti démocrate de M. Kim Dae-jung remporte, en revanche, 97 sièges, une vingtaine de plus que dans l'Assemblée précédente. La percée la plus remarquable est celle du Parti pour l'unification nationale (PUN), nouvellement formé par le patriarche de l'industrie coréenne et fondateur du groupe Hyundai, M. Chung Ju-yong : il emporte 32 sièges. Un score qui dépasse les pronostics qui lui accordaient au maximum une vingtaine d'élus. Les indépendants, eux, en comptent 22.

Même si le système d'attribution de 62 sièges – qui sont soustraits à l'élection pour être répartis en fonction des résultats obtenus – privilégie le parti qui arrive en tête et pallie la faiblesse du score du PDL, le recul de ce dernier n'en est pas moins évident : sur les 237 sièges soumis au choix des électeurs, le PDL n'en a obtenu que 116, soit moins de la moitié.

La tactique du camp au pouvoir, qui était de disposer d'un grand «parti attrape-tout», formé en 1990 par la fusion de l'ancien parti gouvernemental, de l'opposition centriste de M. Kim Young-sam et de celle, conservatrice, de M. Kim Jong-pil, n'a donc pas porté ses fruits. L'électorat a, au contraire, exprimé sa volonté de freiner *«la course solitaire d'un parti géant cherchant à exercer un monopole du pouvoir sur le modèle du Parti libéral-démocrate japonais»*, note un commentateur coréen.

La victoire du Parti démocratique de M. Kim Dae-jung permettra à celui-ci de briguer. une nouvelle fois, la présidence de la République. Son rival de toujours, M. Kim Young-sam, paraît en revanche le grand perdant d'un scrutin dans lequel il menait à la bataille le parti gouvernemental. Dans l'immédiat, il va s'employer à attirer les indépendants afin de reconstituer une majorité.

PHILIPPE PONS

Succès de M. Chung Ju-yung, fondateur du groupe Hyundai

Le coup de patte du vieux lion

TOKYO

de notre correspondant

La traditionnelle bataille entre le parti gouvernemental et l'opposition, doublée de la non moins habituelle rivalité entre les deux Kim (MM. Kim Young-sam et Kim Dae-jung) ont été éclipsées par le bras de fer entre le pouvoir et le plus puissant des barons de l'économie, M. Chung Ju-yung, fondateur du groupe Hyundai (*le Monde-l'Economie* du 28 janvier).

Les résultats obtenus par son parti pour l'unification nationale (PUN) font de M. Chung, sinon un futur candidat à la présidence, du moins un *«faiseur de roi»* qui pèsera d'un poids déterminant dans la bataille pour la succession de M. Roh Tae-woo. Compte tenu du morcellement des forces politiques au Parlement, le PUN se trouve en outre dans une position charnière. L'entrée à soixante-seize ans de M. Chung dans l'arène politique reflète le caractère d'un personnage haut en couleur qui, sans autre bagage que sa détermination, a bâti l'empire industriel Hyundai (40 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1991). Très lié au président Park Chung-hee (1961-1979), mais en coquetterie, puis en opposition ouverte avec ses successeurs, M. Chung entendait régler ses comptes avec le pouvoir. Le coup de patte du vieux lion a porté.

Avec une plate-forme conservatrice non exempte d'utopisme, mais ayant aussi su présenter des candidats populaires – tel que M. Kim Dong-gil, ancien professeur à l'université Yonsei et vedette de télévision –, le PUN a donné à l'électorat conservateur l'occasion de rejeter le parti gouvernemental sans avoir à voter pour l'opposition.

Le harcèlement auquel s'est livré le gouvernement pour barrer la route à M. Chung – coupure des crédits au groupe Hyundai, tracasseries administratives et menaces d'un nouveau redressement fiscal – lui a attiré la sympathie de ses homologues industriels et d'une frange de l'opinion publique. Sa percée politique est révélatrice de la fracture entre le gouvernement et les «barons» de l'économie. Une fronde qui entame cette collusion entre les conglomérats (*chaebol*) et le gouvernement, qui fut l'un des piliers de l'expansion économique de la Corée du Sud.

Ph. P.

AFGHANISTAN : rumeurs de coup d'Etat, explosion et fusillades

Kaboul vit des heures tendues

Kaboul a vécu, mardi 24 mars, des heures très tendues, rapporte l'envoyée spéciale de l'AFP. Après une journée où ont circulé des rumeurs de coup d'Etat, une explosion a secoué la capitale vers 22 heures, précédant des tirs nourris d'armes automatiques qui ont été entendus en plusieurs points de la ville. Tandis que retentissaient des sirènes d'ambulance, la fusillade s'est poursuivie une heure durant.

Origine de cette agitation : un incendie au quartier général de la garde présidentielle, au pied de la vieille forteresse de Kaboul. Le feu a fait sauter des entrepôts de munitions. La panique s'est alors répandue parmi les soldats et miliciens qui gardent la ville durant le couvre-feu. La caserne a été entièrement détruite. Pour les autorités, l'incendie était dû à un court-circuit. Le fait, cependant, que le propre frère de M. Najibullah soit le chef de la garde présidentielle a encouragé les rumeurs. Dans la journée de mardi, le représentant du secrétaire général des Nations unies, M. Benon Sevan, était arrivé de façon inopinée à Kaboul. Il a aussitôt rencontré le chef de l'Etat, ainsi que diverses personnalités, dont M. Abdul Wakil, ministre des affaires étrangères. M. Sevan aurait été porteur d'un message du premier ministre pakistanais.

Des rumeurs insistantes avaient circulé mardi à Kaboul selon lesquelles une réunion, la veille, de responsables du parti au pouvoir Watan (ex-communiste) aurait décidé la mise à l'écart de M. Najibullah. Selon des sources bien informées à Kaboul, les responsables de ce «coup» seraient des personnalités décidées à favoriser une démocratisation du pays et à entreprendre le plus rapidement possible des négociations avec la résistance sous l'égide de l'ONU. Les jours précédents, cependant, il était plutôt admis que les difficultés de M. Najibullah venaient des «durs» du régime, en particulier les militaires, proches de la faction communiste Khalq, qui a dirigé le pays du coup d'Etat d'avril 1978 à l'invasion soviétique en 1979. Le Khalq reproche au chef de l'Etat son maniement irrésolu de la «crise du Nord» causée par l'insubordination de milices pro-gouvernementales composées de minorités ethniques (Ouzbeks, turcophones, principalement) ou religieuse (chiites ismaïliens). M. Najibullah avait provoqué leur colère, fin janvier, en tentant de nommer un officier de sa propre ethnie pachtoune en remplacement d'un turcophone tadjik, le général Momin, au poste-clé de commandant de la garnison de Hayratan, frontalière de l'Ouzbékistan. Mais, lorsque les miliciens du commandant ouzbek Rashid Dostom ont appuyé le refus du général Momin d'obéir à Kaboul, M. Najibullah n'a pas pris de mesures pour faire plier les récalcitrants.

Les «durs» du Watan sont d'autant plus fondés à reprocher cette hésitation au chef de l'Etat qu'il s'en est suivi plusieurs semaines de confusion. En particulier, les milices ont exercé une pression sur les approvisionnements destinés à Kaboul en provenance de l'ex-URSS, via Hayratan. Par ailleurs, des groupes de moudjahidines implantés au nord de l'Hindou-Kouch, ont pu contrôler l'afflux vers la capitale de produits stratégiques, notamment du fuel, en provenance de l'Iran.

Enfin, les milices ont favorisé, le 18 mars, l'entrée à Mazar-i-Sharif de moudjahidins du commandant Massoud. Depuis lors la situation est confuse dans la principale ville du nord du pays : le régime et le parti Jamiat-i-Islami du commandant Massoud assurent la contrôler en tout ou partie (*le Monde* du 21 mars). Le même 18 mars, M. Najibullah déclarait à la radio de Kaboul qu'il était prêt à céder le pouvoir à un *«gouvernement intérimaire»* si celui-ci parvenait à se constituer sous l'égide de l'ONU. Bien que cette position fût celle du président afghan depuis des mois, sa formulation en un moment de troubles a contribué à convaincre que ses jours au pouvoir sont comptés.

J.-P. C.

THAÏLANDE

Un homme d'affaires a été choisi pour diriger le nouveau gouvernement

Les partis politiques favorables à la junte thaïlandaise sont parvenus, mercredi 25 mars, à un accord pour désigner à la tête du prochain gouvernement M. Narong Wongwan, un richissime homme d'affaires. Agé de soixante-six ans, M. Narong est le chef du Parti Samakkhi Tham (STP), qui a recueilli le plus de voix aux élections législatives de dimanche dernier (*le Monde* du 24 mars). Les dirigeants du STP, du Chart Thai et de trois autres petits partis, qui disposent ensemble de 195 sièges sur 360 au Parlement, ont annoncé la désignation du nouveau premier ministre lors d'une conférence de presse à Bangkok.

De source diplomatique, on estime que M. Narong n'est guère populaire auprès de son opinion publique, qui lui prête des relations avec le milieu de la drogue. Au cours de la conférence de presse, il a refusé de répondre aux questions posées à ce sujet. Le commandant suprême des forces armées, le général Suchinda Krapayoon, qui avait été cité pour le poste de premier ministre, aurait décliné l'offre présentée par les partis. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Les élections régionales et cantonales

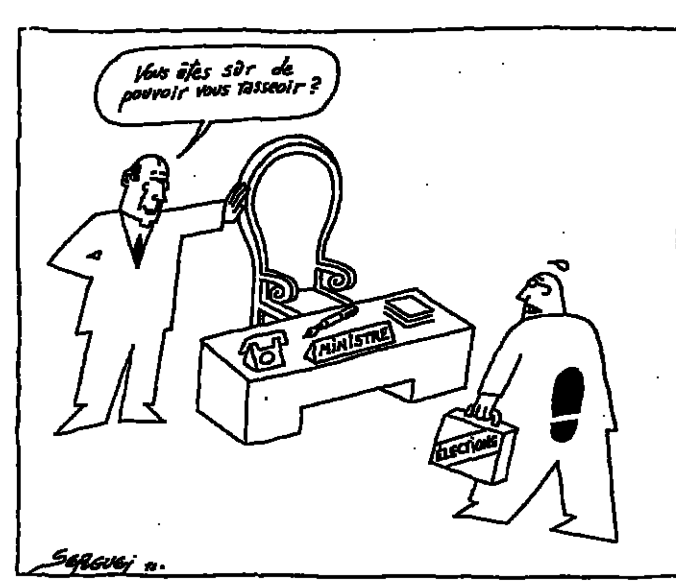
Le palmarès des ministres-candidats

La volonté du président de la République et du premier ministre d'envoyer les membres du gouvernement sur le «terrain» pour les élections régionales n'a pas donné, à quelques exceptions près, l'effet de locomotive escompté. Les électeurs n'ont guère été impressionnés par les ministres ou les secrétaires d'Etat qui avaient accepté de faire don de leur titre et de leur personne aux listes régionales.

Sur les vingt-cinq membres du gouvernement candidats, dont dix-neuf *en tête de liste*, seuls sept d'entre eux – MM. Jack Lang dans le Loir-et-Cher, André Laignel dans l'Indre, Jean-Louis Bianco dans les Alpes-de-Haute-Provence, Mme Elisabeth Guigou dans le Vaucluse, MM. Jacques Mellick dans le Pas-de-Calais, Michel Charasse dans le Puy-de-Dôme et Michel Delebarre dans le Nord – *limitent* à moins de 10 points la chute du PS et des listes de la majorité présidentielle par rapport aux élections régionales de 1986.

Parmi ces heureuses exceptions, MM. Lang, avec 31,84 % des suffrages exprimés, et Laignel, avec 29,68 %, figurent en *tête des meilleurs ministres-candidats*. M. Bianco, «parachuté» dans les Alpes-de-Haute-Provence, obtient un score honorable (25,28 %) dans un département dont les trois parlementaires sont socialistes. Autre «parachutée», Mme Guigou n'a pas pu empêcher le succès de la liste Front national, arrivée en deuxième position derrière celle de l'UPF, mais elle a finalement réconcilié sur son nom les voix des socialistes déchirés du Vaucluse. MM. Louis Mexandeau dans le Calvados, Louis Le Pensec dans le Finistère – où il était secondé par M. Kofi Yamgnane – et Laurent Cathala dans le Val-de-*Marne égalent tout juste* la moyenne nationale du PS.

Paris et sa couronne ont sanctionné durement les personnalités du gouvernement : la présence de deux secrétaires d'Etat, MM. Marcel Debarge et Véronique Neiertz, n'a pas suffi à séduire les électeurs de Seine-



Saint-Denis et, en dépit de la forte implantation locale de M. Debarge, la chute est supérieure à 12 points. Après son échec aux municipales de 1989 contre M. Jacques Chirac, Paris a répété à M. Joxe qu'elle ne l'aime pas, en lui accordant 13 points de moins qu'à M. Lionel Jospin en 1986. Les Hauts-de-Seine n'ont pas été sensibles à M. Michel Sapin (moins 13,39 points), et l'Essonne n'a guère éprouvé de respect pour le maire de la ville d'Evry, M. Jacques *Guyard, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique*, dont la liste perd plus de 16 points par rapport à 1986.

Autres échecs, ceux de MM. Philippe Marchand dans son fief de Charente-Maritime et de Lionel Jospin en Haute-Garonne, malgré un fort engagement per*sonnel du ministre de l'éducation* nationale dans la région Midi-Pyrénées, où le PS chute de plus de 13 points. La Haute-Saône n'a pas fait honneur à M. Jean-Noël Jeanneney (moins 14,28 points). La Seine-Maritime ne s'est pas flattée de voir le premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius et le ministre de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin, venir quérir ses suffrages. Quant à *la liste* PS du Rhône, sur laquelle le ministre chargé des relations avec le Parlement, *M. Jean Poperen, figurait en dernière position*, elle obtient près de 15 points de moins que celle de 1986, conduite à l'époque par... M. Jean Poperen.

Double succès pour M. Jack Lang

Le dernier de la classe est M. Louis Mermaz dans l'Isère, où les socialistes chutent de plus de 17 points et perdent près de la moitié de leurs sièges au conseil régional Rhône-Alpes (25 contre 48). Les mauvais élèves n'ont plus qu'à espérer qu'on ne les jugera pas seulement sur leurs *notes électorales pour déterminer* s'ils peuvent ou non passer dans le prochain gouvernement.

Décidément bienheureux, M. Lang passe avec les honneurs l'épreuve des cantonales : candidat dans sa ville de Blois (Loir-et-Cher), il l'emporte tranquillement, dès le premier tour, avec 51,83 % des suffrages. M. Jean-Michel Baylet lui ravit la palme du succès électoral, en recueillant dans le canton de Valence (Tarn-et-Garonne), dont il était le *conseiller général sortant*, plus de 55 % des voix. Tous deux peuvent désormais assister en spectateurs à la bataille politique que tous les autres membres du gouvernement vont devoir mener d'ici le 29 mars.

A l'exception de M. Bianco, arrivé derrière le conseiller sortant RPR à Forcalquier, dans les Alpes-de-Haute-Provence – où le PS ne croit plus guère à ses chances d'enlever la *présidence* du conseil général à la droite –, les ministres ou les secrétaires d'Etat candidats aux élections cantonales sont *tous* en ballottage favorable. Parmi les conseillers généraux sortants, seul M. Pierre Bérégovoy améliore son score à Nevers-Est (Nièvre) par rapport à 1985, où il ne l'avait emporté que de six voix. M. Laurent Cathala se maintient tout juste à Créteil-Sud (Val-de-Marne) et M. Jacques Mellick a perdu des voix sur le chemin de Béthune-Est à Béthune-Nord, où il se présente aujourd'hui.

Mme Édith Cresson premier ministre fait *moins* bien que Mme Cresson ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur en n'obtenant que 38,76 % des suffrages exprimés contre 42,11, en 1985 dans son canton de Châtellerault-Ouest. M. Jospin, qui l'avait *emporté haut la main*, en 1988, avec 56,71 % des voix dès le premier tour, a perdu 18 points et beaucoup d'électeurs en trois ans.

Dans l'Orne, en revanche, les électeurs, qui avaient très largement boudé le candidat socialiste aux cantonales de 1985, ont visiblement goûté l'arrivée dans le canton d'Argentan-Ouest de M. François Doubin (MRG), ministre délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation, qui, dès le premier tour, a fait faire un saut de plus de 35 points à la majorité présidentielle.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les «chasseurs» veulent se tenir à l'écart des combinaisons

Le mouvement Chasse, pêche, nature, traditions (CPNT) a confirmé au cours des élections régionales, à la faveur du scrutin proportionnel, la percée effectuée à l'occasion des *européennes de juin* 1989. Présents dans trente-sept départements, les candidats CPNT remportent vingt-neuf sièges répartis dans treize régions (1). Le mouvement est certes en retrait dans les départements où il avait obtenu ses meilleurs scores il y aura bientôt trois ans, la Somme, la Charente-Maritime, les Landes, la *Dordogne ou la Gironde, mais il y* conserve de fortes positions et progresse dans vingt et un autres départements. En dehors du Sud-Ouest, berceau historique du mouvement, les «chasseurs» font leurs meilleurs résultats dans les départements ruraux comme le Cantal, l'Aube, ou la Corrèze.

La crise agricole aidant, le mouvement pourrait disposer sans doute là d'un vivier de votes protestataires. Pourtant, le discours sur la «ruralité», articulé autour de l'aménagement du territoire et de l'exploitation agricole familiale, que prône le président de CPNT, M. André Goustat, élu en Dordogne, a été peu mis en avant au cours de la campagne pour les régionales. Mouvement catégoriel constitué au départ en réaction contre les directives européennes sur la chasse et appuyé sur le solide réseau des fédérations départementales de la chasse (mais ce n'est pas toujours la règle, M. Pierre Pescarolo, conseiller régional de Champagne-Ardenne, est ainsi en conflit avec celle de l'Aube), le CPNT, qui apparaît avant tout comme une réaction anti-écologiste, s'en tient jusqu'à présent à un discours contre *«les écolos citadins»*.

Compte tenu de l'émiettement des forces politiques dans la plupart des conseils régionaux, les «chasseurs» se retrouvent souvent en arbitres de l'élection des présidents régionaux. En Aquitaine, évidemment, où leurs dix élus constituent la troisième force politique régionale, mais aussi en Bourgogne, en Languedoc-Rousssillon ou en Picardie. *«Ni à droite, ni à gauche»*, les élus, qu'ils soient d'anciens proches du RPR ou de l'UDF ou d'anciens militants PS, ont jusqu'à présent choisi de ne pas entrer dans les combinaisons élaborées en vue de l'élection des présidents de régions. Ils ont également affirmé nettement leur hostilité au Front national. Il reste à savoir si ces «chasseurs» auront la capacité de conserver leur identité en restant ainsi à la marge, sans programme, ou s'ils ne seront pas absorbés par les systèmes de majorités régionales, selon un mécanisme qui a coûté près d'une quarantaine d'élus régionaux au FN entre *1986* et *1992*.

GILLES PARIS

(1) Aquitaine (10 élus), Auvergne (1), Bourgogne (1), Champagne-Ardenne (2), Languedoc-Roussillon (1), Limousin (1), Midi-Pyrénées (3), Nord-Pas-de-Calais (2), Haute-Normandie (1), Pays-de-la-Loire (1), Picardie (3), Poitou-Charentes (2), Rhône-Alpes (1).

Hautes-Pyrénées : le MRG pourrait perdre la présidence du conseil général

TARBES

de notre correspondant

Tous les signaux d'alerte sont allumés chez les radicaux de gauche du canton d'Ossun. La personnalité emblématique du MRG local, M. Hubert Peyou, président sortant du conseil général des Hautes-Pyrénées, se trouve en effet dans une position plus qu'inconfortable. Il n'a obtenu au premier tour que 38,58 % des suffrages exprimés, alors que son principal adversaire, M. Pierre Châ, UDF, médecin à Azereix, a réalisé un score de 44,76 %.

Elu depuis trente-huit ans dans ce canton rural situé à mi-chemin de Tarbes et Lourdes et plébiscité depuis vingt et un ans à la tête de l'assemblée départementale, tantôt avec l'appui des autres formations de gauche, tantôt avec celui de la droite, M. Peyou apparaît donc très menacé alors qu'il incarnait jusque-là le type même du notable consensuel.

M. Peyou donne pourtant l'impression de ne pas être affecté par *cette menace : «Je m'engage dans une bataille rangée contre mes opposants de droite*, affirme-t-il, *et j'y vais avec un moral de junior...»* Et si on lui souffle à l'oreille que son jeune antagoniste a bénéficié du soutien de certains de ses propres amis radicaux et de ceux des socialistes qui souhaitent le détrôner, M. Peyou réplique avec humour : *«On le dit, mais je n'en crois rien. Je suis un homme de gauche. C'est vrai, nous sommes allés au combat un peu en désordre. Mais maintenant, tous les boulons sont resserrés...»* D'ailleurs, toutes les personnalités départementales du Parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche lui ont promis une aide puissante pour ce second tour. M. Peyou veut penser que M. Châ *«a fait le plein des voix»*. Il espère pouvoir redresser sa situation avec le renfort des quelque 492 suffrages communistes pour refaire son handicap de 375 voix, en espérant que les 598 voix du Front national... se perdront dans la nature.

«Certains habitants ont voulu me donner un coup de semonce. J'ai reçu le message, comme d'autres présidents de conseil général», ajoute le président sortant qui affecte de ne pas imaginer un seul instant sa défaite.

Celle-ci aurait inévitablement des conséquences aux prochaines sénatoriales, où M. Peyou risquerait alors de perdre aussi son siège au palais du Luxembourg. Quant au MRG, conforté par l'accord signé avec le Parti socialiste, il devrait, dans cette hypothèse, trouver un candidat idéal pour succéder à M. Peyou. Le nom de M. François Abadie, ancien maire de Lourdes, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, est déjà avancé, même s'il ne semble pas faire l'unanimité au sein de sa propre famille.

JEAN-JACQUES ROLLAT

La France ligotée

Suite de la première page

«Des décisions politiques et économiques importantes doivent être prises dans l'Europe et dans le monde», poursuit le journal allemand. Le fait que d'autres gouvernements dans la Communauté ne soient pas plus fringants n'a rien de réjouissant.

Certes, la politique étrangère n'a joué pratiquement aucun rôle dans les décisions des électeurs français, même si les peurs diffuses suscitées par l'unification européenne ont pu alimenter le vote protestataire en faveur du Front national et, à un moindre degré, des écologistes. Mais le résultat est là : la politique intérieure française est bouleversée à un moment où sa diplomatie est placée devant une situation entièrement nouvelle qui met en cause ses fondements mêmes et qui exigerait une redéfinition courageuse de ses principes.

De quelque côté que l'on se tourne, l'Europe après Maastricht, l'ouverture vers l'Est après la réunification allemande et l'éclatement de l'URSS, les rapports avec l'OTAN, l'Afrique qui sombre dans le chaos, le Proche-Orient après la guerre du Golfe et l'ouverture des négociations israélo-arabes, etc., les paramètres sur lesquels reposait l'action extérieure de la France demandent à être repensés, ou pour le moins réajustés. Cet aggiornamento n'a été que trop différé. Un président qui va devoir composer avec des forces diverses parce qu'il ne saurait durablement s'appuyer sur un parti recueillant moins de 20 % des suffrages, est-il en mesure de procéder, si tant est qu'il le veuille, aux indispensables révisions déchirantes ?

L'idée même que M. Mitterrand puisse tenter, par le biais d'un référendum sur la ratification des accords de Maastricht, de se refaire une légitimité en utilisant l'Europe, risquerait de faire sombrer nos rapports avec nos partenaires dans les arcanes des combinaisons partisanes. Car, quelle que soit la question, la réponse serait un «oui» ou un «non» au président et à son gouvernement, et la manifestation de rejet dont vient de faire l'objet son parti laisse assez deviner quel pourrait être le résultat.

Après un vote où se sont exprimées les frustrations les plus variées, avec des dirigeants affaiblis à la recherche d'une nouvelle base politique, le danger est grand d'un repliement sur soi aux accents nationalistes, qui fasse rechercher chez les autres les causes de nos difficultés. Un anti-européanisme, teinté d'anti-germanisme, serait la pire des échappatoires. D'autant que l'autre composante du fameux «moteur de l'Europe» – le couple franco-allemand – est dans une situation tout aussi inconfortable.

Ayant largement sous-estimé le coût de la réunification, le chancelier Kohl doit faire face à une crise financière qui n'a pas encore eu de conséquences électorales irréversibles, mais qui n'en diminue pas moins très nettement sa marge de manœuvre. Critiqué pour avoir sacrifié le deutschemark sur l'autel de la monnaie unique européenne, il doit lui aussi se garder d'alimenter les tendances nationalistes qui se font jour dans l'opinion et la classe politique allemandes.

Dans ces conditions, l'Europe de l'après-Maastricht apparaît bien morose. L'ardeur européenne du gouvernement britannique qui sortira des urnes le 9 avril est pour le moins douteuse ; l'Italie se débat dans une crise de l'Etat, dont pour une fois il n'est pas exagéré de dire qu'elle est sans précédent ; la réunification peut faire oublier à l'Allemagne sa rigueur financière ; la France va vivre en campagne électorale permanente pendant des mois, voire des années... Pour penser au-delà de leur clocher, il faudrait aux dirigeants européens plus que du courage, de la vertu.

DANIEL VERNET

M. Mermaz : M. Mitterrand est «concerné» mais non «touché»

M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, a déclaré, mercredi 25 mars, sur France-Inter, que M. François Mitterrand est *«concerné»*, mais non pas *«touché»* par les résulats des élections régionales. Le président de la République tirera de ces résultats *«les conclusions qu'il veut au moment opportun»*, a précisé M. Mermaz. Les élections régionales sont une *«photographie de l'état de l'opinion»*, estime le ministre, qui juge que *«des votes protestataires sont émis plus facilement à l'occasion d'élections locales* (...), *dans lesquelles on peut se défouler»*, qu'à l'occasion d'élections nationales.

Pour M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, qui s'exprimait mardi sur Radio-Monte-Carlo, les *élections régionales sont un «échec, pour ne pas dire une défaite»*. *«Il faudra aviser lorsque nous aurons passé le second tour des cantonales et la désignation des présidents des conseils régionaux»*, a ajouté M. Poperen. A ses yeux, *«les Français demandent la prise en compte de l'exigence sociale»*. *«Si nous avons réussi à casser l'inflation, à rétablir les grands équilibres, et rendu à la France sa capacité d'exportation*, a-t-il dit, *il faut que tout cela serve à la justice sociale, faute de quoi nous ne serons pas entendus.»*

«Le vrai programme» selon «Présent»

«Travail, Famille, Patrie»

«Sans le Front national, il n'y a pas de majorité pour faire barrage aux socialo-communistes», titre le quotidien *Présent* daté 23-24 mars. Dans son commentaire sur le résultat des élections, le journal d'extrême droite écrit : *«Encore assez gros, le RPR et l'UDF se tassent néanmoins, ils s'érodent, ils reculent, parce qu'ils n'offrent aux Français ni un projet, ni un espoir. C'est que leur vrai programme, le seul programme non socialiste qui soit possible, est forcément soit analogue, soit identique à celui du Front national. (...) Le vrai programme, le projet solide, la véritable espérance passent inévitablement par la «préférence nationale», par «Travail, Famille, Patrie», par l'inversion du courant migratoire, par le rétablissement des sécurités élémentaires, et par le refus de Maastricht.*

Dans le Pacifique sud

WALLIS-et-FUTUNA : le RPR perd la présidence de l'Assemblée territoriale

L'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, dont les vingt sièges *ont été renouvelés le 22 mars*, a un nouveau président. L'élu du Taumu'a Lelei, le petit parti du «Bel avenir», M. Soane Mani Uhila, qui avait obtenu 195 voix (26,18 % des suffrages) dans la circonscription d'Hihifo (île de Wallis), a été porté à cette charge, mercredi 25 mars, au terme des tractations rituelles.

Il a rassemblé sur son nom onze voix, dont celles des trois conseillers territoriaux se réclamant de la «majorité présidentielle». Il a donc battu le président sortant, M. Clovis Logologofolau (RPR), qui n'a obtenu que neuf voix.

C'est la première fois, depuis vingt-huit ans, que le RPR n'est plus majoritaire à l'Assemblée territoriale. Le nouveau président, qui est âgé de trente-deux ans, fait partie des treize nouveaux conseillers parmi lesquels figurent pour la première fois deux femmes.

Yvelines : contestations au Chesnay

Dans le canton du Chesnay, les résultats erronés transmis à la préfecture des Yvelines par la mairie du Chesnay donnent lieu à une procé*dure judiciaire : mardi 24 mars*, M. Pierre Lequiller, président départemental de l'UDF, a annoncé sa décision de porter plainte contre X... pour divulgation de fausses nouvelles (art. L 97 du code électoral). Une plainte qui vise en fait le maire RPR du Chesnay, M. Philippe Brillault, candidat à l'élection cantonale face à M. Jean-Louis Berthet, investi par l'UDF.

«Contrairement aux dispositions expresses de l'article R 69 du code électoral, les résultats des élections cantonales du 22 mars de la commune du Chesnay n'ont pas été proclamés publiquement. Or ces résultats font apparaître que M. Brillault, maire du Chesnay, est battu dans sa propre commune. Par ailleurs, les résultats de cette commune et du canton communiqués à la presse sont erronés dans un sens favorable au maire du Chesnay, ces faits pouvant avoir une conséquence importante sur les résultats du second tour en influençant le vote des électeurs», déclare M. Lequiller dans un communiqué.

Selon le décompte, vérifié en préfecture, la commune de Rocquencourt, où M. Brillault arrive en tête, a été comptabilisée deux fois par la mairie du Chesnay. Rectification faite, le candidat du RPR ne dispose que de 141 voix d'avance, au lieu de 477, sur son rival UDF (1).

Celui-ci a d'ailleurs émis, dans un courrier adressé au préfet, des réserves sur la façon dont ont été proclamés les résultats, signalant que *«M. Brillault a refusé de lire publiquement les résultats de la commune du Chesnay, malgré la demande du public, alors même qu'il venait de lire les résultats du canton»*.

PASCALE SAUVAGE

(1) La préfecture a publié les résultats suivants : *I., 21 777 ; V., 13 874 ; E., 13 615*. Philippe Brillault, RPR, m., 3 618 ; Jean-Louis Berthet, UDF, adj. m., 3 477 ; Chantal Delmas, FN, 1 532 ; Alain Meunier, PS, c. m., 1 079 ; Gérard Dehove, div. d., 1 052 ; Michel Lavenant, GE, 1 016 ; Jean Maréchal, div. d., 681 ; Bertrand Léger, Verts, 556 ; Chantal Leclerc, PC, 310 ; Antoine Chaudron, div. d., 294.

POLITIQUE

La situation dans les régions

ILE-DE-FRANCE

Les jospinistes ne sont pas hostiles à un accord sur un candidat écologiste

Les négociations engagées par les socialistes avec les écologistes butent sur les réticences de Verts à entrer dans des coalitions dont ils craignent de ne pouvoir influencer les choix de gestion, alors qu'ils en seront considérés comme coresponsables. Cette considération explique qu'un accord paraît improbable dans le Nord-Pas-de-Calais *(lire ci-contre)*.

En Ile-de-France, où une présidence écologiste était envisageable, arithmétiquement, sur la base d'une alliance regroupant Génération Ecologie, les Verts, le PS et le PCF, les amis de M. Waechter estiment avoir plus à perdre qu'à gagner dans une formule de ce genre.

La question de leur effacement derrière un candidat écologiste risque donc de devenir sans objet pour les socialistes, dont le groupe régional ne s'est pas encore réuni.

Les amis de M. Lionel Jospin, qui dirigent quatre fédérations socialistes sur les huit départements d'Ile-de-France, ne sont pas hostiles à un accord avec Génération Ecologie, dont le candidat à la présidence régionale pourrait être M. André Holleaux, ancien PDG de FR 3.

Ils estiment, en effet, que les socialistes, moins nombreux dans le nouveau conseil régional que la droite, l'extrême droite et l'ensemble des écologistes, ne sont pas en mesure de s'opposer à une solution qui permettrait d'enlever la présidence à l'opposition.

P. J.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Les Verts reprochent à M. Delebarre de ne pas prendre en compte leur programme

LILLE

de notre correspondant

La région Nord-Pas-de-Calais sera, vendredi 27 mars, l'objet de tous les regards. M. Michel Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la ville, maire de Dunkerque, n'est pas assuré de s'asseoir dans le fauteuil de président. La traditionnelle alliance avec le Parti communiste ne dégagerait, sur son nom, qu'une coalition insuffisante de 42 élus sur 113, et les Verts lui reprochent de ne pas tenir compte de leurs propositions sur l'aménagement de la région.

Depuis le soir du 22 mars, M. Delebarre doit faire face à deux menaces, qui pourraient se conjuguer : celle du RPR et de l'UDF (27 élus), qui sentent enfin à portée de main la possibilité de faire tomber ce bastion de la gauche; celle de M. Jean-Louis Borloo, le maire de Valenciennes (13 élus), qui veut jouer la carte de la «rénovation». De tous, ce sont sans doute les écologistes (14 élus au total, dont 6 Génération-Ecologie et 8 Verts) et, plus précisément, les Verts, qui détiennent la clé des trois scénarios possibles.

Premier scénario : formation de la «majorité de progrès» que M. Delebarre, dès le soir du 22 mars, invitait à constituer autour de lui et qui réunirait le PS, le PCF, Génération Ecologie et les Verts, soit, au total, 56 élus sur 113. Ce serait une majorité relative, certes, mais elle pourrait imposer son candidat à la présidence, les deux élus de la liste Chasse, pêche, nature et traditions ayant réaffirmé qu'ils maintiendront le leur au troisième tour.

Cependant, si l'accord paraît probable avec le PCF et possible avec Génération Ecologie, il est bien difficile avec les Verts. Ceux-ci, dont la sensibilité est à gauche dans la région et qui travaillent avec les socialistes dans les municipalités de Dunkerque et de Lille, n'ont cependant pas apprécié l'attitude du candidat Delebarre à leur égard, ni celle du PS dans les premières négociations. *«Même s'ils reconnaissent qu'ils ne sont plus à 35 % et que la situation n'est plus la même,* observe un des Verts, *les socialistes continuent à gérer leurs relations avec leurs éventuels partenaires comme avant. Or nous ne sommes pas les radicaux de gauche!»*

M. Borloo tente sa chance

Les Verts veulent un accord sur le fond et demandent, notamment, l'abandon des projets de construction de l'autoroute A 16, entre le littoral et Amiens, et de l'A 1 *bis*, qui double l'axe Paris-Lille. Ils ont le sentiment qu'on leur répond *«poste de vice-président et R 25»*. Si les Verts se retirent de la discussion, les élus de Génération Ecologie ne resteront sans doute pas seuls face à la coalition PS-PCF. Au moins risquent-ils de se partager, les deux élus du Pas-de-Calais se révélant proches du PS, tandis que les quatre du Nord pourraient rejoindre M. Borloo dans l'un des deux autres scénarios.

Le deuxième scénario est celui de l'«alternance» autour du RPR et de l'UDF. Les deux formations ont choisi M. Jacques Legendre comme candidat à la présidence et refusent toute alliance avec le Front national. Ce principe a été réaffirmé à maintes reprises et, mardi 24 mars encore, le maire de Cambrai a décliné l'invitation formulée par M. Carl Lang, secrétaire général du Front national et chef de file de l'extrême droite dans la région, à une rencontre pour définir *«un accord politique public avec les forces antisocialistes sur un programme commun de gestion régionale»*. A défaut d'un tel accord, les lepénistes annoncent qu'ils se maintiendront au troisième tour ou qu'ils ne participeront pas au scrutin, pour éviter toute ambiguïté sur les votes.

M. Legendre s'est dit prêt à toute discussion avec M. Borloo, aussi bien qu'avec Génération Ecologie ou avec les Verts. L'addition des quatre aboutirait à une majorité relative de 54 voix, M. Delebarre n'en pouvant aligner, dans cette hypothèse, que 42. Les amis de M. Brice Lalonde acceptent la discussion, mais on les voit mal faire «tomber» M. Delebarre, qui siège au gouvernement à côté du ministre de l'environnement, au profit d'un représentant de la droite classique. Les Verts ne veulent rien exclure, mais, même s'ils saluent les efforts et les avancées de la droite face à leur proposition (moratoire sur les autoroutes A 1 *bis* et A 16), ils ne se voient guère cohabiter avec certains élus de droite. Par exemple avec M. Léonce Deprez, le maire (UDF-PSD) du Touquet, tête de la liste d'opposition dans le Pas-de-Calais, dont ils n'oublient pas qu'il avait reçu M. Jean-Marie Le Pen dans sa mairie, voila quelques années, et qu'il accueille sur ses dunes la course de motos de l'Enduro.

Reste le troisième scénario, celui de la «rénovation». M. Borloo en a fait l'enjeu de ces élections régionales. Frisant les 13 % dans le Nord, obtenant deux élus dans le Pas-de-Calais, le maire de Valenciennes a remporté une belle victoire et gagné la première partie de son pari. Toutefois, ses 13 élus ne lui garantissent pas qu'il réussira jusqu'au bout. Rejetant les avances de M. Pierre Mauroy – *«Les socialistes,* déclare-t-il, *ont surtout besoin d'une cure d'opposition»*, – il voudrait constituer une majorité de troisième type avec les écologistes, la droite modérée et des socialistes *«modernistes sans leur appareil»*.

La droite acceptera-t-elle unanimement d'offrir un tel marchepied au maire de Valenciennes, qu'elle ne saurait contrôler? Certains imaginent qu'un accord pourrait se faire sur un autre nom que celui de M. Legendre, qui n'offre guère le visage de la rénovation, mais, là encore, Génération Ecologie risquerait de se couper en deux, les deux élus du Pas-de-Calais se ralliant à M. Delebarre, les quatre du Nord suivant M. Borloo. Dès lors, sans les Verts, l'addition serait insuffisante. On serait encore à égalité, 44 partout.

«Rien ne pourra se faire sans nous», déclarait à la fin de la campagne M. Guy Hascoët, le chef de file des Verts dans le Nord. Les urnes lui ont donné raison, mais il reste aux écologistes de cette tendance à savoir ce qu'ils veulent eux-mêmes faire.

JEAN-RENÉ LORE

HAUTE-NORMANDIE

M. Fabius craint que l'union ne se fasse autour de la droite

ROUEN

de notre correspondant

Dans une région où les affaires se gèrent avec sérieux entre gens de bonne compagnie, où la passion passe pour la pire des conseillères, le bilan électoral de dimanche laisse perplexe. Il n'y a pas eu d'éclats de voix lorsque les principaux chefs de file politiques ont commenté le recul sévère de M. Laurent Fabius (moins 13 points en Seine-Maritime). Quant à M. Antoine Rufenacht, tête de liste de l'UPF et candidat à la présidence de la région, il ne pouvait guère sourire des malheurs de M. Fabius. La faible mobilisation à ses côtés des ténors de la droite, en Seine-Maritime comme dans l'Eure, lui a sans doute coûté les quatre sièges perdus.

Avec 19 élus sur 55 sièges, M. Rufenacht est loin d'avoir gagné son pari. Pour se faire élire président, il a immédiatement lancé un appel à *«toutes les sensibilités au nom de la prise en considération des choix et préférences des électeurs»*. Dans son entourage, on précise que cet appel s'adresse *«bien évidemment»* aux huit écologistes élus (4 Génération Ecologie et 4 Verts) et non aux huit conseillers du Front national.

Du côté des socialistes, qui ont quatorze élus, M. Alain Le Vern, bras droit de M. Fabius en Seine-Maritime, a, lui aussi, choisi de travailler dans la discrétion. *«Nous avons eu des contacts avec tout le monde»*, disait-il mardi soir, avant de rencontrer officiellement le PCF (cinq élus) pour tenter de mettre au point un accord où l'on parlerait tout autant de l'avenir des nombreuses municipalités d'union de la gauche que du programme régional.

Reste à convaincre les écologistes. *«J'essaie de monter un tour de table»*, confiait encore M. Le Vern. L'entreprise est difficile, car les Verts souhaitent laisser au groupe le plus important, l'UPF, le soin de gérer la région. A cela s'ajoute un rejet du PS et de M. Fabius, y compris chez les militants d'extrême gauche qui les ont rejoints. Quant à M. Bernard Frau, chef de file de Génération Ecologie, il s'interroge sur le sens d'une *«alliance des forces de progrès avec quelque chose, le PS, qui est en train de tomber»* et se demande *«pourquoi briser la cogestion qui a bien fonctionné entre la droite et le PS de 1988 à 1992»*, après la rupture de la majorité RPR-UDF-FN. Le seul élu de la liste Chasse, pêche, nature, Traditions a fait savoir qu'*«il ne votera que pour lui»*.

Au PS, on n'ose croire à une alliance de Génération Ecologie avec M. Rufenacht. Elle aurait des conséquences importantes, autant dans la circonscription de M. Fabius où se trouve Grand-Couronne, commune dont M. Frau est le maire, qu'au Havre, où le second de la liste Génération Ecologie est un adjoint (ex-PS) au maire communiste du Havre, une ville dont M. Rufenacht est conseiller municipal d'opposition.

ÉTIENNE BANZET

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Le PC dit non à M. Tapie

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Guy Hermier, député et chef de file du PCF dans les Bouches-du-Rhône, a confirmé, mardi 24 mars, que son parti n'apporterait pas son soutien à M. Bernard Tapie, chef de file de la majorité présidentielle, lors de l'élection du président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hermier, après avoir constaté que le vote de dimanche dernier *«a écarté le danger de voir Le Pen s'emparer de la région»*, a souligné que *«Jean-Claude Gaudin et la droite disposent d'une majorité relative au sein du conseil régional»*. *«Avec toutes les forces de gauche,* a-t-il dit, *nous le déplorons, mais tel est le verdict du suffrage universel. Il faut donc cesser de jouer avec l'espérance des gens, comme le fait Bernard Tapie, depuis dimanche, lorsqu'il prétend qu'il dépendrait des élus communistes qu'il devienne le président de la région»*. Pour le député des Bouches-du-Rhône, il s'agit d'une *«duperie»* car cette perspective *«n'est ni arithmétiquement ni politiquement possible»*.

Rappelant que la droite et l'extrême droite disposent de 77 sièges (43 pour l'UPF, 34 pour le FN) sur 123 contre 30 pour la majorité présidentielle et 10 pour le PCF, M. Hermier a conclu : *«Prétendre vouloir faire avancer des choix de gauche dans une telle assemblée, c'est tromper les gens. Il faut arrêter ces jeux politiciens détestables»*. Le PC présentera un candidat lors des trois tours qui seront nécessaires pour élire le *président de la région*.

G. P.

□ **M. Hermier critiqué.** – L'animateur du Forum progressiste, M. Claude Llabres, ancien membre du comité central du PCF, exclu du parti en 1988, a vivement réagi, mercredi 25 mars, au refus de M. Guy Hermier de soutenir la candidature de M. Bernard Tapie à la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Intervenant en tant qu'ancien adjoint de M. Hermier au «secteur des intellectuels» du PCF, M. Llabres a déclaré : *«Comment Guy Hermier peut-il hésiter une seconde entre le patron anti-fasciste Bernard Tapie et Gaudin dont chacun connaît le penchant pour l'extrême droite? Cette attitude est irresponsable et dangereuse. Faut-il que je rappelle à Guy Hermier, qui a été un ami du poète Aragon, l'avertissement de ce dernier : «Quand les blés sont sous l'orage, fou qui fait le délicat»?*

CORSE

Une triple alliance pour la défense du statut Joxe

AJACCIO

de notre correspondant

Neuf listes restent en présence au second tour du scrutin pour l'Assemblée de Corse, quatre ayant été éliminées à l'issue du premier pour n'avoir pas franchi le seuil des 5 %, soit 6 380 voix. Elles étaient conduites respectivement par MM. Félix Luciani, maire d'Afa, conseiller général d'Ajaccio, socialiste dissident, Laurent Croce, adjoint au maire de Bastia (PS), Henri Antona, maire de Coti-Chiavari (RPR dissident) et Michel Stefani (PC).

Huit de ces listes restent inchangées : l'Union républicaine de M. Jean-Paul de Rocca Serra, député RPR, maire de Porto-Vecchio, président de l'Assemblée sortante; le Rassemblement libéral de M. Paul Natali, conseiller général RPR dissident, et Corse nouvelle de M. Philippe Ceccaldi, div. d., à droite; le Rassemblement républicain de M. Nicolas Alfonsi, ancien député (app. PS), au centre gauche; la liste des communistes et autres démocrates de M. Dominique Bucchini, maire de Sartène, à gauche; Corsica Nazione, de M. Edmond Simeoni, et le Mouvement pour l'autodétermination (MPA) de M. Alain Orsoni chez les nationalistes; enfin, le Front national de M. Jean-Baptiste Biaggi.

La neuvième, quant à elle, est le produit d'un pur coup de théâtre : conduite par M. Henri Antona, elle accueille en deuxième position M. José Rossi, UDF-PR, président du conseil général de la Corse-du-Sud, leader au premier tour de la liste Agir ensemble, et, à la quatrième, M. Felix Luciani (exclu du PS pour infraction à la discipline).

L'objectif de cette nouvelle alliance est clairement affirmé : s'efforcer de retenir les 26 824 voix (21,06 %) totalisées au premier tour par les listes de MM. Rossi (12,43 %), Luciani (4,97 %) et Antona (3,61 %), afin de devancer M. de Rocca Serra, qui a obtenu près de 19 % avec 23 999 voix. L'enjeu de ce combat singulier n'est rien de moins que les trois sièges apportés par la loi du 13 mai 1991 comme prime à la liste arrivée en tête, les quarante-huit autres sièges étant répartis à la proportionnelle comme dans les régions du continent.

Placé sous le signe de la défense et de l'illustration du statut Joxe, cette triple alliance inattendue suscite bien des commentaires non dépourvus d'aménité. Un accord Antona-Rossi est, en somme, une affaire de famille, mais de là à l'étendre à des socialistes qui n'ont jamais ménagé leurs critiques à la gestion du président du conseil général, il y avait un pas qu'on n'imaginait pas voir franchi. De plus, dans sa préoccupation œcuménique, M. Rossi est allé jusqu'à solliciter M. Croce, qui n'a pas donné suite à cette proposition.

Les socialistes, orthodoxes ou dissidents, avaient, d'autre part, été pressentis par M. Dominique Bucchini (PC diss.) en vue de constituer avec lui et avec M. Michel Stefani (PC) une liste unitaire de gauche. Ils n'ont pas accepté parce qu'il leur était demandé de s'associer aux critiques du Parti communiste à l'égard du gouvernement. Quant à la réunification des communistes, elle n'a pu se réaliser, M. Stefani ayant refusé la troisième place qui lui était offerte.

Ces péripéties n'entament pas la sérénité de M. de Rocca Serra, pour qui *«l'entreprise de M. Rossi, qui n'a reçu que 12,4 % au premier tour, a échoué»* et qu' *«il est donc exclu qu'il puisse former l'exécutif régional»*. De son côté, M. Nicolas Alfonsi a affirmé que *«la politique de M. Pierre Joxe n'a été approuvée que par le quart des électeurs»*. Enfin, M. Edmond Simeoni, qui a recueilli 14 % des voix, a déclaré que Corsica Nazione était *«prête à constituer un gouvernement permettant au peuple corse d'avancer sur la voie de son émancipation»* et à *«examiner toute proposition qui lui serait faite»*.

PAUL SILVANI

L'opposition tente de conjurer ses divisions renaissantes

Suite de la première page

«Pendant des semaines, Alain Juppé et moi sommes allés expliquer aux Français qu'au sein de l'opposition les temps avaient changé, explique M. Bayrou. *Si le RPR ne respecte pas nos accords, l'opinion sera fondée à douter de notre bonne foi. Cela voudra dire que les engagements du RPR ne signifient rien, que ce sont des chiffons de papier.»* Une ultime réunion de conciliation était prévue mercredi à Dijon. En cas d'échec, les autres accords régionaux pourraient tomber comme des dominos, en Ile-de-France, en Aquitaine et en Bretagne, mais aussi dans le Nord-Pas-de-Calais, où M. Philippe Vasseur (UDF-PR) conteste de plus en plus la tutelle du maire RPR de Cambrai, M. Jacques Legendre. En même temps que ces difficultés internes, l'opposition s'efforce d'adopter une attitude cohérente vis-à-vis du Front national et des écologistes. Dans trois régions – Auvergne, Pays de la Loire et Basse-Normandie – une majorité absolue lui garantit un vendredi tranquille. En Bretagne, Alsace, Champagne- Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, les experts électoraux du RPR et de l'UDF estiment pouvoir compter sur *«une majorité relative positive»*. Dans toutes les autres, ils avouent *«n'exclure aucune surprise»*. Ils s'attendent que le Front national ne recule devant aucun moyen pour les piéger et les compromettre, en votant en tous sens. Bien peu imaginent que dans le Languedoc-Roussillon le président sortant, M. Jacques Blanc, trouve le courage nécessaire pour désamorcer cette stratégie d'empoisonnement des lepénistes.

En Picardie, les «amis» du président Charles Baur ont pris pour lui quelques utiles précautions. Au terme d'une difficile journée de négociations mardi à Amiens, M. Baur s'est engagé à respecter le code de bonne conduite défini par le patron du Parti républicain dans la région, M. Gilles de Robien. Il *prévoit que si, au premier et au* deuxième tour de l'élection du président, le Front national accordait *ses voix à M. Baur, celui-ci ferait fi* d'une majorité absolue ainsi construite. Il démissionnerait et se présenterait au troisième tour pour se contenter d'une majorité relative.

«Une loterie»

Cette parade tout à fait nouvelle pourrait être imitée dans d'autres régions à la merci des humeurs de l'extrême droite . Dès lors serait prouvée la volonté entière de l'opposition de ne pas pactiser avec le diable, malgré l'invitation toujours pressante de M. Michel Poniatowski à le faire. Cette stratégie sera *plus aisée à respecter si l'opposition* parvient, comme elle s'y efforce, à détourner les voix écologistes. On convient dans les états-majors que l'affaire commence de plus en plus à ressembler à *«une loterie»*, que ces écologistes sont plus difficiles à manier qu'ils ne le pensaient.

Chacun en réalité découvre, sans doute un peu tard, une curieuse alchimie qui pourrait transformer des votes protestataires émis nationalement contre le PS en vote de soutien aux socialistes dans les régions. Ce qui amène à se demander si cette opposition verte de gauche ne va pas sauver la mise des socialistes dans plusieurs régions.

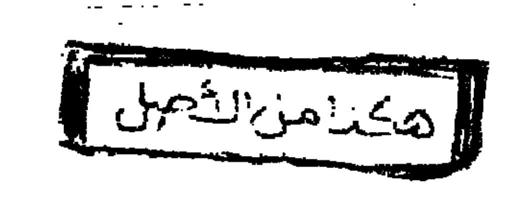
Comme il est fort probable que l'opposition ne retrouvera pas à la fin de cette semaine ses dix-neuf régions, que l'affaire de Bourgogne laissera de toute façon des traces et que des déragapes vis-à-vis du Front national ne sont pas exclus, on peut s'attendre à une rapide entreprise de ressaisissement moral de toute l'opposition. Le Parti républicain a déjà prévu de réunir tous ses dirigeants, le 31 mars, à huis clos, dans la banlieue parisienne. Mais d'ores et déjà, UDF et RPR ne semblent plus tout à fait sur la *même longueur d'onde*.

Les rapports entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing ne se sont guère améliorés ces derniers temps. Au risque de lasser, le second reproche au premier d'avoir fait passer ses intérêts personnels avant ceux de l'union de l'opposition. Aux principaux dirigeants de l'UDF réunis mardi 24 mars, l'ancien chef de l'Etat, requinqué par sa campagne d'Auvergne, a expliqué que l'UDF devait *«se montrer moins timide»* face à un RPR obnubilé, selon lui, par les joutes politiciennes et s'engager plus avant auprès des Français dans le débat d'idées. Les premiers travaux pratiques pourraient avoir lieu à l'occasion du débat sur les accords de Maastricht. L'UDF ne paraît plus disposée à aucune concession.

Le RPR, pour l'instant, ne semble guère se soucier de ce genre d'humeurs, considérant que *«toute stratégie de remise en cause de l'union serait suicidaire»*. On entend bien, Rue de Lille, terminer le travail engagé en commun : états généraux de l'opposition sur l'Europe et l'audiovisuel avant l'été, confection du programme de gouvernement à l'automne et mise au point définitive du système des primaires pour l'élection présidentielle le plus vite possible. Sera-ce suffisant pour donner à l'opposition un moral de vainqueur?

«Il faut qu'aujourd'hui, plaidait M. François Léotard dans *le Figaro* du mardi 24 mars, *cette opposition fasse appel à ce qui est en nous le plus caché et en même temps le plus vivant : la générosité, la fierté, l'ardeur, l'ouverture de l'esprit et du cœur.»* Ce genre d'exigence ne se décrète pas. Il reste à tous ceux qui, comme M. Léotard, se sentent une âme de rénovateur, à dépasser les histoires du couple Chirac-Giscard pour prouver aux Francais que l'opposition peut réellement donner d'elle-même une meilleure image.

DANIEL CARTON



après les élections du 22 mars

LORRAINE

Les divisions de l'opposition peuvent aider M. Rausch à conserver la présidence

METZ

de notre correspondant

M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz et ministre délégué chargé des postes et télécommunications, peut-il conserver la présidence du conseil régional? Arithmétiquement, *non*. La nouvelle donne est favorable à l'UDF et au RPR. Ces derniers n'ont certes pas gagné de sièges, totalisant toujours vingt-sept élus, mais ils peuvent désormais compter sur cinq divers droite, qui portent le potentiel de l'opposition à trente-deux. M. Rausch ne peut en revanche compter que sur trente et un sièges s'il obtient le soutien non seulement du Parti socialiste, des écologistes et des divers gauche, mais aussi du Parti communiste.

Majorité et opposition ayant récusé le Front national pour arbitrer l'élection du président, les dix élus de M. Le Pen ont annoncé qu'ils présenteront un candidat aux deux premiers tours et s'abstiendront ensuite. La clé n'est donc pas à chercher de leur côté, même si M. Julien Schvartz (RPR), tête de liste UPF en Moselle et candidat possible, estime que personne n'ira fouiller dans les bulletins pour savoir si la voix de majorité est une voix du Front national.

En dépit d'un rapport de forces défavorable, M. Rausch n'a pas perdu d'avance son fauteuil. Il entend défendre ses chances jusqu'au bout. La situation présente n'est pas de nature à l'effrayer. Elle ressemble à celle de 1986, où, candidat de l'UDF, il s'était opposé pour cette même présidence à M. Pierre Messmer, ancien premier ministre.

Aujourd'hui tout le problème de l'UPF est de désigner un candidat unique. M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, fort de son succès en Meuse, a réaffirmé sa volonté de succéder au maire de Metz. Le RPR, qui a dix-sept élus contre dix à l'UDF, souhaite que l'un des siens soit élu président. Il estime également que l'UDF a une dette morale à son égard. Pour conserver la présidence lorraine en 1986, l'UDF s'était en effet engagée à la céder aux gaullistes à mi-mandat, c'est-à-dire en 1989. Les cartes ayant été redistribuées en 1988 avec l'entrée de M. Rausch au gouvernement, cet accord est resté lettre morte. Ce sont autant de motifs qui poussent M. François Guillaume (RPR) à se porter candidat. L'ancien ministre de l'agriculture de M. Chirac est un *challenger* de poids pour M. Longuet. Il possède une excellente connaissance des dossiers lorrains pour avoir été pendant six ans président du comité économique et social. Son passage à la tête des socio-professionnels lorrains lui vaut de surcroît de ne pas être marqué comme le défenseur d'un département contre un autre et en fait, du même coup, un candidat de rassemblement.

MM. Longuet et Guillaume ne sont pas les seuls à aspirer à la présidence. M. André Rossinot, UDF, député, maire de Nancy, M. Julien Schvartz, RPR, président sortant du conseil général de la Moselle, ou M. Jean Kiffer, député (app. RPR), maire d'Amnéville, qui a fait presque jeu égal avec M. Rausch en Moselle, sont prêts tous les trois à défendre leurs chances. Mais pour emporter la présidence les adversaires du maire de Metz devront s'unir autour d'un nom. Ces divisions jouent en faveur de M. Rausch.

JEAN-LOUIS THIS

GUADELOUPE

Mme Michaux-Chevry (RPR) espère tirer profit des dissensions socialistes

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

L'élection du président et la constitution d'une majorité au conseil régional de la Guadeloupe *s'annoncent difficiles*, malgré l'avantage dont dispose la gauche avec 26 des 41 sièges et une majorité arithmétique issue de cinq listes différentes et d'une campagne électorale qui a laissé quelques traumatismes.

Cette situation a été mise à profit, lundi 23 mars, par Mme Lucette Michaux-Chevry, député RPR, qui a revendiqué, dans une déclaration prononcée avec une solennité étudiée, *la présidence du conseil régional* en arguant du fait que la liste UPF qu'elle conduisait s'était classée en tête (avec 29,27 % des suffrages) à l'issue du scrutin et qu'elle constituerait le groupe le plus important de l'assemblée, avec 15 de ses 41 sièges. *« La population attend que je prenne mes responsabilités et je vais les assumer : je tiens à prendre la présidence du conseil régional et je suis disposée à le faire, au nom des Guadeloupéens, avec tous ceux qui veulent travailler pour la Guadeloupe »*, a ainsi affirmé l'ancien secrétaire d'Etat à la francophonie, qui s'exprimait, a-t-elle précisé, au nom du *« respect de la démocratie et du verdict populaire »*.

Si aucune hypothèse ne peut encore être formellement exclue, il n'est cependant pas impossible qu'une majorité puisse se dessiner à gauche autour des neuf sièges acquis par la liste de la Fédération socialiste (qui n'avait pas réussi à obtenir l'investiture de la rue de Solférino), conduite par le maire PS des Abymes, M. Frédéric Jalton, député, et des sept sièges de la liste dissidente constituée par le maire PS de Petit-Bourg, M. Dominique Larifla, lui aussi député (que les instances nationales du PS s'étaient refusées à exclure), auxquels s'ajouteraient alors les cinq sièges conquis par les anciens communistes du Parti progressiste démocratique guadeloupéen (PPDG).

Mais si l'affrontement de deux listes semble avoir réussi aux socialistes – passés globalement de 27,91 % à 32,84 % et de 12 à 16 sièges par rapport à 1986, – il a aussi laissé des traumatismes qui ont notamment conduit M. Larifla à estimer qu'il revenait à Mme Michaux-Chevry de *« gérer son avantage »*. Sans nier qu'il avait espéré obtenir un meilleur score, le président sortant du conseil général (dont le fauteuil ne semble pas menacé) n'a cependant pas manqué de souligner que les sept élus de sa liste *« constituent une force incontournable sans laquelle aucune majorité n'est possible »*.

« Ni des potiches ni des faire-valoir »

Son rival socialiste ne s'est, pour sa part, pratiquement pas exprimé depuis la proclamation des résultats du scrutin . M. Jalton, jusqu'alors « patriarche » incontesté de la fédération, avait été désigné comme tête de liste *« sur proposition du camarade Félix Proto »*, le président sortant du conseil régional, pour tenter d'éviter la fronde de M. Larifla – qui s'était associé aux critiques formulées sur sa gestion – et les conséquences électorales d'un déficit budgétaire de 600 millions de francs. Comment interpréter ce silence? Et faut-il le lier aux affirmations d'amis de M. Proto, second de la liste Jalton, décelant dans le score réalisé *« le contraire du désaveu annoncé »* et revendiquant la présidence *« pour le groupe majoritaire à gauche, et, en son sein, pour celui qui a déjà l'expérience de la conduite des affaires régionales »*?

De son côté, M. Ernest Moutoussamy, député apparenté communiste, maire de Saint-François et tête de liste du PPDG, a souligné que *« le pays a choisi une majorité de gauche et qu'il reste à constituer une majorité de travail pour traduire la volonté populaire »*, tandis qu'un communiqué de PPDG annonçait qu'un de ses élus ferait acte de candidature vendredi...

Dans cet écheveau de tractations dont l'aspect public se résume à des silences calculés et des déclarations soupesées, les indépendantistes de l'UPLG (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe), qui bénéficient de deux élus grâce à l'abandon de leur traditionnel mot d'ordre d'abstention et aux *30,05 %* et *40,09 %* de suffrages qu'ils ont recueillis dans deux communes, Anse-Bertrand et Port-Louis, sur le nom de deux notables indépendantistes, semblent faire preuve d'une candeur apparente. Ils se promettent seulement, aux dires de leur tête de liste, M. Roland Thésauros, de n'être *« ni des potiches ou des faire-valoir, ni des trouble-fête ou des oppositionnels systématiques, mais une force de proposition »*.

Les communistes (3 élus, contre 10 en 1986 et 7 dans l'assemblée sortante après les défections engendrées par la création du PPDG) ont été les seuls, du moins pour l'instant, à jeter une exclusive en se prononçant pour *« un regroupement à gauche, mais seulement avec la gauche véritable qui se limite à la Fédération socialiste, à l'UPLG et à nous-mêmes »*, excluant de ce fait toute alliance avec le PPDG ainsi qu'avec les sept conseillers régionaux élus sur la liste de M. Larifla. Après les anathèmes de la campagne électorale, la gauche semble décidément incapable de surmonter ses divisions, au risque de rendre l'assemblée ingouvernable.

EDDY NEDELJKOVIC

Rectificatifs et précisions

Régionales

MIDI-PYRÉNÉES. – Nouveau conseil régional : 5 PC; 23 PS; 4 MRG; 1 GE; 6 Verts; 3 CPNT; 4 UDF-rad; 6 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 2 UDF; 17 RPR; 2 *app. RPR*; 8 *div. d.*; 6 *FN*.

HAUTES-ALPES. – La liste Maj. prés. conduite par M. Daniel Chevallier aux élections régionales a obtenu 10 863 voix (soit 18,37 %), celle du PC, emmenée par M. Jean-Jacques Ferrero, 3 997 voix (soit 6,75 %) .

GUYANE. – Dans nos premières éditions du 25 mars, le tableau des résultats des régionales en Guyane ne précisait pas la répartition des trente et un sièges qui est la suivante : 16 élus pour le Parti socialiste guyanais (PSG); 10 pour la liste du président sortant, M. Georges Othily, ex-PSG; 3 pour la liste de M. Roumillac, maire de Matoury, socialiste dissident; 2 pour le RPR.

MARTINIQUE. – Dans nos éditions du 25 mars; à la suite d'une erreur, nous avons publié sous le titre « Martinique » le tableau des résultats de la Guadeloupe, déjà précisés par ailleurs. Les résultats du scrutin régional en Martinique, publiés la veille, ont abouti à composer la nouvelle assemblée régionale de la façon suivante : 9 élus pour le Mouvement pour l'indépendance de la Martinique (MIM); 4 élus pour le Parti communiste martiniquais (PCM); 9 élus pour le Parti progressiste martiniquais (PPM); 3 pour le PS; 16 pour la liste de l'UPF (1 RPR, 1 UDF, 14 div. d.) En outre, dans nos premières éditions, manquait, dans les résultats des cantonales, le nom de M. Jean-Baptiste Moléon (div. d.) réélu au premier tour dans le canton de Schoelcher-2.

Cantonales

BOUCHES-DU-RHONE. – Allauch.

I., 20 170; V., 15 250; E., 14 812.

Roland Povinelli, PS, m., 4 657; Jean-Pierre Bertrand, div. d., 2 968; Joseph Gonzalez, FN, c. m., 2 831; Monique Robineau, RPR, 2 367; Fabienne Comiti, PC, 1 016; Gabriel Olivier, écol., 973. *BALL.*

Maurice Bertrand, c. s., RPR, n. s. r. p.

MORBIHAN. – Vannes-Ouest.

I., 16 094; V., 11772; E., 11 300.

Pierre Pavec, c. s., UDF-PR, m., 5 577; Alain Le Fur, PS, c. m., 2 048; André Guillais, Verts, c. m., 1 804; Yann Cadoret, 1 270; René Le Ferrand, PC, 338; Gildas Lagatu, rég., 263 . *BALL.*

SEINE-ET-MARNE. – Melun-Sud.

I., 11 434; V., 7 324; E., 7 007.

Jean-Claude Agisson, c. s., UDF-CDS, 3 435; Jean-Louis Boissanté, PS, 1 133; Grégory Prost, FN, 1 114; Eric Paterni, Verts, 924; Perfecto Civit, PC, 306; Carmine Valente, div. d., 95. *BALL.*

YVELINES. – Aubergenville.

I., 18 412; V., 12 934; E., 12 487.

Daniel Demaison, UDF-PR, 2 784; Jean-Claude Petitpré, FN, 2 684; Léon Herz, FN, 2 621; Alain Pierre, PS, m., 1 729; Michel Mosca, Verts, 1 315; Alexandre Rezette, div. d., 709; Marcel Chauvin, PC, adj. m., 645. – *BALL.*

Nelly Rodi, c. s., RPR, sén., n. s. r. p.

LA REUNION

Les communistes n'excluent pas de soutenir M. Sudre

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

« Il y a un an, André Thien-Ah-Koon organisait des séances de prières publiques contre les films pornos de Télé Free-Dom; aujourd'hui, il vient se coucher devant Camille Sudre... » L'élu de la droite réunionnaise qui prononce ces mots ne cache pas son amertume après la visite que « Monsieur TAK », le maire du Tampon, député non inscrit, a rendu, lundi 23 mars, au président de Radio Free-Dom.

M. Thien-Ah-Koon était en *troisième position* sur la liste d'Union pour la Réunion (RPR-UDF) conduite le 22 mars par le président sortant du conseil régional, M. Pierre Lagourgue (div. d.).

Ce cavalier seul du maire du Tampon, dont on murmure qu'il tenterait de négocier avec M. Sudre son élection à la présidence de la nouvelle assemblée, *témoigne du désarroi* des milieux politiques locaux après le spectaculaire succès de la liste formée par le fondateur de Télé et Radio Free-Dom qui a conquis 17 des 45 sièges de l'assemblée régionale (*le Monde* daté mardi 25 mars). M. Sudre tient aujourd'hui à sa merci les élus qui l'avaient lâché l'un après l'autre après les émeutes du quartier du Chaudron en février 1991 à Saint-Denis.

Ultimatum au gouvernement

« C'est un spectacle amusant », estime le nouvel « homme fort » de l'île, tout heureux d'être redevenu un pôle d'attraction *incontournable*. Ses listes ont balayé les positions qui paraissaient les mieux assises. A Saint-Denis, par exemple, les quartiers populaires du Chaudron et des Camélias ont permis à M. Sudre de franchir le seuil des 40 % des suffrages exprimés. A Sainte-Marie, la commune voisine, dont la municipalité est dirigée par un maire « divers droite », sa liste a dépassé 52 % des suffrages.

A Saint-André, la commune dont le maire est M. Jean-Paul Virapoullé, député centriste, elle en a obtenu 47,30 %. Dans la *commune agricole de Bras-Panon*, où la municipalité est conduite par le RPR, elle a atteint 57 %. Elle a aussi fait perdre des voix au Parti communiste réunionnais (PCR) dans ses deux fiefs en talonnant, au Port, la liste conduite par le secrétaire général de cette formation, M. Paul Vergès, et en la devançant nettement à La Possession.

Dans le sud de l'île, moins bien couvert par les ondes de Télé Free-Dom, empêchée d'émettre depuis un an, la liste de M. Sudre réalise des scores inférieurs mais atteint malgré tout plus de 35 % à Trois-Bassins, une commune fermement tenue par la droite.

Cette expression populaire continue de s'exprimer, depuis lundi, sur Radio Free-Dom au cours d'émissions de « radio doléances ». Si certains « free-domiens » ne veulent entendre parler d'aucune alliance, la plupart des partisans de M. Sudre souhaitent un rapprochement entre celui-ci et M. Vergès.

Le secrétaire général du PCR s'est d'ailleurs bien gardé, avant le scrutin, de joindre sa voix aux diatribes de la droite ou de la fédération socialiste contre M. Sudre . Mardi matin, M. Vergès a écarté tout projet d'alliance avec le pérsident sortant, M. Lagourgue. Il n'a pas exclu, en revanche, la recherche d'une majorité avec les élus de Free-Dom sur la base d'*« engagements précis sur l'égalité sociale et la démocratie »*.

A droite, sans exclure une nouvelle candidature de M. Lagourgue, la tactique choisie semble être de laisser M. Sudre prendre ses responsabilités : *« M. Sudre a voulu le pouvoir à la région, à lui maintenant de l'assumer »*, dit-on volontiers dans les rangs de l'UPR.

Pressé par les siens, M. Sudre a annoncé, mercredi, qu'il est candidat à la présidence. Il a déjà prévu d'appliquer immédiatement son programme s'il est élu : *reprise sans délai des émission de* Télé Free-Dom, interrompues par les autorités judiciaires à la demande du Conseil supérieur de l'audiovisuel, mise en œuvre de l'égalité sociale, définition d'un plan d'urgence pour l'île. Ce qui signifie, en clair, un ultimatum au gouvernement.

ALIX DIJOUX



Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SOCIÉTÉ

Après la fuite radioactive à la centrale de Sosnovy Bor

Les experts occidentaux relativisent l'ampleur de l'accident nucléaire en Russie

Mardi 24 mars, des femmes se promenaient en ville, en poussant des landaus, et le président du conseil municipal de Saint-Pétersbourg précisait *que, pour lui*, il n'y avait aucune situation d'urgence, raconte l'envoyée spéciale de l'agence américaine UPI. Optimisme forcé ? Pas vraiment, si *l'on en croit les experts. Les explications* techniques et les résultats des mesures sur le site fournies par les autorités russes semblent confirmer que l'incident survenu au cours de la nuit du 23 au 24 mars à la centrale de Sosnovy Bor n'a eu, finalement, que des conséquences très limitées à l'extérieur de l'installation.

Tout a commencé avec une fuite *sur un tube de force du réacteur* numéro 3. Ces tubes sont une particularité des centrales RBMK russes (de type Tchernobyl), qui fonctionnent selon un principe très différent des réacteurs PWR français . Sur les installations d'EDF (comme dans la plupart des réacteurs occidentaux), les tubes contenant les pastilles d'uranium enrichi baignent dans l'eau du circuit primaire pour la chauffer. Sur les réacteurs RBMK, en revanche, l'eau circule à l'intérieur de 1 661 tubes, en contact direct avec les assemblages de combustible. *«L'un de ces tubes n'était pas scellé hermétiquement, et un peu de vapeur radioactive s'en est échappée. le système d'arrêt d'urgence a fonctionné, la vapeur récupérée, et l'élément radioactif déficient démonté,»* a affirmé le porte-parole du ministère russe de l'énergie atomique à Moscou, Sergei Yermakov.

Les centrales nucléaires dans l'ex-URSS et dans les pays de l'Est

REACTEURS :	VVER	RBMK
en service	●	▲
en construction	○	△
arrêtés	⊠	
En Sibérie : BILIBINO	▲▲▲▲	

Des rejets très limités

L'explication semble plausible aux experts occidentaux qui, mercredi matin affirmaient ne pas être trop inquiets. *«Il semble effectivement que la rupture n'ait pas été très brutale*, estime l'un d'eux. *Les Russes annoncent une activité totale de 350 curies seulement pour les gaz rares relâchés à l'extérieur. C'est bien en dessous des normes de rejets maximum autorisés, même en France, et je vous avoue qu'hier, je prévoyais plutôt des chiffres de l'ordre de quelques dizaines de milliers de curies.»* Pour cet expert, cela prouve que la dépressurisation du tube rompu n'a pas été assez brutale pour endommager les éléments voisins. *« Un incident de ce type s'était produit sur le réacteur numéro 1 de Tchernobyl en 1982. Les Russes avaient bien maîtrisé à l'époque ce problème qui, s'il reste limité à un seul tube, est parfaitement gérable.»* Elément supplémentaire de soulagement pour les spécialistes : *«il semble que les modifications dans les systèmes de sûreté mis en place par les Russes depuis Tchernobyl aient parfaitement fonctionné.»*

L'inquiétude des manifestée par les Occidentaux n'en reste pas moins compréhensible. La centrale de Sosnovy Bor avait été visitée au début de l'année par des experts suédois qui n'avaient pas caché leur inquiétude, trouvant l'état des lieux *«pire que ce qu'on a cru»*, et estimant que les risques d'accidents y étaient *«au moins mille fois plus élevés qu'en Suède»* (*le Monde* du 22 janvier). Une crainte qui pourrait s'étendre à la plupart des centrales nucléaires des pays d'Europe de l'Est. *«C'est une question de vie ou de mort pour tous les peuples de mettre en place une sécurité adéquate pour les centrales nucléaires des anciens pays communistes»*, a déclaré, mardi 24 mars, le chef de la diplomatie allemande, Hans Dietrich Genscher.

J-P. D.

La sécurité des centrales françaises peut encore s'améliorer

«EDF doit mieux faire pour la sûreté de ses centrales nucléaires», disait, en janvier, M. Pierre Tanguy, inspecteur général pour la sûreté nucléaire à EDF. *«Dans ce domaine*, ajoutait-il, *l'excellence est l'objectif. C'est une affaire de longue haleine, qui ne peut donner des résultats valables que sur la durée.»* A l'heure des comptes, *«le bilan pour 1991 est plutôt satisfaisant»*, si l'on en croit M. Pierre Carlier, responsable de l'exploitation du parc nucléaire d'EDF.

Si des progrès restent toujours à faire, la disponibilité globale des centrales françaises l'an dernier semble avoir été bonne : un peu plus importante en 1991 qu'en 1990 pour les tranches de 1 300 mégawatts et un peu moins, en revanche, pour les tranches de 900 mégawatts en raison d'une multiplication des «visites décennales» et des remplacements de générateurs de vapeur sur cette partie plus ancienne du parc. Résultat : l'ensemble des centrales a pu fournir l'an dernier 314 milliards de kilowattheure, soit une augmentation de la production d'environ 6 %, et exporter 54 milliards de kWh représentant une valeur de 12 milliards de devises.

L'affaire des couvercles

Mais ce beau tableau ne doit pas faire oublier qu'en 1991 les centrales nucléaires françaises ont connu environ quatre cents incidents, soit une moyenne de 7,3 par centrale et par an. Des incidents sans conséquence pour l'environnement, mais dont une centaine ont été classés au niveau 1 de l'échelle de gravité des accidents nucléaires par les autorités de sûreté et neuf autres, plus importants, au niveau 2. Une performance dont EDF peut certes se flatter dans la mesure où elle marque une stabilité du nombre des incidents par rapport à 1990, mais dont M. Tanguy, le responsable de l'exploitation du nucléaire à EDF, estimait récemment qu'elle n'était pas encore suffisante (*le Monde* du 22 janvier). *«Les voies de progrès sont connues*, écrivait-il. *Elles passent par un engagement des hommes, par des organisations qui les responsabilisent à tous les niveaux et par un suivi des résultats.»*

La tâche est d'autant plus importante que le parc des centrales françaises commence à vieillir. Vieillissement prématuré de certaines pièces de turbo-alternateurs. Vieillissement des générateurs de vapeur sur les réacteurs de 900 mégawatts. Vieillissement enfin, découvert en septembre 1991, à l'occasion de la visite décennale de Bugey-3, des couvercles de certaines tranches présentant des suintements et des fissures à l'aplomb de soudures.

Ce dernier incident, classé 2 dans l'échelle de gravité, est celui qui, aujourd'hui, préoccupe le plus les responsables d'EDF. Les six tranches de la première génération de réacteurs de 900 mégawatts (1) sont concernées et la fabrication de six nouveaux couvercles de remplacement a commencé chez Framatome. Un septième, destiné à l'origine à la centrale espagnole de Lemoniz, va être racheté et utilisé de façon provisoire sur Bugey-4 pour éviter de trop longs arrêts de la centrale.

Ces opérations, lourdes, *devraient coûter à EDF quelque* 700 millions de francs sur trois *ans, dont la moitié destinée aux* différents essais et opérations de *maintenance* et l'autre à l'achat des sept couvercles *nécessaires. Si tout va bien*, le changement des premières de *ces pièces devrait avoir* lieu dans deux ans. En attendant, de nouveaux contrôles vont être faits sur vingt-huit autres centrales de 900 *mégawatts, tandis* que d'autres seront menés *sur* ceux des réacteurs de 1300 mégawatts.

Selon M. Pierre Bacher, directeur délégué à la direction de *l'équipement à EDF, la* température sous le couvercle de ces *vingt-huit* tranches étant inférieure de 25 degrés à celle des *six tranches incriminées*, la vitesse d'apparition de ce *défaut devrait être divisée par* quatre. Quant aux 1 300 méga*watts, un premier examen mené* sur Paluel-3, en février 1992, *n'a rien montré.*

Pour plus de sûreté, les contrôles seront donc poursuivis sur l'ensemble du parc des 1 300 MW, mais, à titre préventif, la température sous couvercle sera également abaissée de quelques dizaines de degrés de manière à réduire les risques d'apparition de ces phénomènes de corrosion sous tension bien gênants.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Bugey-2, 3, 4 et 5 et Fessenheim-1 et 2.

MÉDECINE

Alors que le gouvernement reporte sa décision d'une semaine

M. Jean-Louis Bianco se prononce contre le dépistage obligatoire du virus du sida

Sauf *nouvel imprévu*, le gouvernement devrait faire *connaître la semaine prochaine* sa position sur le dépistage obligatoire du virus du sida. Pour sa part, M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, indique, dans une déclaration au *Monde*, qu'il *«a proposé au gouvernement de ne pas retenir de dépistage obligatoire»*. Cinq institutions – le Conseil national du sida, l'Académie de médecine, le Conseil de l'ordre des médecins, le Haut Comité de la santé publique et le Comité national d'éthique – *ont, ces dernières semaines*, fait connaître leur avis sur cet important problème de santé publique.

A moins d'un désaccord entre Mme Edith Cresson et M. Jean-Louis Bianco, le gouvernement ne devrait pas décider d'instituer un dépistage obligatoire du virus du sida lors des examens prénuptiaux et prénataux. Suivant en cela les avis du Conseil national du sida, du Haut Comité de la santé publique et du Comité national d'éthique, le gouvernement devrait en outre annoncer la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures d'accompagnement destinées à améliorer la prévention de l'extension de l'épidémie.

M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, a, pour sa part, déjà tranché. Dans une déclaration au *Monde*, il précise qu'il *«a proposé au gouvernement de ne pas retenir de dépistage obligatoire»*. M. Bianco rappelle que c'est en décembre dernier, après que le Parlement eut envisagé, à l'occasion de la discussion d'un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (DDOS), de se prononcer sur l'institution d'un dépistage obligatoire à certains moments clés de la vie, qu'il avait décidé d'engager *«un vaste débat public»* et de consulter *«les principales instances compétentes»*.

«Je suis plutôt satisfait de la manière dont le débat a eu lieu jusqu'ici, ajoute M. Bianco. *Nous avons pu vraiment aller au fond des choses et échanger des arguments à la fois raisonnés et raisonnables. Par là même, nous avons évité ce que je craignais au départ, c'est-à-dire des échanges d'invectives, chacun campant sur des positions caricaturales.»* Différents arguments ont, en définitive, emporté la conviction du ministre des affaires sociales. Outre les risques *«d'étiquetage et de fichage»* que pourrait provoquer l'institution d'un dépistage obligatoire, l'argument qui semble, aux yeux de M. Bianco, le plus important, est ce qu'il appelle *«la question de l'engrenage»*. *«J'ai en effet acquis la conviction*, précise-t-il, *que si l'on instituait un dépistage obligatoire dans une circonstance précise, on serait pris dans l'engrenage d'une multiplication des fréquences de dépistage : tous les cinq ans, tous les ans, tous les mois ? Il faut, je le pense, prendre le problème tout à fait autrement. La vraie question n'est pas de savoir s'il faut instituer un dépistage obligatoire, mais de trouver les moyens qui permettent de dépister plus de personnes et mieux.»*

Mesures d'accompagnement

C'est pourquoi M. Bianco entend faire adopter un certain nombre de mesures d'accompagnement qui faciliteront la pratique des tests de dépistage. Tout d'abord, précise-t-il, *«tous les tests prescrits seront remboursés à 100 %»*. Ensuite, les médecins proposeront systématiquement le dépistage aux femmes enceintes et aux couples qui se marient. A ce propos, M. Bianco tient à réaffirmer *«le droit absolu qu'a toute personne sur qui l'on pratique un test de le savoir et d'en connaître les résultats»*. Cela signifie donc, ajoute-t-il, que *«soit mis fin immédiatement aux dépistages occultes qui sont parfois pratiqués aujourd'hui»*. Enfin, M. Bianco annonce la mise en œuvre de *«toute une série de mesures»* destinées à améliorer la formation des médecins et des personnels de santé.

En ce qui concerne l'information et la prévention, le ministre des affaires sociales estime que si les campagnes précédentes ont été *«utiles et efficaces»*, il pense aujourd'hui préférable de procéder autrement et de *«ne pas communiquer exclusivement par l'intermédiaire d'affiches et de spots télévisés»*. *«Il faut aller plus près des gens*, ajoute M. Bianco. *Je suis favorable, comme Lionel Jospin, à l'installation de distributeurs de préservatifs dans les lycées. Pour ce qui est de l'information, celle-ci doit pouvoir être obtenue dans des lieux de passage comme les mairies, les centres de sécurité sociale, les gares, les supermarchés, etc.»*

M. Bianco estime en outre qu'il faut veiller à ne pas surévaluer le risque de transmission du sida au sein de la population hétérosexuelle et, *a contrario*, prendre insuffisamment en compte la progression de l'épidémie au sein des groupes à risques, en particulier les toxicomanes. *«Il est nécessaire*, dit-il, *de bien baliser les données du débat afin d'viter d'affoler les gens.» «Certains groupes de population*, ajoute-t-il, *sont en effet plus particulièrement concernés, et c'est à eux que les campagnes d'information doivent s'adresser en priorité. Je pense en particulier aux jeunes homosexuels non encore totalement déterminés, vivant en marge de la communauté homosexuelle. Il y a également la prostitution occasionnelle hors des circuits traditionnels. Et, bien sûr, les jeunes toxicomanes que nous devons absolument aider et informer.»* Pour tous ces milieux, conclut M. Bianco, il n'existe malheureusement aucune *«solution miracle»*. *«Le tapage médiatique ne résoudrait rien. Au contraire, il nous faut promouvoir une démarche en profondeur, seule capable d'être efficace.»*

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

CATASTROPHES

Plusieurs dizaines d'ouvriers tués à Dakar dans l'explosion d'un camion d'ammoniaque

Trois jours de deuil national ont été proclamés au Sénégal après la terrible explosion qui a dévasté une usine d'arachides, mardi 24 mars à Dakar, faisant plusieurs dizaines de morts et une centaine de blessés.

Il était 14 heures à Dakar lorsque, pour une raison encore inconnue, une explosion s'est produite *lors du transvasement* d'ammoniaque d'un camion-citerne dans une cuve de l'usine de la *SONACOS* (Société nationale pour la commercialisation des oléagineux du Sénégal). L'explosion, qui a projeté les débris du camion à plusieurs dizaines de mètres, a tué sur le coup une quarantaine d'ouvriers qui se trouvaient près des cuves et elle a grièvement brûlé ceux qui travaillaient dans les ateliers voisins.

Le secours ont eu quelques difficultés à *s'organiser car les* vapeurs d'ammoniac rendaient l'accès de l'accident *impossible sans masque* à gaz. Or l'usine ne disposait pas d'un nombre suffisant de masques pour équiper les premiers sauveteurs. Plus d'une heure après l'explosion, des dizaines de blessés gisaient encore sur place. Aux sapeurs-pompiers, policiers et gendarmes sénégalais se sont adjoints des sapeurs-pompiers de l'armée française basés à Dakar.

Les blessés ont été évacués vers l'*hôpital militaire – le plus grand* établissement de la ville, – le centre *de traumatologie, spécialisé* dans le traitement des grands blessés, *et dans un troisième* hôpital. D'après un communiqué officiel du *ministère sénégalais de la santé*, le bilan – provisoire – était, mardi soir, de *quarante morts* et *trois* cents blessés. La radio d'Etat sénégalaise a interrompu *tous* ses programmes après l'explosion et diffuse, depuis *l'annonce du drame*, une musique de circonstance.

Cette catastrophe va avoir d'importantes conséquences sur *l'économie* sénégalaise, car la SONACOS traite l'arachide, qui reste la principale exportation du pays. L'usine utilise *l'ammoniaque pour enlever* une substance toxique (l'aflatoxine) des *sous-produits* du pressage de l'huile d'arachide. Ces sous-produits, qui servent à fabriquer des engrais et des tourteaux pour l'alimentation animale, ne peuvent être exportés vers la Communauté européenne sans subir ce traitement à l'ammoniaque. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

L'Europe au creuset de l'école

Le rapprochement des systèmes éducatifs du Vieux Continent ne pourra être que progressif. Mais il est inévitable, car les défis de l'an 2000 sont identiques pour tous les pays industrialisés

« *L'ÉCOLE a été le creuset de la République depuis un siècle en France. Elle le sera demain pour l'Europe. C'est par l'éducation des nouvelles générations que se forgera l'identité de la Communauté.* » Profession de foi un peu facile d'un européen convaincu, à la Commission de Bruxelles ? Sans doute. L'Europe de l'an 2000, en effet, n'est pas la France du XIXe siècle et les « eurocrates » n'ont qu'une lointaine ressemblance avec les « hussards noirs » de Jules Ferry.

Surtout, dans la plupart des pays du Vieux Continent, l'éducation a façonné les habitudes culturelles, les mentalités, les hiérarchies du savoir comme les hiérarchies sociales au point de constituer l'un des signes majeurs des identités nationales. Oxford et Cambridge en Grande-Bretagne, la Sorbonne et Polytechnique en France, Louvain en Belgique et Delft aux Pays-Bas, la Sapienza à Rome et la Complutense de Madrid, Heidelberg et Copenhague, sans oublier les écoles polytechniques suisses et l'université Charles de Prague : autant d'éléments du patrimoine de chaque pays, presque des monuments historiques, renvoyant à un passé, des traditions, des différences profondes.

De Rome à Maastricht

Il n'est donc pas vraiment surprenant que l'éducation n'ait pas fait partie des compétences communautaires définies par le traité de Rome en 1957. Et qu'il ait fallu un quart de siècle pour que, s'appuyant sur les initiatives engagées dans les années 80 (programmes Erasmus et Comett par exemple), le traité de Maastricht ouvre prudemment ce nouveau terrain d'aventure. Cela au moment même où les universités d'Europe centrale et orientale retrouvent leurs vieilles libertés après quarante ans de communisme et se tournent vers l'Europe de l'Ouest en quête d'échanges, d'aide et de partenariats.

L'article 126 du traité de Maastricht mérite d'être largement cité, tant il est explicite d'une double ambition : encourager la coopération en matière d'éducation, mais sans harmoniser les politiques.

« *La Communauté*, souligne-t-il, *contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre Etats membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action tout en respectant pleinement la responsabilité des Etats membres pour le contenu de l'enseignement et l'organisation du système éducatif ainsi que leur diversité culturelle et linguistique.*

L'action de la Communauté vise à :

– développer la dimension européenne dans l'éducation, notamment par l'apprentissage et la diffusion des langues des Etats membres ;

– favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants, y compris en encourageant la reconnaissance académique des diplômes et des périodes d'études ;

– promouvoir la coopération entre les établissements d'enseignement ;

– développer l'échange d'information et d'expériences sur les questions communes aux systèmes d'éducation des Etats membres ;

– favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs ;

– encourager le développement de l'éducation à distance.

Rapprocher sans harmoniser

Cette volonté de contribuer à des initiatives novatrices mais sans brusquer ou braquer les sensibilités nationales est tout à fait révélatrice des enjeux communs que partagent, en matière d'éducation, les douze pays de la Communauté et, au-delà, ceux de l'Europe tout entière, mais aussi la diversité des situations et des politiques éducatives.

Le récent mémorandum de la Commission des Communautés sur « *l'enseignement supérieur et la formation avancée* » trace clairement les défis de demain (*le Monde* du 7 novembre 1991). Tout d'abord, les besoins constants du marché du travail en main-d'œuvre de haut niveau, tant dans les secteurs industriels, scientifiques et technologiques que dans ceux des services, de la gestion et de la vente, laissent présager un « *déficit général en qualification dans les secteurs de pointe* ».



C'est d'autant plus sensible que la population européenne diminue et vieillit et que, « *vers l'an 2000, le solde de l'accès au marché du travail sera négatif, avec un excédent de 300 000 personnes quittant le marché du travail par rapport à ceux qui entreront* ».

Pour réduire ces tensions inévitables entre les systèmes de formation et les systèmes d'emploi, la priorité numéro un consiste à élargir l'accès à la formation et notamment à l'enseignement supérieur. Il faudrait, estime-t-on le plus souvent, que 40 % des générations accèdent à l'université. Selon les indicateurs internationaux que l'OCDE vient d'établir mais qui ne sont pas encore publiées, on en est très loin.

En 1988, le taux d'accès à l'Université était de 23 % en France, 27 % en Italie, 15 % en Grande-Bretagne, 19 % en Allemagne, 12 % aux Pays-Bas, 27 % au Danemark, 16 % au Portugal, 20 % en Belgique. Si l'on y ajoute les formations supérieures non universitaires, comme les sections de techniciens supérieurs en France, les proportions augmentent dans la plupart des pays mais restent, en moyenne, inférieures à 30 %.

Disparité et réseaux

Un tel bond en avant suppose une « *redistribution des priorités* » entre formation initiale et formation continue afin de s'appuyer davantage sur la main-d'œuvre existante. Il implique également, insiste la Commission, que l'on donne « *plus d'envergure aux partenariats entre l'enseignement supérieur et l'industrie* ».

Mais chacun le souligne également : cette nécessité de développer et de diversifier l'enseignement supérieur pour répondre aux besoins économiques et affronter la compétition internationale ne doit pas se faire au détriment de son « *intégrité* ». « *L'utilitarisme croissant des politiques de formation risque rapidement de menacer l'identité de l'Université. On ne peut pas, sans risques graves, découper l'Université en rondelles* », lâche M. Andris Barblan, secrétaire général de la Conférence des recteurs européens.

Et M. Régis Ritz, président de l'Université Michel-de-Montaigne (Bordeaux III) et président de la commission des relations extérieures de la Conférence des présidents d'université enfonce le clou : « *L'Université est un levier essentiel pour faire de l'Europe autre chose que l'Europe du porte-monnaie.* »

Les enjeux sont donc essentiels.

En regard, les perspectives et les terrains d'action communs fixés à Maastricht peuvent paraître modestes. Tout comme les projets à court terme de la Commission des Communautés pour les mois à venir : la création d'une banque de données sur les systèmes éducatifs européens, ou encore la synchronisation progressive des années académiques afin de favoriser la mobilité des étudiants et la reconnaissance des périodes (ou semestres) effectuées dans une université étrangère.

Mais, au-delà, deux débats s'esquissent qui pèseront de façon déterminante sur l'avenir de l'Europe de l'éducation. En premier lieu, quel sera l'avenir des grands programmes lancés à la fin des années 80 (Erasmus, Comett notamment), qui arriveront à leur terme en 1994 ? Le poids budgétaire de ces programmes est déjà lourd et l'on envisage mal, à Bruxelles, d'élargir ce mode d'incitation. D'autant que ces « grosses machines communautaires » mobilisent des financements qui seront indispensables pour favoriser, de façon plus sélective, de nouvelles initiatives.

« Personne n'ose parler de classement »

La tentation de « décentraliser » davantage ce type d'intervention rejoint d'ailleurs la logique de réseaux qui s'est développée depuis quelques années. Pour M. Régis Ritz, l'avenir repose en effet sur « *les échanges directs, les interdépendances concrètes et les maillages entre établissements, avec l'appui des villes et des régions* ».

Ces réseaux pragmatiques soulèvent, cependant, une seconde interrogation. L'Europe de l'éducation sera-t-elle une Europe à plusieurs vitesses, confortant ici les pôles d'excellence et laissant ailleurs à la traîne des pays moins avancés (Irlande, Grèce, Portugal) ou des régions défavorisés (sud de l'Italie, par exemple) ? C'est tout l'enjeu du débat actuel sur la mise en place, à Bruxelles, d'un système d'évaluation des systèmes et des établissements d'enseignement supérieur.

« *Personne n'ose, aujourd'hui, parler de classement entre universités. Trop de susceptibilités sont en jeu et c'est un sujet tabou. Mais quoi que l'on fasse, que l'on fixe des seuils élevés ou des seuils minimums de qualité des établissements, on pourra difficilement échapper à l'émergence de pôles d'excellence et à une répartition des tâches entre universités, voire entre régions et pays* », note M. Andris Barblan.

Perspective délicate, en effet, dont chacun espère qu'elle ne dévoiera pas la chance que constitue la construction européenne pour l'éducation. « *Si l'on n'introduit pas de contrepoids, l'évolution actuelle va s'accélérer, les universités seront incitées à se regrouper dans des réseaux d'excellence et cela aura des conséquences néfastes sur les équilibres entre le nord et le sud de l'Europe* », souligne M. Michel Cusin, vice-président du comité de liaison des Conférences de recteurs et présidents d'université.

On le voit, le conseil des ministres de l'éducation des Douze, désormais investi de responsabilités reconnues, a du pain sur la planche pour les années à venir.

GÉRARD COURTOIS

POINT DE VUE

Le bac des Douze reste à faire

par Jean-Pierre Jallade

S'IL est un trait qui distingue les systèmes éducatifs européens de ceux des autres pays, et notamment de celui des Etats-Unis, c'est bien l'existence d'un diplôme de fin d'enseignement secondaire, dont l'objectif est double : sanctionner douze ou treize années d'études et autoriser – sans être nécessairement une condition suffisante – la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

En Europe de l'Ouest, le baccalauréat se trouve à la charnière des deux fonctions essentielles – et quelque peu contradictoires – de tout système éducatif, à savoir : favoriser la promotion de tous et assurer la formation des élites. A la fois objectif et point de départ, il constitue un indicateur stratégique dans l'évolution des systèmes éducatifs.

En amont du système, le bac français ou ses équivalents étrangers (*Abitur* en Allemagne, *Maturita* en Italie, *A levels* en Grande-Bretagne, etc.) exercent une influence déterminante sur la définition des programmes, les méthodes d'enseignement, l'orientation et les comportements des élèves. Il a une fonction de « contrôle de qualité » sur l'ensemble de l'enseignement secondaire. On peut certes contester la façon dont il l'exerce, mais pas sa nécessité, comme le montre bien la dérive de l'enseignement secondaire dans les pays où cet examen n'existe pas.

Si l'on en croit les chiffres, les avancées vers le marché unique de 1993 réalisées dans le domaine économique et monétaire n'ont guère d'équivalent dans le domaine de l'éducation, où la population bachelière des principaux pays d'Europe de l'Ouest continue d'évoluer de manière très contrastée (*voir tableau p. 12*).

L'examen de la situation dans quelques pays européens réserve des surprises. Si, en 1990, près d'un jeune sur deux obtient son bac en France et en RFA, la population bachelière est chez nous très supérieure à celle de nos voisins (384 000 contre 275 000, en 1990). Cela tient au fait que le nombre de jeunes de dix-huit ans est désormais beaucoup plus faible en Allemagne qu'en France. Les évolutions récentes sont aussi très différentes. Alors que le nombre des bacheliers a augmenté ici de 50 % au cours des cinq dernières années, il a diminué lentement outre-Rhin après avoir plafonné à 305 000 personnes en 1984. L'écart entre les deux pays risque de s'accentuer dans le futur : en France la croissance vigoureuse programmée jusqu'à l'an 2000 entre dans les faits, comme en témoignent les chiffres de 1991 (413 000 bacheliers, soit 50 % de la classe d'âge) ; en RFA, la conférence des ministres de l'éducation des Lander table sur un déclin lent

Lire la suite page 12

▶ Jean-Pierre Jallade est directeur de l'Institut européen d'éducation et de politique sociale de la Fondation européenne de la culture.

Le bac des Douze reste à faire

Suite de la page 11

et continu, soit 260 000 bacheliers *vers la fin du siècle. L'écart avec la* France risque d'être alors du simple *au double.*

Avec seulement 268 000 bacheliers, soit 33 % de la classe d'âge, le Royaume-Uni est très largement *dépassé par l'Italie* (385 000 bacheliers), qui se trouve dans une situation analogue à celle de la France, bien que l'accroissement *du nombre des bacheliers* au cours des cinq dernières années ait été très modéré (+ 15 %). Au Royaume-Uni, *les années Thatcher ont été* caractérisées par une croissance très *lente du nombre des bacheliers* avec une légère reprise des taux de *scolarisation après la réforme* de 1988. Le futur est incertain, et du *fait d'une démographie relativement* vigoureuse, le taux de scolarisation *à dix-huit ou dix-neuf ans restera* médiocre : si les tendances actuelles se prolongent, guère plus d'un jeune sur trois obtiendra un diplôme de fin d'enseignement secondaire en l'an 2000.

A l'inverse, l'Italie peut s'attendre *à une forte augmentation de la proportion* de la classe d'âge obtenant *le bac dans les prochaines années,* du simple fait que – alors que le *nombre de bacheliers augmente* lentement – le nombre de jeunes atteignant *l'âge du bac va décliner fortement* dans les années qui viennent.

Ces évolutions divergentes sont le résultat des réformes de l'éducation engagées, ou bloquées, dans le *passé,* selon un double mouvement d'unification des structures au *niveau du collège et de diversification* au niveau du lycée.

Les ratés du collège unique

Pendant les années 70, l'idéologie du « collège unique » *(comprehensive school, Gesamtschule,...)* domine les esprits des décideurs nationaux, et dans les organisations *internationales on croit à la convergence* des systèmes vers un tronc *commun d'enseignement de base* d'une durée de huit à dix ans. Dans *la pratique, les choses se passent* de manière beaucoup plus *contrastée. Les pays scandinaves (la Suède* surtout, où le tronc commun de neuf ans est décrété dès 1962) sont en flèche. Au Royaume-Uni le mouvement vers la *comprehensive school* bénéficie d'un parrainage politique puissant (élection d'un gouvernement travailliste en 1965), et des progrès considérables sont accomplis au cours des années 70 en direction d'un tronc commun de *onze ans, la scolarité commençant à* l'âge de cinq ans. Mais il se heurta aussi à des résistances farouches de la part des collectivités locales et des écoles privées, et finit par s'essouffler.

Si la *comprehensive school* jusqu'à seize ans assure la promotion *du plus grand nombre* – mais pas de tous, car un solide secteur *d'écoles privées* subsiste, – l'élitisme reprend ses droits au-delà : *seule une minorité d'élèves s'engagent* dans les cycles en deux ans préparant au bac *(A levels).* La sélectivité du système en fin de seconde est très forte. La relative inorganisation de l'enseignement technique de second cycle, *dispensé dans les colleges of further education,* et surtout l'absence de *bac technique expliquent* la *minceur* des cohortes de bacheliers.

En RFA, le collège unique – et *l'idéologie égalitaire* qui le sous-tend – n'a pas réussi à s'imposer vraiment. *La Gesamtschule coexiste* avec trois autres filières post-primaires sans les remplacer, et ne scolarise qu'une minorité d'élèves. La fragmentation des *filières au* niveau du collège et l'orientation précoce qui en résulte permettent d'orienter une forte proportion de la cohorte scolaire vers les filières qui débouchent sur le « système dual » d'apprentissage, allégeant d'autant les flux d'élèves dans les *Gymnasium* (lycées d'enseignement général) menant à *l'Abitur*, et dans les lycées techniques à temps plein *menant* au bac technique.

L'Europe latine en pointe

Le déclin démographique aidant – le nombre de jeunes de seize ans est passé de plus de 1 million en 1980 à 600 000 actuellement, – la concurrence entre les filières de formation s'aiguise, contribuant à amenuiser le flux d'élèves préparant le bac. Le système allemand n'est pas élitiste au sens britannique des *happy few* car l'immense majorité *des jeunes de seize*-dix-huit ans sont en formation. Il pratique le *« tous en formation mais chacun à* sa place » avec un grand pouvoir de *contagion, notamment sur les Lander* de l'ex-RDA où l'on discute de l'opportunité *d'abandonner le tronc* commun réalisé sous le régime communiste pour revenir à un premier cycle du secondaire différencié.

Des réticences analogues vis-à-vis du collège unique peuvent être observées dans d'autres pays d'Europe du Nord. Aux Pays-Bas notamment, où des discussions sans fin continuent d'opposer les partisans *du maintien* d'un enseignement général séparé de l'enseignement *technique au niveau des collèges,* à ceux qui veulent les intégrer dans une filière unique.

D'une manière générale, l'Europe latine (l'Espagne, l'Italie et la France) a été beaucoup plus réceptive que l'Europe du Nord (Scandinavie *exceptée)* à l'idée de collège unique et de tronc commun, et c'est *certainement en France* que l'idéologie égalitaire qui sous-tend cette *réforme a été appliquée* avec le plus de rigueur : corps enseignant unique, *programmes identiques,* méthodes pédagogiques peu différenciées, etc. On *ne reviendra pas* ici sur les méfaits de l'égalitarisme pédagogique à ce niveau.

Dans le système éducatif français, davantage peut-être que dans les *autres, il faut bouleverser beaucoup* d'habitudes et de règlements, *simplement pour donner plus à ceux qui* ont moins. Le retour que l'on constate à *l'heure actuelle* vers une *certaine différenciation* des structures (création des 4[e] et 3[e] technologiques) est largement attribuable à l'incapacité du système de pratiquer cette « discrimination positive » qui est nécessaire à la promotion des *moins aptes.*

L'Italie a commencé à mettre en place son *collège unique* très tôt (1962), *mais pour* une scolarité de base de huit ans seulement. Le mouvement n'est d'ailleurs pas encore achevé, puisque la politique actuelle consiste à unifier les programmes des deux premières années de *lycée pour allonger* le tronc commun de scolarité obligatoire à dix ans. En Espagne, *l'enseignement général* de base d'une durée de huit à dix ans a été mis en œuvre à partir de 1970, c'est-à-dire relativement tardivement, mais le processus est désormais à peu près achevé. Il est intéressant de constater que la fracture nord-sud, qui semble diviser la CEE en matière de collège unique, passe au milieu de la Belgique, où celui-ci a été mieux accepté par les francophones que dans la communauté flamande.

La diversification des lycées

Dans la plupart des pays européens, la diversification des *structures de second cycle s'est opérée* en créant et développant une ou plusieurs *filières d'enseignement* technique, distinctes de l'enseignement *général. La proportion importante* des bacheliers techniques dans *l'ensemble de la population* bachelière – de 33 % à 50 % en Allemagne fédérale, France, Italie, Suède – traduit la montée en puissance de cette filière dont les effectifs ne cessent d'augmenter. Partout l'enseignement technique est l'instrument de la démocratisation du bac.

Ce qui distingue la France de ses voisins dans ce domaine, c'est la *volonté d'aménager la totalité des* filières du second cycle en vue du *bac. La création des bacs* professionnels en 1985, succédant à celle des bacs *techniques, dix-sept ans* plus tôt, n'a guère de parallèle dans l'Europe des années 80.

Même la Suède, pourtant très en avance sur la France pour la mise en *œuvre du collège unique, s'est bien* gardée de prolonger toutes les *filières technico-professionnelles du* second cycle jusqu'au bac. La moitié *des élèves du second cycle des* lycées sont inscrits dans des filières en deux ans qui ne débouchent pas sur un diplôme donnant quelque chance *d'accéder* à l'enseignement supérieur. L'extension de ces filières à trois ans se fait lentement et avec une extrême prudence.

En Italie aussi, la filière du second *cycle professionnel est trop courte* pour mener l'ensemble des étu*diants qui y sont inscrits jusqu'au* bac professionnel. Il existe quelques passerelles qui permettent à une minorité d'entre eux de prolonger leur scolarité, mais l'aménagement de la filière professionnelle jusqu'au bac n'est pas à *l'ordre du jour.*

Il est probable que la France atteindra son objectif des « 80 % de *la classe d'âge au niveau du bac ».* Cet objectif de promotion de tous *est-il compatible avec le maintien du* niveau et le recrutement des élites ? Çà et là *des voix s'élèvent pour* dénoncer la dévalorisation du diplôme, *pour* stigmatiser les attitudes laxistes destinées à *« faire passer tout le monde »,* ou pour citer en exemple la formation professionnelle à l'allemande comme alternative à la scolarisation des seize-dix-huit ans.

Il est vrai aussi que, en se généralisant, le bac s'est diversifié. Ce *n'est plus une référence unique qui* sépare les bacheliers des non-bacheliers, *mais un indicateur* « classant », qui établit une hiérarchie des élèves *en fonction de la série fréquentée* et, à l'imérieur d'une *même* série, au moyen des notes. Ce faisant, *il remplit son* rôle de premier stade dans la sélection des élites. Est-ce *évitable ? L'exemple du bac* japonais que l'on dit atteint par 90 % de la classe d'âge, et qui classe les étudiants en plusieurs catégories en fonction des résultats, *semble indiquer* que non. Tout se passe comme si la promotion du *plus grand nombre à un* certain niveau ne peut que susciter la création de nouveaux *clivages et de* nouvelles hiérarchies.

Le véritable point faible de la *démocratisation* du baccalauréat réside dans l'unicité des critères de réussite qu'il sanctionne. *Les savoir*-faire scolaires sanctionnés par le diplôme priment aux dépens d'autres savoir-faire, acquis par d'autres méthodes d'apprentissage et *notamment par la pratique* ou l'expérience. Cette unicité est créatrice *de hiérarchies* indésirables du type : « la série G est pour les exclus de la série B ». Il est donc *capital que chaque* type de bac ait sa légitimité propre et que les méthodes d'apprentissage et les critères de réussite soient davantage diversifiés, si besoin *est par recours* à des critères extrascolaires.

Méritocratie scolaire

Au total, ce sont donc les voies *de la réussite* qu'il faut diversifier de manière plus audacieuse. Il est évident *que la solution de ce problème* ne réside pas seulement dans des aménagements de programmes dans les séries du second cycle menant au bac, si nécessaires que *celles-ci puissent être.* Chacun sait en effet que ce sont les conditions *d'accès à l'ensemble des premiers* cycles de l'enseignement supérieur qui « dictent » la hiérarchie entre les bacs. Ces conditions doivent être modifiées si l'on veut mieux légitimer *certaines séries* du secondaire dans l'esprit des parents et des enseignants.

L'absence de critères de réussite extrascolaires – lesquels ne peuvent *venir que* du monde de l'entreprise – est une des grandes faiblesses du *système français. Elle contribue à* hypertrophier cette méritocratie scolaire qui fabrique autant de vainqueurs que de vaincus. Les efforts actuels pour promouvoir l'alternance dans les bacs professionnels et développer la filière de l'apprentis*sage constituent des pas dans* la bonne direction. Peut-être annoncent-ils un recentrage de l'objectif des 80 % qui serait replacé dans le cadre d'un objectif plus ambitieux des « 100 % des seize-dix-neuf ans en formation », et qui inclurait les *filières scolaires et non scolaires ?*

C'est une tâche difficile, car la société française aime les hiérarchies simples et familières, et particulièrement celles fondées sur les *diplômes. Mais c'est à ce prix* seulement que la politique suivie *par la France aura valeur d'exemple* dans cette Europe du bac qui reste à faire.

JEAN-PIERRE JALLADE

LA POPULATION BACHELIÈRE EN EUROPE (1990)

	Proportion de la classe d'âge ayant le bac	Effectifs de bacheliers	Changement au cours des 5 dernières années (origine 100)	Evolution future	Proportion de bacheliers des filières prof. et techniques dans le total des bacheliers
RFA	45	275 000	92	→	33
France	45	384 000	152	↗	35
Royaume-Uni	33	268 000	110	→	23
Italie	44	385 000	115	→	47
Suède	45	40 000	109	→	44

Sources : Statistiques officielles.
RFA : *Abitur* et *Fachhochschulreife.*
Royaume-Uni : *A levels* et BTEC, *National Certificates and Diplomas.*
Italie : *Maturità* en treize ans.
Suède : douze ans d'études au moins.

هكذا من الأصل

EDUCATION ♦ CAMPUS

La Tchécoslovaquie entre deux élitismes

15 % seulement des jeunes ont accès à l'enseignement supérieur.
Les critères idéologiques ont désormais cédé la place aux lois du marché

PRAGUE

de notre correspondante

« *PROFESSION des parents ? Avez-vous des origines paysannes ou ouvrières ? A quel parti vos parents appartiennent-ils ? Ont-ils fait quelque chose en faveur du socialisme ? Souhaiteriez-vous adhérer aux jeunesses communistes ?* » Ces questions déterminantes pour l'entrée à l'université, Irena, quarante ans, aujourd'hui professeur de français, se souvient d'y avoir répondu. Ne venant pas d'un milieu de prolétaires – recommandé pour étoffer les statistiques socialistes, – n'appartenant pas non plus à une famille de la nomenklatura communiste – et bénéficiant du coup d'épreuves sur mesure, – elle eut la chance d'être très bonne élève. Un luxe qui lui permit de passer à travers les mailles du filet idéologique du parti et de faire ainsi partie des *happy few* admis en faculté.

Contrairement à ce que l'on serait en droit d'imaginer, en effet, le communisme ne fut jamais un système égalitaire. Sinon sur le papier. Les résultats de cette pratique sélective peuvent se mesurer au rapport de l'OCDE publié l'année dernière : en Tchécoslovaquie, 15 % des enfants ont accès à l'enseignement supérieur contre 35 à 45 % en Europe occidentale.

Depuis la « révolution » de velours de novembre 1989, le système a perdu son caractère népotique. Mais il n'en demeure pas moins élitiste : à l'université Saint-Charles, à Prague, sur les trente mille étudiants qui se présentent chaque année, quatre mille seulement sont acceptés. « *Pas question d'abaisser le niveau de l'enseignement !* », souligne M. Radim Palous, recteur de la prestigieuse université de Prague. « *Qu'on ne se méprenne pas*, explique son vice-recteur, Josef Pacak, *nous serions prêts à accueillir d'autres étudiants, mais nous n'avons simplement pas assez de locaux ni de moyens financiers pour pouvoir augmenter leur nombre sans que le niveau de l'enseignement n'en pâtisse.* »

Perspectives peu réjouissantes

Bien sûr, les refoulés de Saint-Charles peuvent toujours réitérer leur tentative l'année suivante. Mais c'est une perspective aléatoire, car il n'existe aucune structure de préparation au concours. Finalement, deux ans après la révolution, on en revient au point de départ : *en dehors des enfants d'enseignants* qui peuvent être soutenus à la maison, les seuls à pouvoir réellement jouer cette deuxième carte sont les enfants des anciens responsables du parti. Souvent reconvertis dans le privé, ils font partie des rares personnes à disposer des ressources financières suffisantes pour envoyer leur enfant à l'étranger ou pour payer des cours particuliers.

Les autres bacheliers malchanceux se retrouvent dans une impasse car, en Tchécoslovaquie, il n'existe pas encore de formation courte après le bac. C'est donc le chômage assuré ou un emploi de manutentionnaire qui les attend. Autant dire des perspectives peu réjouissantes quand on a dix-huit ans et le bac en poche.

Devant ce redoutable enjeu, la pression et l'anxiété qui pèsent sur les jeunes et leurs familles est très forte. Cette tension accompagne l'enfant tout le long de sa scolarité, puisque la sélection commence dès le début du parcours. Après la maternelle, on écarte les enfants retardés : d'un côté les anormaux, de l'autre les enfants désobéissants, parmi lesquels beaucoup de tziganes ; ils iront dans des écoles spéciales.

Une fois cet écrémage réalisé, commence la véritable compétition. A l'issue du premier cycle, les enfants peuvent poser leur candidature dans deux lycées (contre un sous le régime communiste) choisis par les parents. S'ils échouent, c'est fini pour toute la vie : ils seront admis dans ce que l'on appelle pudiquement la « *neuvième classe* », où ils resteront une année de manière à se conformer à la loi qui rend l'école obligatoire pendant dix ans. Ils devront ensuite se réorienter vers le bâtiment, l'agriculture ou les professions infirmières.

Pour démocratiser l'éducation, il faudrait donc réformer le système dans son ensemble. Une telle restructuration est essentielle si la Tchécoslovaquie veut réaliser l'objectif qu'elle s'est fixé à l'horizon de l'an 2000 : 25 à 30 % des bacheliers devraient, d'ici là, avoir accès à l'enseignement supérieur.

Pénurie d'enseignants

La première sélection des concours des universités se faisant sur le critère des langues (avant la matière choisie), le ministère de l'éducation en a fait sa priorité. Une tâche ardue, confiée à M. Paval Cink, responsable de la section des langues dans cette administration : « *Quinze jours après la « révolution de velours », la décision était prise de supprimer le russe comme langue obligatoire ; je ne sais pas si vous imaginez la panique*, dit-il en souriant. *Nous nous sommes retrouvés du jour au lendemain avec sept mille professeurs de russe en trop et une pénurie dramatique d'enseignants pour l'allemand, l'anglais, le français et l'espagnol.* »

Depuis, deux mille de ces russophones ont pu se reconvertir dans une langue occidentale. Paval Cink a également ouvert la porte à des personnes non qualifiées recrutées dès le niveau du bac afin de faire face à cette urgence. Il est cependant loin d'être au bout de ses peines car on manque toujours cruellement de professeurs : avec un salaire de 3 100 couronnes par mois, après vingt ans d'ancienneté (soit environ 620F alors que le salaire moyen est aux alentours de 4 000 couronnes), une partie des linguistes préfèrent de loin travailler dans une ville étrangère disposée à les payer deux ou trois fois plus pour un poste de... secrétariat.

Pour l'instant, la plupart des professeurs acceptent, bon gré mal gré – transition du socialisme au capitalisme oblige, – de faire figure de parents pauvres de la société au même titre que les médecins et les pharmaciens. Mais ces autres professions passeront cette année dans le secteur privé, il y a alors fort à parier que le nombre d'aspirants au métier d'enseignant se fera de plus en plus rare.

Un paradoxe sans doute puisque, cette année, la Tchécoslovaquie célébrera, à partir du 23 mars, le 400e anniversaire de la naissance de Jan Amos Komensky, plus connu sous le nom de Comenius. Ce grand humaniste tchèque auquel on donna le nom de « professeur des nations » défendait l'idée qu'il était possible de réformer un monde corrompu grâce à un enseignement judicieux. Un visionnaire...

CATHERINE MONROY

POINT DE VUE

Le levier des sections bilingues

par Jean-Pierre Maillard

LE programme Langues Plus du ministère de l'éducation adopté par le conseil des ministres du 19 février est-il vraiment la « *nouvelle politique cohérente d'apprentissage des langues vivantes* » dont la France européenne a besoin ? Je n'en discuterai pas et laisserai les experts décider des mérites de la « *sensibilisation* » dans le primaire, de la généralisation de la deuxième langue au collège et de sa poursuite au lycée rénové. Il y a pourtant dans ce projet un élément qu'on occultera sans doute au début, mais qui témoigne à plusieurs égards d'une évolution très importante.

Dès le collège, en effet, seront développées des sections bilingues dans lesquelles les élèves recevront, outre un horaire renforcé de langues, un enseignement disciplinaire dans la langue concernée. Poursuivies au lycée, elles pourront donner lieu à une mention particulière au baccalauréat pour la langue considérée.

Soyons clairs : il s'agit, dans certains établissements publics, d'enseigner (sur les programmes français) la biologie, l'histoire-géographie ou toute autre discipline, en anglais, en allemand, en espagnol ou dans une autre langue.

L'efficacité de la formule

Sans parler des difficultés, ou plutôt des conditions d'application, sur lesquelles nous reviendrons, on voit tout de suite les polémiques que l'ouverture d'une telle possibilité pourrait bien soulever. Il est donc nécessaire d'emblée de faire savoir :

– que cela existe déjà, et pas seulement dans le Canada un peu mythique des fameux programmes d'immersion,

– que cela fonctionne plutôt bien, parfois même remarquablement.

Sait-on par exemple qu'en Allemagne plus de cent établissements développent de telles sections bilingues, avec des résultats qui ont stupéfié jusqu'à l'inspection générale française ? De conception française précisément (c'est un produit de la coopération franco-allemande instaurée par le traité de l'Elysée de 1963), elles ont d'abord végété, avant de connaître il y a peu un succès foudroyant avec l'« effet 92 », et d'être étendues... à l'anglais (40 en 1990). On notera d'ailleurs que les matières enseignées en langue étrangère sont plutôt l'histoire-géographie, éventuellement la biologie, pour les sections francophones, tandis que les *sections* anglophones n'hésitent pas à toucher à la physique, voire aux mathématiques (1) !

En France même, plusieurs établissements privés, dont certains solides pédagogiquement (comme l'Ecole active bilingue), et des établissements publics répondant au décret de 1981 sur les sections internationales (2) (ou allant au-delà, comme le lycée de Saint-Germain-en-Laye) font cela depuis longtemps et avec un succès dont témoignent à la fois leur liste d'attente et leur palmarès au baccalauréat.

En réalité, si cela ne s'est pas développé plus vite et n'a pas été formalisé plus tôt par l'Education nationale, ce n'est pas parce qu'on doutait de l'efficacité de la formule. Ce n'est pas non plus parce qu'il y a sans doute quelque sacrilège à toucher à l'enseignement en français. Ces réticences tiennent à trois raisons principales.

La première est liée à l'accusation d'élitisme, qui a existé aussi en Allemagne, où les Länder à gestion SPD ont d'abord boudé la formule avant d'en devenir les plus fervents partisans, parce qu'elle est publique et démocratique.

Il faut rendre hommage au ministère, pourtant légitimement soumis à la tentation du saupoudrage égalitaire ou de la technocratie réglementaire, d'avoir fait confiance à la nouvelle logique des projets d'établissement et d'avoir compris que ne rien faire favorisait les entreprises mercantiles en marge du système éducatif, voire financées par des contrats d'association, et que c'était encore plus inégalitaire.

La seconde raison tient à la difficulté d'une mise en œuvre sérieuse, dès lors qu'on ne dispose pas en France d'un corps de professeurs bivalents (comme en Allemagne, où il est courant par exemple qu'un professeur de français soit aussi professeur d'histoire).

Dans l'attente d'une mobilité enseignante encore problématique, malgré l'ouverture de notre fonction publique aux ressortissants de la Communauté, il faudra briser un autre tabou : la nomination d'enseignants sur postes à profil (comme cela existe pour les sections internationales). Car s'il existe des professeurs français capables d'enseigner en langue étrangère, ou des professeurs étrangers capables d'enseigner un programme français (comme c'est déjà le cas pour certaines disciplines scientifiques déficitaires !), encore faut-il les recenser et les nommer au bon endroit, sans parler de leur rémunération.

Les limites de la sensibilisation

La troisième raison des réticences rencontrées tient au fossé qui continue d'exister entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. La généralisation de la sensibilisation aux langues étrangères ne résout rien, car elle n'est pas un « *apprentissage précoce* » (autre stratégie choisie depuis longtemps par des pays comme les Pays-Bas, ou récemment par l'Italie). Il n'est pas si simple quand même de faire de l'histoire en anglais quand on ne connaît rien de cette langue !

Il faut savoir par exemple que le système allemand auquel nous nous référions (qui a d'ailleurs généralement un cursus total de treize années et non douze) introduit pour les sections bilingues, précisément parce qu'il n'y a pas d'enseignement précoce, un « sas » d'un an d'apprentissage intensif de la langue étrangère au niveau de la sixième.

Beaucoup de questions se posent donc à propos du fonctionnement des sections bilingues. Mais il fallait franchir le pas. C'est fait.

(1) Sur l'essor des sections bilingues en *Europe, voir le dossier de la Lettre européenne de l'éducation* de mai-juin 1991. Le Lycée international de Saint-Germain-en-Laye organise un colloque sur ce thème les 22 et 23 mai 1992.

(2) Il convient de distinguer soigneusement les sections internationales, qui supposent une population internationale et permettent d'aller beaucoup plus loin dans l'interculturel, des sections bilingues, qui doivent pouvoir ne s'adresser qu'à des élèves français. Mais la pédagogie n'en est pas fondamentalement différente. Voir sur ce sujet « L'enseignement international à l'heure européenne » dans la revue *Savoir* d'avril-juin 1991.

► **Jean-Pierre Maillard est proviseur du lycée international de Saint-Germain-en-Laye et secrétaire général de l'association *Europe et Education*.**

EDUCATION • CAMPUS

L'histoire à douze voix

Des professeurs européens viennent de réaliser ensemble un manuel d'histoire qui paraît simultanément en France et dans plusieurs pays de la Communauté

PAR qui diable l'Invincible Armada a-t-elle été défaite au seizième siècle ? Par le courage et la vaillance de Francis Drake, comme le soutiennent les Anglais ? Par les gueux, comme le suggèrent les Néerlandais ? Ou tout simplement par la tempête, comme l'expliquent les Espagnols ?

Si le film est connu, les versions originales sont multiples, et la distribution changeante selon les salles de projection ou la nationalité du metteur en scène. A chacun ses héros. D'un pays à l'autre, l'histoire – celle qu'on enseigne dans les classes – varie. Rarement dans ses grandes lignes, mais toujours dans les recoins, où se forgent fiertés et identités nationales.

« Quand j'étudiais en Grande-Bretagne, se souvient M. Frédéric Delouche, *j'avais l'impression que les Anglais gagnaient tout. Et quand je rentrais en France, mes cousins me lançaient : « Et Bouvines ? »* Né outre-Manche, français par son père, norvégien par sa mère, *« européen par nature »*, M. Delouche a toujours gardé une idée en tête : faire travailler ensemble des professeurs de différentes nationalités sur un manuel d'histoire européenne. Objectif : que les jeunes générations puissent lire enfin les siècles d'histoire commune sans avoir à chausser des *« lunettes nationales »* forcément déformantes. A ses yeux, il y a là comme un préambule nécessaire à la formation du citoyen européen (1).

Conseil en stratégie d'entreprises, il trouve chez Hachette un maître d'œuvre enthousiaste, même si aucun marché national ne se prête à une commercialisation rapide de l'ouvrage destiné aux quinze-dix-huit ans ; en effet aucun programme national de lycée ne prévoit formellement d'aborder l'histoire sous cet angle, sauf en Allemagne depuis 1978 et dans certaines régions d'Italie. Lancée en 1988, l'idée a séduit tout de suite l'éditeur allemand Klett, puis l'italien Mondadori, les belges De Boek et Van In, le néerlandais Malmberg, le portugais Minerva et le grec Ekdotite Athenon.

Douze auteurs furent contactés, professeurs de lycée ou de première année de faculté, déjà auteurs de manuels, tous issus de la Communauté européenne (Luxembourg



excepté), sauf un Tchèque, M. Jiri Grusa, encore professeur d'histoire lorsqu'il fut convié, et aujourd'hui... ambassadeur de Tchécoslovaquie en Allemagne.

Aucun « déterminisme » historique

Cet « euromanuel » n'est pas une juxtaposition de chapitres écrits séparément par des auteurs nationaux. Au contraire, pendant trois ans, au fil de multiples réunions, critiques croisées et corrections, les auteurs ont pris la responsabilité commune de l'ensemble de l'ouvrage, depuis la rédaction jusqu'à la couverture et la maquette, sans oublier les illustrations. Enfin, chaque auteur s'est vu confier la responsabilité finale de la traduction de l'ensemble de l'ouvrage dans sa langue.

« Nous nous sommes mis tout d'abord d'accord sur la conception générale de l'ouvrage explique M. Scipione Guarraccino, auteur italien. *Nous avons avons dû trouver une voie moyenne entre la vision anglo-saxonne de la narration, plus évènementielle, plus axée sur les personnages, et notre vision latine, plus "structurelle", qui consiste à chercher pour chaque époque les problèmes majeurs. »*

« Il n'était pas question, pour nous, de chercher à tout prix à justifier a posteriori *la construction européenne »*, prévient M. Jacques Montaville, l'éditeur. *« Il n'y a aucune tentative de déterminisme historique. D'ailleurs, dans ce livre, l'Europe voit ses contours fluctuer. Il ne s'agit pas plus de l'Europe dite de l'Atlantique à l'Oural que des seuls pays de la Communauté. Sous domination mongole, la Russie tourne le dos à l'Europe. Avec Pierre Ier, elle y revient. L'Europe s'étend jusqu'à Byzance, puis se replie sur le nord de l'Italie. »* En réalité, selon M. Delouche, *« la tradition démocratique, la recherche des libertés individuelles, constitueraient le dénominateur commun, la valeur fondamentale, de tous ces pays »*. Symboliquement, le livre s'achève sur la chute du mur de Berlin.

Mais surtout, par le prisme déformant des traditions nationales, les douze enseignants se sont renvoyé, au cours de leurs réunions de travail, des images déformées de leur propre passé. L'Histoire entre voisins de palier.

Napoléon démonisé

Napoléon, entre tous, a perdu quelques galons. Démonisé à outrance dans la première mouture du manuel, le personnage accumule manifestement sur lui l'hostilité de la quasi-totalité de nos voisins. A charge pour l'auteur français de relativiser, dissocier les époques (Bonaparte de Napoléon), de rappeler le code civil, l'organisation de l'administration, etc. D'autres « héros » se sont vus ramenés à de plus modestes destins : Vercingétorix n'est plus seul résistant au conquérant romain. La reine Boudicca pour les Anglais, Numence pour les Espagnols, Arminius pour les Germains, ont aussi droit de cité. En revanche, Louis XIV obtient, semble-t-il, la bénédiction générale, y compris allemande, effaçant presque des mémoires ses tentations territoriales vers l'Est, au bénéfice du *« grand siècle culturel »*.

A lire leurs collègues, certains professeurs ont trouvé *« un peu courte »* l'étude de périodes qu'ils jugeaient capitales. *« J'ai été stupéfait de voir comment le dix-septième et le dix-huitième siècles italiens sont escamotés dans l'esprit de nos voisins. Après Michel-Ange, on arrive presque tout de suite à Garibaldi ! »*, s'exclame M. Guarraccino. *« J'ai noté quelques passages un peu rapides, au tout début sur la Révolution française »*, remarque M. Jacques Aldebert, l'auteur français. *« J'ai été surpris de voir à quel point on pouvait survoler la Réforme »*, confie M. Dieter Tiemann, l'auteur allemand, professeur à l'université de Dortmund.

« De manière générale, indique M. Montaville, *la religion est bien plus présente chez nos voisins européens qu'elle ne peut l'être dans nos manuels français. »* Quant à M. Guarracino, il s'étonne du style plutôt *« francisé »* du manuel, jugé plus familier que celui utilisé pour les manuels italiens, *« plus universitaire »*.

Tous reconnaissent aujourd'hui en souriant que leur première réaction a consisté *« naturellement »* à défendre « leur » histoire. Mais le jeu des perspectives en a troublé plus d'un. *« L'Italien nous a clairement montré qu'il y avait en fait deux types de féodalité,* explique M. Montaville, *ce que je n'avais jamais noté. »* L'Anglais a rappelé que Jeanne d'Arc avait été, somme toute, condamnée par des prélats français. Et l'Allemand que la découverte de l'Amérique par Colomb est, en Allemagne, beaucoup moins mise en valeur, *« car elle marque le début du colonialisme outre-Atlantique. »*

Lever les préjugés

Et il fallut parfois déployer beaucoup de diplomatie pour concilier les points de vue. L'auteur grec écarta une carte du dix-neuvième siècle sur laquelle figurait la Macédoine en tant que nation. L'anglais s'étonna que ne figurât point la bataille d'Angleterre dans la première mouture consacrée à la seconde guerre mondiale. L'entre-deux guerres, en revanche, dans sa première version, parut trop consensuelle, n'appuyant pas assez sur les antagonismes.

« Ce sont précisément tous ces préjugés, tous ces malentendus qui rendent si difficiles la construction européenne, explique M. Delouche. *Pour un Espagnol et un Britannique, Gibraltar est lourd de sens. N'oublions pas que nos diplomates, d'une certaine manière, vivent dans les archives ! »* D'où le sentiment pour les promoteurs de cette histoire européenne qu'un travail de fond tel que celui qui a été mené ne peut que parvenir à lever à terme les ambiguïtés. *« Historiens français et allemands, dès les années 30,* rappelle M. Tiemann, *même à cette époque, en avaient d'ailleurs compris l'urgence. »*

« L'Europe !, s'exclame M. Aldebert, *ce n'est pas seulement celle des fromages et du lait. Ce peut être aussi celle de l'Histoire. »* Un point de vue que n'ont pas partagé de prime abord les Anglais. Aucun éditeur ne s'est porté candidat à la publication de l'ouvrage et n'a voulu financer les trois premières années de travail. En janvier, l'« euromanuel » eut droit à une pluie de critiques acerbes dans la presse britannique. Le *Times* a été jusqu'à expliquer que les auteurs n'étaient autres que des députés socialistes membres du Parlement européen ! Tandis que M. Norman Stone, professeur d'histoire moderne à Oxford, estimait que *« tout cela sentait le poisson pourri »*.

Ulcéré, M. Robert Unwin, qui a apporté la contribution britannique à l'ouvrage et déclare avoir trouvé le travail *« passionnant »*, s'est insurgé contre de tels propos : *« Une fois de plus, la Grande-Bretagne prouve qu'elle est toujours à la traîne. Comme pour le calendrier grégorien, l'adoption du système décimal ou du système métrique. Il est vrai,* reconnaît-il, *qu'il est difficile de concilier dans un ouvrage si concis toutes les traditions nationales. »*

« Il n'est pas question que chacun renie sa culture, prévient M. Delouche, *mais au contraire que l'on reconnaisse que les autres partagent la même culture. »* En ce sens, à l'avenir, et en cas de réédition, des historiens des pays de l'Est devraient être associés. *« On ne peut changer les mentalités que progressivement,* explique M. Tiemann. *On ne peut pas dire de but en blanc aux Espagnols et aux Portugais que la découverte de l'Amérique, c'est aussi une forme de colonialisme. Pour eux, c'est une composante importante de leur identité nationale. Que nous le voulions ou non, nous sommes toujours les enfants de nos nations. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) *L'Histoire de l'Europe* paraît simultanément le 25 mars, date du trente-cinquième anniversaire du traité de Rome, en Allemagne, Belgique, Grèce, Hollande, Portugal et France. Il est déjà sorti en Italie. Une édition espagnole, ainsi qu'une autre, polonaise, sont en projet. Des éditeurs scandinaves se sont également portés candidats.

A noter qu'Hachette organise mardi 31 mars au Sénat, à Paris, un colloque sur le thème : « L'enseignement de l'Europe peut-il contribuer à forger une conscience européenne ? » Rens. : (1) 46-34-86-30.

► ***L'Histoire de l'Europe*, Hachette Education, 384 pages, 600 documents photos ou textes, 100 cartes. 185 F.**

EDUCATION • CAMPUS

Erasmus en quête de relais

Le plus connu des programmes européens souffre de son succès. Les budgets communautaires ne suffisent plus à répondre à la demande

GRENOBLE
de notre correspondante

« *AU fond, le programme Erasmus sert-il à quelque chose ?* » L'humour britannique dont M. Alan Smith, directeur du bureau Erasmus à Bruxelles, a agrémenté son intervention devant quatre cents responsables français de ce programme européen d'échanges universitaires, réunis les 19 et 20 mars à Grenoble, n'est pas totalement dénué de fondement.

Après l'enthousiasme qui a accompagné le lancement, il y a cinq ans, du premier grand programme de la Communauté en matière d'éducation, la question se pose en effet : dans un contexte de restrictions budgétaires, quel sort sera réservé aux aides à la mobilité étudiante prévues par les différents programmes qui, tel Erasmus, viennent à expiration entre 1993 et 1995 ?

Quoi qu'il advienne, la mécanique est bien enclenchée, comme l'a prouvé l'affluence massive à ces quatrièmes journées Erasmus, organisées à l'initiative de l'université Stendhal (Grenoble-III), et dont la première édition en 1988 n'avait déplacé qu'une petite cinquantaine de participants. A en juger par le foisonnement des questions soulevées, la pause collective que se sont offerte les responsables d'échanges Erasmus dans leur parcours du combattant vers les subventions européennes n'avait rien de superflu.

Exprimant leurs inquiétudes sur la complexité des procédures, les retards dans le versement des fonds, les stratégies gagnantes dans *la course à l'éligibilité, les* modalités de limitation des flux d'étudiants suggérées par Bruxelles, le manque de transparence supposé dans la sélection des demandes, les responsables de ces échanges européens reflétaient pour une bonne part le fond du problème, c'est-à-dire *celui* du financement.

Car si la demande estudiantine explose, en effet, il n'en va pas de même du budget communautaire. Les projets finalement financés par la Communauté ne représentent ainsi qu'un quart environ de ceux qui sont proposés. En 1987-1988, Erasmus a concerné 5 000 étudiants européens pour 11,2 millions d'écus . Les prévisions 1991-1992 tablent sur 63 340 étudiants. Plus de 40 000 (dont 6 000 Français) sont déjà effectivement partis, moyennant un budget de 74 millions d'écus, dont 42 consacrés aux étudiants.

Trésors d'ingéniosité

Le solde finance d'autres actions. « *Moins spectaculaires que les échanges d'étudiants, ces séminaires intensifs, échanges de professeurs, projets de développement conjoints, moyens de gestion donnés aux universités, contribuent tout autant au succès du programme, notamment en donnant une dimension européenne aux études de ceux qui ne partent pas. Mais la demande croissante de bourses estudiantines marginalise de plus en plus le financement des autres actions* », a expliqué M. Smith.

Gestionnaire de la situation en tant qu'agence nationale Erasmus, le Centre national des œuvres universitaires (*CNOUS*) invente chaque jour des solutions pour faire coïncider, au fil de calendriers universitaires et administratifs contradictoires, une masse d'argent limitée avec l'envol des flux d'étudiants. « *L'essentiel est d'arriver à ce que chaque étudiant puisse bénéficier d'une avance qui sera régularisée* a posteriori », a résumé M. Albert Prevos, directeur du CNOUS, tandis qu'en coulisse deux agents comptables estimaient que « *ce n'est pas l'un des moindres mérites de l'ouverture européenne que de conduire à l'innovation, par l'obligation de sortir du cadre réglementaire* ».

Les trésors d'ingéniosité, pourtant, permettront-ils de sortir de l'impasse ? Selon M. Smith, « *Erasmus fait l'objet d'un malentendu. Il n'a jamais été question que l'objectif affiché par la Commission des Communautés européennes de favoriser, au travers de ce programme, la mobilité de 10 % des sept millions d'étudiants que compte la Communauté puisse être atteint grâce aux seuls moyens du budget communautaire. Le débat est engagé avec les Etats membres, et mettra désormais en œuvre le principe de subsidiarité défini à Maastricht.* » Un principe qui confirme l'indépendance des Etats membres en matière d'éducation, mais au prix d'un meilleur investissement dans les grands programmes.

L'engagement des régions

Le message est bien passé en France, notamment auprès des régions, dont la plupart ont, inégalement certes, accompagné le mouvement. L'un des exemples les plus achevés vient du conseil régional Rhône-Alpes. Conscient de « *l'intérêt pour l'économie locale de l'internationalisation de ses futurs cadres* », il a consacré, l'an dernier, 60 millions de francs aux différents programmes de mobilité étudiante. Dès la rentrée 1992, il portera à 2 400 francs l'allocation mensuelle, venant compléter la bourse Erasmus, de l'ordre de 800 francs, et les 300 francs versés par le ministère de l'éducation nationale.

La question de savoir comment prendre en compte le critère social dans l'attribution des subsides a d'ailleurs donné à M. Smith l'occasion de pointer une confusion fréquente. « *Erasmus est un programme de mobilité, visant uniquement à ne pas pénaliser un étudiant qui souhaite effectuer une partie de ses études dans un autre pays européen. Cela revient, d'une part, à financer le surcoût entraîné par son déplacement, et, d'autre part, à intégrer dans son cursus le temps passé à l'étranger. L'aspect social de l'aide à la mobilité relève, pour sa part, d'une solution nationale ou régionale.* »

Erasmus semble en tout cas, notamment en France, dont les universités comptent parmi les plus dynamiques, se jouer des obstacles, des logements trop rares, de la paperasserie, des freins imposés par la mauvaise maîtrise de certaines langues en dehors du triangle Allemagne, France, Grande-Bretagne. Le phénomène ne surprend pas l'un des défricheurs du système, M. Jean-Claude Buchot, chargé des relations internationales de l'université Stendhal depuis 1976. Figure quasiment emblématique du réseau Erasmus, pour avoir à son actif le plus grand nombre d'étudiants « érasminés » en France, par rapport à la taille de son université (217 pour 6 000 étudiants), M. Buchot voit dans le difficile exercice du passage des frontières « *le dernier secteur d'enthousiasme.* »

Pour combien de temps ? Il faudra *vraisemblablement* créer de nouvelles infrastructures, pour accompagner la banalisation de l'ouverture européenne. « *Je ne peux m'empêcher d'être choquée par un déséquilibre entre la masse de travail engagée dans Erasmus, le coût de ce travail et le résultat final : 800 francs par étudiant. Ne pourrait-on alléger le système, rationaliser, par exemple en trouvant des synergies entre les différents programmes européens ?* », s'interroge une enseignante.

En outre, avec le changement d'échelle et le nombre croissant d'étudiants en mobilité, beaucoup craignent la bureaucratisation du système. L'expérience prouve que les programmes Erasmus les plus réussis ne se sont développés que sur un terreau bien préparé par la conviction personnelle des universitaires concernés. « *Trop codifier tuerait l'esprit d'Erasmus, qui consiste à brasser des cultures, ouvrir des portes, et non pas à faire acquérir un savoir disciplinaire. Quel que soit le volume des échanges, la qualité et la chaleur des relations restent le pivot de la réussite* », s'inquiète un autre pionnier, M. Robert Griffiths *(voir encadré)*. Dans les jours qui viennent, l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble-II) consacrera à sa façon cet état d'esprit, en saluant son premier mariage Erasmus, entre l'un de ses étudiants et une juriste irlandaise.

ÉLISABETH DEVAL

Oxford-on-Isère

Le poil brun et l'œil pétillant, *M. Robert Griffiths* évoque plus, dans sa veste de velours côtelé, quelque notable gascon que le sujet de Sa Gracieuse Majesté qu'il est en réalité. A-t-il attrapé le virus de la coopération européenne parcequ'à la fin des années 30 son père joua comme footballeur professionnel dans l'Olympique de Dunkerque ? Ou bien pour avoir découvert avec ravissement la Maison française lors de ses études à Oxford ?

Toujours est-il que cet historien de cinquante et un ans s'est risqué dès 1977 à monter avec l'université Stendhal (Grenoble-III), dans le train des premiers échanges subventionnés par la CEE au travers des programmes d'études en commun.

En tant que directeur de l'European Exchange and Study Center (EESC) de l'université de Ripon et York (Yorkshire), il a accueilli, depuis, des milliers d'étudiants européens, dont plus de trois cents grenoblois. Sans jamais relâcher son effort pour les intégrer à la vie locale, le théâtre, les rencontres ou les visites d'usines constituant aux yeux de cet homme éclectique, pianiste et golfeur à ses heures, le véritable *« noyau de l'expérience »*.

D'ici à s'appliquer à lui-même le raisonnement, il n'avait qu'un pas à franchir, et l'a fait allégrement en multipliant les séjours sur le campus de Grenoble.

Auteur d'un livre sur la révolution française, *le Centre perdu*, publié en 1989 aux Presses universitaires de Grenoble (PUG), il est un exemple achevé de métissage des cultures universitaires européennes. Il pénètre aujourd'hui dans le bastion de l'éducation nationale. Déja chevalier des Palmes académiques, il poursuit son intégration dans le sytème éducatif français comme professeur de civilisation britannique à l'université Stendhal.

E. D.

EDUCATION ◆ CAMPUS

Les Anglais tentés par le retour à la sélection

L'enseignement est au centre de la campagne électorale en Grande-Bretagne. Au cœur du débat : les performances médiocres et l'élitisme du système britannique

LONDRES

de notre correspondant

DANS le débat extrêmement politisé sur l'éducation, il y a au moins un consensus entre les partis politiques britanniques : le bilan est globalement mauvais. Ce jugement ne porte évidemment pas sur le niveau d'instruction des quelque 20 ou 30 % des élèves qui réussissent dans le système scolaire, encore moins sur la réputation d'excellence, dans l'ensemble intacte, des universités prestigieuses, au premier rang desquelles Oxford et Cambridge. La crise concerne la grande majorité des écoles britanniques, où l'on dispense un enseignement de qualité moyenne, parfois même franchement médiocre, et un système éducatif dont l'une des conséquences est d'être quitté très tôt, tout en ne préparant pas efficacement aux exigences du monde du travail.

Il est devenu banal de constater que le niveau de formation et d'éducation outre-Manche est inadapté à la compétition économique internationale. Bien des économistes admettent que si la récession a frappé si durement la Grande-Bretagne, c'est en partie pour cette raison : les filières sont davantage conçues pour l'obtention immédiate d'un emploi plutôt que pour l'acquisition d'une formation poussée. Les chiffres, notamment lorsqu'on compare la situation de la Grande-Bretagne à celle d'autres pays industrialisés, brossent un panorama souvent affligeant : le taux de participation à plein temps au système éducatif ou de formation pour la classe d'âge des 18-19 ans était de 19 % au Royaume-Uni en 1987-1988, contre 65 % en Allemagne, 60 % en France, 50 % au Japon et 55 % aux Etats-Unis.

Un système de castes

Les dépenses en faveur de la formation professionnelle, d'autre part, représentaient 0,15 % du chiffre d'affaires des entreprises britanniques en 1980, contre 2 % en Allemagne et 3 % au Japon.

Des chiffres plus récents (1989) situent le niveau atteint par les employeurs britanniques à environ 0,3 % du chiffre d'affaires, mais l'écart avec les autres pays de référence ne s'est pas substantiellement modifié. Enfin, alors que 82 000 étudiants français atteignent le niveau du baccalauréat technique chaque année, 25 000 Britanniques seulement obtiennent un diplôme équivalent, le *A level*. Les déficiences commencent très tôt : en décembre 1991, les résultats de la première étude nationale sur le niveau scolaire des enfants de 6 et 7 ans ont été rendus publics : près de 30 % d'entre eux ne peuvent pas lire sans aide et un nombre équivalent sont incapables de compter jusqu'à 100.

On pourrait ainsi multiplier les exemples. Mais si ce constat ne provoque guère de polémiques, et si chaque parti fait de l'éducation une priorité de son programme électoral, promettant notamment une augmentation importante des financements, les politiques susceptibles d'améliorer le niveau de l'enseignement sont bien sûr contradictoires. Au-delà des approches partisanes, une réalité s'impose cependant : si l'accès à une éducation supérieure est plus limitée que dans la plupart des pays industrialisés, c'est notamment en raison de la structure d'une société qui reste fondamentalement élitiste et individualiste. Les classes sociales en Grande-Bretagne sont parfois de véritables « castes ». Il s'agit de l'héritage du dix-neuvième siècle, dont l'empreinte n'a pas disparu : à l'époque, l'aristocratie estimait qu'il pouvait être dangereux d'éduquer les classes laborieuses, l'éducation devant rester l'apanage de l'élite de la société.

La révolution industrielle, grande consommatrice de main-d'œuvre sans formation, n'a fait qu'enraciner cette croyance et ses conséquences économiques. Cette réalité n'appartient pas au passé : en témoigne l'institution toujours vivace des *public* et des *boarding schools* (écoles privées et pensionnats) réputées former autant le caractère que développer l'esprit. Réservées à une élite (les frais de scolarité atteignent couramment 10 000 livres par an, soit 100 000 francs), elles éduquent de 7 à 8 % des jeunes Britanniques (environ 600 000 enfants), mais fournissent 50 % des étudiants de Oxford et Cambridge. Membres du gouvernement et des cabinets ministériels, hauts fonctionnaires, juges et avocats, directeurs des principales sociétés sont, à une large majorité, des anciens des *public schools*.

Il en résulte un état d'esprit dominant dans les sphères d'influence et de décision en faveur du maintien du *statu quo* social, et une empreinte profonde dans les multiples réformes de l'éducation qui se sont succédé depuis plus de trente ans. De 1944 aux années 60, l'enseignement était construit sur une pyramide scolaire dont la principale conséquence était de freiner toute mobilité sociale : dès l'âge de 11 ans, les enfants étaient sélectionnés – par l'examen dit *eleven-plus* – et orientés. Une minorité avait la chance d'intégrer une *grammar school*, réservée aux meilleurs, les autres étant dirigés vers les *secondary modern schools*, destinées à préparer à la vie professionnelle. Depuis trente ans, la généralisation des *comprehensive schools*, qui favorisent le brassage social dans le cadre d'un enseignement public, a aboli en partie le cloisonnement de l'ancien système.

Aujourd'hui, celles-ci représentent environ 90 % des écoles, les 10 % restants étant pour l'essentiel les *grammar schools* et les *public schools*. Seules trois ou quatre des 116 *Local Education Authority (LEA)* qui existent en Angleterre et au pays de Galles (l'Ecosse et l'Irlande du Nord ont leur propre système d'éducation, d'ailleurs bien plus performant) ont refusé de favoriser la création de *comprehensive schools* et continuent de promouvoir une éducation basée sur l'ancien système.

Le poids des autorités locales

Mais cette réforme, encouragée par les travaillistes, n'a pas entraîné d'effets très significatifs s'agissant de la qualité de l'enseignement.

Aux yeux des conservateurs, elle a surtout permis aux LEA – qui sont les instruments de la très grande décentralisation du système britannique, – souvent contrôlées par le Labour, d'accroître leur influence sur les écoles et le contenu des programmes, lequel, jusqu'à la réforme de 1988 instituant notamment le *national curriculum* (liste des matières à enseigner), relevait de la seule décision des LEA.

Revenus au pouvoir en 1979, les tories essaieront à la fois d'améliorer le niveau de l'enseignement et de lutter contre le monopole des LEA. La réforme de 1988 va leur donner une arme majeure, avec l'introduction de la procédure dite du *opting-out*. Il s'agit de la liberté offerte aux écoles de s'affranchir de la tutelle des autorités locales, au profit d'une relation directe avec le gouvernement central, notamment s'agissant du financement.

Les conservateurs estiment que les écoles choisissant cette procédure, qualifiées de *grant-maintained schools*, ont ainsi la liberté d'adopter une philosophie différente (un « projet éducatif ») de celle qui est professée par l'autorité locale. De façon plus crue, cela revient à permettre à ces établissements de promouvoir un enseignement se rapprochant des valeurs défendues par le Parti conservateur dans des zones contrôlées par le Labour. Deux cents écoles (sur 25 000) ont jusqu'à présent opté pour ce nouveau statut, mais le gouvernement assure que 2 000 demandes ont d'ores et déjà été formulées.

M. Kenneth Clarke, ministre de l'éducation du gouvernement conservateur, ne cache pas que son but est de faire en sorte que toutes les écoles britanniques fassent ce choix avant la fin de la prochaine législature.

S'ils sont reconduits au pouvoir, les conservateurs s'efforceront, en outre, de favoriser la réémergence des *grammar schools*. Ils défendent cette idée avec prudence, de crainte d'être accusés par le Labour de vouloir réintroduire le principe du très sélectif *eleven-plus*. De façon paradoxale, le premier ministre, M. John Major, est lui-même un partisan modéré de cette tendance qui compte, au sein du Parti conservateur, de farouches partisans.

La question du financement

Cette position semble étrange pour un premier ministre dont les origines sociales modestes font partie de l'argumentaire électoral, et qui se veut un partisan d'une *« société sans classes »*. La contradiction ne s'arrête pas là : la grande majorité des électeurs conservateurs (notamment ceux des classes moyennes) sont attachés au principe des *comprehensive schools*, et hostiles à la fois au retour de la sélection et à un enseignement privé jugé trop onéreux. Pour une part, la croisade en faveur des *grammar schools* semble s'apparenter, pour les conservateurs, à un suicide politique...

Les partis conservateur, travailliste et démocrate-libéral ont rendu publics ces derniers jours leurs programmes électoraux. Le « tronc commun » est une volonté d'améliorer le niveau de l'enseignement et de la formation. Chaque parti fixe des objectifs ambitieux, et tous s'engagent à consacrer à l'éducation un budget en nette augmentation : la palme revient aux démocrates-libéraux de M. Paddy Ashdown, avec des dépenses nouvelles de 2 milliards de livres (20 milliards de francs). Le programme électoral du parti de M. Major met donc l'accent sur le *« choix »* et la *« diversité »*, alors que les travaillistes insistent sur l'amélioration des niveaux et la nécessité de refonder, au niveau local, la gestion des écoles, en supprimant la procédure du *opting-out*.

La question du financement – sans être exclusive de la crise du système d'enseignement – est importante : d'abord parce que les infrastructures scolaires sont souvent dans un état lamentable ; ensuite, en raison de la nécessité de revaloriser la situation financière des enseignants, victimes d'un « malaise » ancien. En dépit de ses multiples déficiences, l'enseignement britannique se porterait mieux s'il était mieux défendu par ceux qui sont chargés de le dispenser.

LAURENT ZECCHINI

Le marché unique des enseignants

Le grand brassage des professeurs à travers la Communauté n'est pas pour demain. Les différences de formation et de conditions de travail sont des freins puissants

L'OUVERTURE des frontières en 1993 va-t-elle déclencher un vaste mouvement d'échange entre les 3 800 000 enseignants que comptent les douze pays membres de la Communauté ? Va-t-on voir brusquement nos professeurs de langues vivantes ou de français s'expatrier hors des frontières ? Ou bien, en France, les nombreux postes vacants en mathématiques et en sciences physiques être subitement pris d'assaut par des enseignants allemands ou italiens ? Le raz de marée ou l'exode massif sont-ils à craindre ou est-il plus raisonnable de penser que les particularités de chaque système d'éducation, qu'il s'agisse du recrutement, de la formation et du mode de gestion des enseignants, mettent ces derniers à l'abri, et pour longtemps, d'un grand brassage européen ?

L'article 48 du traité de Rome établit le principe de la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la CEE. Et les enseignants n'échappent pas à la règle. La Cour de justice des Communautés européennes a en effet tranché, dès 1980, le débat juridique concernant l'application du traité de Rome aux fonctionnaires, en considérant que seuls les emplois publics *« comportant l'exercice de prérogatives de puissance publique »* (police, armée, justice, diplomatie...) devaient être occupés exclusivement par des ressortissants nationaux.



Enfin, en décembre 1988, une directive européenne a établi le principe d'un système général de reconnaissance, par les Douze, des diplômes d'enseignement supérieur sanctionnant des *« formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans »*. Conséquence immédiate pour l'accès, en France, à la fonction d'enseignant : depuis le 2 janvier 1991 un arrêté modifie les conditions d'accès aux concours du CAPES, désormais accessibles à tout détenteur d'un diplôme de niveau bac + 3 acquis dans un Etat membre de la CEE.

Une vue de l'esprit

Une petite révolution, passée quasiment inaperçue mais qui a, en son temps, provoqué l'indignation du Syndicat national des enseignements de second degré. Le SNES craignait, à terme, la possible remise en cause du verrou du concours pour l'accès au métier d'enseignant.

Toutefois, malgré ces avancées juridiques et la volonté affirmée par le traité de Maastricht de *« favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants »*, l'Europe des professeurs semble encore, pour une large part, une vue de l'esprit. Car même s'ils sont bien réels et confinent parfois au casse-tête, les verrous législatifs ne sont pas les plus difficiles à faire sauter. Dans un domaine aussi sensible que l'enseignement et pour une catégorie sociale – les enseignants – aussi symbolique de l'identité nationale, en France comme ailleurs, les vrais blocages sont d'un autre ordre.

A la veille de l'échéance de 1993 et de l'ouverture du grand « espace éducatif européen », tout sépare, en effet, les enseignants des différents pays de la CEE. Indépendamment des différences d'ordre culturel liées aux programmes et aux contenus d'enseignement, indépendamment aussi des barrières linguistiques qui ne placent pas le système français dans la position la plus favorable, les enseignants européens ne reçoivent pas, loin s'en faut, les mêmes formations et n'obéissent pas aux mêmes règles de recrutement. Ils n'ont pas non plus les mêmes statuts et encore moins les mêmes conditions de travail, de service et d'exercice de leur profession.

Sur tous ces points une frontière assez nette sépare, en gros, les Etats du sud de ceux du nord de l'Europe. Pour recruter leurs enseignants, l'Italie, l'Espagne et le Portugal se fondent, comme la France, sur un système basé sur un concours garantissant un emploi, tandis que le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni mais aussi la Grèce opèrent un recrutement sur titre basé sur le diplôme. Le recrutement s'effectue nationalement en Grèce, en Italie, au Portugal et pour partie en Espagne et en Belgique, il est régional en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans les régions autonomes espagnoles. Enfin, ce sont les municipalités qui emploient les enseignants au Danemark et dans les écoles publiques des Pays-Bas (les établissements privés recrutant eux-mêmes leur personnel) (1).

Les différences ne sont pas moindres en ce qui concerne la formation des maîtres. Même si tous les Etats membres ont des préoccupations communes – allongement de la durée des études, nécessité de mieux asseoir la formation de base, – leur traduction en matière de formation des enseignants diverge fortement. Par exemple, le Danemark, qui est le pays qui a poussé le plus loin la logique de l'école unique (un seul cycle du début à la fin de la scolarité obligatoire), a du coup mis en place une filière unique de formation pour ses maîtres, qu'ils enseignent au cours préparatoire ou dans les grandes classes du collège, enrichie d'un dispositif très élaboré de formation continue.

Spécialités françaises

Dans le même temps, l'Allemagne conserve un système éducatif centré sur des filières très cloisonnées puisque environ 25 % seulement des élèves sont admis au *Gymnasium*, l'équivalent du lycée français d'enseignement général. Les professeurs du *Gymnasium* sont ainsi formés en six années et plus tandis que ceux des filières courtes le sont en quatre ou cinq ans. Le Royaume-Uni et l'Irlande se rapprochent de l'ancien système français puique les instituteurs et les professeurs du secondaire sont formés dans des filières distinctes. Mais la formation des maîtres n'est pas, dans ces deux pays, le monopole de l'Etat puisque les enseignants n'y sont pas fonctionnaires.

Enfin, la France est la seule, parmi les Douze, à former ses enseignants dans une seule discipline, la bivalence étant la règle partout ailleurs. Autre particularité française : l'existence d'un super-concours comme l'agrégation et la coexistence, dans les mêmes établissements d'enseignement secondaire, de professeurs ayant des statuts, des niveaux de rémunération et des conditions de service différents.

Les conditions de service et de travail des enseignants, enfin, sont loin d'être harmonisées dans les douze pays de la CEE. Les amplitudes sont même considérables. En Espagne par exemple, la durée légale de travail des enseignants est fixée à trente-sept heures et demie hebdomadaires et les enseignants, comme en Allemagne, effectuent des tâches administratives, d'animation ou de surveillance en plus de leur charge de cours. De la même façon, les Italiens doivent consacrer vingt heures par mois à des tâches fixées collégialement tandis qu'au Portugal les enseignants n'ont qu'un mois de vacances d'été... leurs élèves, eux, en ont deux.

Pénuries et excédents

Les conditions de travail des enseignants français, apparemment plus favorables, sont-elles de nature à attirer en masse des enseignants européens dans l'Hexagone ? La Belgique, par exemple, qui souffre d'un relatif excédent d'enseignants, peut-elle tabler pour ses enseignants au chômage sur un nouveau débouché dans l'académie de Lille, une région frontalière où les enseignants sont en sous-effectif ? L'ouverture des frontières en 1993 va-t-elle provoquer une arrivée massive en France d'enseignants allemands puisque dans ce pays, où la natalité est en chute libre, environ 30 % des diplômés formés au métier d'enseignant sont actuellement au chômage ?

En fait, certains pays d'Europe – dont la France – sont actuellement confrontés à une pénurie importante d'enseignants, particulièrement en mathématiques, en physique et en technologie. A la rentrée 1990-1991, on estimait qu'il manquait environ six mille cinq cents enseignants au Royaume-Uni. En outre, on considère que dans ce pays moins de 60 % des jeunes formés pour enseigner entrent finalement dans la carrière et que le tiers de ces rescapés sont encore dans le métier après cinq ans.

Diverses mesures d'incitation financière ont été prises au Royaume-Uni dès 1987 pour augmenter le nombre de candidats et certaines autorités locales, notamment celles de Londres, vont déjà puiser dans le vivier des pays de la Communauté où les enseignants sont en surnombre : Pays-Bas, Allemagne et Danemark (2). Mais il faut rappeler que la Grande-Bretagne, outre une tradition ancienne de recrutement d'enseignants à l'étranger, est dans une situation linguistique on ne peut plus favorable et que, de surcroît, ses enseignants ne sont pas des fonctionnaires.

De toute façon, des pays comme le Danemark ou les Pays-Bas qui, en raison d'une forte baisse de la natalité, sont contraints d'arrêter leur recrutement d'enseignants devront bien à terme renouveler ces derniers et par conséquent relancer la machine. C'est ce que la France a entamé avec bien des difficultés depuis 1984. C'est ce que le Danemark par exemple sera forcé de faire dans les dix prochaines années, puisqu'on prévoit dans ce pays le départ à la retraite de la majorité des enseignants aux alentours de 2010. Dans ces conditions, on peut imaginer qu'il n'y aura plus guère alors d'enseignants danois prêts à s'expatrier pour exercer leur métier dans les quartiers défavorisés de Londres.

CHRISTINE GARIN

(1) Voir *les Systèmes éducatifs en Europe*, par Jean Michel Leclercq et Christiane Rault. « Notes et études documentaires ». La Documentation française, 1989.

(2) « Tendances nouvelles de la formation des enseignants ». *Recherche et formation*. INRP, n° 10, 1991.







Les étudiants hollandais défendent leurs privilèges

Le gouvernement s'efforce de réduire le coût d'un système d'aide très généreux

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

M. RENÉ DANEN est aujourd'hui connu de tous les services de police des Pays-Bas. Le nouveau président du Syndicat national des étudiants, le LSV. b, élu en juin dernier, a été la vedette d'un épisode rocambolesque au mois de septembre. Lors de l'ouverture de l'année universitaire, des étudiants interrompent le déroulement de cette cérémonie protocolaire pour bien montrer au ministre de l'enseignement et des sciences leur indignation à l'égard de la politique suivie dans le domaine de l'*enseignement supérieur.*

Au cours de cet incident, René Danen, convié par le ministre et sagement assis lors de l'allocution, est tout simplement embarqué au poste de police, victime de ses vingt-trois ans et de son allure juvénile. Bilan : quatre heures de garde à vue pour cause d'anonymat, une manifestation d'étudiants narquois réclamant la libération de leur président, et des forces de l'ordre confuses de la méprise. Le regard rieur, l'étudiant en sociologie de l'université de Nijmegen, savoure encore l'appel téléphonique du ministre, M. Jo Ritzen, *s'excusant du traitement infligé à* celui qui était son invité.

Depuis, M. Danen n'a plus le moindre problème avec les policiers et a conforté sa notoriété naissante en organisant les plus importantes manifestations étudiantes des Pays-Bas depuis des années, comme le *13 novembre 1991*, où *7 000* étudiants selon la police, 15 000 selon le LSV. b manifestent à La Haye.

Un véritable salaire

L'enjeu est important autant que symbolique. Le gouvernement a en effet décidé, sous la contrainte budgétaire, de réduire les avantages financiers accordés aux étudiants et de limiter, dès l'an prochain, le financement des études supérieures à une durée de cinq ans, au lieu de six actuellement. Cela permettrait d'économiser quelque *70 millions* de florins (210 millions de francs) d'ici 1995. Mais cette restriction remet en cause les droits des étudiants. Or ces droits ne sont pas minces. Aux Pays-Bas, chacun des 246 000 étudiants (dont 172 000 à l'université proprement dite), reçoit une bourse mensuelle de 600 florins (*1 800 francs*) durant le temps de ses études, quel que soit le niveau de revenus de ses parents. 400 florins supplémentaires (1 200 francs) sont accordés à ceux qui viennent de milieux défavorisés. Au maximum, l'étudiant reçoit 1 045 florins (3 135 francs) par mois.

Ce salaire étudiant n'est pas une survivance des périodes fastes de la prospérité économique. Il est récent. C'est en 1986, en effet, que le ministère de l'éducation a décidé de modifier le système des bourses universitaires. Jusque-là, la politique était généreuse, mais d'inspiration plus classique, chaque foyer recevant une aide proportionnelle aux revenus et au nombre d'enfants faisant des études supérieures.

Le virage entrepris en 1986 ne devait être qu'une modification technique. Il s'agissait de répartir autrement les mêmes sommes, en répondant à trois objectifs : permettre à tous d'accéder à l'enseignement supérieur; favoriser l'autonomie des étudiants en les rendant indépendants de leurs parents; être égalitaire en donnant à chacun les moyens de s'assumer.

Théoriquement neutre sur un plan financier, cette modification s'est rapidement transformée en gouffre budgétaire. En 1986, on prévoit que le total des bourses distribuées atteindra 3,2 milliards de florins (9,6 milliards de francs). En 1987, il grimpe déjà à 4,37 milliards de florins et passe à 4,5 milliards (13,5 milliards de francs) en 1991 . Ce dérapage est dû au gonflement récent des effectifs d'étudiants. En 1990, 37 800 jeunes se sont inscrits pour la première fois dans une université hollandaise contre 31 500 en 1986. Ces nouveaux étudiants sont notamment des filles, de plus en plus nombreuses à intégrer l'enseignement supérieur, alors que les Pays-Bas présentaient jusque-là, sur ce plan, un retard par rapport aux autres pays européens. Ainsi, elles représentent 45 % des nouveaux inscrits en 1990, contre 36 % en 1982.

L'allongement des études

Le nouveau système de bourses partait donc d'un bon sentiment. Mais il se révèle fort onéreux. D'autant que l'étudiant néerlandais est déjà le plus cher de la CEE, exception faite du Danemark. Selon une étude du Centre d'étude des politiques de l'enseignement supérieur (CHEPS) de l'université de Twente pour le compte de la Commission européenne, sur l'année 1987, il coûte 8 000 écus par an, soit deux à trois fois plus qu'un étudiant français. Du coup, les Pays-Bas consacrent *4,2 % de leurs dépenses publiques* à l'enseignement supérieur.

Les résultats de cette enquête ont été ressentis de tous côtés comme une menace directe. Ainsi, le ministère de l'éducation et l'Association des universités néerlandaises (VSNU), qui ont pourtant des rapports de frères ennemis, ont fait front, dénonçant une étude *« qui compare des pommes et des oranges »*. Eternelle querelle des comparaisons internationales en matière d'éducation. Malgré tout, il est impossible de nier que le système néerlandais est très coûteux.

Il est donc évident que les dépenses du supérieur n'échapperont pas aux coupes claires, même si l'enseignement de masse entraîne de nouvelles contraintes. Pour justifier la politique de rigueur, le ministère souligne en particulier les effets pervers du système actuel, notamment sur la durée des études. Pourquoi, en effet, chercher du travail quand on a décroché un diplôme en quatre ans, alors que l'Etat accorde généreusement deux années supplémentaires d'études payées ? De fait, la durée moyenne du cursus dans les universités hollandaises est montée à 5,7 années.

C'est notamment sur la base de cette analyse que le ministère de l'éducation a décidé de limiter à cinq ans la durée du salaire étudiant. M. Henri Wesseling, professeur d'histoire contemporaine à Leyde, la plus ancienne université hollandaise, fait à peu près le même constat : *« Les étudiants pourraient parfaitement, en histoire, faire le programme en quatre ans s'ils le souhaitaient. Leur grogne face à la réduction du temps de leur bourse répond à un phénomène bien connu : ils perdent un privilège. »*

Améliorer le rendement

« Faux, répondent les étudiants. *Nous avons besoin des 5, 7 ans pour terminer nos études. Car les universités profitent aussi du système d'aides de l'Etat en se gardant d'organiser de façon rationnelle les enseignements. Pourquoi tenter d'amener un étudiant au diplôme en quatre ans alors qu'en laissant le système en l'état il mettra deux années de plus sans protester puisqu'il a une bourse ! »* L'Association des universités néerlandaises était opposée à la réduction d'un an du financement des études mais devra l'appliquer puisqu'elle a été adoptée par la Chambre des députés.

Pour contraindre les universités à être plus « rentables », le ministère vient, en outre, de mettre en place un nouveau mode de calcul des dotations qui leur sont remises. A partir du 1er janvier 1993, la part étudiante reçue par les universités sera désormais calculée en fonction du nombre de diplômés, afin d'encourager les facultés à avoir un « meilleur rendement ». Elle tiendra bien sûr compte du nombre d'étudiants insérés dans les différents cursus, mais uniquement jusqu'à leur quatrième inscription. L'objectif est évident : chaque redoublement, chaque échec dans le système, sera vécu comme un handicap financier par les universités. Et inversement. La jeune université de Maastricht, par exemple, avec ses effectifs peu nombreux et ses bons résultats, devrait voir sa manne financière s'améliorer sensiblement par rapport à des établissements plus anciens avec beaucoup plus d'inscrits.

Dans l'immédiat, l'obsession du ministère est de réduire les coûts de fonctionnement du système d'enseignement supérieur, ou au moins de les contenir. Vingt mesures ont été adoptées. Elles touchent toutes aux avantages dont bénéficient les étudiants : augmentation des droits d'inscription de 100 florins (300 francs) par an ; obligation de réussir 10 % au moins des examens requis chaque année ; limite de l'âge d'inscription à l'université à 27 ans au lieu de 30 ; hausse des taux d'intérêt des prêts ; gel du montant des bourses ; limitation des bourses pour les étudiants à temps partiel...

Face à cette reprise en main, les étudiants se sentent démunis. Même M. René Danen. *« C'est de pire en pire »*, explique-t-il. Ainsi, malgré l'importance des manifestations de novembre, la limitation des bourses à cinq ans a été imposée. *« Nous avons deux alliés,* raconte le président du LSV. b : *les juges et les députés. Les premiers obligent le ministère à respecter le principe de non-rétroactivité des lois. Les seconds ont parfois le réflexe de bloquer certaines mesures trop sévères. »* Ainsi, le gouvernement a souhaité lier l'obtention de la bourse à la réussite complète aux examens. Mais les parlementaires ont jugé que cette initiative était trop sévère et supprimerait, de facto, tout droit au redoublement.

Mais les étudiants se montrent *parfois pleins d'astuce.* Ainsi le gouvernement a fourni à tous les étudiants une carte de transports valable dans tout le pays et prélève, en échange, sur leur « salaire » 65 florins (225 francs). Certains ont protesté, au motif qu'ils n'avaient pas besoin de se déplacer. Mais la mesure est appliquée. Du coup des étudiants en ont profité pour créer une société de coursiers. Ils transportent gratuitement colis et lettres d'un bout à l'autre de la Hollande, par les transports publics, pour le compte des particuliers et des entreprises. L'affaire roule, fort bien même, car leurs prix sont plus compétifs que ceux des entreprises, qui n'ont pas de carte de transports...

MICHÈLE AULAGNON

Marketing universitaire

En 1986, l'université de Maastricht, la benjamine des établissements d'enseignement supérieur néerlandais, crée la surprise. Dérogeant à la règle traditionnelle de discrétion des universités, elle s'offre de pleines pages de publicité dans les journaux. L'objectif de ses dirigeants est clair : attirer davantage d'étudiants dans une université vieille de dix ans à peine et un peu exilée au sud du pays. Et ne pas se trouver défavorisée par le système de financement des universités, qui calcule notamment leurs crédits de fonctionnement en proportion de leurs effectifs.

Maastricht joue donc la carte du cœur de l'Europe et de la *qualité de la vie, elle vante* son ouverture internationale et le charme de son savoir-vivre. Et l'université consacre chaque année 300 000 florins (900 000 francs) à sa publicité.

Depuis, bien d'autres établissements d'enseignement supérieur lui ont emboîté le pas. L'Ecole d'études économiques de Gröningen a ainsi lancé une campagne, en anglais, sur le thème : *« Devinez où vous pouvez trouver les meilleurs cours d'économie internationale de Hollande ? »*. Réponse : *« Dans le plus grand port, bien sûr. »* De son côté, l'université réformée d'Amsterdam présente dans les quotidiens le séduisant visage d'un étudiant, visiblement ravi de faire de la recherche sur le sida dans cette vénérable institution. Au total, les établissements d'enseignement supérieur dépensent 10 millions de florins (30 millions de francs) par an pour leur publicité.

Certains établissements refusent toutefois de succomber aux charmes de la communication. L'université de Leyde, fondée en 1575, a toujours résisté. *« Ce serait déchoir,* déclare un éminent enseignant. *Mais surtout, nous avons besoin de ces crédits pour la recherche et l'enseignement. »* Et les réfractaires soulignent surtout que l'impact de ces annonces sur les étudiants est très faible.

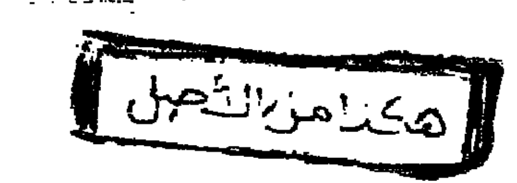
Ainsi, à l'école technique d'Eindhoven, 4 % seulement des étudiants déclarent avoir été attirés par la publicité. Ils sont 13 % à l'établissement professionnel *de Tilburg. Pour la* grande majorité la proximité continue à jouer un rôle déterminant dans le choix de l'université. Du coup, cette politique d'image et de prestige apparaît comme un luxe un peu excessif en *période de rigueur* budgétaire.

M. A.

Le néerlandais n'est pas menacé

En juin dernier, le ministre hollandais de l'enseignement et des sciences a créé une commission sur les aspects linguistisques de l'enseignement. Derrière cette appellation très administrative se cache une étonnante perspective, tracée par M. Jo Ritzen au détour d'un discours : le ministre envisageait tout bonnement la possibilité de faire des cours, dans l'enseignement supérieur, en d'autres langues que le néerlandais. Pourquoi, suggérait-il, ne pas les faire en anglais, ou dans n'importe quelle autre langue ? Il se trouva quand même quelques bonnes âmes pour s'émouvoir d'un tel projet. Et pour craindre que le néerlandais ne disparaisse si les Hollandais eux-mêmes ne l'utilisaient plus.

La commission, qui a rendu son avis en janvier, reste très mesurée. Pas question, explique-t-elle, de supprimer les enseignements en néerlandais. Mais elle juge toutefois inutile d'utiliser la loi pour protéger la langue des Pays-Bas. Cela risquerait d'entraîner plus de dangers que d'avantages et de bloquer les possibilités d'initative et d'adaptation des universités. A ses yeux, le néerlandais n'est pas menacé.



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Parallèlement à des manifestations

La discussion sur la réforme universitaire a commencé entre le ministère et des étudiants

Tandis que de nouvelles manifestations d'étudiants se déroulaient à Nice, à Toulouse et à Clermont-Ferrand pour réclamer le retrait du projet de rénovation universitaire, le ministère de l'éducation nationale a reçu, mardi 24 mars, une délégation d'étudiants à qui il a proposé de nouvelles garanties quant à la réforme des premiers cycles.

Apparue à la suite de la manifestation nationale du 19 mars et composée d'étudiants du courant majoritaire de l'UNEF-ID (proche du Parti socialiste), la « coordination de province » avait réclamé une entrevue avec le ministère afin d'obtenir une réécriture du projet de réforme et des garanties supplémentaires.

Elle a été longuement reçue, mardi 24 mars, par M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale, qui a accepté de revenir sur trois points du projet initial. Il est prêt, si les étudiants le demandent, à supprimer le certificat d'études universitaires (CEU) qui devait sanctionner la fin de la première année d'enseignement supérieur. Concernant les conditions d'examen, le nouveau texte devrait garantir l'anonymat des copies et préciser qu'une durée d'au moins deux mois devrait séparer les deux sessions d'examen. Cette garantie était réclamée par les étudiants, qui craignaient la suppression de la session de septembre. En outre, M. Allègre a promis de réfléchir à une grille nationale d'équivalence qui permettrait aux étudiants en classes préparatoires, en BTS et IUT d'intégrer les cursus universitaires.

Une laborieuse relance

En revanche, les négociations ont achoppé sur trois points. Le conseiller spécial du ministre a refusé de revenir sur l'instauration de stages en premier cycle inscrits dans le projet. Quant à la question des horaires de premier cycle et à celle des modules éliminatoires, elles ont été renvoyées aux conférences pédagogiques qui doivent se tenir, filière par filière, dans les prochaines semaines.

Au moment même où le ministère entamait ces discussions avec une partie des étudiants, se tenait à Paris-VII (Jussieu) une nouvelle réunion de la coordination nationale du mouvement. Composée de délégués d'universités de Paris et de province, cette coordination, animée par des indépendants et des étudiants communistes, trotskystes et proches de SOS-Racisme, a cherché un prolongement au mouvement. Elle avait échoué sur ce terrain, le 20 mars, après une nuit de discussions (*le Monde* du 21 mars), paralysée par le jeu des appareils politiques et syndicaux et les clivages entre les étudiants indépendants et les membres de mouvements politiques.

Les étudiants non syndiqués ont cherché, mardi 24 mars, à donner un nouvel élan au mouvement. Un appel a été adopté, soulignant à nouveau que le retrait du projet de rénovation universitaire était le seul objectif à atteindre. La coordination de Jussieu a invité tous les délégués d'assemblée générale à se réunir samedi 28 mars à Paris, à l'université de Tolbiac. Elle a aussi appelé à l'organisation de manifestations locales mercredi 1er avril.

Enfin, les divisions traversent les appareils syndicaux. Ainsi, dix présidents d'assemblées générales d'étudiants de l'UNEF (syndicat proche du Parti communiste qui a toujours refusé, jusque-là, l'expression de différentes tendances) ont dénoncé les pratiques de leur direction syndicale. Celle-ci est accusée d'*« avoir tenté de faire passer sa ligne politique, à 6 heures du matin le lendemain de la manifestation nationale »*. *« Nous sommes porteurs,* ajoutent les dix contestataires, *d'une autre conception du syndicalisme qui accompagne les mobilisations étudiantes et puisse y jouer un rôle moteur, sans pour autant chercher à les diriger »*.

MICHELE AULAGNON

JUSTICE

L'affaire Carrefour du développement devant la cour d'assises de Paris

La « gabegie » du ministère de la coopération

La cour d'assises de Paris, qui juge depuis lundi 23 mars M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci pour le crime de « soustraction de deniers publics par dépositaire public », a examiné, mardi 24 mars, l'ensemble de la comptabilité de l'association *Carrefour du développement*. Un débat technique suivi, notamment, par la déposition d'un collaborateur de M. Michel Aurillac, ministre de la coopération sous la cohabitation, qui a dénoncé en termes sévères les agissements de ses prédécesseurs au ministère.

« Tous les couloirs de la Cour des comptes savaient que c'était la gabegie au ministère de la coopération. » Celui qui parle ainsi était magistrat, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Mais M. Christian Sabbe se désigne aussi comme un intime de M. Aurillac qu'il a rejoint en mars 1986 au ministère de la coopération. *« Il m'a donné la haute main sur toutes les finances du ministère »*, expose M. Sabbe, avec une certaine componction, avant de se livrer à un réquisitoire féroce sur le comportement de ses prédécesseurs. *« La réputation de ce ministère était épouvantable (...). On a nettoyé les écuries (..). Nous avons eu l'impression d'avoir affaire à une bande de copains qui vivaient aux frais de la princesse (...). Le minimum était l'incompétence et il y avait aussi quelques personnes qui voyaient tout à fait clair et qui en profitaient. »* Devant les détournements d'abord évalués à 10 millions de francs, M. Sabbe indique : *« L'Elysée a été prévenu en même temps que le premier ministre »*. Pour les jurés, le président Henri Le Gall traduit en souriant : *« Le président, c'était M. Mitterrand, le premier ministre, c'était M. Chirac, nous étions au début de la cohabitation. »* Et M. Sabbe explique son enquête. Il s'est d'abord penché sur l'Association Carrefour du développement (ACAD), car son expérience lui a montré que c'est dans cette direction qu'il faut d'abord chercher. *« C'est par les associations que se fait le coulage dans les administrations »*, affirme ce technicien de la finance qui a rencontré Mme Michèle Bretin-Naquet, à l'époque présidente de l'ACAD et aujourd'hui partie civile. *« La présidente présentait les choses comme si elle les découvrait. J'ai trouvé en elle une gentillesse et une incompétence absolues. »* Puis, se voulant charitable, il ajoute : *« Je lui rends service en disant cela... Si c'est pas ça, c'est plus grave. »*

« Effet de manche ! »

Dans sa délicatesse, M. Sabbe reconnaît toutefois que les procédures budgétaires sont parfois trop rigides. *« C'est vrai, on ne peut pas faire de la coopération avec les règles du ministère du budget. Les règles de la comptabilité publique ne sont pas adaptées. »* Un juré cherche à comprendre comment les dépenses pouvaient être engagées sans être contrôlées. Ses questions précises trahissent l'expert-comptable qui sait de quoi il parle. Mais il n'aura pas de réponse satisfaisante. Un accusé, M. René Trillaud, responsable de l'ordonnancement des dépenses au ministère de la coopération, fait de son mieux pour expliquer le mécanisme. Mais c'est le président qui clôt le débat en rappelant : *« Les mesures de contrôle n'ont jamais été mises en place. Le décret n'a jamais été voté. »* Et de son côté, M. Sabbe dénonce la pratique du *« certificat administratif »* délivré par un ministre. *« En droit français, le ministre est irresponsable. Le système est diabolique car avec un certificat administratif, vous bloquez le contrôle de la Cour des comptes. »*

M. Sabbe va quitter la barre lorsque Me Jean Maggiani se dirige vers lui pour lui demander s'il est certain que pendant la présence de M. Aurillac à la tête du ministère, les règles du marché public ont été rigoureusement respectées. M. Sabbe est formel. Mais l'avocat lui demande deux précisions sur un marché passé en juillet 1987 et portant sur le transport de trois cents tonnes de pommes de terre au Niger pour 1 900 000 F. M. Sabbe ne se souvient pas. Me Maggiani voudrait aussi son avis sur des prestations pré-financées à hauteur de 2 500 000 F lors des rencontres de Libreville, en janvier 1987, et concernant le marché numéro 87 00 731 00, signé le 9 octobre 1987. M. Sabbe évoque de mémoire un financement privé, un budget de fonctionnement, mais surtout, il voudrait parler sur pièces et non pas sur de simples affirmations, et il résume l'attaque de l'avocat en trois mots : *« Effet de manche ! »*.

Silencieux dans son boxe, M. Chalier tente d'oublier les dépositions des experts de la Cour des comptes qui ont longuement expliqué au jury le mécanisme conduisant au détournement reproché à M. Chalier. Il se résume en quelques chiffres : pour le sommet de Bujumbura, l'expédition de semences potagères et de matériel médical, et la création de centres de gestion en Afrique, l'ACAD a obtenu 59 millions de francs dont 32 millions ont reçu une utilisation conforme . Près de 27 millions ont donc été détournés dont 5,4 millions auraient été versés en espèces à M. Chalier. Un chiffre qu'il conteste, reconnaissant avoir tout au plus bénéficié de 1 million de francs. Pour le reste, il donne des explications : il aurait versé environ 1 million à l'Association pour la promotion communale internationale présidée par M. Poher. Cette association affirme n'avoir rien reçu, tout comme l'association La France avec vous, dirigée par Mme Danièle Mitterrand, qui, selon M. Chalier, aurait touché 200 000 F. Le reste, il l'impute à des opérations déjà financées par l'ACAD. Un autre accusé, M. Philippe Leroy, se défend aussi d'avoir gardé de l'argent provenant de fausses factures. *« 500 000 F m'ont été donnés de Suisse,* admet M. Leroy, *je les ai remis directement à M. Nucci. Ils ont servi à payer sa campagne électorale. »* L'ancien ministre n'est pas là, mais son avocat, Me Francis Szpiner, dément.

Tous ces chiffres qui s'abattent sur la cour donnent le vertige. Le président a besoin de traduire en anciens francs pour se rendre compte, ce qui conduit à certaines confusions, renforcées par la fatigue due à la longueur des débats. Les lapsus se multiplient et l'on confond souvent les noms de M. Nucci et de M. Chalier. L'ancien chef de cabinet lui-même trébuche en parlant de *« ministère de la récupération »*.

MAURICE PEYROT

SCIENCES

Un navire d'exploration

Présentation du projet « Calypso II » de Jacques-Yves Cousteau

MM. Pierre Joxe, ministre de la défense, et Jacques-Yves Cousteau ont présenté, mardi 24 mars, au bassin des carènes (de la délégation générale pour l'armement) de Paris un projet de navire d'exploration, la *Calypso II*. Depuis un an, des maquettes du futur bateau étaient à l'essai dans les bassins des carènes. Ces essais touchent à leur fin. D'où la présentation. La *Calypso II*, longue de 66 mètres et servie par un équipage de 36 hommes (ou femmes), devrait être d'un type spécial : monocoque à l'avant, catamaran à l'arrière. Elle devrait être mue par une turbovoile (donc par l'énergie éolienne) et aussi par deux propulseurs Voith-Schneider à axe vertical (dont les pales verticales et orientables font un peu penser à des batteurs à mayonnaise, qui assurent une manœuvrabilité exceptionnelle même à vitesse réduite et font, en même temps, office de gouvernail). Ce qui donnerait au futur bateau une très grande autonomie.

Le coût des essais d'un montant *de 500 000 à 1 000 000 de francs* est pris en charge, « en cadeau », par l'Etat. Mais la construction et le fonctionnement de la *Calypso II* doivent être entièrement financés par un fonds spécial alimenté par les cotisations des nombreux membres de la Fondation Cousteau ou par des dons. La somme d'argent nécessaire est *d'autant plus importante que la Calypso II* fera partie d'un « système » comprenant, notamment, un hydravion, des petits sous-marins, des communications par satellites, des matériels d'études . *Mais on ne sait pas encore combien* coûteront le « système » (« plusieurs millions de francs » probablement), le bateau (*« quelques millions de francs »*, sans doute), les sous-marins ou l'hydravion (*« on pourrait en trouver un d'occasion »*), ni quels seront les équipements, ni quelle surface auront les laboratoires. Le but de ce projet, dont la réalisation n'a encore aucune *date fixée, est de « tenir à jour le bulletin de santé de la planète »* et d'en informer le monde, quasiment en temps réel, de façon totalement indépendante de tout gouvernement.

YVONNE REBEYROL

ESPACE

Première d'une série de missions Atlas

La navette américaine Atlantis étudie les phénomènes atmosphériques

La navette américaine Atlantis a décollé, mardi 24 mars à 14 h 14 (heure de Paris), du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride), pour une mission scientifique d'une semaine *(nos dernières éditions du 25 mars)*. Parmi les sept membres d'équipage, on compte le premier astronaute belge, Dick Frimout, et une femme, Kathryn Sullivan, dont c'est le troisième vol.

Le lancement de la navette Atlantis, prévu pour lundi 23 mars, a été retardé à la suite de la découverte d'une fuite lors des opérations de remplissage des réservoirs d'hydrogène et d'oxygène. Baptisée Atlas-1 (Atmospheric laboratory for applications and science), cette mission est la première d'une série de dix, qui devrait s'étaler sur toute la durée d'un cycle solaire, soit onze ans.

Les chercheurs espèrent pouvoir observer et mesurer l'influence de l'activité solaire, mais aussi celle des composés chimiques industriels, sur les phénomènes physiques et chimiques complexes de *l'atmosphère. Ils utiliseront, à cet* effet, douze instruments fixés sur deux palettes « Spacelab » de fabrication européenne, arrimées dans la soute de la navette, dont les portes ont été ouvertes dès que l'engin a atteint son orbite de travail. Située à 300 kilomètres d'altitude et très inclinée par rapport à l'équateur (57 degrés), *cette orbite* a été calculée pour que la quasi-totalité du globe puisse être observée durant la mission.

Les instruments emportés par Atlantis ont été mis au point par des laboratoires américains, mais aussi allemands, belges, britanniques, français, hollandais, japonais et suisses. Ils ont déjà volé pour diverses missions scientifiques et seront utilisés pour les autres missions Atlas. L'un d'entre eux, un appareil de mesure des teneurs en ozone, servira en outre à calibrer, par comparaison des résultats, les détecteurs montés sur certains satellites météorologiques ou de recherche atmosphérique américains.

J.-P. D.

L'inculpation de Gérard Monate et les suites de l'affaire Urba

Le juge Van Ruymbeke poursuit son instruction au pas de charge

Le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, chargé de l'instruction sur le financement du PS sarthois, a procédé, mardi 24 mars, à deux nouvelles inculpations : celle de M. Gérard Monate, ancien PDG d'Urba, le bureau d'études chargé de la collecte de fonds pour le Parti socialiste, et celle de Mme Marie-Hélène de Jomaron, présidente de la société Aurige, un bureau d'études créé en 1990, lié au PS mais concurrent d'Urba *(nos dernières éditions du 24 mars)*. Tous deux ont été inculpés de trafic d'influence, faux et usage de faux, et laissés en liberté.

Les contingences électorales n'empêchent visiblement pas le juge Van Ruymbeke de poursuivre tambour battant l'instruction du dossier concernant le financement du Parti socialiste dans la Sarthe. Commencée en janvier par une perquisition désormais fameuse au quartier général du PS à Paris, l'enquête avait déjà permis au conseiller de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes de prononcer cinq inculpations et de mettre en cause une bonne douzaine d'élus socialistes du département.

Que M. Monate soit à nouveau épinglé par la justice relève d'une certaine logique. En effet, le réseau Urba, dont il avait la responsabilité à l'échelle nationale, passait aussi par la Sarthe, et deux de ses ex-délégués régionaux pour les pays de Loire, MM. Christian Giraudon et Marc Jurdit, se trouvaient déjà parmi les inculpés.

Ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), M. Monate avait été condamné le 31 janvier pour *trafic d'influence* à quinze mois de prison avec sursis et 30 000 F d'amende dans l'affaire des fausses factures du Sud-Est. Durant le procès, il avait affirmé qu'Urba finançait *« les dépenses de fonctionnement »* du PS, mais pas directement les élus. Il avait refusé de divulguer les noms des actionnaires d'Urba, créée en 1975 et mise en liquidation judiciaire en janvier 1990.

Un nouveau brûlot

La démarche de M. Van Ruymbeke s'inscrit dans une logique et ses investigations suivent trois grands axes, correspondant chacun a un « bureau d'études » : celui de Bretagne-Loire Equipement, réputé proche du parti communiste; celui d'Urba et celui de la SAGES, toutes deux liées au PS mais néanmoins rivales. C'est ce travail, ponctué depuis deux mois de nombreuses perquisitions à Paris et en province, qui avait conduit aux cinq premières inculpations. Compte tenu de la saga des fausses factures du Sud-Est depuis 1989, cette relance de l'affaire Urba peut donner une impression de déjà vu. Reste qu'on ne peut exclure *a priori* des prolongements qui en feraient un nouveau brulôt juridique et politique embarrassant pour les socialistes.

Dans l'état actuel du dossier, c'est le volet SAGES qui est potentiellement le plus gênant – pour ne pas dire plus – pour les socialistes en général et pour certains élus en particulier. C'est ce volet, en effet, *qui a conduit à l'inculpation pour* trafic d'influence, il y a un mois, de M. Michel Reyt, le seul inculpé à être incarcéré. Pour le moment, le patron de la SAGES, homme d'influence bien introduit chez les socialistes et également chez les francs-maçons, s'est enfermé, face au juge, dans un mutisme absolu. Mais le dossier, étalé en séance publique le 2 mars à sa demande, a laissé entrevoir quelques pièces et quelques pistes bien compromettantes (*le Monde* du 4 mars). Certains documents saisis par M. Van Ruymbeke, à commencer par une comptabilité tenue à jour méticuleusement par Michel Reyt, montrent que des élus socialistes ont imprudemment profité des largesses (voyages exotiques, notes d'hôtel, menus travaux) de la SAGES. D'autres, y compris des ministres et chefs de cabinet, sont mentionnés dans un dossier intitulé *« Interventions »*.

Le juge Van Ruymbeke, qui *semble lancé dans une véritable* course contre la montre, comme s'il redoutait à tout moment de se voir dessaisi du dossier, ne va pas en rester là. Il a ouvert, lundi dernier, les scellés d'une disquette informatique saisie au siège du PS et sur laquelle figureraient les noms des élus socialistes ayant bénéficié des services d'Urba. Tout indique qu'il compte aller, sans marquer le pas, jusqu'au bout du mandat et du dossier qui lui ont été confiés. *Reste à savoir si, dans* un deuxième temps, sa compétence sera confirmée et élargie pour lui permettre de poursuivre l'instruction d'un dossier aux ramifications multiples au-delà des limites géographiques (la Sarthe) et temporelles (janvier 1988 à janvier 1991) qui lui ont été fixées.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

□ **Le « corbeau » de Villereau (Loiret) *condamné par le tribunal d'Orléans*.** – Le tribunal correctionnel d'Orléans a condamné, lundi 23 mars, Mme Simone Sotteau, soixante-quatre ans, à deux ans de prison, dont vingt-trois mois avec sursis, et une mise à l'épreuve de trois ans, au cours desquels elle devra s'abstenir de paraître dans sa commune. Appelée le « corbeau » de Villereau (Loiret), cette femme, épouse de l'adjoint au maire, avait semé la perturbation par des lettres *anonymes avant les élections* municipales de mars 1989. Aucun habitant n'avait fait acte de candidature. – *(Corresp.)*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du *mercredi 25 mars 1992* :

DES DÉCRETS

– Nº 92-262 du 24 mars 1992 portant création de la Commission nationale consultative des gens du voyage;

– Nº 92-263 du 18 mars 1992 portant publication de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue de la construction d'un tunnel routier au col du Somport, signé à Paris le 25 avril 1991;

– Nº 92-264 du 23 mars 1992 *modifiant le décret nº 81-306 du* 2 avril 1981 modifié relatif aux études conduisant au diplôme d'État d'infirmier et d'infirmière ;

DES ARRÊTÉS

– Du 11 mars 1992 relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse;

– Du 23 mars 1992 relatif au programme des études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier;

POINT / LA SÉCHERESSE

L'hiver sans la pluie

Après trois étés particulièrement secs, en 1989, 1990 et 1991, voici que l'hiver, à son tour, a connu une période sèche exceptionnelle. La France et l'Angleterre viennent de vivre trois mois presque sans pluie dans une grande partie de leur territoire, « protégées » par un anticyclone persistant qui a dévié les précipitations vers d'autres terres, notamment le Proche-Orient. Alors que neige et pluies s'abattaient en trombe au Liban, en Israël, en Syrie, en Jordanie ou en Egypte, pays réputés « secs », des départements français « humides » comme le Puy-de-Dôme et l'Ille-et-Vilaine ont enregistré leur hiver le plus sec depuis plus d'un siècle.

Cette sécheresse hivernale, s'ajoutant à trois étés de fort déficit pluviométrique, inquiète les responsables de la direction de l'eau et de la prévention des pollutions du ministère de l'environnement. Normalement, les nappes phréatiques se rechargent en hiver, lorsque la vie végétative est arrêtée. Or non seulement les nappes n'ont pas pu se recharger, mais les rivières se vident, comme au plus fort de l'été. Cette situation a déjà conduit certains préfets à prendre des mesures de restriction, notamment dans la Vienne et le Loiret, où la « nappe de Beauce » est au plus bas.

Si les barrages-réservoirs qui alimentent en eau potable la région parisienne sont correctement remplis, il n'en va pas de même pour le Massif Central, où le barrage de Naussac, sur l'Allier, ne pourra pas soutenir le débit d'étiage de la Loire, actuellement très bas.

Même si *« tout n'est pas joué »*, comme on dit au ministère de l'environnement avec l'espoir d'un « printemps pourri », il y a fort à parier que plusieurs régions devront rationner l'eau cet été.

Une situation exceptionnelle par sa durée

Même s'il se met à pleuvoir, il y a vraiment très peu de chances *que la situation puisse se rétablir* avant le réveil printanier de la nature et compenser la pluviométrie hivernale déficitaire. Il faudrait que, d'ici à la fin du mois de mars, donc en quelques jours, il tombe des pluies extraordinairement abondantes. Pour quelques villes de l'ouest de notre pays, Météo-France a calculé que la quantité d'eau qui devrait tomber pour la totalité de ce mois de mars devrait être, à Laval : 246 millimètres (soit 4 fois la normale); au Mans : 190 mm (soit 3,5 fois la normale); à Alençon : 223 mm (soit 3,7 fois la normale); à Rennes : 168 mm (soit 3,4 fois la normale); à Brest : 300 millimètres (soit 3,1 fois la normale); à Nantes : 199 mm (soit 3,1 fois la normale). De telles « espérances » sont totalement improbables car les maximums de précipitations de mars connus pour ces villes sont : 196 mm en 1947 à Laval, 114 mm en 1947 au Mans, 125 mm en 1978 à Alençon, 121 mm en 1919 à Rennes, 209 mm en 1947 à Brest, 158 mm en 1919 à Nantes. On a toute chance d'être, le 31 mars, très loin du compte, et d'autant plus que les six chiffres cités ci-dessus constituent des records absolus...

D'après les statistiques établies par Météo-France, la sécheresse 1988-1992 est générale, certes, mais elle a tout de même eu des variations régionales, comme le montre notre graphique. Notre pays a, bien évidemment, subi dans le passé des périodes de grandes sécheresse dont les chroniques puis les statistiques chiffrées ont gardé le souvenir. 1303 a été sûrement une année exceptionnelle pour la sécheresse (et aussi pour la chaleur) : *« En Alsace, on voyait les raisins mûrs à la Saint-Jean* [24 juin], *des cours d'eau étaient tellement desséchés que ceux qui faisaient tourner deux roues à moulins pouvaient à peine en mouvoir une... Le Rhin était assez bas entre Strasbourg et Bâle pour qu'en beaucoup d'endroits, on pût le traverser à pied. »*

En 1540, on passe à pied sec les rivières de l'Est, notamment le Doubs, et les moulins de la Garonne doivent s'arrêter faute d'eau. Plus terrible encore est 1719 : dans l'Est, *« la terre desséchée est comme de la cendre et les grains brûlent sur pied »* et dans le Centre, *« pas de pluie du 25 mars au 1er novembre, sauf un orage le 24 juillet »*.

A Paris en 1785, le total de l'eau tombée du 1er mars au 31 mai n'atteint que 21 mm (au lieu de quelque 150 mm). En Bretagne, *« entre la Toussaint* [1er novembre] *1784 et la Madeleine* [22 juillet] *1785 »*, il n'y a pratiquement pas eu de pluie. Plus près de nous, on peut citer, comme années sèches, 1874 et surtout 1921 qui est, pour les météorologues, l'année de « sécheresse historique ». Selon le *Mémorial de la Météorologie nationale, climatologie de la France*, publié en 1967 par M. Garnier (et dont on souhaiterait la réactualisation simplifiée), *« les mois de juin et juillet n'ont reçu en tout à eux deux à Paris que 5 millimètres de pluie, et le total de l'année, 278 mm, n'atteint même pas la moitié de la valeur normale : il représente environ la quantité normale de pluie qu'on recueille à la limite septentrionale du Sahara algérien »*. De même dans toute l'année 1921, il n'est tombé à Nancy que 200 mm (normale 728 mm), au Mans que 289 mm (679 mm), à Tours que 392 mm (650 mm), etc.

Le très réel déficit de pluies qui a accablé la France et l'Europe occidentale de l'été 1975 à l'été 1976 est encore présent dans toutes les mémoires en raison de « l'impôt sécheresse » qui a dû être payé par les contribuables. Toutes ces années anormalement sèches – dont nous n'avons cité que quelques-unes – sont, certes, exceptionnelles. Mais il ne s'agit que d'années. Les séquences d'années très sèches comme celle que nous vivons sont vraiment très rares.

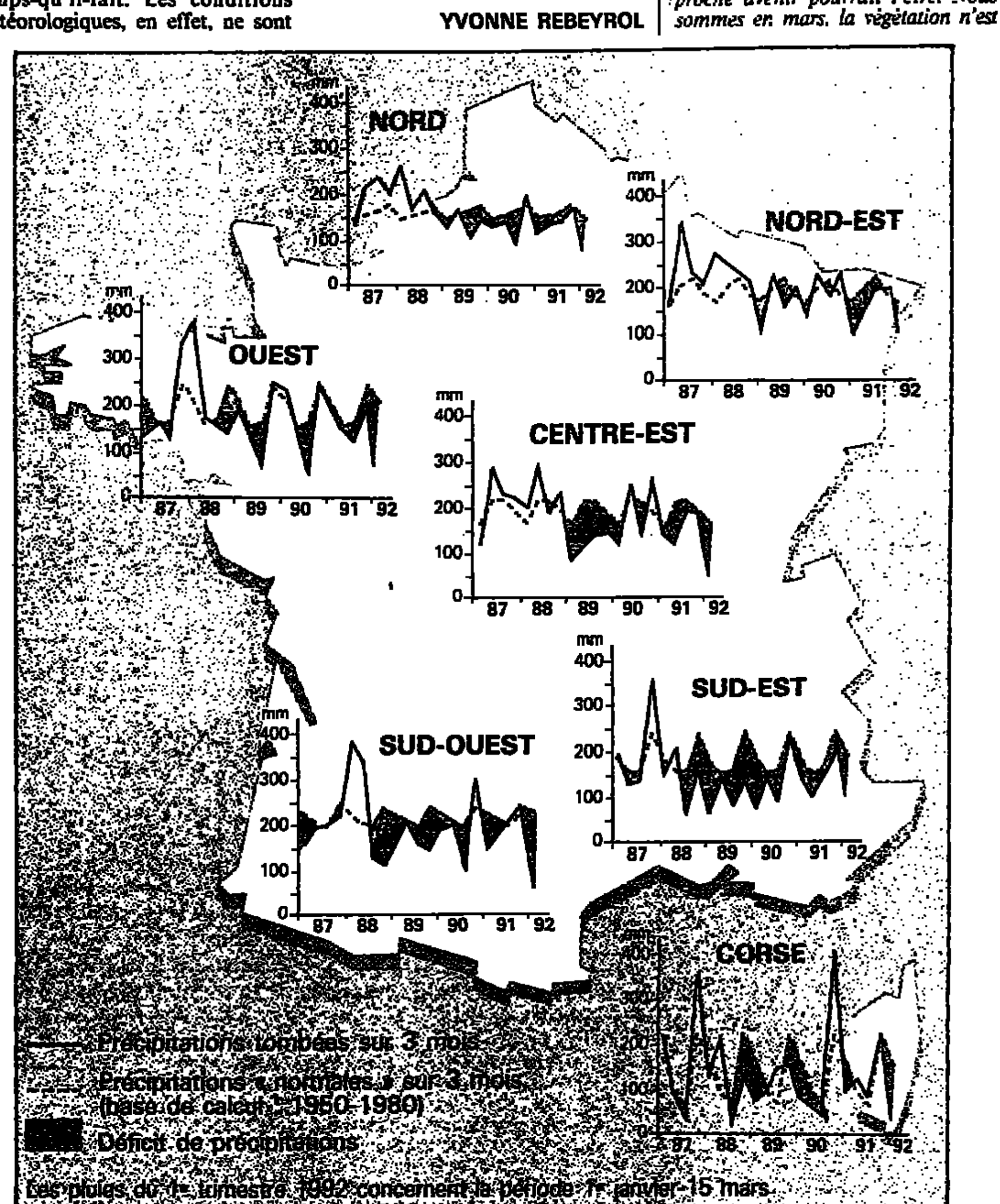
Cent cinquante ans de statistiques

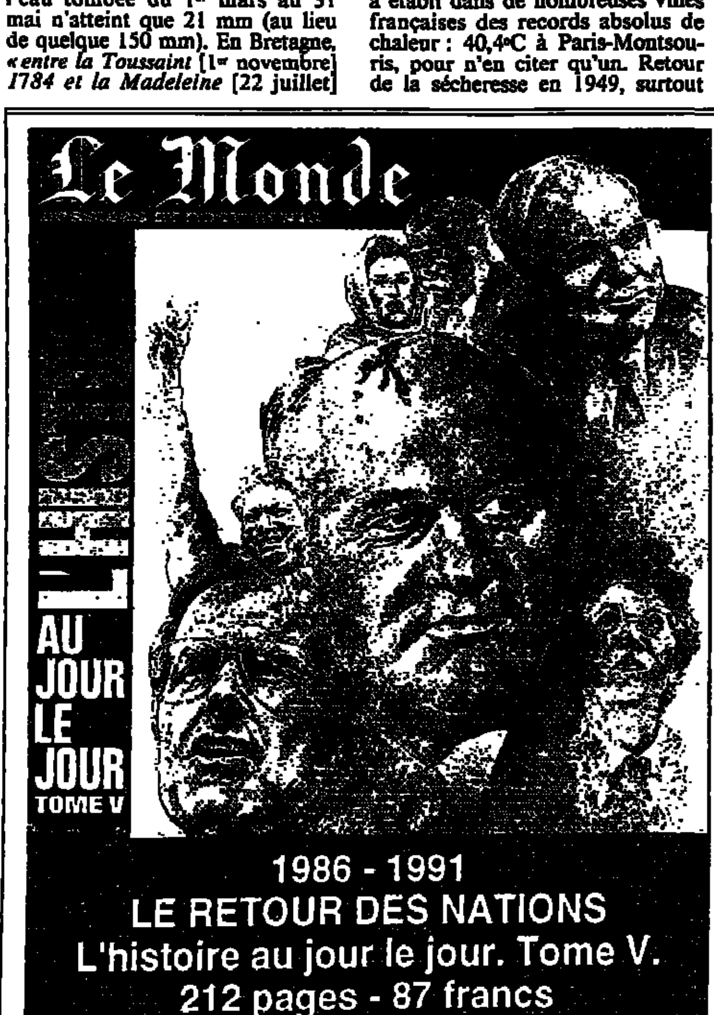
Le seul exemple de sécheresse aussi persistante – et encore – peut être trouvé dans les années entre 1945 et 1949 que la mémoire populaire a, bien entendu, oubliées. Rappelons ici qu'il n'y a rien de plus infidèle que la mémoire météorologique...

D'après le même *Mémorial* de M. Garnier, *« une sécheresse très accentuée a caractérisé en France l'année 1945... Dans l'ouest de la France... le déficit pluviométrique se fait sentir depuis cinq années »*. 1946 et 1948 ont dû être à peu près normales puisque le *Mémorial* n'en fait pas mention dans ses *Grands Etés*. Mais la sécheresse est revenue en 1947 et 1949. Pour 1947, M. Garnier précise que *« d'avril à octobre, le total pluviométrique représente environ les deux cinquièmes de la normale dans l'Est, la moitié dans le Nord, les trois cinquièmes dans l'Ouest et le Centre. A Toulon, on a enregistré une période sans pluie notable s'étendant du 4 mai au 8 août. »* Rappelons que l'été 1947 a établi dans de nombreuses villes françaises des records absolus de chaleur : 40,4°C à Paris-Montsouris, pour n'en citer qu'un. Retour de la sécheresse en 1949, surtout de juin à août : 30 mm en juin, 12 mm en juillet à Paris-Saint-Maur au lieu des quelque 50 mm mensuels normaux.

La sécheresse persistante actuelle justifie-t-elle que l'on crie au début du réchauffement de la Terre et au changement climatique que l'augmentation régulière de la teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre (gaz carbonique, méthane et quelques autres) peut faire craindre dans un avenir assez proche ? Sûrement pas. Tous ces épisodes rentrent parfaitement dans le cadre de la variabilité annuelle et pluriannuelle du temps-qu'il-fait. Les conditions météorologiques, en effet, ne sont jamais constantes. Elles ne cessent d'osciller autour de valeurs moyennes sans que le climat change pour autant. En outre, il ne faut pas oublier que les statistiques météorologiques ont, au mieux, cent cinquante ans (souvent beaucoup moins). Quelle comparaison sérieuse peut-on faire entre, d'une part ce siècle et demi et, d'autre part, les cent siècles qui se sont écoulés depuis la fin de la dernière période glaciaire ? Etant entendu que le climat postglaciaire a connu des fluctuations régionales temporaires.

YVONNE REBEYROL





Réchauffement de la Terre ?

Chaque fois qu'une période de sécheresse se prolonge, les tenants du « réchauffement global » de la planète repartent en campagne. Ils ont d'autant plus de chances d'être écoutés cette fois-ci que, dans quelques semaines à Rio-de-Janeiro, les participants du « Sommet de la Terre » vont examiner ce point qui figure en bonne place à l'ordre du jour, ainsi que l'affaire du « trou de l'ozone », qui monopolise l'attention outre-Atlantique. Les Américains craignent plus les cancers de la peau au soleil de Floride que l'empoisonnement progressif de l'air par les gaz d'échappement de leur gigantesque parc automobile. Ils préfèrent donc se passer d'aérosols aux CFC (chlorofluorocarbones) plutôt que d'abandonner leur voiture, quitte à participer au réchauffement général de la planète.

Mais si le réchauffement de la Terre peut s'observer à quelques signes – recul des glaciers, montée du niveau de la mer et augmentation du taux de gaz carbonique dans l'air –, nul ne peut faire le lien avec une sécheresse qui reste très localisée. Tandis que certaines régions de Grande-Bretagne, de France et du Portugal attendent la pluie comme le messie, d'autres, en Chine, au Brésil ou au Proche-Orient, croulent sous les trombes. En France même, les Alpes du Nord et les Pyrénées de l'Est ont fait le plein de neige, et même au-delà dans le département des Pyrénées-Orientales.

L'exemple du Sahel

Au Sahel, la sécheresse a sévi dans les années 1973-1983, et les pluies ont repris leur cours normal ensuite. Aux Etats-Unis, l'été 1988, torride, a rappelé aux plus anciens le *dust bowl* (désert de poussière) des années 1930, qui avait contraint à l'exil les fermiers de l'Oklahoma. On est revenu depuis à des saisons « normales ». La météorologie, par définition, est capricieuse. Une sécheresse ne fait pas le réchauffement de la Terre.

ROGER CANS

Les campagnes sur le qui-vive

Ce n'est pas (encore) la panique dans les campagnes, loin de là. La France n'en est pas au point catastrophique de l'Afrique australe ou des régions nord-orientales de Chine. Mais quatre années de sécheresse successives ont rendu nos agriculteurs plus vigilants que jamais. Il faut se préparer à un été aride aux conséquences plus que fâcheuses, face à ce qu'on a appelé les « champs et prairies-paillassons ».

« Le quotidien immédiat n'est pas trop préoccupant, confie Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), *car il n'y a pas encore de récoltes à faire, mais le proche avenir pourrait l'être. Nous sommes en mars, la végétation n'est pas vraiment partie et les bêtes sont encore pour la plupart, sauf dans l'Ouest, nourries à l'étable avec les réserves de fourrage stockées depuis l'automne. Mais je dis attention ! »*

En effet, à partir du début avril, les pluies ont du mal à alimenter les nappes phréatiques (déjà basses) qui elles-mêmes alimentent les sources et les rivières, car elles sont absorbées par la végétation qui commence à croître, et l'eau, par conséquent, s'évapore.

Eleveurs et cultivateurs pensent que, si le volume des pluies est à peu près normal entre avril et septembre, et réparti de manière équilibrée dans le temps et l'espace, la profession passera le cap sans trop de mal. Dans le cas contraire, il faudra actionner une nouvelle fois la sonnette des procédures et fonds de calamités.

Les experts de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) ont réuni, à partir de leurs réseaux locaux, une série d'indicateurs précis qui permettent, mois après mois, de tenir un tableau de bord actualisé des déficits pluviométriques et de leurs conséquences prévisibles sur les assolements et les cultures.

Mi-mars, la couche arable du sol était à peu près bien pourvue en eau sur l'ensemble du territoire, sauf sur une bande de 170 kilomètres de large allant de la région d'Angers aux Ardennes, en Limagne près de Clermont-Ferrand, dans le Sud-Est, et sur la côte ouest de la Corse. Le fleuve le plus touché par les déficits pluviométriques est la Loire. La plupart des barrages sont correctement pourvus sauf celui de Naussac, sur l'Allier. Globalement donc, si inquiétudes il devait y avoir, elles se concentreraient sur les régions Centre, Ile-de-France, Basse-Normandie, Picardie, Pays de la Loire et le nord de la Lorraine. Pour mémoire, on rappellera qu'en 1989 une cinquantaine de départements ont été déclarés sinistrés et que les mesures de restriction ont été appliquées à 37 départements en 1990 et 40 en 1991.

Diverse quant aux déficits pluviométriques, la France l'est aussi à travers sa géographie des productions agricoles. Les sécheresses ne mettent que très rarement les viticulteurs en émoi. En revanche, les régions traditionnelles d'élevage bovin (Massif Central, Bourgogne, Vendée) y sont très sensibles. En Bretagne – même si des déficits sont enregistrés – la production porcine (qui connaît une période florissante) n'a pas besoin de beaucoup d'eau. Il en va de même des cultures localisées dans la ceinture légumière (de Cancale à Saint-Pol-de-Léon et Roscoff), où poussent artichauts et choux-fleurs, précise notre correspondant à Brest Gabriel Simon. Pour le blé des grandes plaines céréalières de Brie et de Beauce, il est un peu tôt pour crier à la catastrophe. Si, comme en 1991, les pluies de printemps et éventuellement d'été parviennent à répondre aux besoins des plantes cultivées, la situation sera correcte et les rendements bons.

Cultures alternatives

Dans la région Rhône-Alpes, on ne signale pas pour l'heure de situations préoccupantes, nous indique notre bureau de Lyon. Dans le Sud-Ouest, en revanche, la situation mérite attention. Selon les dirigeants de l'agence de bassin Adour-Garonne qu'a interrogés notre correspondante à Bordeaux Ginette de Matha, la Garonne affiche un débit d'un tiers environ inférieur à la normale. La Charente ne coule qu'à 10 % de son volume habituel. Selon les experts, les cours d'eau issus des Pyrénées entreront en étiage plus tôt que d'habitude. La zone la plus touchée par la sécheresse en Aquitaine, le département de Dordogne, est heureusement celle qui est la moins cultivée en maïs, gourmand en eau.

En tout état de cause, les agriculteurs des zones touchées par la sécheresse devront réduire de manière significative leurs programmes d'irrigation, soit par défaut de ressources en eau, soit en application des mesures de restriction que ne manqueront pas de prendre plusieurs préfets.

Les agriculteurs peuvent-ils adopter des solutions alternatives et remplacer par exemple le blé prévu par une autre culture ? Oui, mais dans une certaine mesure seulement. Les terres à blé ou à betteraves ne se prêtent pas nécessairement au colza, aux pois, aux carottes ou à l'aviculture. Il faut tenir compte de la nature des sols, du climat, des saisons du semis et des récoltes, et du marché. De toute façon, là où l'irrigation sera rationnée, les agriculteurs doivent dès maintenant éviter les plantes grosses buveuses d'eau, au premier chef le maïs, et se reporter sur des produits plus sobres comme le tournesol, qui fait partie de la famille des oléagineux. La sécheresse de 1990 avait déjà contraint les maïsiculteurs aquitains à réduire leurs surfaces plantées : de 422 000 hectares en 1989, on est tombé à 378 000 en 1990.

« A supposer que ces transferts soient agronomiquement possibles, ajoute Raymond Lacombe, *les mécanismes communautaires n'autorisent pas une large marge de manœuvre. Un règlement pour le maïs, un autre pour le colza, encore un pour ceci ou cela. Imaginez qu'un agriculteur décide d'accroître sa sole de colza ou de tournesol, à la place de maïs, pour économiser l'eau : eh bien, s'il dépasse un plafond, il n'aura plus les aides de Bruxelles et il sera pénalisé. L'hypertechnicité des règlements agricoles de Bruxelles est paralysante ! »* S'il ne pleut pas suffisamment d'ici au 7 avril, jour de son ouverture, le congrès annuel de la FNSEA promet d'être particulièrement remuant...

FRANÇOIS GROSRICHARD

BILLET

Les chantiers de l'opposition

Les résultats des élections régionales du dimanche 22 mars *rendent vraisemblable* une victoire de l'opposition aux législatives de mars 1993 et donc une *nouvelle cohabitation* entre M. Mitterrand et un premier ministre de droite.

Autant les choses avaient été faciles en 1986-1987 – sur le plan économique et financier s'entend – autant elles seraient cette fois difficiles pour l'Etat, dont les ressources *s'amenuisent* alors même que les charges publiques augmentent . Même si la reprise économique n'est *plus* très loin, l'Etat va devoir gérer au plus juste ses comptes avec des moyens qui *apparaissent* insuffisants par rapport aux engagements pris dans de nombreux domaines : *éducation* nationale, fonction publique, Europe, santé (indemnisation des transfusés)...

Les projets économiques et financiers de la droite s'en trouvent sensiblement modifiés. Quand il était ministre de l'économie et des finances, M. Balladur avait consacré le produit des privatisations (70 milliards de francs) moitié aux entreprises publiques pour leurs dotations en capital, moitié au désendettement de l'Etat.

Pour les premières, rien n'a changé : leurs besoins sont toujours aussi grands. Mais au chapitre du désendettement, les choses se présentent maintenant de façon différente. L'un des problèmes les plus préoccupants pour un ministre des finances, qu'il soit de droite ou de gauche, est la charge que fait peser chaque année sur le budget de l'Etat les intérêts d'une dette publique qui atteint maintenant 2 000 milliards de francs. Ces intérêts sont très lourds : ils représenteront cette année *quelques 165 milliards de francs,* en augmentation de presque 8 % par rapport à 1991. Faudrait-il *alors utiliser une partie importante* du produit des privatisations pour réduire le stock de la dette responsable de charges annuelles exorbitantes ?

Ou faudrait-il utiliser directement le produit des privatisations pour financer des dépenses d'investissements ordinaires, du genre routes et infrastructures ? Tactique peu orthodoxe sans *doute mais qui* aurait l'avantage de réduire vite un déficit budgétaire passé de 93 milliards *en* 1990 à 131,7 milliards en 1991 et qui risque de friser les 140 ou 150 milliards cette *année ; un déficit qui doit être* financé chaque année par emprunts et qui donc alourdit à son tour *le stock de la dette*. Un autre problème posé à la droite sera la réforme de l'impôt sur le revenu, *dont le produit croît* très vite (70 milliards de francs entre 1988 et 1991), trop vite par rapport à l'augmentation des revenus, et alors que les produits de l'épargne sont exonérés. Vastes chantiers...

ALAIN VERNHOLES

La liquidation judiciaire de la cinquième chaîne de télévision semble inévitable

Pourquoi M. Berlusconi ne reprend pas La Cinq

***M. Silvio Berlusconi*, PDG de Fininvest, qui avait annoncé le 15 décembre 1991 son intention de poursuivre l'exploitation de La Cinq, a fait savoir mardi 24 mars à M. Michel Rouger, président du tribunal de commerce de Paris, qu'il y renonçait. L'impossibilité de trouver en France et dans la Communauté un groupe d'actionnaires *prêts à augmenter* le capital de la chaîne de 1,5 milliard de francs, les difficultés *liées à l'apurement* du passif et l'hostilité des chaînes concurrentes auront donc eu raison de M. Berlusconi.**

Le tribunal de commerce a *jusqu'au 3 avril pour* se prononcer sur une liquidation judiciaire qui semble inévitable et pourrait même être accélérée en cas d' « atteinte à l'ordre public ».

La balle sera ensuite dans le camp du Conseil supérieur de *l'audiovisuel, qui aura à se* prononcer sur les projets de reprise. Si le gouvernement souhaite installer Arte, la chaîne culturelle franco-allemande, sur le réseau hertzien de La Cinq, il devra alors faire jouer son droit de préemption.

C'est par un communiqué laconique du tribunal de commerce, diffusé mardi 24 mars en milieu d'après-midi, que l'abandon de M. Silvio Berlusconi a été rendu *public*. Vers *16 heures, M. Michel* Rouger, président du tribunal, a annoncé qu'il venait *« d'être informé par le groupe Berlusconi que ce dernier renonçait à poursuivre la mise en œuvre du plan de continuation de La Cinq présenté au tribunal »*. Il indiquait que le tribunal rendrait *« sa décision le 3 avril »*, décision qui, sauf coup de théâtre, devrait amener la liquidation de la société.

Pourquoi M. Berlusconi a-t-il renoncé à reprendre une chaîne à l'activité de laquelle il participe depuis sa création ? Première et évidente raison : il n'a pas pu trouver *les actionnaires* et donc le milliard et demi de francs d'argent frais dont La Cinq avait besoin. Quoi *qu'aient pu* avancer les *journalistes* de La Cinq sur leur antenne, mardi 24 mars à 20 heures, aucun tour de table italo-germano-espagnol n'a jamais pu être réellement réuni.

Si certains investisseurs de la Communauté européenne avaient pu émettre le souhait de reprendre La Cinq, aucun *« obstacle »* d'ordre juridique ou administratif n'aurait *pu leur* être opposé. Rappelons que quand M. Giancarlo Parretti a voulu reprendre Pathé, M. Bérégovoy, *ministre de l'économie, a dû* invoquer une atteinte à l' *« ordre public »* pour l'en empêcher. Dans l'entourage du ministre, on dément formellement que le Trésor ait mis des obstacles à l'entrée de capitaux étrangers dans La Cinq.

Selon M. Michel Rouger, la lettre que M. Berlusconi lui a adressée – et dont des éléments seront rendus publics lorsque le tribunal de commerce se prononcera sur l'avenir de la chaîne – ne fait état d'aucune *« manœuvre »* tant de la part du gouvernement que des concurrents de la chaîne. Reste évidemment que personne n'a déroulé de tapis rouge au groupe italien...

Outre l'absence d'investisseurs, deux autres éléments clés ont poussé M. Berlusconi a jeter l'éponge. Le premier est qu'un recours en Conseil d'Etat, déposé *en 1990 par la radio NRJ contre* l'attribution de la chaîne au groupe Hachette, était toujours pendant. M. Berlusconi l'ignorait et ne l'a appris que tardivement. Le risque existait donc de voir les magistrats du Conseil d'Etat mettre en danger un éventuel plan de reprise.

Le refus des banques

Second facteur motivant l'abandon : le passif. Alors que la date de clôture de déclaration des dettes n'est pas encore atteinte, il s'avère impossible d'évaluer clairement l'ensemble du passif. Les chiffres tournent autour de 4 milliards de francs (dette bancaire plus passif « industriel » auprès des fournisseurs), mais restent approximatifs. Reprendre une chaîne sans une idée *claire des* charges et *surtout sans* moratoire avec les créanciers tient donc de la gageure. Les producteurs de l'audiovisuel étaient jusqu'à la dernière minute fermement décidés à négocier les propositions qu'ils jugeaient draconiennes de M. Berlusconi. Quant aux banques, lourdement engagées dans la déroute de La Cinq, elles n'étaient nullement *décidées* à donner une *nouvelle* chance à M. Berlusconi.

Actionnaires, elles ont refusé l'augmentation de capital proposée. Créancières, elles ont exigé mieux que le remboursement de 25 % proposé par le magnat italien. Enfin, aucune grande banque n'a accepté d'organiser la souscription publique permettant aux spectateurs de devenir actionnaires, comme l'Association de défense de La Cinq en caressait le projet.

Y. M.

Une habitude en voie de disparition

Ils commencent à recevoir des lettres de licenciement, ils savent *que « les Italiens »* ont renoncé. Mais ils s'accrochent à tous les espoirs, même les plus *ténus. Comme leur directeur* de l'information, Patrice Duhamel, *venu exceptionnellement* ouvrir *le journal du soir, ils s'affirment* prêts à accompagner jusqu'au bout dans la *« dignité »* les *« millions de téléspectateurs »* d'une *« grande chaîne »*.

Est-ce parce qu'ils ont l'habitude des espèces en *voie* de disparition ? Deux écologistes médiatiques, Brice Lalonde et *Jacques-Yves Cousteau,* sont venus mettre du baume au cœur d'une rédaction qui ne veut pas croire à sa fin prochaine. Boulevard Pereire, se mêlent les discussions sur les actions à mener, les appels à la mobilisation, la rancœur contre la *« Trahison »* des banques, l'impression d'être victime de complots. Comme le dit le président de l'association de défense, Jean-Claude Bourret, La Cinq est devenue une habitude des téléspectateurs. C'est à la force de cette habitude que veulent croire ses fantassins.

M. C. I.

Six années cahotantes à la poursuite du public

– **Le 20 février 1986**, à quelques semaines d'élections législatives qui sont déjà considérées comme perdues par la gauche, La Cinq est officiellement concédée à un trio d'hommes d'affaires proches de M. Mitterrand : MM. Jérôme Seydoux, Jean Riboud et Silvio Berlusconi. A la fin de 1986, le déficit atteint 200 millions de francs.

– **Le 23 février 1987**, quelques mois après la formation du gouvernement de M. Jacques Chirac, la Commission nationale de la communication *et des libertés (CNCL)* résilie la concession et place MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi aux commandes. Le déficit en 1987 atteint 850 millions de francs. En 1988, les pertes se maintiennent à 840 millions de francs. En 1989, elles sont de 500 millions de francs, non compris les 116 millions de francs d'amendes diverses pour non-respect de la réglementation sur les quotas de diffusion. Entre 1986 et 1989, l'audience s'est progressivement stabilisée entre 9 et 10 %.

– **Le 28 mai 1990**, M. Robert Hersant passe la main à M. Jean-Luc Lagardère : Hachette prend 22 % du capital de La Cinq. Quelques mois plus tard, le 23 octobre 1990, le *Conseil supérieur de* l'audiovisuel (CSA) autorise Hachette à prendre 25 % et à devenir opérateur. Cette année-là, le déficit atteint 550 millions de francs.

– **Le 17 décembre 1991**, Hachette annonce un plan social de survie. Mais le 31 décembre, face au refus du CSA, le groupe de M. Jean-Luc Lagardère provoque un dépôt de bilan.

– **Le 15 janvier 1992**, quasi simultanément, MM. Silvio Berlusconi et *Charles Pasqua rendent* public leur intérêt pour La Cinq.

– **Le 24 mars**, M. Silvio Berlusconi renonce à tout projet de reprise de La Cinq.

Un échec qui ne fait pas que des mécontents

Avec l'abandon de Silvio Berlusconi et la disparition vraisemblable *d'une Cinq généraliste,* les acteurs du paysage audiovisuel se divisent aujourd'hui en deux : les contents et les pas contents. Les adhérents de l'association de soutien seront déçus, les hommes politiques ne manqueront pas de verser une larme sur ce média d'information moribond, les producteurs pleurent leur créances. Les concurrents de la *Cinq, eux, seront soulagés. Moins* nombreux à se partager le gâteau publicitaire, ils gagneront chacun en audience, tout en mettant un frein à l'inflation des coûts des programmes. Quant au gouvernement, il peut espérer un meilleur équilibre financier du système audiovisuel sans une trop forte sollicitation des fonds publics.

Les concurrents respirent

Le ministère de la culture et de la communication et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ont dû pousser un « ouf » de soulagement lorsqu'ils ont appris que *M. Silvio Berlusconi avait jeté* l'éponge. MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Georges Kiejman, *ministre* de la *communication,* ont eu beau toujours affirmer qu'il y avait une chaîne généraliste de trop dans le paysage audiovisuel français et que le marché publicitaire était insuffisant à les faire vivre toutes, ils ne pouvaient militer ouvertement pour la disparition de la chaîne. Dans cette affaire, gouvernement et CSA ont même eu *deux fois de la chance : la première* fois, en décembre 1991, quand le groupe Hachette a renoncé de lui-même à être opérateur jusqu'au bout, au lieu d'obliger le CSA à constater qu'il ne remplissait pas son cahier des charges et à lui retirer son autorisation. La seconde aujourd'hui, puisque le CSA évite d'apparaître formellement comme *un « télécide ». Et le gouvernement* comme son complice.

Les concurrents de La Cinq aussi *ont quelques motifs de satisfaction*. TF 1 surtout, mais aussi M 6 et, dans une moindre mesure, Canal Plus et les deux chaînes du secteur public Antenne 2 et FR 3. Les chaînes privées ont d'ailleurs fait campagne auprès de tous les groupes financiers français et européens pour bloquer tout soutien à la solution Berlusconi. L'échec du *magnat italien signifie pour* eux une audience accrue, une réduction de la concurrence par surenchère en matière d'achats de droits sur les *films* ou sur les *sports* et des ressources publicitaires plus importantes à partager entre moins d'acteurs.

Certes, les publicitaires jurent que la décision des entreprises d'investir dans la publicité télévisée ne dépend pas du nombre de chaînes. Mais tous les budgets auparavant remportés par La Cinq ne disparaîtront pas avec *elle* et se répartiront au moins en partie au prorata des parts de marché des survivants. *Ce qui signifie* que la plus grosse part ira à TF 1 et que des parts importantes atterriront dans les caisses de M 6 et même du secteur public.

M. Hervé Bourges, P-DG d'Antenne 2- FR 3, a cependant quelques motifs d'inquiétude. Le départ de M. Berlusconi signifie peut-être l'arrivée de la chaîne culturelle franco-allemande sur le réseau de La Cinq. *C'est-à-dire* une concurrence possible pour l'au*dience et pour les crédits publics,* puisque le rapport remis par M. Jérôme Clément au gouvernement sur la diffusion de la SEPT évalue à un milliard de francs l'occupation du réseau de La Cinq, soit un coût supplémentaire de 600 à 700 millions de francs.

Des créanciers inquiets

M. Bourges n'est pas le seul inquiet. Les producteurs et les prestataires de l'audiovisuel voient avec La Cinq s'évanouir un débouché important et des créances évaluées à plus de 250 millions de francs rien que pour les producteurs. Dans une *profession* morcelée où peu d'entreprises ont la taille européenne, la fin d'une chaîne de télévision risque d'entraîner des faillites en série. Aussi les producteurs de cinéma et d'audiovisuel commencent d'ores et déjà à *se retourner contre* Hachette, dernier opérateur en date. Les assignations sont prêtes, dont les termes ont été soigneusement pesés, et elles devraient être déposées au tribunal prochainement. Toutes se basent sur les promesses optimistes du premier groupe de médias français.

Les hommes politiques, pour beaucoup, ne pleureront qu'en apparence cette Cinq qui n'est pas à elle seule garante du pluralisme. *Certains s'inquiètent toutefois de* voir l'information télévisée réduite à un duopole déséquilibré TF 1-chaînes publiques. Le gouvernement Rocard n'a-t-il pas favorisé l'arrivée de Hachette dans La Cinq pour faire contrepoids à la suprématie de TF 1 ? La Cinq disparue, la chaîne de M. Francis Bouygues confortera son poids politique déjà écrasant et irritant pour le gouvernement, comme certaines affaires récentes l'ont montré.

C'est le même refus d'une réduction de la concurrence qui alimente les regrets de certains publicitaires à l'égard de l'homme d'affaires italien prêt à toutes les négociations de tarifs.

Le premier parti de France

Pour les téléspectateurs-électeurs, enfin, la mort de La Cinq, ce sera la disparition de certains rites familiers. Avec ses séries, ses vedettes, ses décors, elle avait fini par s'installer. Et son absence sera *donc vécue comme une régression,* une perte. La frénésie de construction d'émetteurs par les collectivités locales témoigne *a contrario* du vide que va laisser La Cinq. Cette frustration peut-elle se transformer en révolte, attisée par les 800 salariés de la chaîne promis au licenciement, reprise par une opposition qui fait feu de tout bois contre un gouvernement affaibli ?

L'Association de défense de La Cinq, dont le gonflement des effectifs a surpris, revendique un million de membres, le *« premier parti de France »* selon la formule du publicitaire Jacques Séguéla. Dès le mardi 24 mars, le présentateur Jean-Claude Bourret appelait l'ensemble des téléspectateurs à se *« mobiliser »*. Le standard du ministère de la communication et celui du CSA subissaient quelques assauts dans l'après-midi, sans parler de celui de la chaîne. Y aura-t-il des manifestations importantes ? Celles-ci amèneront-elles une réaction politique ? Là réside en tous cas l'espoir des salariés de la chaîne : *provoquer suffisamment* d'agitation pour obliger les pouvoirs publics à aider La Cinq. En cas de *« trouble de l'ordre public »*, les pouvoirs publics pourraient cependant demander au tribunal de commerce de ne pas attendre le 3 avril pour prononcer la liquidation de la chaîne.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA et YVES MAMOU

Avec une hausse de 1,1 % en février

La reprise de la consommation des ménages se confirme

La consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 1,1 % en février. Cette augmentation se produit après la très forte poussée d'achats enregistrée en janvier par rapport à décembre (+ 3,9 %). Du coup, la consommation *des ménages* a atteint en février un niveau record, supérieur aux deux autres pics enregistrés *en* juillet et en novembre 1991.

La dépression de 1990 et 1991 due à *la crise du Golfe* est cette fois complètement effacée : les dépenses de consommation ont atteint *en février* un niveau supérieur de 4 % au niveau moyen du second semestre 1991. Par rapport à février 1991, la progression est de 3,9 %, et de 3 % par rapport à *février 1990*.

En février, pratiquement tous les secteurs – en particulier les biens durables – ont *bénéficié de la* progression de la demande des ménages. Les Jeux olympiques d'hiver expliquent en partie cette accélération, comme on le voit avec les achats d'électronique grand public : *+ 10 % en janvier, + 7 % en février*.

Le nombre total des immatriculations d'automobiles françaises et étrangères s'est situé – après correction des variations saisonnières – à un niveau proche de 179 000 véhicules, *c'est-à-dire nettement* au-dessus de la moyenne de la dernière année, qui était de 169 000. Mais cette *progression s'est accompagnée* d'une hausse très forte du taux de pénétration des véhicules étrangers : 41,3 % *en* février après 37,8 % en janvier.

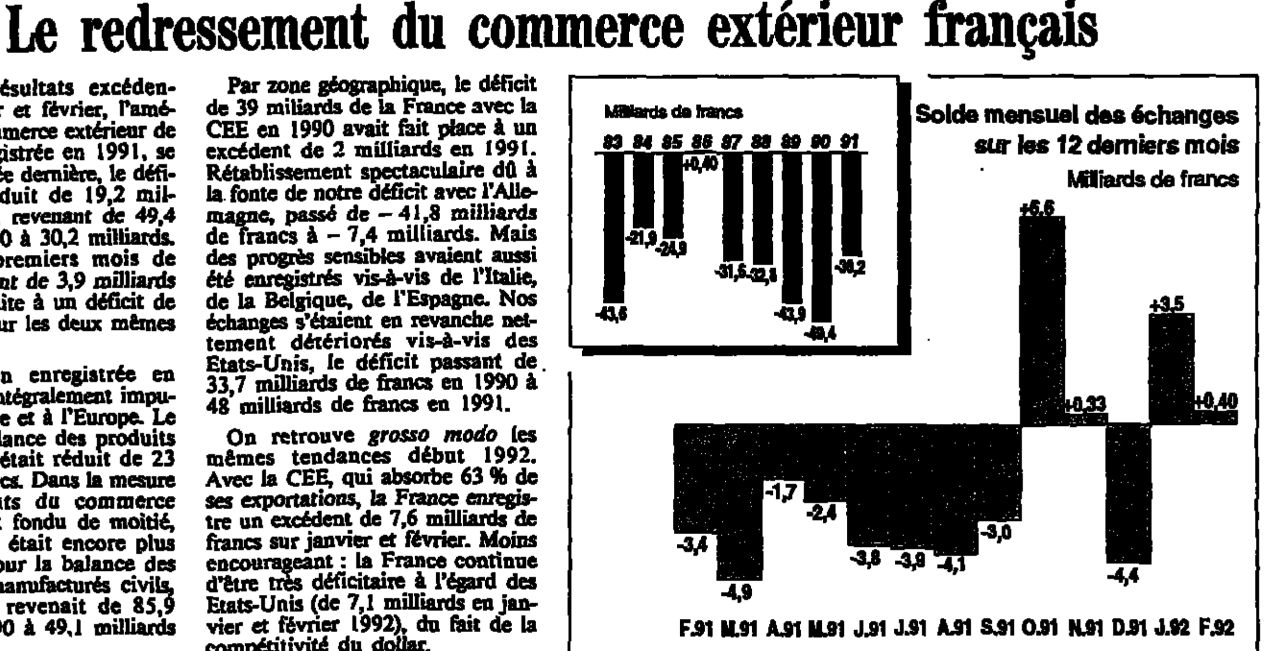
Le redressement du commerce extérieur français

Avec deux résultats excédentaires en janvier et février, l'amélioration du commerce extérieur de la France, enregistrée en 1991, se confirme. L'année dernière, le déficit avait été réduit de 19,2 milliards de francs, revenant de 49,4 milliards en 1990 à 30,2 milliards. Sur les deux premiers mois de 1992, *un excédent* de 3,9 milliards de francs fait suite à un déficit de 9,1 milliards pour les deux mêmes mois de 1991.

L'amélioration enregistrée en 1991 avait été intégralement imputable à l'industrie et à l'Europe. Le déficit de la balance des produits manufacturés s'était réduit de 23 milliards de francs. Dans la mesure où *les excédents* du commerce militaire avaient fondu de moitié, le redressement était encore plus *spectaculaire pour* la balance des seuls produits manufacturés civils, dont le déficit revenait de 85,9 milliards en 1990 à 49,1 milliards en 1991.

Par zone géographique, le déficit de 39 miliards de la France avec la CEE en 1990 avait fait place à un excédent de 2 milliards en 1991. Rétablissement spectaculaire dû à la fonte de notre déficit avec l'Allemagne, passé de – 41,8 milliards de francs à – 7,4 milliards. Mais des progrès sensibles avaient aussi été enregistrés vis-à-vis de l'Italie, de la Belgique, de l'Espagne. Nos échanges s'étaient en revanche nettement détériorés vis-à-vis des Etats-Unis, le déficit passant de 33,7 milliards de francs en 1990 à 48 milliards de francs en 1991.

On retrouve *grosso modo* les mêmes tendances début 1992. Avec la CEE, qui absorbe 63 % de ses exportations, la France enregistre un excédent de 7,6 milliards de francs sur janvier et février. Moins encourageant : la France continue d'être très déficitaire à l'égard des Etats-Unis (de 7,1 milliards en janvier et février 1992), du fait de la compétitivité du dollar.



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Remaniements à la direction du groupe suédois

Le patron de Procordia va prendre la tête de Volvo Automobiles

Le 25 janvier, les groupes Volvo et Procordia (agroalimentaire et produits pharmaceutiques), dans lequel l'Etat suédois et Volvo ont une participation égale, annonçaient leur intention de fusionner. Aux termes de leur arrangement, M. Pehr Gyllenhammar, grand patron de Volvo, restait au sommet de la nouvelle pyramide. Le PDG de Procordia, M. Sören Gyll, se voyait pour sa part offrir la place de M. Christer Zetterberg, président exécutif de Volvo. Et ce dernier redescendait d'un cran dans la hiérarchie pour n'être plus que le PDG de la division voitures. Deux mois plus tard, les négociations avec le gouvernement, qui avait d'autres projets pour Procordia, n'ont toujours donné aucun résultat mais la disgrâce de M. Zetterberg a été confirmée lundi 23 mars par un bref communiqué de Volvo. Fusion ou pas fusion, le mouvement d'hommes est maintenu.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Conformément à ce qui avait été annoncé le 25 janvier, M. Pehr Gyllenhammar prend désormais la tête du groupe et M. Christer Zetterberg devient son adjoint. Le remaniement sera effectif à partir du 13 mai, date à laquelle se réunira l'assemblée générale des actionnaires de Procordia.

Les résultats 1991 de la division automobile Volvo, publiés la semaine dernière, ont pesé lourd dans la balance. Le constructeur suédois a enregistré l'an passé un déficit record (*le Monde* du 21 mars). L'activité poids lourds, à la rentabilité traditionnellement plus florissante, a vu ses bénéfices s'effondrer de moitié. L'état des lieux ne pouvait être plus défavorable à M. Zetterberg, chargé en 1990 d'assainir la division automobiles de Volvo. Grâce à sa participation de 42,7 % dans Procordia, qui affiche une santé insolente (les bénéfices de sa division pharmaceutique ont augmenté de 41 %), et à son alliance avec Renault, Volvo pouvait sortir du rouge inquiétant dans lequel il s'était retrouvé à la fin de 1990.

Pas plus que ne l'était M. Zetterberg en entrant à Volvo, M. Sören Gyll n'est un spécialiste de l'industrie automobile. Au moins, ses années passées à la tête de Procordia ne sont-elles pas entachées des erreurs coûteuses que l'on reproche au court passage de M. Zetterberg à la tête de la banque PK, aujourd'hui Nordbanken, aux prises avec un déficit de plusieurs milliards de couronnes. D'ailleurs, M. Gyllenhammar avait choisi de ne pas défendre son « dauphin » face au volet de critiques dont il fait l'objet depuis quelques mois.

On devrait apprendre dans les jours qui viennent que l'affaire Volvo-Procordia ne se fera pas – du moins dans les termes présentés en janvier, – le gouvernement n'étant pas disposé à faire de cadeaux à M. Gyll. Cela s'ajoutera, certes, à la liste déjà consistante des projets de fusion avortés de Volvo avec d'autres groupes, mais Volvo gardera, le cas échéant en l'augmentant, sa participation dans Procordia en s'étant assuré celle de M. Gyll.

Reste maintenant le développement de l'alliance Volvo-Renault, qui, pour beaucoup, est la raison majeure du remaniement actuel à la tête de Volvo. En l'absence de commentaires des principaux responsables, la voie est ouverte à toutes les spéculations. Les plus hardies voient déjà – comme elles le faisaient d'ailleurs dès février 1990 – M. Gyllenhammar à la tête du méga-groupe qui résultera de la fusion, jugée aussi inévitable que prochaine, des deux partenaires.

FRANÇOISE NIÉTO

INDICATEURS

FRANCE

• **Conjoncture : les industriels plus optimistes en mars.** – Selon l'enquête mensuelle dans l'industrie réalisée par l'INSEE et publiée mercredi 25 mars, l'amélioration des jugements portés par les industriels sur leur situation s'est poursuivie en mars. L'INSEE note que *« l'opinion sur la production s'améliore modérément après le redressement du mois dernier. L'amélioration touche principalement les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnel. »* L'institut souligne également que, s'ils se sont dégonflés récemment, les stocks des entreprises restent à un niveau élevé.

• **Réserves de change : + 11,8 milliards de francs en février.** – Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à la fin du mois de février à 334,5 milliards de francs contre 322,7 milliards de francs à la fin du mois de janvier, soit une augmentation de 11,8 milliards de francs en un mois. En un an (février 1992 comparé à février 1991), les réserves de change de la France ont baissé de 14,6 milliards de francs.

ALLEMAGNE

• **Masse monétaire : + 8,5 % en février.** – La croissance de la masse monétaire allemande a atteint 8,5 % en rythme annuel au mois de février. Ce résultat est un peu inférieur à celui de janvier (+ 9 %) mais reste bien supérieur aux normes définies par la Bundesbank (+ 5,5 %). Les responsables monétaires allemands redoutent que cette augmentation rapide de la masse monétaire en circulation se traduise par un regain d'inflation.

FINANCES

Inauguration de la Bourse des valeurs irakienne à Bagdad

La première Bourse des valeurs irakienne, dont la création avait été décidée au lendemain de la guerre du Golfe, a été inaugurée lundi 23 mars à Bagdad et sera opérationnelle à partir de la semaine prochaine. Le coup d'envoi des activités de cette Bourse, appelée *« le marché financier de Bagdad »*, a été donné par le premier ministre irakien, M. Mohammad Hamza al-Zoubaïdi.

Selon le ministre irakien des finances, M. Majid Abdel Jaafar, cette institution devrait permettre la cotation de plus de huit millions d'actions que représentent une soixantaine de sociétés inscrites à la Bourse. En vertu des textes réglementant ses activités, *« le marché financier de Bagdad »* a pour tâche, notamment, d'*« organiser la cotation et l'échange des actions et des valeurs mobilières ainsi que la promotion de l'épargne et de l'investissement en vue du développement économique »* de l'Irak. – *(AFP.)*

SOCIAL

Succédant à M. John Vanderveken

M. Enzo Friso a été élu secrétaire général de la CISL

M. Enzo Friso, soixante-quatre ans, a été élu, mardi 24 mars, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) au terme du quinzième congrès mondial de cette organisation, qui vient de prendre fin à Caracas (Venezuela). M. Friso succède à M. John Vanderveken, qui assurait les fonctions de secrétaire général depuis 1982 et ne sollicitait pas de troisième mandat.

La CISL, qui accueille désormais de nombreuses centrales syndicales originaires d'Afrique et d'Europe de l'Est, a décidé lors de ce congrès d'accroître son action auprès du Fonds monétaire international (FMI) afin de limiter le coût social excessif des *« politiques d'ajustement structurel »* menées dans les pays en voie de développement (*le Monde* du 19 mars).

Elle entend aussi intégrer la défense de l'environnement dans l'action syndicale, renforcer ses structures régionales, notamment en Afrique et en Amérique du Sud, et entamer des pourparlers avec la Confédération mondiale du travail (CMT, de sensibilité chrétienne) dans la perspective d'une unification.

Devant les quelque mille congressistes représentant 152 centrales (dont FO et la CFDT pour la France) dans 108 pays, M. Friso a insisté sur la nécessité de *« promouvoir la solidarité internationale »*. Selon lui, la CISL doit s'attacher à *« faire reculer les tendances à l'individualisme »* et *« combattre les thèses néo-libérales qui s'attribuent de manière indécente la victoire sur le communisme mais limitent la liberté syndicale »*.

Né à Padoue (Italie) en décembre 1927, M. Friso a participé en 1950 à la création de la CISL (confédération syndicale italienne, proche de la démocratie chrétienne), issue des rangs de la CGIL, dominée par les communistes. Métallurgiste, il devient en 1962 directeur du bureau de la Confédération internationale des syndicats libres à Beyrouth, puis son représentant en Indonésie avant de rejoindre le siège de l'organisation à Bruxelles. Nommé en 1976 responsable des activités couvrant le continent américain, l'Europe, les questions Est-Ouest et les relations avec les secrétariats professionnels internationaux (SPI) associés à la CISL, il en est devenu en 1984 le secrétaire général adjoint.

J.-M. N.

□ **Signature d'un avenant sur la maîtrise des dépenses des infirmières libérales.** – Les trois caisses nationales d'assurance-maladie (la CNAMTS pour les salariés, la MSA pour les agriculteurs et la CANAM pour les non-salariés), viennent de signer avec la Fédération nationale des infirmières (FNI) un avenant relatif à la régulation des dépenses des infirmières libérales, a annoncé la CNAMTS le mardi 24 mars. Ce texte reprend l'accord conclu il y a trois mois prévoyant que les remboursements d'actes infirmiers ne devront pas augmenter de plus de 9,7 % en 1992 (contre une tendance spontanée de 14 %). De même, est instauré un plafond individuel de 22 000 coefficients (qui mesurent la spécificité des actes médicaux) par an. Au-delà de ce plafond, l'assurance-maladie *« récupérera auprès de l'infirmier concerné l'intégralité des sommes remboursées aux assurés »*.

□ **RATP : arrêts de travail sur le RER les 30, 31 mars et 12 avril.** – Les autonomes du GATC, les syndicats CGT, FO, CDFT et CFTC des lignes régionales de la RATP ont appelé les personnels de la ligne A du RER (Boissy-Saint-Léger-Saint-Germain-en-Laye) à des arrêts de travail les 30 mars, 31 mars et 12 avril prochains. Les syndicats estiment que *« l'exploitation de la ligne A est en danger »* en raison des *« incidences »* qu'aura sur le trafic de *« la ligne la plus fréquentée du monde »* son prolongement dans quelques jours vers Chessy-Euro Disney.

Selon des estimations de l'UNEDIC

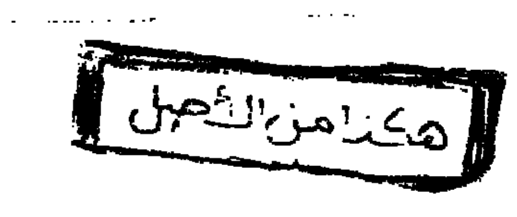
Le déficit cumulé de l'assurance-chômage pourrait être compris entre 15,2 et 17,1 milliards en 1992

A nouveau en difficulté en 1991, avec 8,2 milliards de déficit, l'UNEDIC n'irait guère mieux en 1992, selon les différentes hypothèses contenues dans une note de prévisions. D'ici à la fin de l'année, le trou pourrait être de 8,9 milliards, et de 17,1 milliards en cumulé, si la reprise économique devait être faible. Avec 1,8 % de croissance et une augmentation de 4,5 % de la masse salariale, dans ce scénario, la création de 132 000 emplois supplémentaires serait compensée par l'apparition de 100 000 chômeurs de plus.

Si la situation économique était plus favorable, les résultats pour l'UNEDIC seraient à peine meilleurs. Par exemple, une croissance de 2 % et une hausse de 4,6 % de la masse salariale se traduiraient par 160 000 emplois supplémentaires et une augmentation limitée à 31 000 du nombre des chômeurs. Dans ce cas, le déficit serait encore de 7 milliards de francs sur l'année, et de 15,2 milliards en cumulé. Pour l'instant, les dispositions arrêtées dans l'avenant du 5 décembre 1991 n'ont pas donné leur plein effet. Sauf pour le relèvement de 0,12 % de la cotisation d'assurance-chômage, applicable à compter du 1er janvier, et qui annule une baisse intervenue l'année précédente. Actuellement, l'UNEDIC négocie avec les banques un nouvel emprunt, de l'ordre d'une quinzaine de milliards de francs, pour faire face à ses difficultés de trésorerie.

Dans ces conditions, les négociations pour le renouvellement de la convention, qui prend fin au 31 décembre 1992, s'annoncent délicates. En raison des élections prud'homales, prévues en décembre, et officiellement pour se donner le temps de trouver une solution définitive, certains partenaires sociaux préféreraient reporter la discussion au début de 1993.

A. Le.



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

L'accord Nestlé-Agnelli-BSN

Embrassons-nous

On a beau être cuirassé par l'expérience et prêt à tout, les rebondissements de la vie des affaires ont de quoi rendre perplexe et un peu admiratif. Depuis le début de l'année, M. Antoine Riboud, PDG du géant BSN, et les deux frères Agnelli, patrons de Fiat et de bien d'autres entreprises, solennellement associés en 1987, avec échange de participations, pour investir plus commodément dans l'industrie agroalimentaire italienne, se bombardaient de propos sans douceur, d'OPA, contre-OPA et procès, tout cela à propos de l'eau de Volvic, *propriété de ce* groupe Perrier-Exor qu'absorbait la famille Agnelli.

Propos sans douceur, avons-nous dit. Ainsi, M. Umberto Agnelli espérait que sa situation d'actionnaire de BSN à 5,8 % seulement allait *« changer aussi vite que possible »*, dans le sens de l'augmentation sensible du pourcentage, naturellement. M. Riboud, *outré, rétorquait* que l'indépendance de BSN était *« inscrite dans les murs : c'est une cathédrale »*. Au milieu de *tout* ce hourvari, la banque Lazard et son chef, M. Michel David-Weill, un pied dans chaque camp, faisait le grand écart, avec, il fallait tout de même choisir, un *« appui complet »* à BSN.

Eh bien ! mardi 24 mars, en fin *d'après-midi, après l'accord* entre Nestlé et Agnelli (*le Monde* du 25 mars), tout le monde s'embrassait. M. Riboud, radieux, la mèche en bataille, et les yeux plus pétillants que jamais derrière ses lunettes, remerciait tout le monde, d'abord son *« vieil ami »* M. Gabetti, homme de confiance des Agnelli, *« à l'origine de notre collaboration »*, puis M. Jacques Vincent, PDG d'Exor et Mme Corinne Mentzelopoulos, son principal actionnaire, dont il *« comprenait »* l'attachement à leur société et leur était reconnaissant d'avoir *« participé à la négociation »*. Quant aux Agnelli, M. Gabetti assurait, avec conviction, qu'*« ils avaient commis l'erreur de sous-estimer la tempête. Nous n'avions pas très bien compris pourquoi cette bataille devenait si passionnelle et pourquoi nous étions considérés comme des envahisseurs maladroits. »* D'ailleurs, affirme *M. Gabetti, « notre intérêt principal était dans l'immobilier* (les 100 000 mètres carrés d'Exor), *et pas vraiment Perrier »*, ce qui *est probablement vrai.*

La main sur le cœur

Si on le suit bien, c'était M. Vincent qui bloquait tout *accord, puisque les Agnelli,* minoritaires chez Exor, ne pouvaient le forcer à rien. Au reste, M. Vincent mérite toute leur reconnaissance, puisqu'en obligeant Nestlé et BSN à surenchérir sur Perrier, il fait gagner à la famiglia plus de 1 milliard, et *méritera donc d'être maintenu en* place. A vrai dire, tout le monde paraît très content, les Agnelli pour la plus-value, Mme Mentzelopoulos, qui gardera la haute main sur Château Margeaux, sa passion, M. Riboud, qui, grâce à une marge brute de 7 milliards de francs, n'aura même pas à emprunter pour payer les 3 milliards de Volvic, dont les énormes réserves d'eau vont *relayer* celles de la source d'Evian à son plafond de production. La banque Lazard, enfin, se montre œcuméniquement satisfaite : *il fallait voir le sourire épa*noui de M. David-Weill.

Quant aux outrances antérieures, du genre *« Nous attendrons jusqu'à la fin du siècle »*, ce n'était que des bulles. Les ambitions de M. Umberto Agnelli sur BSN ? *« Nous sommes des actionnaires minoritaires loyaux et fidèles »*, jure, la main sur le cœur, M. Gabetti, l'œil presque mouillé. Les projets de développement communs de BSN et d'Agnelli, que l'on pouvait à bon droit croire menacés ou tout à fait compromis ? *« Je ne vois pas pourquoi ils s'arrêteraient »*, s'étonne, avec chaleur, *M. Riboud, qui, toutefois, a « beaucoup appris dans cette affaire »*. Une litote.

En définitive, tout cela fait de très bons Européens, qui se partagent l'industrie agroalimentaire du continent bien avant l'abaissement total des frontières au début de 1993, avec même l'invitation faite à Nestlé, cet excellent ogre helvétique, de participer au festin, tout cela avec la bénédiction d'un gouvernement français tout à fait libéral . *Embrassons-nous Folleville*, tout pétille !

FRANÇOIS RENARD

Effondrement de 15 % de la production et des commandes

La machine-outil française a connu une très mauvaise année 1991

L'embellie n'aura été que de très courte durée. Portée par l'effort soutenu d'investissement en 1989 et en 1990, l'industrie française de la machine-outil aura connu deux années de répit avant de replonger *dans la tourmente. La production du* secteur a chuté de 15 % l'an passé. Les commandes se sont effondrées dans des proportions identiques tout comme les importations, a annoncé mardi 24 mars le SYMAP (Syndicat de la machine-outil, de l'assemblage et de la production associée).

Cette évolution devrait s'accentuer en 1992, a estimé le président du SYMAP, M. Maurice Follet, en soulignant que les commandes européennes avaient reculé de 20 à 25 % l'an dernier, notamment en raison de la quasi-disparition des marchés d'Europe de l'Est. Le SYMAP n'attend pas de reprise des commandes avant la mi-92. Les professionnels soulignent que la machine-outil française a moins souffert de la crise que d'autres pays européens, notamment l'Espagne et la Grande-Bretagne, *qui ont* vu leur chiffre d'affaires dans ce secteur reculer d'environ 20 %. Les effectifs en France ont reculé de 3 % en 1991, alors que la diminution des *effectifs* européens était en moyenne de 10 %. Elle pourrait atteindre 20 % dans les prochaines années si le ralentissement de la production se poursuit, selon le syndicat.

La bataille autour de l'architecture Risc

Hewlett-Packard crée un clan pour promouvoir sa technologie

Les familles Risc étaient jusqu'à présent informelles. Les constructeurs d'ordinateurs, qui considèrent que ce micro-processeur associé à la technologie Unix (système ouvert, c'est-à-dire qui favorise la compatibilité de machines de *conception et de marques différentes*) est l'avenir de l'informatique, n'ont cessé de se déterminer au cours des derniers mois en fonction de telle ou telle architecture, formant *grosso modo* trois clans d'égale importance. L'américain Hewlett-Packard vient de formaliser l'un d'entre eux. Le candidat malheureux à l'alliance avec Bull a annoncé, mardi 24 mars à Paris, *qu'il allait créer une association* baptisée « Pro » avec huit autres industriels américains et japonais *pour faciliter la promotion de sa* technologie Risc.

Les autres sociétés sont les américains Convex, Hugues Aircraft, Prime, Sequoia et les japonais Hitachi, Mitsubishi, Oki et Yokogawa. Ils ont tous adopté la technologie *Pa-Risc de Hewlett-Packard*. Un autre mini-club, moins formel que l'association annoncée le 24 mars par HP, s'est déjà formé autour de la technologie Risc mise au point par Motorola et IBM (adoptée par Apple et Bull). En février, Digital Equipment faisait part à son tour de la mise au point d'un processeur Risc ultra-puissant. Cray Research puis le *constructeur japonais Kubota* annonçaient leur intention de l'utiliser.

AUTOMOBILE

Opel-Astra break : bien vu

Il n'y a pas tous les matins, dans le domaine de l'automobile, des raisons de se réjouir sans restrictions ou presque. A *deux détails près et dans le* domaine particulier du break, Opel, avec une version de sa nouvelle Astra, nous donne l'occasion de le faire. Comme on l'aura compris, il s'agit d'une variante de *la nouvelle gamme élaborée et produite* par la filiale allemande de General Motors (1) qui connaît déjà, pour ses berlines, un assez *franc* succès.

Si l'on exclut une certaine raideur aux suspensions, classique *au-delà du Rhin* mais gage tout de même d'un comportement routier sans (mauvaises) surprises, ce break de dimensions *raisonnables* apparaît comme une version familiale de l'Astra mais aussi comme une solution dans la recherche d'un véhicule *de loisirs. Bien* conçu dans les dimensions qui étaient imposées par la structure du modèle de base, disposant des renforcements *de sécurité latéraux* inscrits dans le cahier des charges de la gamme et qui, ici, renforcent la rigidité de l'ensemble, ce break *apparaît comme* une réussite.

Espaces disponibles de chargement (1 630 litres) largement utilisables si l'on couche les sièges arrière pliables par 1/3-2/3, seuil de chargement à la hauteur du plancher, absence de chandelles d'amortissement sur le plateau, on ne voit guère de reproches à faire. D'autant plus qu'en série sont livrés une barre à bagages de toit et un récepteur *de radio*. La *motorisation* proposée en base – le 1 400 cm^3 à injection et catalyseur de la berline – apparaît largement *suffisante (82 ch pour 6 CV)*. Le groupe est par ailleurs peu gourmand. Une version brillante en turbo-diesel (1,7 litres) est à venir.

Du côté des reproches annoncés plus haut, notons le cache-bagages en accordéon qui ne manque pas de se bloquer à chaque fois qu'on le ferme et des accoudoirs à l'avant qui *auraient pu être plus* tendres. A la longue, on ne sait plus où poser son coude.

Ultime atout du modèle, son prix, qui apparaît, par les temps qui courent, raisonnable : moins de 85 000 francs... si l'on renonce aux vitres teintées et au fameux cache-bagages.

C. L.

(1) General Motors France annonce que les breaks Omega (Opel), versions plus importantes en gabarit que l'Astra citée plus haut, seront désormais proposés au mêmes prix que les berlines correspondantes (de 139 500 francs à 254 000 francs).

Le Monde des Carrières

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 41 ANS, formation supérieure, bilingue anglais, très à l'aise pour coordonner l'action de multiples intervenants en environnement international ayant participé au management de projets depuis les appels d'offres jusqu'au démarrage des installations en France et à l'export. Ouvert à toutes mobilités géographiques. (Section BCO/CR 2164.)

CADRE COMMERCIAL, 43 ans, bilingue anglais (vécu USA, Canada, UK), 17 ans expérience prof. milieu high-tech (Xeros-ATT), confirmé international offrant ascendant, ambition, bon sens, courage, énergie, imagination, sang-froid, éthique personnelle, goût de l'argent.
RECHERCHE : direction générale PME ou *start-up* ou direction commerciale incluant export. (Section BCO/JV 2165.)

RESPONSABLE COMMERCIAL COMMUNICATION MARKETING.
VOUS ETES une société conseil, communication, de production audiovisuelle ?
Je définis avec vous la stratégie de votre entreprise vis-à-vis de ses marchés, développer votre portefeuille clients, conseiller et fidéliser votre clientèle, mener les projet de A à Z (prospection, analyse, recommandations, mise en œuvre...). (Section BCO/HP 2166.)

SPÉCIALISTE EN COMMUNICATION. Très sérieuses références publicité.
RECHERCHE : poste à responsabilités.
ETUDIERAIT : toutes propositions même autres secteurs, santé, hygiène, beauté, grand public. Communication produits grand public ou spécialisés. (Section BCO/HP 2167.)

INGÉNIEUR, 20 ans expérience de direction commerciale, biens d'équipement, dynamiseur, homme de terrain, autonome. Exceptionnel fichier de relations personnelles. Disponible pour mission ambitieuse. (Section BCO/VL 2168.)

J. H., 25 ANS, bilingue anglais, bac + 5, MSG Dauphine + DESS commerce extérieur ayant 2 ans d'expérience en Asie (Thaïlande, Singapour) au sein d'une société française de négoce.
RECHERCHE : poste commercial, expatrie tous pays d'Asie du Sud-Est. (Section BCO/HP 2169.)

RECHERCHE : coordination de projets dans milieu associatif, équipe pluridisciplinaire, public adultes et adolescents. Expérience développement social des quartiers, bas niveaux de qualification, organisation et gestion de programme. (Section BCO/MD 2170.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

CONSULTANT, MANAGE/FORMATION, 39 ans, 7 ans exp. conseil, passionné par conception et mise en place de l'entreprise de partitions sur mesure. Étudie toutes proposit. de collaborat. 42-80-40-21.

Urgent. H., 39 ans, père 5 enfts, ch. emploi bureau, désespérément. Niv. bac + 2 + exp. adm. et comm. 40-96-97-53.

DOCUMENTALISTE
INTD
25 ans d'expérience professionnelle. Ouverte à toutes propositions. Tél. : 40-26-38-56, et 45-08-57-23.

EUROCOMMERCIAL
CONFIRMÉ
Produit sce et high Tech, français, anglais, allemand. Tél. : (1) 39-56-46-88.

DIPLOMÉ ENI
MAITRE CONF. AUTEUR
DROIT FISCAL
ETUDIE PROPOSITIONS. Tél. : 43-67-64-06.

Secrétaire administratif, titulaire, 11 ans exp. compt., bibli., person., recherche détachement. SASU, Reims. 61-73-24-67. URGENT.

F. DECS, cherche poste CADRE, temps partiel. Tél. : 46-54-12-36.

J.F., 26 ans, 3e cycle R.H., maîtrise droit + 2 ans exp., rech. poste gestion personnelle ou fonction commerciale. Etudie ttes propos. Mlle Benesty Ilane : 5, place Gambetta, 75020 Paris.

Cadre communication et rédacteur en chef d'une revue pro., 60 ans, chômage économ., ch. travail de rédaction ou correspond. à ses anciennes activités. A plein temps ou à domicile. Écrire sous n° 8504
LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris. Cedex 15

H., 34 ans, BAC + 5, psycho., travx, exp., gestion, comm., éduc., adultes, ch. poste formation ou commerc. 42-26-13-78.

JF, diplômée école de commerce (ESG), trilingue, allemand-anglais, recherche emploi. Tél. : 41-10-99-75

BAC + 5, socio + urbanisme, ch. poste CHARGÉE D'ÉTUDE ou de MISSION. Etudie tt propositions. (16) 47-64-31-91.

J.H., 28 ans, BAC + 5, resp. études marketing et pub, 4 ans exp., étudie ttes propositions. 40-27-91-74.

CONSULTANT FINANCIER
Universitaire (Sc.-Po. Paris, droit), 44 ans, nationalité suisse, grande exp. prof. (entreprises internationales, banque), spécialiste ingénierie financière et stratégie (Amérique du Sud, pays de l'Est). Étudierait toutes propositions de collaboration. Écrire sous n° 8506
LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris. Cedex 15

J.F. TRADUCTRICE
(Franç., angl., esp.) ayant également expérience au niveau international en communication (presse d'entreprise), documentation, organisation de conférences, cherche à investir son professionnalisme et son dynamisme dans un poste à responsabilités. Tél. : 30-40-15-66.

D. 50 a., b. présentation, dispo. de mai à septembre ch. pour Côte d'Azur pers. légèrem. handicap., famille 2 enfts au max. garde, petit ménage, logée, nourrie. Voyage. T. : 47-35-31-76

J.F. 26 ans, 3e cycle R.H., maîtrise droit + 2 ans exp., rech. poste gestion personnel ou fonction commerciale. Etudie ttes propositions. Mlle Benesty Ilane, 5, pl. Gambetta, Paris-20e.

L'AGENDA

Minéraux

RENNES
7e Bourse. EXPOSITION – VENTE MINÉRAUX et FOSSILES, pierres précieuses et fines. Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 1992, de 9 h à 19 h, salle Rennes Congrès, 27 bd Solferino.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

VDS R21 GTD
Sortie juillet 91, modèle 92 Vert Tyrol métallisé, direction assistée, vitres électriques. 7 800 km, 88 500. M. Negovanovic 48-55-81-32

VDS RENAULT SUPERCINQ 4 TL, 1989, 73 000 km. Px Argus : 24 000 F. Tél. : 64-41-85-66

A VENDRE
PEUGEOT 405 SR. 1,9 L 9 CV, 13 200 km, mars 1991. Rouge vif. Nbreuses options. Tél. : 49-60-34-24 (bur.) et 39-91-26-50 (dom.).

plus de 16 CV

Mercedes 280 SE, 1978 parfait état, toutes options, téléphone Radio-com 2000. 130 000 km orig., 90 000 F. Tél. : 64-68-43-10

Vacances *Tourisme* *Loisirs*

SKI DE FOND JURA
3 H DE PARIS, TGV. Près Métabief, pleine zone nordique, LOCATION :
Chambres en pension complète à la sem. ou +. Activités sur place : salle de remise en forme, sauna, ski de fond, ski à roulettes, VTT. Location matériel sur place. Réservations : Tél. : (16) 81-49-00-72.

ENTRE NIMES et MONTPELLIER
Au GRAU-DU-ROI (30)
Part. loue STUDIO plain-pied pour couple et 1 enfant, avec petit jardin, 100 m plage, tout conft, proche commerces, coin très agréable. JUILLET : 6 000 F/MOIS. Tél. avant 19 h 30, à PARIS : 48-47-59-26 ou (16) 75-56-55-38.

Au GRAU-DU-ROI (30)
PART. LOUE STUDIO plain-pied pour couple + 1 enft, avec petit jardin, 100 m plage, tt cft, proche commerces, coin très agréable. JUILLET : 6 000 F/MOIS. Tél. avant 19 h 30 : Paris : 48-47-59-26 ou (16) 75-56-55-38.

AIGREFEUILLE-D'AUNIS (17290)
Juin, juillet, septembre. Maison, jardin, 4 chambres, salle à manger, cuisine, salle de bns, appareils ménagers.
Prix : Juin-septembre : 4 000 F. Juillet : 5 500 F.
Ecrire ou téléphoner à : M. René PERRET, 23, rue Moslard, 92700 Colombes. Tél. : 42-42-51-56.

ENTRE NIMES et MONTPELLIER
Au GRAU-DU-ROI (30)
Part. loue STUDIO dans petit imm. avec petite terrasse *pour couple et 1 enfant*. Confort, 200 m plage, bien situé, tous commerces. Juin : 3 000 F/ms et Juillet-août, 2e quinz. : 2 700 F. Tél. à partir de 19 h 30 : 48-47-59-26.

JURA. Altitude 1 000 m, à 6 km de la Suisse. A 3 h de Paris, TGV. Lacs, piscines, forêts, châteaux, excursions, etc. LOUE APPART. 2-5 pers., toutes saisons. (16) 81-49-10-25.

Tableaux

A vdre de Nikl-de-Saint-Phalle, « Le Petit Cœur », 1987, 63 × 53 cm, en forme de cœur, techn. mixte sur toile, daté et signé. Tél. CH : 19-41-61-272-67-32.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

METRO BOURSE, BEAU 2 P. cuis., wc, bains, chauff. individuel, faibles charges, gardien, digicode. 459 000 F. Crédit. 43-70-04-64

3e arrdt

R. MONTMORENCY
2 P., cuis. américaine, bains, wc, calme, vue très dégagée LUMINEUX. 795 000 F. 42-71-61-48

SQUARE DU TEMPLE
2 P. superbe, cuis. équipée, bains, wc, imm. entièrement rénové, digicode. 1 150 000 F. 42-71-62-79

RUE VERTBOIS
Pptaire vd gd STUDIO, poutres, kitch., bains, refait. 645 000 F. Tél. : 45-04-24-30

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TRIM. 1992
Du studio au 7 PCES duplex. Terrasses, parkings. Prestations exceptionnelles.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD.

5e arrdt

JARDIN LUXEMBOURG
Imm. pierre de t. GD STAND., APPT. 175 m² (2e ét., asc.), dble expo. + 2 chbres de serv. 5 500 000 F. 43-56-73-73.

CENSIER
STUDIO, 3 PIÈCES. Immeublé rénové. APPTS prêts à habiter. Tél. : 42-89-50-57.

PL ST-MICHEL près
Pptaire vd VASTE STUDIO, poutres, haut s/plafond + mezz., cuis. équip., rénové. 1 345 000 F. 45-04-24-30

PANTHÉON. Anc. 2e ét. 4 P. Vue dégagée s/verdure. 2 200 000. 45-67-95-17

RARE
PRÈS MAUBERT. Neuf. Jamais habité, ancien imm. 17e s. réhabilité. Appart. haut de gamme. 115 m² env., living 50 m² + 2 chambres, salle de bains, salle d'eau. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04, poste 22.

6e arrdt

RARE. ODÉON. ORIGINAL
Maison de ville 18e s. Sur 4 nivx, poutres, cheminée. Caves voûtées, terrasse. SERGE KAYSER : 43-29-60-60.

RUE DAUPHINE. 4e ét. 2 P., vue dégagée. Calme. 900 000 F. 45-67-95-17

7e arrdt

Mo VANEAU. Part. vend luxueux 4-5 P. en duplex, 5e ét. Tél. h. bur. : 45-66-69-01. AGENCES S'ABSTENIR.

3 P. TT CFT 1 680 000 F
parfait état, cuis. équip., bel imm., asc., gardien, digicode, Métro Vaneau CASSIL. 45-66-43-43

R. DE L'UNIVERSITÉ
Imm. 18e, 100 m², 5e ét. sans asc. 47-04-45-00

BAC SAINT-GERMAIN.
Imm. stand. récept. en rotonde, 3 chbres, park. en location. MARNIER 42-22-69-50

RUE SAINT-DOMINIQUE
STUDIO 4e ét. Calme. Clair. 760 000 F. 45-31-51-10

MUSÉE RODIN. 5 P.
Hte qualité, charme serv. LITTRE. 45-44-44-45

8e arrdt

CATHERINE MAMET
31, r. de Naples, Paris-8e propose
DU STUDIO AU 6 PCES 7e, 8e, 16e NORD, 17e ET AUTRES
Mais tout d'abord, expliquez-nous vos besoins nous pourrons y répondre ensemble.
VOUS VOULEZ VENDRE VOUS VOULEZ ACHETER TÉLÉPHONEZ-NOUS AU
45-22-66-66

9e arrdt

NOTRE-DAME-LORETTE
STUDIO TT CFT
cuis. américaine équipée, clair, calme. 340 000 F. 45-66-01-00

CITÉ MALESHERBES
Dans très bel immeuble 6 PIÈCES, 120 m² PRIX EXCEPTIONNEL 40-26-94-59 - 42-21-19-91.

10e arrdt

GARE DU NORD
EXCEPT., pierre de t., 49 m² GRAND 2 P., TT CONFORT. 599 000 F. Crédit. Tél. : 48-04-08-60

Mo JACQUES BONSERGENT, BD MAGENTA. Exceptionnel. Pierre de t., 4-5 P. s/rue. Grande cuis., entrée, tt cft. 1 950 000 F. 48-04-84-48.

Mo GARE DE L'EST
COQUET STUDIO
cuis., entrée, tout cft, clair. RARE 250 000 F. Tél. : 48-04-84-48

11e arrdt

BOULEVARD VOLTAIRE
Imm. d'angle, pierre de t. GD STUDIO sur rue. Entrée, cuis., tt cft, gd balc., chem. 650 000 F. 48-04-35-35.

12e arrdt

METRO NATION
BD DE PICPUS. Imm. ravalé, BEAU STUDIO, entrée, cuis. tt cft, 1er ét. 440 000 F. 48-04-35-35

13e arrdt

ARAGO. Pierre de t. 3/4 P. A rafraîchir. 110 m². Soleil. Box. 2 800 000. 43-35-18-36

14e arrdt

IMM. PIERRE DE T.
Ascenseur. 2 PIÈCES et 3 PIÈCES Surfaces aménageables.
A PARTIR 19 000 F/m²
Visite jeudi 13 h 30-16 h 30. 5, RUE POIRIER-NARÇAY.

MAISON A DENFERT
5-6 P., 120 m², charme, jard. LITTRE : 45-44-44-45.

DUPLEX PLEIN CIEL
TERRASSE 50 m²
RUE DE L'EURE
3 CH., 3 SALLES DE BNS. 2 PARKINGS. VUE, CALME ABSOLU. Livraison 4e trimestre 92.
45-72-50-50

METRO ALESIA
EXCEPTIONNEL
2 P. 50 m². 840 000 F
cuis., sal. de bains, 4e ét. Bon imm. 45-66-43-43

Mo MOUTON-DUVERNET
Pierre de t. SUPERBE 3-4 PCES s/rue, cuis., tt cft. ascens. Soleil. Plein Sud. 2 100 000 F. 48-04-84-48.

Mo MOUTON-DUVERNET
3 PIÈCES, tout confort. BEAUCOUP DE CHARME. Calme. Clair. A VOIR. 945 000 F. 43-35-52-82.

Métro ST-JACQUES
2/3 PCES 42 m² 3e étage, clair, ensoleillé. Px : 900 000 F. Tél. : 45-89-94-76 (répondeur)

15e arrdt

PORTE DE VERSAILLES
Imm. récent. Beau STUDIO. 6e ét., asc. 650 000 F. I.J.T. : 40-27-72-10.

BOUCICAUT
4 P. TT CFT 90 m²
cuis. équipée, placards, dressing, cheminées, BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, asc., gardien. 2 500 000 F CASSIL. 45-66-43-43

Mo DUPLEIX, beau studio, tt cft, dans imm. récent DE STAND., EXPO SUD, VUE S/JARDIN. 790 000 F. 45-66-01-00

Mo CONVENTION
STUDIO gd cft, 5e ét., soleil, calme, pierre de t., BON STANDING A SAISIR 649 000 F. 43-35-52-82

16e arrdt

LAFONTAINE, GD 4 P.
115 m², liv. dble, 2 chbres, bur. Pierre de t., stand., asc. 1er ét. Travaux poss. park. 2 750 000 F. 42-89-24-63.

PORTE DAUPHINE
STUDETTE 310 000 F
kitchenette, douche CASSIL. 45-66-43-43

AUTEUIL, RARE, SUPERBE DUPLEX, 6 m, sous plafond, gde baie vitrée, plein sud, 3 chbres, appt d'exception. 4 900 000 F. 45-66-01-00

AV. V.-HUGO, pptaire vd 6e ét., asc. voté, 2 PCES, kitch., bains, rénové. Prix : 595 000 F Tél. : 45-04-23-16

JASMIN. Urgent à saisir 65 m² sud, superbe séj. + chb. 6e ét. asc. Balc. Park. poss. 45-61-00-13

FOCH CHALGRIN
STANDG, 5e asc. Dble liv. 2 chbres, bains, wc, cuis., cave 3 500 000 F – 43-80-58-22.

FOCH/POINCARÉ
Imm. grand luxe, idéal hab. ou p.-à-terre, couple ou pers. seule, studio. Entrée, living + kitchenette + salle *de bains indépendante*. 46-22-03-80 43-59-68-04

TROCADÉRO, 190 m². 3 réceptions, 3 chbres. Parkings. 46-22-03-80, et 43-59-68-04.

17e arrdt

PALAIS DES CONGRÈS
STUDIO AVEC BALCON
Séjour, cuis., bains. 8e ét., ascenseur. Prix : 640 000 F. 45-66-43-43

MAIRIE 17e
EXCEPT., asc., STUDIO tt cft, 4e ét. 499 000 F, créd. 48-04-08-60

METRO TERNES. Immeub. récent. BEAU STUDIO + TERRASSE 10 m². Vue panor., *8e ét. grand balcon*. 760 000 F. 48-04-84-48

18e arrdt

57, RUE LETORT.
Bel imm. p. de t. Montmartre, Puces, Marché du Poteau. Vaste et lumineux. 2 PCES, 55 m², plan inhabituel, chem. 4e ét. ss asc. Soleil, calme. Part. à part., cause départ. 980 000 F. 46-62-73-04. h.b.

BUTTE-MONTPARTRE
BEAU 2 PCES. Cuis., w.-c. 2e ét. s/rue. Fbles charges. Interphone. 499 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

20e arrdt

METRO JOURDAIN
Bel imm. 2 PIÈCES, cuis., douche, wc, 2e étage, digicode. 350 000 F. 48-04-84-48

91 - Essonne

CHILLY-MAZARIN
Dans résidence avec tennis *et piscine*. BEAU 5 PIÈCES. Vue sur jardin à la française. Séjour dble, cuis. aménagée, équipée, 3 chbres, 2 salles de bns. Cave, park. extér. 1 350 000 F. 69-34-85-59.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE. Imm. stand. 1988, 5 p., 125 m², balc., park. s/sol, 6e et dernier ét. Notaire réduit 2 450 000 F Exclusiv. SI 39-89-92-37.

LES TERRASSES
165, rue Gallieni, Boulogne. Imm. neuf, façade pierre.
4 PIÈCES, 92 m²
+ TERRASSE 31 m². Prix : 2 450 000 F. Livraison 2e trimestre 92. Réalisation SOGEPROM. Visite appt témoin, week-end ou RV : JN Commercialisation.
40-89-00-00.

ASNIÈRES ds rés. stand. 1974 PARTICULIER vd Appart. 75 m² Tts commod. s. place, ensoleillé 3e ét., dble ex E/O s. vis-à-vis Tt conf Double living 2 gr. ch. Cuis. équip. et s.-d.-b. neuve(s) Porte blindées appart. et cave Asc., Interph., parking couvert. 800 000 F Tél. 40-85-08-69

COURBEVOIE RARE
SUR SEINE
FACE NEUILLY
VUE EXCEPTIONNELLE
4 p. 88 m² S/BALCONS
Très clair, parfait état
1 580 000 F. 45-66-43-43

SURESNES. Beau duplex 95 m², impecc. à saisir. 1 500 000 part. 48-00-08-00

NEUILLY NEUF - LUXE
RESTE AU 4e ÉTAGE
1 APPART 3/4 P. 1 STUDIO, réunion possib. 47-47-45-55

NEUILLY - CHATEAU
P. de t. 5e ét. Balc., dble liv. + 1 chambre, plein sud. Tél. : 47-47-45-55

SUPERBE MAISON. 5' Mo PTE D'ORLEANS gd cft sur 3 niv., charme, calme, soleil, jardin, gar. A VOIR, 3 200 000 F. 43-35-52-82

NEUILLY, limite 17e arrdt. NEUF, jamais habité, dern. ét. avec terrasse. Env. 166 m², réception double + salon + 4 chbres + 2 s. de bains + s. d'eau, cuis. Cave, 2 park. Frais notaire réduits. Tél. : 46-22-03-80 et 43-59-68-04.

94 Val-de-Marne

IVRY limite Paris près métro, imm. bourgeois, très beau 2 p. 44 m², aucun travx, possib. box. 520 000 F RPI 49-60-10-60

L'HAY-LES-ROSES
Atelier d'artiste, 40 m² + 60 m² + maison 72 m², sur jardin de 400 m². 20 m du parc de l'Hay. 2 500 000 F. Part. Tél. : (1) 43-50-84-37

Province

Splendide appt sur Nive Adour à Bayonne, neuf, 4e asc., 320 m², 2 400 000 F. Conv. prof libérale. Poss. 2 appts : 150 m² et 170 m². Tél. : (1) 45-27-54-53.

PERROS-GUIREC, plage TRESTAOU au 4e et dernier ét. (asc.), vue imprenable sur la mer et les îles, APPT stand., liv. 32 m², 3 chbres, s. de bns, wc, cuisine aménagée, terrasse, park. privé. Tél. : (1) 42-09-31-29 (particulier).

ANGERS
Part. vend 60 m² T3 Quart. DOUTRE, imm. refait *neuf, belle vue*. Tél. : (16) 41-86-79-29

DEAUVILLE
Dans IMMEUBLE résident., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² hab., 19 m² jard. priv., park., cave, tt cft, état impecc. 43-59-69-74, matin.

Splendide appt sur Nive Adour, neuf, 4e asc., 320 m², 2 400 000 F, prof. libérale poss. 2 appt : 150 et 170 m². Tél. : (1) 45-27-54-53

NICE
Promenade des Anglais
A vendre studio grand standing 50 m², dont 15 m² rez-de-jardin.
– Hall d'entrée, rangements
– Salle de bains complète
– Cuisine américaine installée
– 2 entrées – Promenades Avenue de Californie
50 unités à débattre (16) 93-72-54-70 ou 40-87-07-16.
Possibilité profession libérale ou commerciaux.

Face à la mer et aux plages Pieds dans l'eau sur marina possibilité anneau pour bateau. SETE 34 – Plein sud Studio-cabine, tout confort Terrasse couverte close par véranda. Meublé pin massif. *Parfait état. Prix : 255 000 F* 16-(1) 46-44-30-51 (soir)

Etranger

Vente Portugal ds imm. grd prestige en plein cœur de Lisbonne (quart. Ratol). Appt 280 m². 5 400 000 F. Tél. : 46-72-82-52

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43, même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL
TÉL. : (1) 45-62-16-40

ACHETE COMPTANT CHEZ NOTAIRE STUDIO à 3 PIÈCES DÉCISION IMMÉDIATE 48-04-35-35 (poste 211)

maisons individuelles

L'HAY-LES-ROSES. Atelier d'artiste, 40 m² + 60 m² + maison 72 m² sur jardin de 400 m², à 20 m du parc de l'Hay-les-Roses. Prix : 2 500 000 F. Part. Tél. : (1) 43-50-84-37.

Courtry (77), prox. Chelles. PAVILLON plein-pied, 368 m² pay., s.-sol tot., gar. 3 v., cuis. équ., séj. avec ch., 3 ch., w-c, s.-de-b., sal. de jeux, 2 terra. Belles prestations : 1 100 000 FRANCS
+ TERRAIN A BATIR 352 m² (16 m de faç. x 22 m)
400 000 FRANCS
Tél. : 60-20-16-28 (après 19 h ou le week-end).

pavillons

ST-GERMAIN/LE PECQ
Domaine privé, 220 m² sur sous-sol, jardin 800 m². Possible pour 2 familles 5 000 000 F A.B.C.I 39-58-00-05

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
Dans dépendances château rénovées, 150 m², beau jard. A.B.C.I 39-58-00-05

propriétés

Propriété viticole 30 ha en ANJOU. AOC, château XVIIIe, bât. exploit., mais. gard. A 2001. 47-07-14-00

RECH. dans votre dépt. propriétés, villas, apparts, commerces, locaux, Ventes/achats, RNIC. T. 76-95-25-25, Minitel 3615 RNIC

SUPERBE PROPRIÉTÉ AU VÉSINET
RÉNOVAT. EN COURS. EXPERTISÉE. 22 MF. 39-62-20-69

immobilier information

LES MEILLEURS TAUX POUR LE FINANCEMENT DE VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE. 39-62-20-59

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés du studio au 7 P. POUR CADRES, DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET BANQUES 47, rue Vaneau Paris-7e 42-84-01-35 - 42-22-98-70

Couple retraité de province recherche pied-à-terre à PARIS : 2 chbres cuis., vraie salle de bains. Asc. 3 400 F mens. charges comprises. Tél. Paris : 42-49-59-00. prov. : (16) 94-78-39-62

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS
(1) 45-62-30-00

Journaliste « Le Monde » cherche appartement 2-3 pièces. De préférence proximité Montparnasse. 6 000 F ch. comprises max. Tél. : 45-48-89-11.

locations meublées offres

Paris

Mo DUROC, R. DE SÈVRES BEAU 2 P. Bien équipées et meublées, 5 000 F + 300 de charg. CASSIL, 50, rue de Sèvres. 45-66-43-43

locations non meublées offres

Paris

Jean-Goujon. Studio 44 m² + logg. A 2001. 43-07-14-00.

PEREIRE. Imm. pierre de t., gd 5 pces, bon état, chauff. indiv. 17 000 ch. compr. 43-59-52-30

Gd stud. 40 m², imm. stand.
4 000 F + ch. 43-07-14-00.

7e RUE DE LILLE
BEAU STUDIO
Parfait état, cuis. équipée. 5 300 F ch. comprises CASSIL : 45-66-43-43

16e LA MUETTE. Beau 2-3 P. tt cft 68 m², parfait état, beau pierr de t., asc., cave, gardien, 7 000 F + ch. CASSIL. 45-66-43-43

5e RUE CLOTILDE
BEAU 2 PCES STANDING, Park. en s/sol 7 400 F + charges CASSIL. 45-66-43-43

Province

ALLIER. Prox. forêt Tronçais. Loue mais. Confort. 5 P. T. (16) 70-67-50-36, ap. 19 h.

domaines

ST-GERMAIN/LE PECQ
Domaine privé. 220 m² sur sous-sol. Jardin 800 m². Possible pour 2 familles. 5 000 000 F. A.B.Ci - 39-59-00-05.

châteaux

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
Dans dépendances château rénovées, 150 m². Beau jard. A.B.Ci - 39-58-00-05.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux bureaux

Ventes



Achats

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE 1er PLAN, FILIALE D'UN GRAND GROUPE, CHERCHE COMMERCIALITÉ POUR UN TRANSFERT D'AFFECTATION DANS LE 9e ARRONDISSEMENT.

SURFACE A TRANSFÉRER : 1 100 m²

Préférence sera donnée à commercialité provenant du 9e.
Adresser offres de surfaces et prix proposés sous n° 5000 *Le Monde Publicité*, 15/17, r. du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15, qui transmettra. Les offres sans preuves de commercialité trentenaire et prix précis par mètre carré transféré ne seront pas instruites.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

ELANCOURT (78)
2 cellules de 280 m² : 140 m² burx 800 F le m²/an + 140 m² activités 610 F m²/an. Hors taxes, hors charges T. : 30-51-11-21 Tcop : 30-50-91-10

locaux commerciaux

Locations

8e, rue Marbeuf, bail mix. prof. lib. 3 P. 120 m², refait neuf, 2e ét./cour. 14 500 F + ch. tél. : 45-16-01-76

12e, AV. DAUMESNIL. Petit imm. p. de t., neuf, type maison de ville 120 m² brut à diviser. 1 box + 2 parkings. 21 000 F nets mens. Tél. : 45-16-01-76

fonds de commerce

Ventes

RENNES MÉZIÈRES Boutiq. 35 m² + s.-sol 18 m². 650 000 + 5 500 loy. LITTRE. 45-44-44-45

Le Monde
AGENTS IMMOBILIERS
Renseignements
TÉL. : 46-62-75-13 • 46-62-73-43

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 72 m², R.-C. parking	80-82, rue Saint-Dominique **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	9 800 + 1 228 7 056

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 80 m², 5e étage cave	48, rue de Berri **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 860 + 450 4 882
5 PIÈCES 116 m², 4e étage 2 caves	38, avenue de Wagram **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 500 + 1 700 9 607
3 PIÈCES 81 m², 3e étage	4, rue Robert-Estienne **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	10 500 + 711 7 580

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 103 m², 1er étage	7/9, rue Plichon **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 000 + 1 237 5 760
3 PIÈCES Imm. neuf, 70 m², 1er ét., parking	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-71**	6 800 + 685
4 PIÈCES 101 m², 5e étage parking	1, rue Pelée **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	10 181 + 750 7 830

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 52 m², 1er étage parking, cave	12, rue de Rambouillet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 550 + 377 3 949
4 PIÈCES 87 m², 1er étage parking, cave	62/64, cours de Vincennes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 400 + 1 408 5 266

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 79 m², 1er étage parking	27-29, avenue Stéphen-Pichon **GCI – 40-16-28-71**	6 800 + 1 570

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 88 m², 2e étage 2 parkings	199/201, avenue du Maine **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	9 920 + 736 7 470

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 80 m², 1er étage	17-19, rue Bausset **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 320 + 1 520 4 821
3 PCES DUPLEX 87 m², 5e/6e étage 2 parkings, 2 balcons terrasse 27 m²	4, rue du Bocage **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	9 700 + 813 7 254
3 PIÈCES 74 m², 6e étage parking, cave	8, passage Duguesclin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 150 + 1 200 5 800

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 140 m², 2e étage parking compris	27-29, r. de Montevideo (Faisanderie) **AGIFRANCE – 49-03-44-05** Frais de commission	19 402 + 3 497 13 806,46
3 PIÈCES 109 m², 5e étage parking compris	27-29, r. de Montevideo (Faisanderie) **AGIFRANCE – 49-03-44-05** Frais de commission	13 785 + 2 723 8 600

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 187 m², 3e étage	113, avenue de Villiers **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	19 074 + 1 500 14 310
4 PIÈCES 107 m², 6e étage cave	175, boulevard Pereire **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	14 500 + 1 570 10 318
5 PIÈCES 128 m², 3e étage cave	25, rue du Colonel-Moll **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	17 000 + 1 290 12 097
4/5 PIÈCES 100 m², 6e étage	7, rue Puvis-de-Chavannes **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 910 + 1 900 6 686

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 103 m², 8e étage parking, cave	2/10, rue de Joinville **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 960 + 1 500 6 375

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PCES IMM. NEUF 112 m², 9e étage ascenseur, balcon	162, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	10 409 + 976 8 642
4 PCES IMM. NEUF 87 m², 1er étage ascenseur, balcon	162, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	7 700 + 634 6 536
4 PCES, IMM. NEUF 103 m², 2e étage ascenseur, balcon	44, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	9 100 + 723 7 628

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 80 m², 2e étage parking, cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines *AGF – 44-86-45-45* Frais de commission	6 608 + 900 4 702
MAISON 7 PIÈCES 143 m² garage	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 22 *bis*, rue Schnapper **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	10 260 + 1 247 7 387
6 PCES DUPLEX 136 m², 4e-5e étage 2 parkings	**VIROFLAY** 10-12, bd de la Libération **GCI – 40-16-28-69**	8 005 + 1 150

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 105 m², 2e étage parking	**ASNIÈRES** 25, avenue d'Argenteuil **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	7 800 + 1 272 5 617
4 PIÈCES 125 m², 1er étage 2 parkings, cave	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 406 + 2 856 9 540
3/4 PIÈCES 117 m² 1er étage	**BOULOGNE** 60, rue de la Tourelle **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	10 500 + 1 403 7 560
3 PIÈCES 69 m², 2e étage parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur *SOLVEG – 40-67-06-99* Frais de commission	8 500 + 695 6 781
4 PIÈCES 94 m², 2e étage parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur *SOLVEG – 40-67-06-99* Frais de commission	13 000 + 941 10 150
2/3 PIÈCES 51 m² 3e étage parking	**BOULOGNE** 229, boulevard Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71	4 353 + 598
5 PIÈCES 107 m² 1er étage possib. parking	**COURBEVOIE** 14, place des Dominos **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	5 200 + 1 630 3 744
4 PIÈCES 90 m², 3e étage	**COURBEVOIE** 35, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 200 + 630 6 650
5 PIÈCES 104 m², 1er étage	**COURBEVOIE** 33, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 700 + 735 6 925
3 PIÈCES 75 m² + balcon 3e étage parking	**GARCHES** 70, rue du D-Debat **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 700 + 680 4 374
5 PIÈCES Immeuble neuf, 104 m², 1er étage ascenseur, balcon	**LEVALLOIS** 136, rue Aristide-Briand **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	9 800 + 844 8 174
3 PCES, IMM. NEUF 65 m², 1er étage ascenseur, balcon	**LEVALLOIS** 136, rue Aristide-Briand **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	6 650 + 536 5 717
STUDIO 45 m² + terrasse sur jardin rez-de-ch. parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 26, rue Jacques-Dulud **CIGIMO – 48-00-89-89** *Honoraires de location*	4 500 + 644 3 510
3/4 PIÈCES 90 m², 6e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 165, boulevard Bineau **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	9 500 + 1 682 6 840
7 PIÈCES 261 m², 4e étage	**NEUILLY** 43, boulevard Victor-Hugo **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	27 009 + 3 206 19 219
6 PIÈCES *230 m², 4e étage*	**NEUILLY** 1 *bis*, bd Richard-Wallace **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	27 156 + 3 786 19 324
2 PIÈCES 70 m², 3e étage	**SAINT-CLOUD** **Mme Dubois 46-02-48-68** Frais de commission	5 976 + 935 4 465,15
4 PIÈCES 95 m², 5e étage parking, terrasse	**VANVES** 108, avenue Victor-Hugo **SAGGEL – 47-42-44-44**	7 400 + 1 337

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 12e étage parking cave	**PIERREFITTE** 52-64, av. du Général-Gallieni **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 160 + 1 137 2 249

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 5/6 PCES 160 m² + jardin 2 garages	**ORMESSON** 5, square Victor-Hugo **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 315 + 160 5 537
4 PIÈCES 94 m² rez-de-chaussée parking	**SAINT-MAURICE** 1, rue des Amandiers **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	6 325 + 776 4 554
2 PIÈCES 54 m² 1er étage parking, cave	**VINCENNES** *6, allée Nicéphore-Niepce* **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 805 + 540 3 419

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m² 1er étage parking	**ENGHIEN-LES-BAINS** 218, avenue d'Enghien **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	6 763 + 1 058 4 869

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE







LOCARE







SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP



VIE DES ENTREPRISES

A l'occasion du rapprochement Crédit lyonnais-BFG

Le conflit AGF-AMB s'envenime

Aachener und Muenchener Beteiligungs AG (AMB) ne baisse pas les bras. La deuxième compagnie d'assurances allemande continue à multiplier les obstacles à l'entrée des Assurances générales de France (AGF) dans son capital. Le groupe de M. Michel Albert a beau être le premier actionnaire d'AMB depuis le 8 janvier avec 25 % des actions, il ne possède que 9 % des droits de vote. Après les grandes manœuvres juridiques, les AGF ont porté plainte le 19 février auprès du tribunal d'Aix-la-Chapelle *(le Monde* du 22 février), et l'heure est aux accusations directes.

Un porte-parole d'AMB a reproché, mardi 24 mars, aux AGF de s'opposer à toute négociation entre AMB et le Crédit lyonnais au sujet de la cession de la participation majoritaire (50 %) que l'assureur détient dans la banque allemande Bank für Gemeinwirtschaft (BFG). AMB tente depuis plusieurs semaines d'assortir l'attribution pleine et entière des droits de vote aux actions détenues par les AGF à la cession *«à un bon prix»* au Crédit lyonnais de sa participation dans la BFG.

Si sur le fond tout le monde est d'accord, à commencer par le Crédit lyonnais, qui cherche un réseau bancaire outre-Rhin, la forme a pris dans cette affaire une importance démesurée. Personne ne veut céder le premier. *«Il est évident que le refus persistant opposé à la reconnaissance des droits des AGF dans AMB fait obstacle»*, explique un communiqué des AGF. L'assureur français exige une reconnaissance préalable de ses droits de vote dans AMB, alors que la compagnie allemande ne veut pas accepter sans contrepartie *«l'intrusion»* de la compagnie française.

Cette dernière ne relâche d'ailleurs pas la pression et a réussi à imposer un audit sur les relations entre AMB et Fondiaria, concernant notamment l'entrée de la compagnie italienne dans le capital de l'assureur allemand à la fin de l'année dernière. Le groupe français soupçonne également l'existence d'irrégularités lors de la création, le 18 février, du holding européen EPIC regroupant AMB, Fondiaria et le britannique Royal Insurance. L'issue du conflit repose plus que jamais sur un seul homme, M. Wolf Dieter Baumgartl, le président du directoire d'AMB, clairement hostile aux AGF.

ERIC LESER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Cellulose du Pin (Saint-Gobain) : bénéfice net en baisse de 75 %.** – Le groupe papetier La Cellulose du Pin, filiale de Saint-Gobain, a réalisé en 1991 un bénéfice net consolidé de 93 millions de francs, en baisse de 75 % par rapport à celui de 1990. Pour la même période, le chiffre d'affaires a atteint 8,3 milliards de francs, soit une baisse de 4,9 % par rapport à l'année précédente. L'autofinancement du groupe a chuté de 22 %, à 611 millions de francs. Dans un contexte déprimé, le groupe papetier juge avoir pu maintenir un résultat positif grâce aux résultats de l'activité emballages en carton ondulé. En revanche, la baisse des prix de vente, notamment dans le domaine de la pâte à usage sanitaire et des papiers de publicité, a lourdement pesé sur le chiffre d'affaires et le résultat. Pour 1992, le direction du groupe table sur les retombées des investissements réalisés en 1990-1991 et sur un redressement du niveau d'activité qui s'observe depuis le début de cette année.

□ **SCOA : 199 millions de francs de pertes en 1991.** – Le groupe de commerce et de négoce international SCOA, contrôlé à 49,9 % par Paribas depuis sa récente augmentation de capital, a enregistré en 1991 une perte nette (part du groupe) de 199,7 millions de francs, réduite de 43 % par rapport aux 355,3 millions de francs de 1990. Le chiffre d'affaires consolidé est également en baisse de 36 %, à 8,10 milliards de francs en 1991 contre 12,75 milliards de francs un an plus tôt, en raison du programme de désinvestissements pratiqué par le groupe. L'ancien comptoir colonial est «dans le rouge» depuis 1987 et espère retrouver l'équilibre – au niveau de l'exploitation courante – cette année.

□ **L'Air liquide : bénéfices en hausse de 8,1 %.** – Le groupe français L'Air liquide, leader mondial des gaz industriels, a enregistré en 1991 une hausse de 8,1 % de son résultat net consolidé part du groupe, hors éléments exceptionnels, à 2,13 milliards de francs contre 1,97 milliard en 1990. Le chiffre d'affaires a progressé de 10 % à 31,8 milliards, *«malgré une conjoncture difficile»*, précise un communiqué. Le conseil d'administration proposera l'attribution d'une action gratuite pour dix anciennes, ainsi que l'augmentation du dividende de 13 F à 14 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 7 F. Si le groupe a souvent offert à ses actionnaires des actions gratuites (6 fois en dix ans), en revanche le dividende n'avait pas progressé depuis dix ans. Le conseil proposera la nomination au poste d'administrateur de M. Pierre Gilles de Gennes, qui a reçu en 1991 le prix Nobel de physique.

□ **BSN : progression de 26 % du bénéfice et attribution d'actions gratuites.** – *«Nos résultats sont très beaux»*, a déclaré mardi 24 mars M. Antoine Riboud, président du groupe agroalimentaire BSN, en annonçant un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 3 906 millions de francs, en hausse de 26 % par rapport aux 3 091 millions de francs de 1990. Hors éléments exceptionnels – le groupe a cédé l'an dernier ses activités dans le champagne (Pommery et Lanson) et une partie de ses activités biscuitières, – la progression des résultats atteint encore 11,4 %, à 3,445 milliards. BSN va distribuer une action gratuite pour dix anciennes en plus d'un dividende de 14,50 F par action (contre 13 F au titre de 1990) auquel s'ajoute l'avoir fiscal. Les actionnaires pourront comme les autres années opter pour le paiement de leur dividende en actions.

ALLIANCE

□ **L'ANVAR s'allie avec son homologue britannique.** – L'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche) va prendre une participation de 4 % à 7 % dans le capital de son homologue britannique, le BTG (British Technology Group), à la faveur de la privatisation de cet organisme, a annoncé l'agence française le mardi 24 mars. L'investissement ne devrait pas dépasser les 5 millions de francs, ont affirmé ses dirigeants. L'ANVAR envisage également de participer à une société de courtage de technologies, au capital initial de 5 millions de francs, dont le nom et la structure précise seront annoncés le 10 avril. Le capital sera réparti entre l'ANVAR (1/3), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS, 1/3) et d'autre organismes de recherche comme l'Ifremer (recherche marine).

LICENCIEMENTS

□ **Hoechst : 600 suppressions d'emplois.** – Le groupe chimique allemand Hoechst a qualifié de *«démarrage timide»*, mardi 24 mars, l'évolution de ses affaires en ce début d'année. Evoquant l'année 1992, M. Wolfgang Hilger, président du directoire de Hoechst, a reconnu que l'exercice qui commence ne sera pas *«facile»*. Conséquence de la conjoncture, Hoechst prévoit cette année de supprimer au moins 600 emplois, surtout en Allemagne. Le groupe a déjà réduit ses effectifs de 2 150 personnes depuis la fin 1990. Fin 1991, son personnel atteignait 179 000 personnes. L'an dernier, Hoechst – comme la plupart de ses concurrents – a souffert d'un recul de la demande mondiale et d'une stagnation des prix des produits chimiques. Son bénéfice net consolidé a chuté de 20 % à 1,36 milliard de deutschemarks (4,5 milliards de francs).

RACHAT

□ **Microsoft chasse sur les terres de Borland.** – L'éditeur de logiciels Microsoft a annoncé mardi 24 mars le rachat, pour environ 175 millions de dollars (962 millions de francs), de Fox Software, entreprise spécialisée dans la fabrication de programmes informatiques de banques de données. Grâce à cette opération, Microsoft, premier éditeur mondial de logiciels, entre sur le marché des programmes informatiques pour la gestion de banques de données, un domaine dont il était absent jusqu'à présent. Ce rachat met désormais Microsoft en concurrence directe avec l'éditeur Borland, leader actuel des logiciels de banques de données. La procédure de fusion, soumise à autorisation de l'administration, devrait être achevée au 30 juin.

STATUT

□ **Krupp se transforme en société anonyme.** – Dans la perspective de sa fusion avec la firme Hoesch (sidérurgie), le groupe allemand Krupp a décidé de transformer sa forme juridique, actuellement une société anonyme à responsabilité limitée (GmbH), en société anonyme par actions (AG). La société Krupp AG a ainsi été inscrite le lundi 23 mars au registre du commerce du tribunal d'Essen. La nouvelle société Fried. Krupp AG absorbera vraisemblablement en juin, avec effet rétroactif au 1er janvier, son rival Hoesch, contrôlé à hauteur de 51 %. Il s'agit de la quatrième transformation juridique de la firme Krupp depuis sa naissance, il y a cent quatre-vingts ans.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 mars ↑

Reprise

Après une ouverture en baisse, les valeurs françaises se sont nettement repris mardi 24 mars, jour de liquidation du terme boursier de mars. A la mi-journée, leur progression se situait aux alentours de 0,7%. En clôture, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 0,62% sur son précédent niveau.

Ce redressement du marché s'est effectué, selon les professionnels, dans le sillage de la reprise du Matif par rapport à ses plus bas niveaux de la matinée. Toutefois, toujours selon les boursiers, la hausse du marché des actions demeure fragile car la menace des taux reste très présente en Allemagne et la reprise du MATIF n'est pas assez forte pour assurer durablement une relance du marché.

Pour sa part, la liquidation générale était perdante et s'est soldée par un bilan négatif de 3,37%. Le précédent terme boursier avait affiché un solde positif de 6,07% et le premier de l'année, celui de janvier, qualifiée de «superbe» à l'époque, 13,4%.

Aux valeurs, au terme des échanges, Saint Louis gagnait 1,6% pour 20 000 titres. La société bénéficiant du règlement intervenu et de l'accord conclu par Agnelli et Nestlé sur Perrier et Exor. Pernod-Ricard progressait de 1,5% pour 35 000 titres. Cette progression s'est faite sur des achats spéculatifs, le marché considérant cette société «opéable». Thomson-CSF, actionnaire de Altus finance avec le Crédit lyonnais, gagnait près de 3,2% pour 70 000 titres bénéficiant, selon les opérateurs, des résultats d'Altus finance qui a réalisé en 1991 un résultat net consolidé, part du groupe, d'1 milliard de francs, en hausse de 40% par rapport à l'exercice précédent.

NEW-YORK, 24 mars ↓

Tassement

Wall Street a poursuivi sa baisse mardi 24 mars, dans une séance active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 260,96, perdant 11,18 points (– 0,34%). Quelque 192 millions de titres ont été échangés. Le nombre des valeurs en baisse dépassait celui de celles en hausse: 986 contre 729; 524 actions sont restées inchangées. Après avoir fluctué sans direction en cours de matinée, le Dow Jones est reparti à la baisse en début d'après-midi après l'annonce, par des constructeurs automobiles américains, de ventes inférieures aux prévisions à la mi-mars.

Les investisseurs institutionnels, de leur côté, révisent la composition de leur portefeuille avant la fin du premier trimestre 1992, notent des spécialistes. Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, ont reculé à 7,93% contre 8,03% lundi en fin de journée.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Alcoa	70 1/2	71 1/8
ATT	40 1/2	40
Boeing	43 7/8	43 1/2
Chase Manhattan Bank	24 1/2	24 1/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	47 1/4
Eastman Kodak	40 1/2	40 1/4
Exxon	55 1/4	55
Ford	40	39 1/8
General Electric	78 1/8	77 3/4
General Motors	38 5/8	37 3/8
Goodyear	69 1/4	68 3/8
IBM	85 5/8	85 1/8
ITT	66 1/8	66 7/8
Mobil Oil	59 3/4	59 1/4
Pfizer	69 5/8	70 1/2
Schlumberger	58 7/8	56 1/8
Texaco	57 1/4	56 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	148 5/8	145 1/2
Union Carbide	25 1/8	25 1/8
United Tech.	53 7/8	53
Westinghouse	19 5/8	19 1/2
Xerox Corp.	77 3/8	77 7/8

LONDRES, 24 mars ↑

Progression

La Bourse de Londres a nettement progressé mardi 24 mars après la publication d'un sondage pré-électoral donnant cinq points d'avance aux conservateurs. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en hausse de 17,7 points, soit 0,7%, à 2 458,7. Le volume des échanges s'est élevé à 484,1 millions d'actions, contre 373,7 millions la veille.

Ce sondage a encouragé les investisseurs à réaliser quelques achats aux cours atteints lors des dernières séances. La hausse a bénéficié à presque tous les secteurs, notamment les privatisées, toujours sensibles aux influences politiques.

TOKYO, 25 mars ↑

Au-dessus des 20 000 points

Le marché a opéré une reprise technique pour clôturer la séance de mercredi 25 mars en forte hausse et repasser au-dessus des 20 000 points. L'indice Nikkei a gagné 335,21 points, soit 1,69 %, à 20 226,78, dans un volume d'environ 350 millions de titres, contre 300 millions la veille.

Le Nikkei avait ouvert en baisse sous l'effet de la poursuite des ventes des institutionnels. Toutefois, des achats liés à l'indice et une demande étrangère à bon compte ont redynamisé la tendance par la suite. Malgré tout, beaucoup d'investisseurs restent sur la défensive, avant la présentation mardi 31 mars du programme gouvernemental de relance économique.

VALEURS	Cours du 24 mars	Cours du 25 mars
Akai	500	491
Bridgestone	1 090	1 100
Canon	1 290	1 320
Fuji Bank	2 010	2 000
Honda Motors	1 540	1 560
Matsushita Electric	1 320	1 300
Mitsubishi Heavy	584	600
Sony Corp.	4 080	4 150
Toyota Motors	1 390	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4141	4190	Immob. Hôtelière	1238	1205
Arnault Associés	270	....	Interm. Computer	155	....
B.A.C.	77 40	....	I.P.B.M.	70	....
Bque Vernes	790	....	Locamic	84 80	....
Boiron (Ly)	413	405	Matra Comm.	173 30	169
Boisset (Lyon)	225	....	Molex	174	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	870	874	Publ.Filipacchi	416	412
Calberson	326	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	327	....
Cardif	835	835	Select Invest (Ly)	90	....
C.E.G.E.P.	175	....	Seribo	325	....
C.F.P.I.	273	....	Sopra	329	....
C.N.I.M.	1041	1051	TF1	393 30	399
Codetour	281	....	Thermador H. (Ly)	350	....
Conforama	1050	....	Unilog	237	....
Creeks	225	....	Viel et Cie	99	....
Dauphin	301	....	Y. St-Laurent Groupe	845	....
Delmas	1020	....			
Demachy Worms Cie	345	....			
Devanlay	1002	....			
Deville	215	....			
Dollsos	120	....			
Editions Belfond	190	....			
Europ. Propulsion	205	....			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	115	....			
G.I.M.	355	....			
Gravograph	188	....			
Guintoli	880	....			
I.C.C.	192	....			
Idianova	90 30	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 176 987

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	105,88	107,42	107,72
Précédent	105,50	107,04	107,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,47	1,05	1,04	1,38

CAC 40 A TERME
(MATIF)

Volume : 21 948

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 911,5	1 925	–
Précédent	1 895	1 909,5	1 921

CHANGES

Dollar : 5,62 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse contre les principales devises mercredi 25 mars, dans un marché très hésitant. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,62 francs contre 5,6383 francs mardi au fixing.

FRANCFORT	24 mars	25 mars
Dollar (en DM)	1,6649	1,6560
TOKYO	24 mars	25 mars
Dollar (en yens)	133,80	133,78

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (25 mars) .... 9 7/8 - 10 %

New-York (24 mars) .... 3 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	23 mars	24 mars
Valeurs françaises	109	109,60
Valeurs étrangères	102,80	102,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	519,20	513,60
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 884,50	1 896,20

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	23 mars	24 mars
Industrielles	3 272,10	3 260,90

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	23 mars	24 mars
100 valeurs	2 441	2 458,70
30 valeurs	1 910,80	1 928,90
Mines d'or	123,40	121,80
Fonds d'Etat	85,94	86,02

FRANCFORT

	23 mars	24 mars
Dax	1 717,47	1 713,11

TOKYO

	24 mars	25 mars
Nikkei Dow Jones	19 892	20 227
Indice général	1 440	1 449

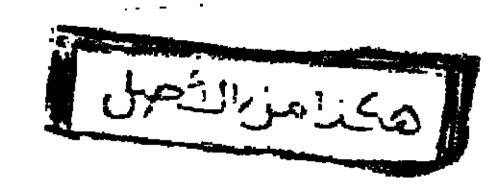
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,6145	5,6165	5,6977	5,7027
Yen (100)	4,2071	4,2119	4,2621	4,2695
Ecu	6,9340	6,9368	6,9295	6,9364
Deutschemark	3,3912	3,3917	3,3928	3,3958
Franc suisse	3,7293	3,7332	3,7408	3,7472
Lire italienne (1000)	4,5040	4,5060	4,4816	4,4871
Livre sterling	9,6980	9,7030	9,6816	9,6929
Peseta (100)	5,3634	5,3706	5,3317	5,3442

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Ecu	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 7/8	9	8 11/16	8 13/16	8 7/16	8 9/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 3/16
Livre sterling	10 7/16	10 9/16	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



هكذا من الأصل

BOURSE DU 25 MARS

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4300	C.N.E 3%	4375	4374	4374	- 0 02
888	B.N.P. T.P.	896	896	896	....
842	Cr.Lyon. T.P.	873	876	875	+ 0 23
1245	Renault T.P.	1340	1355	1355	+ 1 12
1460	Rhone Poul. T.P.	1575	1600	1600	+ 1 59
1073	Saint Gobain T.P.	1095	1120	1120	+ 2 28
901	Thomson T.P.	907	930	930	+ 2 54
776	ACCOR	750	752	752	+ 0 27
740	Air Liquide	739	744	744	+ 0 68
605	Alcatel-Alsthom	592	594	594	+ 0 34
1500	Als.Superm.	1663	1690	1690	+ 1 62
330	A.L.S.P.I.	305	308 30	308 30	+ 0 10
530	AGF Sté Centrale	502	501	507	+ 1 00
1110	Aux. Entrepr.	1021	....	....	....
161	Avenir H. Média	151	152	152	+ 0 66
930	Axa (ex Cie Midi)	892	897	901	+ 1 01
139	Bafip	162	170	170	+ 4 94
129	Bail-Equipem.	140	....	....	....
750	Bail Investiss.	780	785	785	+ 0 64
490	Bancaire	463 70	464	464	+ 0 06
680	Bazar H.-V.	763	790	790	+ 3 54
585	Beghin-Say	611	620	620	+ 1 47
1090	Berger (M)	1270	....	....	....
340	Bertrand Faure	395	386	386	- 2 28
670	Bic	654	660	657	+ 0 46
1040	B.I.P.	1060	1070	1070	+ 0 94
320	BIS	345 10	350	350	+ 1 42
385	B N P (CI)	377 60	377	377	- 0 16
775	Bollore Tech.	804	804	804	....
2900	Bongrain	2872	2900	2900	+ 0 97
800	Bon-Marché	802	819	819	+ 2 12
590	Bouygues	600	600	601	+ 0 17
123	BP France	117 10	117 60	117 60	+ 0 43
1110	B S N	1075	1092	1101	+ 2 42
1080	Canal Plus	1094	1100	1100	+ 0 55
300	Cap Gem.S.	313 80	316	315 10	+ 0 41
2460	Carrefour	2519	2540	2532	+ 0 52
158	Casino	158 40	160	160	+ 1 01
100	Casino ADP	96 50	99 80	99 80	+ 3 42
1920	Castorama D.I.	2165	2190	2190	+ 1 15
193	C.C.F.	189 50	190	189 60	+ 0 05
53	CCMC Ly	53 90	56	56	+ 3 90
370	C.D.M.E.	350	....	....	....
192	C.E.G.I.D.	187	198	198	+ 5 88
159	Centrest (Ny)	143	....	....	....
385	C.E.P. Comm.	400	401	401	+ 0 25
124	Cerus	129 30	129 80	129 10	- 0 15
730	Cetelem	832	835	835	+ 0 36
305	CF Int.	297 30	297 10	297 10	- 0 07
350	CGI Info.	342	339	339	- 0 88
1170	C G I P	1220	1250	1250	+ 2 46
675	CGP	688	....	....	....
1140	Chargeurs S.A.	1195	1200	1200	+ 0 42
375	Christian Dior	384	382	382	- 0 52
580	C I C A (M)	600	....	....	....
315	Ciments franc.	325	329 80	329 80	+ 1 48
705	Clarins	733	733	733	....
510	Club Mediter.	520	520	520	....
193	CMB Packa.	195 50	199	199	+ 1 79
790	Colas	810	818	818	+ 0 99
270	Cpt. Entrep.	255	....	....	....
1220	Compt Mod.	1253	1260	1260	+ 0 56
270	CPR (Paris Rés.)	277 50	277 50	277 50	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1000	Créd. Foncier	948	974	980	+ 3 38
236	Crédit Loc France	227 80	228	228	+ 0 18
580	Cr Lyon (CI)	576	578	578	+ 0 17
1110	Crédit Nat.	1110	1109	1109	- 0 09
245	CSEE	304 20	306	305	+ 0 26
2660	Damart	2825	2830	2830	+ 0 18
345	Dassault Aviation	340	350	350	+ 2 94
185	Dassault Electr.	195 90	192	196	+ 0 05
1410	De Dietrich	1500	1495	1495	- 0 33
90	Dév.P.d.C.(Li)	98	102 90	102 90	+ 5 00
188	Dév.R.Sud-Est	153	152	152	- 0 65
280	D M C	305	306	306	+ 0 33
405	Docks France	412	413	413	+ 0 24
330	Dynaction	360	351	351	- 2 50
2200	Eaux (Gle)	2200	2228	2227	+ 1 23
800	E.B.F.	899	910	910	+ 1 22
410	Ecco	425	....	....	....
375	Elf Aquitaine	354 50	357 90	357 90	+ 0 96
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1175	1178	1190	+ 1 28
260	Esp-Elf (Certif.)	243 10	242 50	242 60	- 0 25
380	Essilor	395 10	382	382	- 3 32
181	Essil.Int.(DP)	184	....	....	....
670	Esso	747	750	750	+ 0 40
1440	Eurafrance	1620	1649	1649	+ 1 79
575	Eurocom	591	599	599	+ 1 35
149	Eurodisneyland	153 50	152 10	151	- 1 63
880	Europe 1	917	949	949	+ 3 49
44	Eurotunnel	41 90	42 60	42 50	+ 1 43
1490	Exor	1459	....	....	....
118	Finextel	118	119	119	+ 0 85
325	Fives Lille	374 90	375	375	+ 0 03
2740	Fromager.-Bel	2833	2930	2930	+ 3 42
1470	Gal.Lafayette	1815	1830	1830	+ 0 83
1960	G.A.N.	1889	1905	1905	+ 0 85
500	Gascogne (B)	559	561	561	+ 0 36
1280	Gaz et Eaux	1438	1445	1445	+ 0 49
625	Geophysique	615	635	635	+ 3 25
585	Gerland Ly	520	540	540	+ 3 85
....	Groupe André SA	749	....	....	....
475	Groupe Cité	520	522	522	+ 0 38
390	GTM-Entrep.	365	370	370	+ 1 37
1510	Guyenne-Gas.	1655	....	....	....
155	Hachette	170 10	172	171 10	+ 0 59
485	Havas	478 50	481 50	480 50	+ 0 42
370	Idia	345	....	....	....
300	Imetal	316	315	315	- 0 32
145	Immob. Phénix	145	147	147	+ 1 38
81	Ingénico	89 90	89 80	89 50	- 0 44
5550	Inst. Mérieux	5960	5880	5880	- 1 34
445	Interbail	454	452	452	- 0 44
700	Intertechnique	805	814	814	+ 1 12
900	J. Lefebvre	950	935	935	- 1 58
580	Klepierre	635	645	645	+ 1 57
705	Labinal	700	700	700	....
365	Lafarge	344 60	348	347 10	+ 0 73
315	Lebon	320	320	320	....
4100	Legrand	4110	4125	4125	+ 0 36
2340	Legrand (DP)	2355	2355	2355	....
415	Legris Industries	445	449	449	+ 0 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
695	Locindus	708	....	....	....
4810	L.V.M.H.	4420	4435	4440	+ 0 45
510	Lyon.Eaux-Dumez	496	501	501	+ 1 01
116	Majorette Ly	123	125 20	125 20	+ 1 79
340	Mar. Wendel	328	331	331	+ 0 91
172	Matra	168	170 90	169 10	+ 0 65
535	Merlin-Gerin	522	522	529	+ 1 34
83	Metaleurop	91	93 50	93 50	+ 2 75
42	Métrologie In.	52	54 50	54	+ 3 85
168	Michelin	162 40	163 50	165	+ 1 60
158	Min. Salsig. (Ny)	156 10	....	....	....
76	MMB	77 80	78 60	78 60	+ 1 02
188	Moulinex	183 50	185	185	+ 0 82
1180	Navig. Mixte	1121	1121	1121	....
101	Nord-Est	110 30	110 80	111	+ 0 63
280	Nordon (Ny)	268	290	290	+ 8 21
455	Nouv Galeries	558	551	551	- 1 25
186	Olipar	162	....	....	....
780	Oréal	771	783	782	+ 1 43
395	Paribas	385	386 20	386 40	+ 0 36
190	Pechiney Int.	197	198 50	198 20	+ 0 61
330	Pechiney (CIP)	332	330	330	- 0 60
1490	Pernod Ricard	1492	1548	1536	+ 2 95
730	Peugeot	725	726	729	+ 0 55
275	Pinault	280	280	280	....
630	Plastic-Omn.	665	665	665	....
470	Poliet	520	....	....	....
705	Primagaz	705	710	710	+ 0 71
860	Printemps	850	....	....	....
3030	Promodès	3474	3453	3453	- 0 60
545	Radiotechn.	840	840	840	....
5390	Redoute (La)	5430	5490	5490	+ 1 10
184	Rémy Cointreau	188	200	200	+ 6 38
610	R. Poulenc CIP	590	589	592	+ 0 34
310	Rober Franc.	360	360	360	....
61	Rochette (La)	71 20	72	72	+ 1 12
2130	Roussel Uclaf	2165	2220	2220	+ 2 54
2800	R. Impé.Ly *	3135	3105	3105	- 0 96
183	Sade (Ny)	184	184	184	....
1780	Sagem	1772	1775	1775	+ 0 17
530	Saint Gobain	528	530	530	+ 0 38
1300	Saint Louis	1290	1300	1299	+ 0 70
1670	Salomon Ly	1800	....	....	....
330	Salvepar (Ny)	345	350	350	+ 1 45
1630	S.A.T.	1501	1450	1450	- 3 40
230	Saul. Chât.	232	233	233	+ 0 43
1080	Simpiquet (Ny)	1115	....	....	....
690	Schneider	665	669	665	....
19 50	SCOA	18 30	18 95	18 95	+ 3 55
480	Scor s.a.	460	....	....	....
1970	S.E.B.	2075	2070	2070	- 0 24
480	Sefimeg	446	453	450	+ 0 90
113	Selectibanque	112 20	113	113	+ 0 71
220	Sextant A.	228	228 10	228 10	+ 0 04
830	S.F.I.M.	812	820	820	+ 0 99
235	S.G.E.	238	238 10	238 10	+ 0 04
480	Simco	458 90	459 90	459 90	+ 0 22
835	Sk. Rossignol	765	761	761	- 0 52
500	Sligos	470	480	480	+ 2 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
545	Société Génér.	506	509	507	+ 0 20
85	Sodexco (B)	85 40	....	....	....
144	Sodero (Ny)	141	143	143	+ 1 42
970	Sodexho	1005	1008	1008	+ 0 30
78	Sogenal (Ny)	82 50	83 10	83 10	+ 0 73
385	Sogerap	385	395	395	+ 2 60
1430	Sommer-Allib.	1340	1340	1340	....
415	SOPHIA	405	401	401	- 0 99
1517	Source Perrier	1548	....	....	....
810	Sovac	820	817	819	- 0 12
330	SPEP	312	....	....	....
330	Spie-Batignol.	336 70	337 60	336 50	- 0 06
790	Strafor Facom	760	764	764	+ 0 53
340	Suez	323 90	325	325 50	+ 0 49
1170	Synthélabo	1200	....	....	....
182	Thomson CSF	156	156	157	+ 0 64
280	Total	225 40	227 50	227 60	+ 0 98
170	– (certif.)	153	153 10	153 10	+ 0 07
220	Trailleur Fe.	219	215	215	- 1 83
570	U.A.P.	530	537	534	+ 0 75
285	U F B Locab.	310	330	330	+ 6 45
730	U.I.C.	730	....	....	....
480	U.I.F.	470	....	....	....
720	U.I.S.	722	722	722	....
515	Unibail	531	....	....	....
705	Valéo	709	713	713	+ 0 56
275	Vallourec	280	....	....	....
325	Via Banque	321	323	323	+ 0 62
370	Worms et Cie	349 50	352	348	- 0 43
1300	Zodiac	1245	1285	1285	+ 3 21
1030	Elf Gabon	1056	1061	1061	+ 0 47
123	Amax	106 80	104 20	104 20	- 2 43
155	Amer. Barrick	140 10	139 50	139 50	- 0 43
119	Amer. Express	126	129 90	129 90	+ 3 10
215	A.T.T.	224 90	....	....	....
178	Anglo Amer.C.	190	188 60	188 60	- 0 74
350	Amgold	334 70	336 60	336 60	+ 0 57
250	Banco Santander	240 20	239	239	- 0 50
840	B.A.S.F.	820	826	826	+ 0 73
1020	Bayer	1000	1010	1010	+ 1 00
41	[illegible] Plc	44 40	45 20	45 50	+ 2 48
45	Buffelsfont.	37	38 70	38 70	+ 4 59
138	Chase Manh.	140	....	....	....
2540	Daimler Benz	2580	2586	2586	+ 0 23
132	De Beers	141	....	....	....
2460	Deutsche Bank	2421	2445	2445	+ 0 99
1220	Dresdner Bank	1220	1212	1212	- 0 66
61	Driefontein	61 50	62 60	62 60	+ 1 79
265	Du Pont-Nem.	268 80	....	....	....
280	Eastman Kodak	229 50	230 10	230 10	+ 0 26
15 50	East Rand	14 10	14 55	14 55	+ 3 19
40	Echo Bay	38 20	38 30	38 30	+ 0 26
230	Electrolux	248	250	250	+ 0 81
105	Ericsson	126	128	128	+ 1 59
325	Exxon Corp.	301	310	310	+ 2 99
220	Ford Motor	225 60	....	....	....
48	Freegold	45 30	46 80	46 80	+ 3 31
16	Gencor	16 90	17 10	17 10	+ 1 18
450	Gén. Elect.	443	440	440	- 0 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	215 10	210	210	- 2 37
380	Gén. Belgique	352	....	....	....
92	Gd. Métropol.	88 50	....	....	....
56	Guinness	56 20	55 90	55 90	- 0 53
21	Hanson PLC	21 15	....	....	....
31	Harmony Gold	29 80	31 25	31	+ 4 03
425	Hewlett Packard	475	474	474	- 0 21
37	Hitachi	32 85	33 65	33 65	+ 2 44
880	Hoechst	860	867	867	+ 0 81
90	Homestake	71	71 40	71 40	+ 0 56
125	I.C.I.	121 20	120 80	120 80	- 0 33
510	I.B.M.	483	480 10	480 10	- 0 60
345	I.T.T.	385	378 10	378 10	- 1 79
179	Ito Yokado	170	173 50	173 50	+ 2 06
59	Matsushita	55 15	55 70	55 70	+ 1 00
3 55	Maxwell	3 65	....	....	....
236	Mc Donald's	246	....	....	....
825	Merck	840	849	849	+ 1 07
525	Minnesota M.	504	499 60	499 60	- 0 87
48	Mitsubishi	43 10	43 70	43 70	+ 1 39
340	Mobil corp.	336	....	....	....
340	Morgan J.P.	329 50	....	....	....
35480	Nestlé	35230	35750	35750	+ 1 48
118	Norsk Hydro	132 50	133	133	+ 0 38
105	OFSI	101 10	....	....	....
1740	Pétrofina	1717	1719	1719	+ 0 12
415	Philip Morris	433 40	431 50	431 50	- 0 44
98	Philips	109 20	110	110	+ 0 73
58	Placer Dome	52 90	52 90	52 90	....
560	Procter Gamble	568	568	568	....
199	Quilmès	195	195	195	....
28	Randfontein	23 70	23 20	23 20	- 2 11
345	Rhone Poul. Rorer	324 30	320 80	320 80	- 1 08
420	Royal Dutch	428 60	430 10	430 10	+ 0 35
52	R T Z	54 35	54	54	- 0 64
1 65	Saat.& Saatchi	1 68	1 67	1 67	- 0 60
35	St Helena	33	33 50	33 50	+ 1 52
340	Schlumberger	317 10	318 90	318 90	+ 0 57
43	Shell transp.	43 60	43 30	43 30	- 0 69
2310	Siemens	2252	2264	2264	+ 0 53
470	Siemens Nixdorf	430	....	....	....
176	Sony	171 50	174 20	174 20	+ 1 57
76	Sumitomo Bank	73	74 50	74 50	+ 2 05
181	T.D.K.	161	166	166	+ 3 11
83	Telefonica	82 70	....	....	....
27	Toshiba	24 10	25 35	25 35	+ 5 19
595	Unilever	553	....	....	....
290	Unit.Techn.	296	....	....	....
335	Vaal Reefs	309	....	....	....
1180	Volkswagen	1195	....	....	....
350	Volvo	381	....	....	....
184	West. Deep	154 50	155	155	+ 0 32
440	Xerox Corp	437	437 50	437 50	+ 0 11
124	Yamanouchi	115	118	118	+ 2 61
1 67	Zambia Cop.	2 11	2 14	2 14	+ 1 42

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 40	7 38
Emp.Etat 9,8%78	....	6 88
10,80% 79/94	101 40	5 99
Emp.Etat 13,4%83	....	3 47
Emp.Etat 12,2% 84	100 86	5 63
10,26% mars 86	103 30	0 36
OAT 10% 5/2000	106 85	8 27
OAT 9,9% 12/1997	103 92	2 78
OAT 9,8% 1/1996	102 14	1 47
PTT 11,2% 85	105 20	3 33
CFF 10,30% 86	....	1 64
CFF 10,25% nov 90	....	0 28
CNA 10 % 1979	100 45	0 86
CNB Bques 5000F	....	2 06
CNB Paribas 5000F	....	2 06
CNB Suez 5000F	....	2 06
CNE 11,5% 85	100 80	8 37
CNI 1/82 5000F	....	2 06
CNT 9 % 86	98 50	7 61
CRH 10,90% déc.85	105 75	2 30
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	981	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	860	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	950	923
Applications Hydr.	1521	....
Arbel	470	472
Bains C.Monaco	1090	1100
B.Hypoth.Europ.	414 40	....
B.N.P. Intercont.	360 10	360
Beghin-Say (C I)	480	475
Bénédictine	2650	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	65 60	65 60
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	510	510
Case Poclain	9 30	9 20
C.E.G.F (Frigor.)	580	....
Centenaire Blanzy	370	....
Cerabati	72	79 35d
Champex Ny	86	....
CIC (CIP)	215	213

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1215	....
C.I.T.R.A.M. (B)	1815	....
Cogifi	345	....
Compiflex	552	....
Cie Industrielle	6520	....
Cpt Lyon Alemand	368	368
Concorde	877	879
Conser.Mér.Prov.	27 60	....
Crédit Gén.Ind.	130	....
Cr Universel (Cie)	399	....
Darblay	700	....
Degremont	1843	1870
Delmas Vieljeux	3120	....
Didot Bottin	660	....
Docks Fr. R. Picardie	1225	....
Eaux Bassin Vichy	2600	....
Eaux Vittel	984	953
Ecia	313 20	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Erex (ex Esenic)	1800	1810
Finalens	293	....
F.I.P.P.	94 70	....
F.N.A.C.	1780	....
Foncière (Cie)	503	....
Fonc.Lyonnaise	658	663
Foncier	388	....
Fougerolle	835	809
France I.A.R.D.	760	....
France SA (La)	2235	2250
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	630	632
Gemlite	328	328
Gévelot	450	....
G.F.C.	342 50	343
Groupe Victoire	1392	....
G.T.I (Transport)	210	....
Immobail	339	335 10
Immobanque	673	....
Im.Marseillaise	5160	....
Immofice	434	440
Invest.(Ste Cie.)	3250	3250
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1073	....
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	721	721
Louvre	2739	2738
Lucia	980	....
Machines Bull	32 50	34
Mag.Uniprix	193	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	439 10	....
Mors	93 90	94
Navigation (Nle)	215	....
Optorg	317	322
Oréal (Cl)	390	....
Origny-Desvroise	720	....
Palais Nouveauté	1252	....
Paluel Marmont	640	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	180	....
Paris France	235	....
Paris Orléans	216	....
Parthena Invest	300	....
Pathé Cinéma	577	....
Piper Heidsieck	1360	....
Porcher	601	....
Promodis (CI)	1699	....
Publicis	768	....
Rochefortaise	107	....
Rosario	171	174 90
Rougier	254 30	....
S.A.C.E.R.	442	....
S.A.F.A.A.	218 60	....
S.A.F.I.C Alcan	202	....
Saga	340	....
Saint Dominique (F.)	112 50	....
Salins du Midi	591	599
Savoisienne M.	155	....
S.C.A.C.	700	....
Sevalls	400	391
S.Eaul.Part. (M)	147	....
Silic	576	....
Siraim	180	183
S.I.P.H.	236	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	740	741
Soffo	365	....
Soficel	1190	1160
Sofisim (ex Satam)	76	....
Sofragi	2407	....
Soudure Autogène	933	916
Souvbail	464 50	....
Stemi	486 10	....
Taittinger	2880	....
Testut-Aequitas	350	....
Tour Eiffel	235	....
Ufiner	1120	....
Vicat	415	....
Viniprix	1431	....
Virax	115 10	126 80d
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo Nv Sico	441	....
Alcan Aluminium	111 50	....
American Brands	248 50	....
Arbed	649	....
Asturienne Mines	124	....
Banco Popular Espa.	595	....
B.Reglements Int.	18300	....
Can.Pacifique	78	....
Chrysler Corp.	98	....
C.I.R.	8 10	....
Commerzbank	860	....
Dow Chemical	340	....
Fiat	22	....
GBL (Brux Lamb.)	530	....
Gevaert	1024	....
Glaxo Holdings Ltd.	78	....
Goodyear Tire	380	....
Grace and Co (WR)	246	....
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	75 10	....
Kaolinbijke Palthond.	135	....
Kubota	20 50	....
Midland Bank	31 10	....
Noranda Mines	77 10	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc	398 50	....
Ricoh	17 65	....
Robeco	295	....
Rodamco NV	155	....
Rolinco	291	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	101	....
Tenneco Inc	192 10	....
Thorn Electrical	72 80	....
Toray Ind.	23	....
West Rand Cons.	8 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	94 10	....
C G H Cogenher.	8	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	331	....
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soufres Ind.	21	18 95o
Gachot S.A.	71 30	....
Guy Degrenne	444	....
Lecteurs du Monde	210	171 20o
Nicolas	1201	....
Particip. Percier	355	....
Quadrant	16	....
Romento N.V.	214 80	....
St-Gobain-Emballage	1711	1858 o
S.E.P.R.	785	....
S.M.T. Goupil	130	27 70o
S.P.R. act. B	296 10	....
Wassmann	1000	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 638	....	....	....
Ecu	6 936	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 050	....	....	....
Belgique (100 F)	16 471	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 130	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 511	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 300	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 717	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 925	....	....	....
Suisse (100 f)	373 130	....	....	....
Suède (100 krs)	93 530	....	....	....
Norvège (100 k)	86 400	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 180	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 377	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 939	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 734	....	....	....
Japon (100 yens)	4 216	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/3
Or fin (kilo en barre)	61500	.....
Or fin (en lingot)	61500	.....
Napoléon (20f)	364	.....
Pièce Fr (10 f)	449	.....
Pièce Suisse (20 f)	358	.....
Pièce Latine (20 f)	348	.....
Souverain	443	.....
Pièce 20 dollars	2085	.....
Pièce 10 dollars	1080	.....
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2270	.....
Pièce 10 florins	370	.....

SICAV (sélection) 24/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifon	211 59	205 93
Agepargne	804 36	789 72
Améri-gan	7947	7841 35
Amplil	281457 11	281457 11
Amplitude	653 16	634 14
Arbitrages Court.T.	7078 26	7078 26
Associc	1073 46	1073 46
Atout Futur	403 57	393 73
Aurecic	1182 23	1147 80
Avenir Alizes	1746 14	1711 90◆
Axa Capital	187 50	180 29
Axa Court Terme	7782 92	7782 92
Axa Croissance	981 50	939 23
Axa Europe	130 91	125 27
Axa Investiments	117 68	112 61
Axa NPI	133 96	128 19
Axa Oblig. France	149 71	143 26
Axa Première	116 69	116 34
Axa Sélection	148 08	141 70
Axa Valeurs PER	125 34	119 94
Cadence 1	1049 13	1028 56
Cadence 2	1037 90	1017 55
Cadence 3	1031 68	1011 45
Capimonétaire	6188 36	6182 18
Capioblig	6282 32	6159 14
Capitacic	1283 07	1264 11
Comsia	1292 94	1261 40
Comptavalor	3446 51	3441 35
Convertimmo	356 05	349 07
Credictor	476 80	462 72
Credit Mutuel Capital	1256 90	1232 25◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	659 06	659 05◆
Cred.Mut.Ep.long.T.	202 34	195 92◆
Créd.Mut.Ep.Monde	1295 57	1260 90◆
Dieze	1316 87	1284 75
Drouot France	865 86	828 57
Drouot Sécurité	246 48	236 87
Ecocic	1076 88	1045 51
Ecupar	134 99	129 18
Ecureuil Capitalisation	2519 74	2484 79
Ecureuil Géovaleurs	2303 40	2236 31
Ecureuil Invest.	438 19	425 43
Ecureuil Monépremière	65770 52	65770 52
Ecureuil Monétaire	38716 46	38716 46
Ecureuil Trésorerie	2389 37	2389 37
Ecureuil Trimestr.	2007 40	1987 52
Elcash	2 740589	2 740589
Energia	260 81	248 98
Eparcic	3531 94	3531 94
Epercourt-Sicav	4559 69	4548 32
Epargne Associat.	24769 32	24650 64
Epargne Capital	10497 56	10393 62
Epargne Croissance	1758 40	1711 34
Epargne Industrie	97 42	94 81◆
Epargne J.	68315 58	68315 58
Epargne Oblig.	204 92	199 44
Epargne Première	14147 49	14042 17◆
Epargne Quatre	1086 03	1058 96◆
Epargne-Unie	1328 57	1298 17
Epargne Valeurs	454 35	442 19
Ecu Cash capi.	8240 73	8240 73◆
Edinvest capi.	672 28	652 68◆
Eurocic Leaders	1101	1068 93
Eurodyn	1202 69	1173 56
Euro Gan	6322 66	6079 49
Europe Nouvelle	555 78	530 58
Fonsicav	14133 53	14133 53
France-gar.	10082 01	8703 86
France Garantie	276 28	275 73
France Index Sicav	110 03	106 81
France Obligations	487 41	482 58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	470 04	456 35
Francic Pierre	107 03	103 91
Francic-Regions	1258 66	1222
Fructi-Associations	34 59	34 59
Fructi-Capi	40 64	40 04
Fructidor	234 98	231 51
Fructifrance act cat.d.	903 14	881 11
Gestilion	14489 13	14417 04
Gest.Associations	172 10	168 31
Horizon	1224 64	1188 97
HLM Monétaire	13683 59	13663 59
Indost.Fse.Court.T.	1442 22	1442 22
Interépar.	108557 43	105395 56
Interoblig.	13788 93	13518 60
Interselection Fce	524 26	513 97
Japacic	155 54	151 01◆
Jeunesspargne	282 89	278 71◆
Latitude	2214 90	2211 58
Leumi C.T.	12334 06	12334 06◆
Leumi L.T.	6814 36	6815 88◆
Lion Association	11053 45	11053 45
Lion Institution	28889 19	28827 12
Lionplus	953 99	935 28
Lion Trésor	2240 55	2218 37
Lion 20 000	25804 32	25804 32
Livret Bourse Inv.	568 91	550 40
Livret Portefeuil.	726 15	705
Méditerranée	186 26	178 24
Mensuel CIC	10084 90	9984 25
Monedor	66702 31	66702 31
Mone.J.	71355 93	71355 93
Monévalor	80500 26	80500 26
Mutualité dépôts	13179 42	13153 11
Mutuelle Unie Sel.	140 44	134 39
Natio Court Terme	278778 00	278778
Natio-Epargne	17331 17	17159 57
Natio-Ep. Ret.	126 34	122 96
Natio Epang.Trésor	7625 88	7610 67
Natio-Imm.	1125 61	1095 48
Natio-Inter	1398 68	1361 25
Natio-Monétaire	24886 15	24886 15
Natio-Patrimoine	1355 17	1318 90
Natio-Placements	63067 92	63067 92
Natio-Revenus	1026 35	1016 19
Natio Sécurité	11862 30	11862 30
Natio-Valeurs	889 31	865 51
Nippon-Gan	4982 43	4790 80
Nord Sud Dévelop.	1559 03	1555 92◆
Obli-Associations	150 42	148 83
Oblicic-Mondial	2610 52	2571 94
Oblicic-Régions	1076 46	1060 66
Oblitor	2778 51	2710 74
Oblig. tres cat.	173 80	171 23◆
Obliflon	1346 25	1332 92
Obliséculité Sicav	12859 96	12859 96
Oraction	1009 16	994 56
Orvalor	6946 91	6809 72
Paribas Capitalisation	1474 80	1453
Paribas Opportunités	132 53	127 13
Paribas Patrimoine	598 49	584 50
Patrimoine Retraite	218 21	213 99
Parvalor	607 29	595 38
Placement A.	1448 86	1420 45◆
Placement J.	7100 86	7086 49◆
Placement M.	65689 85	65558 73◆
Placement Nord	1010	990 20◆
Plénitude	132 78	129 23
Poste Croissance	21378 37	21357 01
Poste Gestion	64536 26	64536 26
Première Oblig.	11249 82	11239 58
Pelvoy. Ecureuil	117 09	115 93

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28934 72	28934 72
Proficias	988 78	984 86
Quarz	134 84	131 55
Réalvalor	820 63	804 74
Rentacic	160 53	158 16
Revenus Trimestr.	5296 81	5244 37
Revenu-Vert	1135 62	1118 84
St Honoré Bio-Alim.	1001 22	955 82
St Honoré Bons du Tr.	11030 18	10975 30
St Honoré Global	227 22	216 92
St Honoré Invest.	777 95	742 67
St Honoré Mat Plac.	206 34	196 98
St Honoré Pacifique	591 30	564 49
St Honoré PME	540 49	515 98
St Honoré Real	14696 54	14637 99
St Honoré Services	456 98	439 38
Sécuricic	1713 48	1713 48
Sécuri-Gan	12593 12	12346 20
Sécuritaux	1387 60	1387 60
Sicavdon	708 72	698 25
Sicav Associations	1813 47	1813 47
SFI-CNP Assur.	677 71	657 97
S.G. Fr. opportunités	1184 36	1161 14
Sicav 5.000	443 79	431 91
S.I. Est	1415 52	1354 56
Silvafrance	691 26	672 75
Slivam	413 18	402 12
Slivarente	220 10	215 78
Slivinter	439 20	427 45
S.N.I.	1203 45	1169 40
Soganfinance	1081 54	1080 33
Sogépargne	309 72	303 65
Sogevar	1087 77	1046 83
Sogister	1310 61	1284 91
Soleil Investissements	614 07	590 45
Solstice	2166 14	2160 74
State-Street Act. Eur.	10080 62	9739 73◆
State Street Act. Frce	10686 21	10374 96
State Street Emer. Mkt	13436 79	12790 79◆
Stratégie Actions	808 04	776 96
Stratégie Rendement	1373 24	1330 01
Technocic	1102 39	1070 28
Techno-Gan	5987 89	5767 59
Thesora	649 21	642 78
Trésor Plus	1251 04	1238 65
Trésor Trimestriel	1018 22	1008 14
Trésocic	127304 50	127304 50
Trilion	5104 20	5038 70
UAP Investissement	455 15	438 70
UAP Actions France	608 95	586 94
UAP Act. Select	649 88	626 39
UAP Aedificandi	578 08	557 19
UAP Aladi	213 42	205 71
UAP Alto Sicav	167 95	161 88
UAP Moyen Terme	135 91	131
UAP Première Cat.	11350 76	10940 49
Uni-Associations	121 20	121 20
Uni-Foncier	1266 89	1235 01
Unifrance	596 57	582 02
Uni-Garantie	1258 75	1236 49
Uni Régions	1409 74	1375 36
Univar	232 68	232 68
Univers Actions	1286 72	1235 82
Univers Obligations	1825 84	1781 31
Valorg	2015 84	2013 83
Valrail	52322 03	52295 88

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

LETTRES

Malgré la censure et l'affaire Rushdie

L'édition française est invitée à participer au Salon du livre de Téhéran

L'édition française peut-elle être officiellement présente au Salon du livre de Téhéran qui se tiendra du 5 au 15 mai dans la capitale iranienne ? La question agite de nombreux éditeurs dans les travées du Salon du livre de Paris qui s'est ouvert le 20 mars.

A l'origine de «l'affaire», une lettre circulaire de *France-Edition*, l'organisme de promotion internationale du livre français que préside M. Bernard Foulon, par ailleurs membre du bureau du Syndicat national de l'édition. Dans cette circulaire adressée à l'ensemble des éditeurs, *France-Edition* écrit : *«Sortant d'un isolement international de près de dix ans, l'Iran est actuellement l'un des pays dont les importations de livres connaissent la plus grande croissance (355 % de 1986 à 1990). Cette demande en ouvrages importés était jusqu'alors surtout comblée par des éditeurs anglophones. La récente détente franco-iranienne et le* soutien actif du ministère des affaires étrangères [en gras dans le texte] *vont nous permettre cette année d'affirmer la vitalité et la diversité de l'édition française dans un pays en pleine reconstruction et dont une partie de l'élite est francophone.»*

A ces considérations politico-commerciales, le texte ajoute quelques recommandations : *«De retour après une longue éclipse, l'édition française à Téhéran se doit de présenter un visage aussi pluridisciplinaire que possible. Nous vous rappelons seulement qu'une extrême prudence est de mise en ce qui concerne les normes morales en vigueur dans une République islamique : «Les livres comportant des images obscènes, les œuvres antireligieuses et anti-islamiques, ainsi que tout type d'ouvrages propageant le sionisme et la discrimination raciale sont interdits» (Règlement de la foire).*

Des intellectuels iraniens se mobilisent

L'invitation pressante faite aux éditeurs français par un organisme qui les représente sur le plan international à se rendre à Téhéran dans les conditions actuelles, et la manière dont cette invitation est rédigée ont suscité un profond malaise chez de nombreux éditeurs. Ceux-ci rappellent simplement que la condamnation à mort de l'écrivain Salman Rushdie prononcée il y a trois ans est toujours en vigueur, que des menaces continuent à peser sur les éditeurs et sur les traducteurs de l'écrivain britannique, et qu'elles ont été mises à exécution contre deux des traducteurs du romancier. Ils s'interrogent par ailleurs sur le sens d'une participation à une foire du livre oblitérée par la censure qui pèse sur les ouvrages. Ils s'inquiètent de l'attitude de *France-Edition* qui semble envisager favorablement l'établissement de relations culturelles et commerciales paisibles avec le régime iranien.

A *France-Edition*, M. Foulon fait répondre que *«la profession ne fera aucun commentaire sur l'affaire de la foire de Téhéran»*. Officieusement, au Syndicat national de l'édition, des dirigeants admettent qu'une bévue a été commise, sur la pression du ministère des affaires étrangères, exclusivement soucieux d'une normalisation des relations entre Paris et Téhéran et peu sensible aux considérations éthiques des gens du livre. *«Mais il ne faudrait pas*, ajoute-t-on au SNE, *que cette affaire malencontreuse fasse oublier, pendant le Salon du livre, les problèmes de fond que doit affronter l'édition française. Les éditeurs qui veulent aller à Téhéran iront; les autres resteront chez eux.»* On ne connaît pas encore la liste des éditeurs qui consentiront à faire le voyage.

Mme Evelyne Pisier, directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture, a, pour sa part, adressé une lettre à M. Foulon dans laquelle, tout en admettant que *«pour des raisons diplomatiques autant que commerciales»*, la présence d'éditeurs français à la foire de Téhéran puisse être organisée, elle juge *«les termes de la circulaire adressée aux éditeurs français* (...) *aussi maladroits qu'inacceptables»*.

Au moment où *France-Edition* semblait vouloir faire oublier l'affaire Rushdie, une cinquantaine d'intellectuels iraniens publiaient un appel de soutien à l'écrivain condamné par Téhéran : *«Nous soulignons le caractère intolérable de cet arrêt de mort et insistons sur le fait que seuls les critères esthétiques sont propres au jugement d'une œuvre d'art; nous élevons unanimement notre voix pour soutenir Salman Rushdie et rappelons à tout le monde que les écrivains, artistes, journalistes, penseurs iraniens se trouvant en Iran subissent quotidiennement la censure religieuse et que le nombre des Iraniens exécutés ou emprisonnés sous prétexte de «blasphème» est loin d'être négligeable; toute tolérance envers le déni systématique des droits de l'homme en Iran ne pourra qu'encourager l'exportation des méthodes terroristes et liberticides de la République islamique.»*

Ainsi un groupe important d'intellectuels et d'artistes d'un pays musulman déclare ouvertement que le droit de blasphémer fait partie intégrante de la liberté d'expression.

P. L.

Un stendhalien

Le 22 mars 1842, il y a exactement cent cinquante ans, devant l'hôtel où il était descendu, 22, rue des Petits-Champs, Henri Beyle, dit Stendhal, s'écroulait, frappé d'apoplexie. Il mourait en ce même hôtel au matin du 23 mars.

C'est pour célébrer ce cent cinquantenaire qu'un colloque, organisé sous les auspices du Stendhal-Club, présidé par M. Victor Del Litto, avec le concours de la Bibliothèque historique de Paris, a eu lieu à l'hôtel Lamoignon, les 21 et 22 mars, sous le titre «Stendhal, Paris et le mirage italien».

On a pu y entendre vingt-quatre communications du plus haut intérêt suivies, avec la plus grande attention durant une heure et demie, par un visiteur de marque, M. François Mitterrand, stendhalien convaincu, qui était arrivé très exactement dès l'ouverture des travaux.

ANDRÉE JACOB

CULTURE

SALON DE MARS

Confrontation ou décoration ?

La quatrième édition de cette manifestation qui rassemble galeristes et antiquaires a ouvert ses portes en face de l'Ecole militaire

Ce n'est pas la rencontre du parapluie et de la machine à coudre sur une table de dissection, chère aux surréalistes, mais celui de la commode Louis XV et de la statuette africaine en présence d'un praticien du *minimal art*. Au Salon de Mars, qui fête sa quatrième édition, chaque stand doit être l'occasion d'une confrontation entre les arts décoratifs de toutes les époques, l'art dit «primitif» et la création contemporaine. Galeristes et antiquaires invités sous la vaste tente de 11 000 m² qui couvre une portion de l'esplanade du Champ-de-Mars sont donc impérativement poussés à des mariages – provisoires. *«Ici, les visiteurs sont conviés à examiner les œuvres en raison de leurs formes plutôt que pour leurs fonctions*, indique Daniel Gervis, l'initiateur de ce Salon. *Nous voulons abolir le temps et l'espace, démontrer que la très grande qualité dans tous les domaines artistiques peut non seulement cohabiter mais gagner à cette confrontation.»* Effectivement, dans le stand qu'il partage avec Etienne Levy et Joël Féau, les boiseries et le mobilier néo-classique font bon ménage avec les tableaux de Debré et les compositions de Torres-Garcia. L'antiquaire Ghislaine David expose ses chaises néo-étrusques hors de tous contexte, accrochées à des éléments de caisses d'emballage *«qui rappellent leurs voyages et les planches dont elles sont issues»*.

Mais la confrontation chic et choc – à mi-chemin entre FIAC et Biennale des antiquaires – esquissée la première année a vite tourné à la présentation décorative – agréable d'ailleurs – beaucoup plus traditionnelle. Effet de la crise qui frappe l'ensemble du marché de l'art, les marchands étrangers ne se sont guère déplacés et les exposants ont, sagement, choisi de présenter un échantillon de leurs réserves. Sans mélanger les «genres». Chez Liliane et Michel Durand-Dessert, on peut voir des œuvres de Boltanski et d'Yves Oppenheim; à la galerie Beaubourg : Boisrond, César et Klossowski; Combas est chez Lambert; Dilasser à la galerie Clivages; Marie-Hélène Montenay expose Denis Laget et Anne-Marie Pécheur, la galerie de France les derniers bronzes de Matta. Daniel Templon chez qui on peut voir des œuvres de Warhol, Raynaud ou Stella confirme cette tendance : *«C'est un Salon hexagonal, avec des visiteurs français où chacun montre ce qu'il a en stock. J'aime venir ici parce que l'ambiance est détendue.»*

Même politique chez les antiquaires, où l'atmosphère est un peu différente, la décoration appuyée et la mise en scène donnant facilement dans le clinquant : dorures de la rue des Saints-Pères ou du Faubourg Saint-Honoré et vernis Arts déco de la rue Mazarine ou de la rue Bonaparte. La sélection semble pourtant avoir été plus rigoureuse que l'an passé. Les représentants des continents non occidentaux sont, en revanche, fort sobres.

Temps incertains

L'art asiatique, visible chez Gisèle Croës (une habituée de ce Salon), se retrouve chez Huguette Berès, qui expose des gravures chinoises et japonaises. Les arts «primitifs» sont particulièrement bien mis en valeur, dans des stands dépouillés. L'Afrique est chez Alain de Monbrison (un beau masque perlé de bélier bamiléké), chez Leloup où on remarque un masque guéré, allégorie guerrière qui aurait ravi Arcimboldo, et chez Philippe Guimiot où dans une encoignure on découvre deux très belles terres cuites de Djenné. Les galeries Mermoz et Dulon affirment la présence de l'Amérique précolombienne.

Ce Salon de Mars devrait accueillir autant de personnes que l'an passé (55 000 environ). Mais les visites se concrétiseront-elles en achats ? Les exposants sont comme le temps : incertains.

EMMANUEL DE ROUX

▶ Salon de Mars, 3, place Joffre, 75007 Paris. Jusqu'au 30 mars, de 12 heures à 20 heures ; le jeudi 26 jusqu'à 23 heures ; samedi 28 et dimanche 29, de 10 heures à 20 heures.

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 MARS

«De l'Ecole militaire à l'Empire, Napoléon dans les collections de Carnavalet», 11 heures, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

«Clodion, sculpteur français du dix-huitième siècle», 12 heures, Musée du Louvre, sous la Pyramide, accueil des groupes (G. Marbeau-Caneri).

«Des Buttes-Chaumont au bassin de La Villette», 14 h 30, métro Botzaris (Paris pittoresque et insolite).

«Le château de Vincennes et son chantier de fouilles», 14 h 30, métro Château-de-Vincennes, sortie côté château (P.-Y. Jaslet).

«Les appartements royaux du Louvre», 14 h 30, parvis de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique).

«Sur les bords du Nil, la vie quotidienne de l'Egypte pharaonique», avec C. Richard, 14 h 30, Musée du Louvre, pilier carré de la Pyramide (Le Cavalier bleu).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV», 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

«La Sorbonne», 14 h 30, 47, rue des Ecoles (S. Rojon-Kern).

«La cathédrale orthodoxe russe. Approche de l'univers orthodoxe à travers l'architecture, la religion et l'histoire», 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

«L'église Notre-Dame-de-Lorette, d'Hippolyte Le Bas», 15 heures, façade principale de l'église (Monuments historiques).

«Le Musée Zadkine», 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Centre Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 15 : «A la découverte de Toulouse-Lautrec» (Tourisme culturel).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : «Classicisme français ou refus du baroque», par S. Saint-Girons (Grandes étapes de l'art en Europe).

CARNET DU Monde

Décès

– Le conseil d'administration,
Le personnel de Garnier Ponsonnet-Vuillard,
font part avec tristesse du décès de

M. Jacques BAUDOUIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien gérant,
puis administrateur
de Garnier Ponsonnet-Vuillard
de 1948 à 1988,
ancien président
du Syndicat des fabricants d'enveloppes,
de la Fédération des fabricants
d'articles de papeterie.

Les funérailles religieuses ont été célébrées le 24 mars 1992, à Roiffieux (Ardèche).

– Annecy.

Mme Jacques Bottin,
son épouse,
Thierry et Jeanine,
Jean-Jacques et Liliane,
Véronique et Marcel,
ses enfants,
Elsa, Sarah, Sonia, Vincent,
ses petits-enfants,
Tous les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BOTTIN,
capitaine au long cours,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite maritime,
croix de guerre avec palmes,

survenu à Annecy, le 23 mars 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses funérailles seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-Liesse, à Annecy, le jeudi 26 mars, à 14 h 15.

Condoléances sur registres.
Inhumation au cimetière des Iles.

6, boulevard Saint-Bernard-de-Menthon,
74000 Annecy.

– Mme Julienne Bricage,
sa mère,
Son frère, ses sœurs, ses beaux-frères,
sa belle-sœur, son neveu, ses nièces,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Claude BRICAGE,

survenu le 21 mars 1992, dans sa cinquante-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 31 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant, Paris-20e, suivie, selon sa dernière volonté, de son incinération au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, à 15 heures.

Mme Julienne Bricage,
173, boulevard Sérurier,
75019 Paris.

– Ses proches ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

Claude BRICAGE,
photographe,

mort du sida à Paris, à cinquante-deux ans, le 21 mars 1992.

Ils seraient touchés de retrouver ses amis à ses obsèques en présence de sa famille.

Michèle Meunier,
14, rue d'Aligre,
75012 Paris.
Jean-Luc Baillet,
61, avenue Gaston-Boissier,
78220 Viroflay.

(Le Monde *du 24 mars.*)

– Mme André Panouillé,
son épouse,
Jean-Pierre et Michel Panouillé,
ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

André PANOUILLÉ,

rappelé à Dieu le 22 mars 1992, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le jeudi 26 mars, à Pezens (Aude).

Une messe sera dite ultérieurement en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris-1er.

21, place Dauphine,
75001 Paris.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Ses collègues,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 15 mars 1992, de

Mlle Germaine COUSIN,
professeur honoraire à la Sorbonne,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques.

– La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP)
a le regret de faire part du décès de

M. Armand ESTEVE,
membre de la présidence
de la FNDIRP,
interné résistant,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance.

Les obsèques auront lieu jeudi 26 mars 1992, à 16 heures, en l'église Saint-Joseph, rue Cabrit, à Perpignan *(Pyrénées-Orientales)*, suivies de l'inhumation au cimetière de l'Ouest, à Perpignan.

Drapeaux,
Fleurs.

– Son épouse,
Ses enfants,
Les collaborateurs de la société Fidu Contrôle,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean GROSSETETE,

survenu le 19 mars 1992, dans sa soixante-sixième année.

– Dominique VALAT,
sa mère,
Daniel LEROY,
son père,
Antoine,
son frère,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Anne,

qui a choisi de nous quitter, à l'âge de vingt-cinq ans.

– Mme Jean Puiggali,
son épouse,
Jacques et Caroline Puiggali,
Gilbert et Solange Faessel,
Jean-Michel et Isabelle Galan,
ses enfants,
Odile, Marianne, Agnès, Jean-Baptiste et Nicolas,
ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean PUIGGALI,
professeur de lettres honoraire,
palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix d'interné résistant,

survenu le 22 mars 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Pérennés, le samedi 28 mars, à 14 heures, en l'église de Saint-Savinien-sur-Charente.

– M. Michel Vicas,
Mme Michèle Vicas,
Benjamin, Quentin,
M. et Mme Maurice Pour
et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Naomi
VICAS-ROUKHOMOVSKY,
artiste peintre,

survenu le 23 mars 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques auront lieu le 27 mars, à 9 h 30, au cimetière de Bagneux (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès, le 15 mars 1992, de

M. Henri REDIG.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Jean-Yves Pollock-Vincent,
M. Philippe Pollock-Vincent,
ses fils,
Anne, Julien, Annaïk, Marie,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jules Magon de Saint Elier,
sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme Michel Jourdain
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Magon de Saint Elier
et leurs enfants,
M. Jean-Charles Magon de Saint Elier
et sa fille,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Denis Guiomard,
M. Alain Guiomard et Mme Nelly Le Stratt,
ses cousins,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles VINCENT,
lieutenant-colonel ER,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Nanterre, le 23 mars 1992, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La levée du corps aura lieu le jeudi 26 mars, à 13 h 30, à l'hôpital de Nanterre, 403, avenue de la République, à Nanterre (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mars, à 14 h 30, en l'église de Trébeurden (Côtes-d'Armor).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
16, avenue du Maréchal-Joffre,
35100 Rennes.
60, rue Godard,
35400 Saint-Servan.

Anniversaires

– Il y a deux ans mourait

Geneviève LEGRAND.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Que le souvenir de

M. Robert RABIER

ne soit pas oublié en ce dixième anniversaire de sa disparition.

– Il y a dix ans,

Michel VOIX

nous quittait pour entrer dans la lumière du Père.

A ceux qui l'ont connu, aimé, estimé, il est demandé une pensée, une prière en union avec sa famille.

– Il y a dix ans, disparaissait

Suzanne WANG.

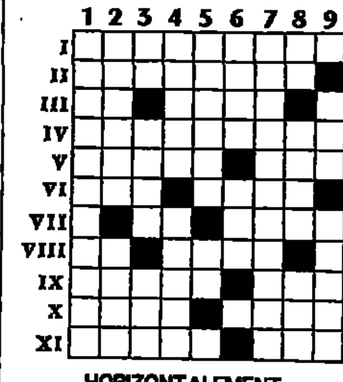
Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent d'elle.

Liane Mozere,
2, rue Georges-de-Porto-Riche,
75014 Paris.
Arielle Roy,
1, rue de Fleurus,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5744



HORIZONTALEMENT

I. Cela peut être une femme au foyer même si elle est souvent partie. – II. Source de chaleur. – III. Conjonction. Femme de couleurs. – IV. Obtenu en se mettant à l'ouvrage. – V. Bonne famille. Animal du passé. – VI. Assura une progression. Fait de nombreux va-et-vient. – VII. Interjection. Saint-Martin et Sainte-Lucie. – VIII. Est presque aussi important que le grand Amour. Il n'est pas rare que l'on y taille une bavette. – IX. Prend de l'importance en montant. La femme à barbe. – X. Coule sous le ciel d'Afrique. Passe dans le noir. – XI. Prénom. Appelle la biche.

VERTICALEMENT

1. Agit en profondeur. – 2. Moyens de se mettre à l'œuvre. Aima Mathilde et Madeleine. – 3. Pronom. Passait du crayon au piston. Ce n'était certes pas pour agir avec ménagement qu'il prenait des gants. – 4. Ça passe et parfois ça casse. Joignaient le geste à la parole. – 5. Telles que l'on a réussi à percer. Lettre de travail. – 6. Doit être donné pour être partagé. Sigle. – 7. Passe avant les autres. – 8. Dressé en tête. Point trop n'en faut. Un membre de la famille des anatidés. – 9. Est mis au vert. Quand on l'a, c'est sans mal.

Solution du problème n° 5743

Horizontalement

I. Pacifiste. – II. Epiner. – III. Règne. Eon. – IV. Mua. Singe. – V. Arly. Lent. – VI. Nées. Léo. – VII. Sole. Np. – VIII. Nu. Page. – IX. Trie. Agar. – X. En. Talent. – XI. Sel. Nérée.

Verticalement

1. Permanentes. – 2. Apeuré. Urne. – 3. Cigales. – 4. Inn. Ysopet. – 5. Fées. La. An. – 6. Ir. Illégale. – 7. Enée. Eger. – 8. Trognon. Ane. – 9. Net. Porte.

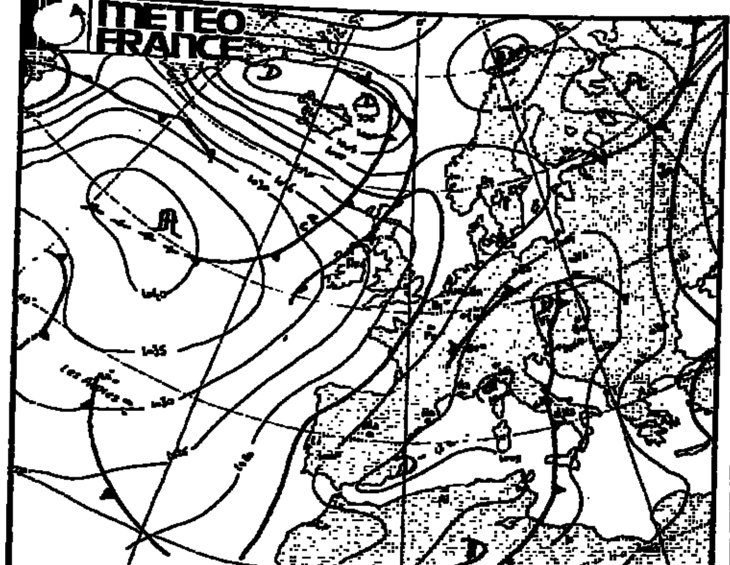
GUY BROUTY



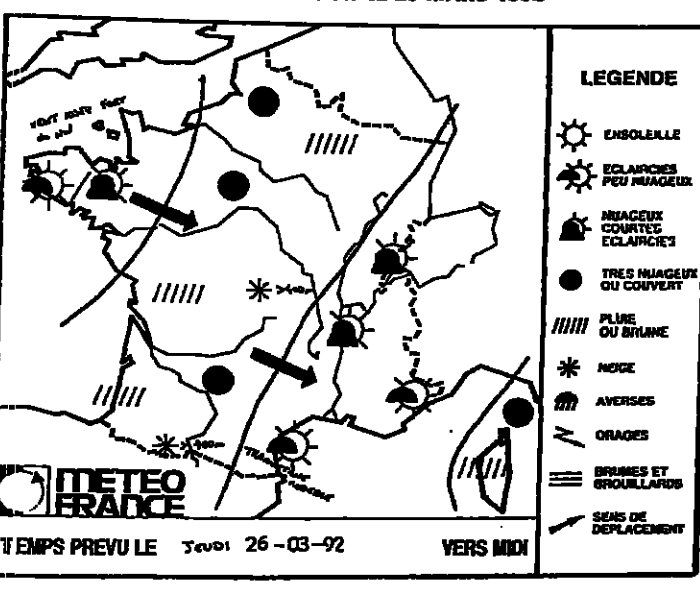
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 MARS 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS 1992



Jeudi : temps frais, pluvieux et venteux. – Une zone de temps gris et pluvieux s'étendra le matin au nord d'une ligne Metz-Bordeaux, puis se déplacera vers l'est pour se situer en soirée des Pyrénées au Massif Central à la Champagne-Ardenne et à la Lorraine. A l'arrière sur le quart nord-ouest, un temps de traîne s'installera avec des averses.

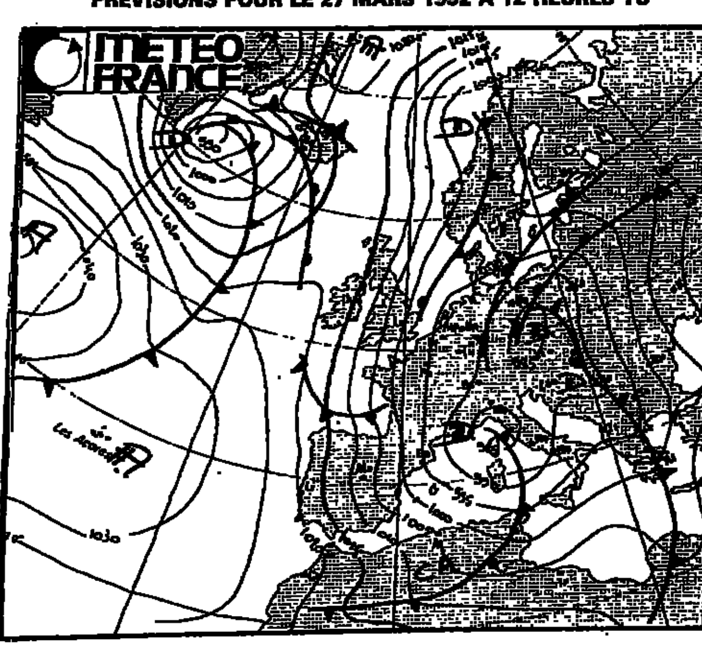
Sur la Côte d'Azur, la Corse et les Alpes du Sud, le temps sera pluvio-instable le matin puis s'améliorera en cours d'après-midi.

Mistral et tramontane souffleront à 50-60 km/h en Méditerranée. Le vent du nord atteindra 50 à 60 km/h sur la Bretagne, le Cotentin et la côte atlantique.

Les températures matinales seront de l'ordre de 0 à 3 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est, 2 à 6 degrés sur l'Ouest et le Sud-Ouest, 1 à 4 degrés sur le Sud-Est et 5 à 7 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales atteindront 6 à 10 degrés d'est en ouest et localement 13 à 14 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-3-1992 à 18 heures TU et le 25-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	12	8	N
BIARRITZ	9	3	C
BORDEAUX	10	4	N
BOURGES	7	3	C
BREST	9	5	D
CAEN	9	4	C
CHERBOURG	9	5	N
CLERMONT-FER.	7	2	P
DIJON	5	2	C
GRENOBLE	7	2	N
LILLE	8	4	C
LIMOGES	5	1	C
LYON	8	3	C
MARSEILLE	13	8	D
NANCY	6	2	C
NANTES	10	5	N
NICE	16	5	D
PARIS-MONTS	9	5	C
PAU	6	3	C
PERPIGNAN	12	5	D
RENNES	10	5	N
ST-ETIENNE	6	2	P
STRASBOURG	7	1	P
TOULOUSE	8	3	C
TOURS	8	4	C
POINTE-A-PITRE	31	21	N
ÉTRANGER			
ALGER	17	6	C
AMSTERDAM	9	4	N
ATHÈNES	17	13	C
BANGKOK	37	27	D
BARCELONE	14	5	N
BELGRADE	21	12	C
BERLIN	7	2	C
BRUXELLES	7	3	C
COPENHAGUE	6	–	C
DAKAR	–	–	–
DJERBA	27	16	D
GENÈVE	5	2	C
HONGKONG	20	19	P
ISTANBUL	17	9	C
JÉRUSALEM	12	6	D
LE CAIRE	25	16	D
LISBONNE	15	8	D
LONDRES	10	5	D
LOS ANGELES	20	11	N
LUXEMBOURG	5	2	C
MADRID	12	2	C
MARRAKECH	20	7	C
MEXICO	28	13	N
MILAN	8	1	D
MONTRÉAL	–1	–13	D
MOSCOU	7	–3	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	–	22	P
NEW-YORK	6	–2	D
OSLO	5	–2	D
PALMA-DE-MAJ.	12	2	C
PÉKIN	14	4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	10	C
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	3	–6	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	14	7	P
TUNIS	28	7	N
VARSOVIE	7	6	C
VENISE	12	7	C
VIENNE	14	5	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Vie et mort de La Cinq

IL y a quelque paradoxe à employer ce mot alors que l'agonie entre dans sa phase terminale, mais, s'il fallait résumer sa brève existence, la Cinq fut une chaîne vivante. Face à des rivales amidonnées, figées dans leurs habitudes et la quiète routine des grilles horaires sans surprises, elle fut attachante, révoltante, passionnante, énervante, puissamment apte à capter la vie dans toutes ses contradictions. Bref, de la disparition de Pauline Lafont à la chute de Ceausescu, toujours inattendue, pour le meilleur et le pire.

Et jusqu'en son naufrage elle resta fidèle à elle-même, charriant sans distinction le sincère désespoir des anonymes et les larmes soigneusement profilées des inévitables, et transformant en Barnum permanent ce flot équivoque. Parmi d'autres, à son chevet noyé de fleurs et de spotlights, se succédèrent Jacques Séguéla, Richard Bohringer, Françoise Sagan, Francis Huster ou Alain Delon, et la photo de ce cortège funèbre dispense de tout autre commentaire. Comme tout spectacle, celui-ci créa ses méchants et ses traîtres, et l'image d'Yves Sabouret fuyant ses responsabilités, inlassablement rediffusée aux heures chaudes, poursuivra sans doute longtemps l'ancien commandant du navire échoué.

La Cinq fut encore fidèle à elle-même en ce journal assommé par le retrait de Berlusconi – *«énorme déflagration»*, lança en ouverture Béatrice Schoenberg, – appelant en ultime consultation deux spécialistes des espèces en péril, Jacques-Yves Cousteau et Brice Lalonde. Dès qu'il avait appris la funeste nouvelle, dans l'après-midi, le commandant avait appelé des ministres, brassé de l'air. *«Et vous avez un projet...»*, l'interpellait Béatrice Schoenberg, accrochée à cette incertaine bouée.

Oui, enfin, une idée de projet, le commandant souhaitait que La Cinq levât des fonds parmi le million d'adhérents de son comité de soutien. On aurait pu y penser sans lui. *«Les chaînes de télévision font partie de notre environnement»*, renchérit Brice Lalonde, qui promit en direct – *«bien sûr, pas de problème, bien sûr»*, – dès le prochain conseil des ministres, de mener sa petite enquête, histoire de vérifier ce qu'il en était d'un éventuel complot dans les hautes sphères. Cher inspecteur Lalonde, à qui pas une question, soit dit en passant, ne fut posée sur l'accident nucléaire de Saint-Pétersbourg. Peu importe, le standard explosait, on rêvait éveillés d'une méga-manif, on flottait sur coussin d'air. La Cinq, toujours en direct, mourait debout.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 25 mars

TF 1

20.40 Sport : Football. Match amical France-Belgique, en direct du Parc des Princes.
22.40 Magazine : Médiations. Nous aussi nous voulons travailler. Invités : Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés et accidentés de la vie.
0.00 Journal et Météo.

A 2

20.50 Téléfilm : Mémoire d'amour.
22.20 Magazine : Direct. La France raciste.
23.30 Magazine : Musiques au cœur du carnaval. Œuvres de Vivaldi, Campra, Monteverdi (extraits) ; sol. : Isabelle Poulenard, soprano, Nathalie Stutzmann, contralto.
0.40 Journal et Météo.

FR 3

20.40 Magazine : La Marche du siècle. L'hôpital à visage humain. Invités : le docteur Edward Rosenbaum *(A Taste of my Own Medicine)* ; Piem, dessinateur ; le professeur Claude Jasmin, chef du service hématologie de l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif ; Gabriel Bez, responsable de la Mission sida au ministère de la santé.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France. Programmes des télévisions régionales.
23.35 Traverses. Albanie, planète Terre, documentaire de Michel Rivière. *En route vers la démocratie ? Témoignages et archives.*
0.30 Musique : Mélomanuit. *Les Sept Dernières Paroles du Christ*, de Haydn, par le Quatuor Mosaïque. Invité : Jacques Rigaud.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Calendrier meurtrier. ■ Film américain de Pat O'Connor (1988). Avec Kevin Kline, Susan Sarandon, Mary Elizabeth Mastrantonio.
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Opération Corned Beef. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1990). Avec Christian Clavier, Jean Reno, Isabelle Renauld.
0.20 Cinéma : Jeu d'enfant. ■ Film américain de Tom Holland (1988). Avec Catherine Hicks, Chris Sarandon, Brad Dourif.
1.45 Cinéma : The Tall Guy. ■ Film britannique de Mel Smith (1989). Avec Jeff Goldblum, Emma Thompson, Rowan Atkinson (v.o.).

LA 5

20.50 Histoires vraies. Un amour d'automne. *Deux retraités pleins d'entrain.*
22.35 Débat : Y a-t-il encore des vieux ?
23.35 Documentaire : La Merveilleuse Aventure de l'automobile.
0.00 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Pour affaire de mœurs. *L'information spectacle en accusation.*
22.20 Téléfilm : La Revanche d'un innocent. *Une difficile réinsertion.*
0.00 Magazine : Vénus.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 ▶ Documentaire : Premier convoi.
22.45 Cinéma : Victimas del Pecado. ■■ Film mexicain d'Emilio Fernandez (1950).

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Arts et artistes : Zao Wou-Ki.
22.40 Les Nuits magnétiques. Demeures intérieures ou la vie monastique aujourd'hui (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Yvonne Baby (la Vie retrouvée).
0.50 Musique : Coda. Textile de nuit : exclusivement féminin (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 mars 1991 au Concertgebouw d'Amsterdam) : Fidelio (ouverture), Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur op. 58, Symphonie n° 6 en fa majeur op. 68, de Beethoven, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : Wolfgang Sawallich ; Murray Perahia, piano.
22.00 Concert (donné le 24 janvier à Radio-France) : Spintered Unisons, de Horne : Cloches en blanc et noir, de Castagnioli ; White Fire, de Toovey ; Sextuor, de Maudot, par l'Ensemble TM +, dir. Laurent Cuniot.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Jeudi 26 mars

TF 1

15.25 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
16.20 Série : Tribunal.
16.50 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Professionnels.
18.25 Jeu : Une Famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et tapis vert.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Les réseaux de la viande ; La médecine business.
23.55 Journal et Météo.

A 2

15.15 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Magazine : Défendez-vous.
17.00 Magazine : Giga.
18.05 Série : L'Homme qui tombe à pic.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.25 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial.
22.15 Cinéma : Sans toit ni loi. ■■
0.50 Magazine : Merci et encore bravo,

FR 3

15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une Pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un jour, un livre. *Blues outremer*, de Jean-Pierre Favreau.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.30 INC.
20.45 Cinéma : L'Anti-Gang. ■
22.45 Journal et météo.
23.05 Documentaire : Martin Scorsese tourne (v.o.).
0.05 Sport : Patinage artistique. Championnat du monde de patinage artistique et de danse sur glace.
1.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

15.20 Magazine : 24 heures.
16.15 Cinéma : Un ange de trop. ■
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Le Jour des rois. ■■
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Le Roi de New-York. ■ (v.o.).
23.55 Cinéma : *Mystic Pizza*. ■ (v.o.).
1.35 Cinéma : Slaughter High (Le Jour des fous). □

LA 5

15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Série : Les deux font la loi.
17.35 Youpi ! L'école est finie.
18.10 Série : Deux Flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Sept Cascadeurs.
22.30 Téléfilm : Le Vertige des sens.
23.55 Journal de la nuit.

M 6

16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série La Petite Maison dans la prairie.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo.
20.35 Mode 6.
20.40 Cinéma : Le Gentleman d'Epson. □
22.10 Météo des neiges.
22.15 Téléfilm : L'Enfant bulle. *Un adolescent déficient immunitaire.*
23.55 Météo des neiges.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.40 Documentaire : Boulez XXe siècle. 2. La Forme.
17.35 Téléfilm : La Femme de papier.
19.00 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 21.50, 22.50, 23.20, 0.05).
19.05 Documentaires cubains. Haïti en la Memoria ; Goutte-sel ; La Muerte del Alacran.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Magazine : Mégamix.
21.55 Magazine : Avis de tempête.
22.55 Danse : Nuit de Chine.
23.25 Danse : L'Etreinte.
23.35 ▶ Documentaire : Vlado Perlemuter.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. L'Etat de rien, de Bernadette Labarge.
21.30 Profils perdus. Willy Munzenberg (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Demeures intérieures ou la vie monastique aujourd'hui (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec André Balland (l'Amateur).
0.50 Musique : Coda. Textile de nuit : exclusivement féminin (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre n° 2, en si bémol majeur, op. 83, Symphonie n° 2, en ré majeur, op 73, de Brahms, par l'Orchestre national de France. Dir. : David Zinman ; Bruno Leonardo Gelber, piano.
33.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par André Clergeat. Jazz SVP ; C'était hier ; Tous en scène.

Le Monde

M. Yakoub Khan a été nommé représentant spécial de l'ONU pour le Sahara occidental

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a nommé, mardi 24 mars, M. Sahabzada Yakoub Khan au poste de représentant spécial pour le Sahara occidental, en remplacement de M. Johannes Manz (Suisse) qui avait démissionné de ses fonctions en décembre dernier.

Diplomate de carrière, originaire du Pakistan, M. Yakoub Khan a été notamment ambassadeur de son pays en France, en Irlande, aux Etats-Unis et dans l'ex-Union soviétique. Il a été successivement ministre des affaires étrangères du Pakistan de 1982 à 1987 puis de 1988 à 1990.

Si cette nomination a été bien accueillie par la délégation du Maroc à l'ONU, elle a, en revanche, suscité une *« extrême méfiance »* dans les rangs du Front Polisario où l'on se dit cependant prêt *« à respecter la décision du secrétaire général »*. La tâche de M. Yakoub Khan sera d'essayer de débloquer une situation totalement figée depuis que Rabat et la République arabe sahraouie démocratique (RASD) s'affrontent sur les critères d'identification des personnes habilitées à participer au référendum d'autodétermination, initialement prévu pour janvier dernier.

Début mars, M. Boutros-Ghali, dans un rapport adressé au Conseil de sécurité, avait donné jusqu'à la fin du mois de mai au Maroc et au Front Polisario pour trouver un terrain d'entente, faute de quoi, *« une nouvelle approche »* serait nécessaire. A la mi-février, les effectifs militaires de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) s'élevaient à 375 éléments.

S. M.

□ **JORDANIE : un mort dans l'incendie d'un grand hôtel à Amman.** – Bloqué dans un ascenseur, un ingénieur irakien est mort, mardi 24 mars, dans l'incendie de l'hôtel Intercontinental à Amman. Vingt-huit personnes ont dû trouver refuge pendant plusieurs heures dans les étages supérieurs de l'hôtel, avant d'être évacuées. Quatre d'entre elles ont été hospitalisées, mais leur état est jugé satisfaisant. – *(AFP.)*

Après les sanglants affrontements avec les séparatistes kurdes

Les forces armées turques tentent de reprendre le contrôle du Sud-Est anatolien

ISTANBUL

de notre correspondante

« Nous briserons les mains qui prennent pour cible le peuple kurde », a déclaré le groupe révolutionnaire de gauche Dev-Sol, revendiquant, mardi 24 mars, l'attaque d'un autobus à Istanbul, qui a fait deux victimes parmi les membres des services de renseignement (*le Monde* du 25 mars). Alors que les armes se sont tues, les répercussions des trois jours de combats intensifs entre séparatistes kurdes et forces gouvernementales continuent de se faire sentir en Turquie comme à l'étranger. Une dizaine d'attentats dans plusieurs régions du pays ont fait au moins quatre morts et plus de douze blessés. Un calme précaire s'est installé sur le terrain, tandis que les forces armées tentent de reprendre le contrôle de la région du Sud-Est. A Sirnak, où ont eu lieu les combats les plus violents, les forces de sécurité continuent de fouiller les maisons une par une.

Selon le gouvernement, des quantités importantes d'armes et de munitions auraient été trouvées et une trentaine de combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) arrêtés. Des hélicoptères et des avions de combat ont survolé la ville à basse altitude mardi. Des journalistes locaux ont également mentionné l'usage de bombes fumigènes à Sirnak où, tout comme à Cizre, le couvre-feu est encore en vigueur. Les rues des deux localités sont déjà occupées par des blindés et de nombreux soldats.

Les « mauvais voisins » de la Bekaa

Le gouvernement d'Ankara a envoyé une délégation composée de quatre ministres dans le Sud-Est pour enquêter sur les récents événements. *« Notre Etat est déterminé à résoudre le problème de cette sédition dans les limites de la loi »*, a souligné le premier ministre, M. Suleyman Demirel, devant le Parlement. Un quart d'heure après le passage de la délégation ministérielle à Batman, des balles ont atteint un des véhicules qui avait escorté la délégation et tué un policier.

Des membres du gouvernement ont accusé des puissances étrangères, notamment la Syrie, qui contrôle la vallée de la Bekaa, où Dev-Sol et le PKK ont des camps d'entraînement, d'être *« de mauvais voisins »*. Il est peu probable que la Turquie décide d'attaquer les camps de la Bekaa, mais le premier ministre a indiqué qu'il était conscient de l'importance de cette région pour le PKK : *« Nous savons*, a-t-il dit *où sont les cerveaux de ces opérations. La Turquie ne pourra pas tolérer ces évènements pendant bien longtemps. »* Le premier ministre a également déclaré que *« les 270 kilomètres de frontière irakienne »*, dont la perméabilité depuis la guerre du Golfe est un atout essentiel pour le PKK, vont être *« neutralisés »*. *« Nous allons édifier un mur que même un oiseau ne pourra pas franchir »*, a-t-il ajouté.

NICOLE POPE

□ **Manifestations dans plusieurs capitales européennes.** – A Londres, l'ambassade de Turquie a été attaquée mardi 24 mars par deux cents manifestants. A Paris, des pierres ont également été lancées contre les vitres de l'ambassade de Turquie, alors qu'aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Suède et en Norvège, plusieurs établissements turcs ont été la cible de manifestants.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Comment tu dis ?

J'AI appris un truc renversant, tenez-vous bien, le bruit rend sourd. C'est même ce qu'on appelle un bruit assourdissant. Si, si, je vous jure, ça a fait l'objet d'une étude tout ce qu'il y a de plus sérieuse, entreprise sur des jeunes citadins en bonne santé, et présentée ce matin au journal de TF 1 par un ORL, professeur au Val-de-Grâce.

Vous vous en doutiez ? Vous avez même été nombreux à me signaler l'insupportable boucan des poubelles déboulant dans les bennes, des bagnoles roulant à tombeau ouvert sur les axes rouges et des marteaux piqueurs qui vous crèvent et le bitume et le tympan ? Oui, mais bon, je trouvais ça normal. Si la paisible rumeur des villes vous dérange, mettez des boules Quiès.

Tiens, l'autre jour encore, mon voisin s'est plaint d'être réveillé à 5 heures tous les jours de la semaine par la radio allumée plein tube dans ma salle d'eau, et je l'ai envoyé au bain : Quand je suis sous la douche, faut qu'on me parle fort, autrement j'entends rien. Ils le font bien, à la télé : ils montent le son à tout berzingue pendant les pubs pour qu'on puisse capter leurs messages, à l'autre bout du couloir, la tête enfoncée dans le frigo.

Et chaque fois que je demandais à mes enfants de me resservir un peu de la bouillie qui leur tombait des lèvres, répète, j'ai rien compris, j'attribuais ça à un défaut d'élocution plutôt qu'à un début de surdité. En quoi j'avais tort. Les chiffres sont là : à vingt ans, un Français sur deux n'enregistre plus bien que deux mots sur quatre. Pas la peine de lui faire passer des tests pour savoir qui c'est. Suffit de le regarder. Il porte un sonotone en forme de walkman. A la fois cause et effet de cette perte auditive.

Et ça, je dois bien reconnaître, c'est très inquiétant. Déjà qu'ils s'expriment mal, forcément ils passent leur temps à écouter des cassettes et à regarder un écran, ce qui, je le signale en passant, est très mauvais pour les yeux, qu'est-ce qui leur restera quand ils auront perdu l'ouïe, la vue et l'usage de la parole ? Le toucher. Faudra qu'ils se mettent au braille. Excellent moyen de les obliger à ouvrir un bouquin !

Secrétaire générale du Conseil de l'Europe

Mme Catherine Lalumière propose une conférence permanente des comités nationaux d'éthique

MADRID

de notre envoyé spécial

S'exprimant devant les présidents des comités nationaux d'éthique de la plupart des pays européens, réunis pour la première fois à Madrid, Mme Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe, a proposé, mercredi 25 mars, la création d'une conférence permanente des comités nationaux d'éthique.

Cette structure aurait pour fonction de faciliter les contacts entre ces comités et de sensibiliser les instances aux questions de bioéthique, qui méritent d'être traitées dans le contexte d'une politique européenne. *« Le Conseil de l'Europe*, a précisé Mme Lalumière, *pourra mettre à la disposition de cette conférence un secrétariat permanent à Strasbourg, appuyer ses efforts et diffuser ses avis et ses réflexions. »* Mme Lalumière estime notamment que les rapports entre la bioéthique et l'économie *« nécessitent une réflexion urgente »*, et qu'il est, par ailleurs, indispensable de réfléchir aux relations entre la bioéthique et la culture et à l'interaction entre la Convention européenne des droits de l'homme et la future Convention européenne de bioéthique.

Pour sa part, le professeur Jean Bernard, président du Comité national français d'éthique, s'est déclaré favorable à la formation du comité d'éthique européen, ajoutant toutefois qu'il *« serait sage de se limiter à l'éthique de la biologie, de la recherche biologique et médicale, et d'éviter la déontologie »*.

J.-Y. N.

Une communication au conseil des ministres

La France se prépare à une révision en profondeur de la politique communautaire de la pêche

A une semaine de la réunion à Bruxelles des ministres de la CEE chargés de la pêche, M. Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat à la mer, devait présenter au conseil des ministres, mercredi 25 mars, le bilan d'un an d'action gouvernementale dans ce secteur.

Le 13 mars 1991, le gouvernement Rocard avait décidé, pour se conformer aux exigences de la Commission européenne, de réduire les capacités de capture de la flotte française, d'autant que les stocks de poissons dans les eaux européennes sont de plus en plus menacés. Pour preuve, le tonnage débarqué en 1991 dans les dix principales criées françaises a diminué de 8 % après une baisse de 3,8 % en 1990.

Avec des incitations financières de l'Etat, des régions (Corse et Languedoc-Roussillon exceptées), des départements et des fonds européens, le nombre de navires de pêche a été réduit de 973 unités.

Parmi celles-ci, 75 % des chalutiers ou des bateaux poseurs de filets avaient plus de vingt ans ; 82 % des 1 174 marins pêcheurs concernés par ces mesures ont, à ce jour, retrouvé un embarquement, un reclassement à terre, ou ont bénéficié de la retraite ou de préretraites.

« Après avoir accompli cet effort parfois douloureux de réduction de sa flottille, la France est mieux armée désormais pour s'adapter aux révisions qui vont s'imposer dans la politique commune des pêches en Europe », a déclaré M. Le Drian.

Selon des propos de M. Manuel Marin, commissaire européen chargé de ce dossier, chaque pays devra impérativement adapter ses capacités de capture à un écosystème marin fragile et les activités de pêche feront l'objet de contrôles plus rigoureux. Les ministres des Douze en discuteront le 3 avril.

F. Gr.

L'Atlantique à la rame

Douze hommes sur un bateau

Gérard d'Aboville ne les suivrait pour rien au monde : il préfère ramer seul. Le vainqueur des océans Atlantique et Pacifique est pourtant venu encourager douze rameurs qui, mercredi 25 mars, devaient quitter les Canaries pour la Martinique à bord d'une yole de 15,60 mètres spécialement conçue pour l'aventure. Comme Christophe Colomb, la petite bande suivra la route des alizés et espère « avaler » les 2 500 miles en une bonne trentaine de jours. L'arrivée est prévue entre le 1er et le 5 mai. La vitesse maximum espérée est de 2 nœuds. Cette traversée est une première. Jamais un océan n'a été traversé à l'aviron par un équipage de plus de deux rameurs. Les premiers aventuriers à s'élancer de l'Amérique vers l'Europe s'appelaient Géo Harbo et Franck Samuelson. Ils avaient mis cinquante-cinq jours pour relier New-York et les îles Scilly, au sud-ouest des côtes d'Angleterre... en 1896.

B. M.

▶ **Pour suivre le périple : Espace formation Jeunesse et sports de la Mairie de Paris. 24, boulevard Bourdon, 75004. Tél. : 42-76-22-60. 3615 code Thalassa.**

Les importations parallèles de voitures

Peugeot attaque une décision de Bruxelles devant la Cour de justice européenne

Le groupe Peugeot a déposé, le 10 mars, une requête devant la Cour de justice des Communautés européennes, a-t-on appris mardi 24 mars auprès de cette institution, contre une décision de la Commission de Bruxelles revenant à autoriser la distribution « parallèle » d'automobiles. Prise le 4 décembre 1991, publiée au *Journal officiel* des Communautés le 11 mars, cette décision reconnaît l'activité des intermédiaires mandataires qui importent des voitures, parallèlement aux réseaux officiels de concessionnaires, tout en réglementant son cadre.

Les sociétés dites mandataires doivent apparaître clairement comme des *« prestataires de services »* et non comme de simples revendeurs. Pour Peugeot, cette distinction n'empêchera pas les sociétés mandataires de livrer aux réseaux de concessionnaires (ils sont 4 000 en France) une concurrence jugée déloyale. Ces mandataires, affirme le groupe français, tirent profit de ce commerce car ils n'ont pas à supporter les investissements nécessaires au service après-vente (*le Monde* du 3 janvier). La distribution parallèle d'automobiles a connu un fort développement au cours des cinq dernières années.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1992 a été tiré à 554 294 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 mars

Bonne tenue

Le premier jour du terme boursier d'avril a débuté sur une hausse de l'indice CAC 40 (+ 0,72 %). En fin de matinée, la progression avoisinait les 1 %. Du côté des valeurs les plus recherchées figuraient Nordon, Sodecco et Saupiquet. En baisse, on notait le Printemps, Essilor, MMB et SAT.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



D.R.

Jeremy Irons (à gauche) dans un film qui dépasse l'hommage aux grands anciens du fantastique.

«KAFKA», DE STEVEN SODERBERGH

Une aventure de Monsieur K.

«KAFKA, *c'est votre vrai nom ?*», interroge le flic madré, serviteur de la dictature qui règne sur la ville. Bonne question, inspecteur. Le personnage interprété par Jeremy Irons, petit employé introverti tenté par la littérature, qui deviendra le héros intrépide d'un suspens fantasmagorique, ressemble trait pour trait au grand écrivain. Il s'appelle effectivement Kafka.

Pas Franz Kafka, Kafka tout seul, aussi dépourvu de prénom que Tintin, Fantômas ou Rouletabille. C'est un héros feuilletonesque, masqué sous les oripeaux d'un grand nom de la littérature, paré des symboles attachés à l'auteur du *Procès*. Il faudra bon nombre de rebondissements pour vérifier qu'il ne s'agit ni de biographie filmée ni d'adaptation littéraire, mais d'un jeu infiniment plus subtil et plus réjouissant, imaginé par le jeune cinéaste découvert il y a trois ans avec *Sexe, mensonges et vidéo*.

Une sorte de rêve apocryphe, une fantaisie d'aventures qu'aurait pu cauchemarder Franz Kafka, et qui lui auraient, ensuite, inspiré ses grands livres. Joli pied de nez, soit dit en passant, aux «illustrations de textes» auxquelles se livre le cinéma français depuis que les grands écrivains et leurs œuvres sont redevenus ses fournisseurs attitrés.

Pourtant les premières images du film inspirent la méfiance. Noir et blanc anthologique, monstres et manipulations, clins d'œil explicites ou plus discrets : *Kafka* est truffé de citations, couvrant tout le sombre arc-en-ciel de l'épouvante artistique, de *Caligari* à *Brazil* via *le Troisième Homme*, et en passant par les hommages à Murnau, à Fritz Lang et à Welles.

On craint alors de retrouver cette maladie sénile du cinéma contemporain qui, faute d'inventer sa propre esthétique, recycle en «valeurs cullturelles» pour jeux de société chics les images des classiques. Tendance qu'on a, à juste titre, comparée au maniérisme qui marqua au seizième siècle la dégénérescence de la peinture après la Renaissance.

La manière dont Soderbergh se sort de cette ornière est l'une des belles surprises du film. Le réalisateur acquitte ses dettes envers ses prédécesseurs, mais c'est pour aller plus loin, et ailleurs, ouvrir son propre chemin. Il sait quelle histoire il raconte et pourquoi, rien ne l'en fera dévier. Le diabolique docteur qui manipule la ville dans le secret du Château peut s'appeler Murnau et la marque blême de *M* s'étendre sur le cimetière juif de Prague, le récit captive et enchante même si l'on est dépourvu de toute culture cinématographique, même si l'on n'a pas lu la moindre ligne écrite par le bon Franz.

Cette dynamique de l'esquive face aux dangers de vitrification rétro se retrouve dans la distribution. Autour d'un Jeremy Irons tour à tour coincé et rabougri, puis capable d'incroyables exploits, toujours impavide, toujours époustouflant, Theresa Russell en égérie anarchiste, Joël Burgel en dictateur au petit pied de l'administration-usine, Armin Mueller-Stahl en Porphyre *Mitteleuropa* ou Alec Guinness en vieux phoque manipulateur ne sont pas seulement excellents. Leur visage, leurs attitudes, leur jeu, leur maquillage et leur costume construisent d'improbables créatures, à la fois datées – doublement datées, années 20 et cinéma expressionniste – et actuelles. Kafka peut murmurer, à la fin du film : *«Pourquoi aujourd'hui serait-il différent ?»*

De toutes les références, la moins prévisible saute aux yeux dès la première séquence. Un homme fuit dans la brume, passe un pont, traqué puis rejoint par un monstre criminel. Ce sont, quasiment identiques, les premières minutes d'*Ombres et brouillard*. Plus troublant : en 1989, l'introspection psychologique et la perversité douce-amère de *Sexe, mensonges et vidéo* signalait en Soderbergh le plus digne héritier de Woody Allen, le seul peut-être. Et voilà qu'au même moment, le maître new-yorkais et le jeune homme de Virginie (vingt-neuf ans) émigrent vers l'Europe centrale et ses brumes littéraires et cinéphiles.

La coïncidence est peut-être moins surprenante qu'il n'y paraît. Face à une industrie hollywoodienne de plus en plus figée dans ses stéréotypes, quelques-uns des rares auteurs que compte le cinéma américain se tournent vers le Vieux Continent, où survit encore une idée plus ambitieuse, plus inquiète et inventive du cinéma. Vers le Vieux Continent géographique, mais aussi le «vieux continent» artistique, celui des classiques du cinéma et plus encore de l'écriture : voir, sur ce thème, *Barton Fink* des frères Coen ou *le Festin nu* de Cronenberg.

Tout cela marque la place de Soderbergh dans le cinéma actuel, place déjà stratégique (bien qu'il n'en soit qu'à son deuxième film) en ces temps d'urgence. Mais tout cela ne peut faire oublier ce que son travail a d'éminemment personnel. En apparence, rien de commun entre *Sexe, mensonges et vidéo*, «petit film» fauché, contemporain, comédie sentimentale sur fond d'analyse psychologique, et *Kafka*, spectaculaire *thriller* en décors d'époque, trépidant de gags et de rebondissements. On y retrouve pourtant le thème de la surveillance, du «contrôle», incarné ici par le dispositif vidéo, là par la puissance omnisciente du Château, siège d'un œil panoptique, totalitaire.

On y retrouve aussi un personnage principal dissimulé, inquiet du regard des autres, et simultanément en quête de vérités cachées, et faisant fonction de révélateur. Ces constantes dessinent la singularité de Steven Soderbergh, même lorsqu'il s'inspire d'un scénario dont il n'est pas l'auteur (celui-ci est signé Lem Dobbs), aussi sûrement qu'une signature autographe.

Kafka est donc un film «important». C'est aussi, et d'abord, un puzzle de splendeurs visuelles, de loufoqueries, d'élégante terreur, d'inventions et de rythme. Une vraie partie de plaisir.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire pages 32 et 33

Lire pages 36 à 41 la sélection des rendez-vous de la semaine.

L'ÉCRIVAIN, LE CINÉMA,

Miroirs



JEAN-CHRISTOPHE BECHET

Kafka l'auteur,
***Kafka*, le film,**
***Kafka*, le livre.**
Ignorant et méprisant le cinéma, l'auteur du *Château* fut pourtant le créateur d'une écriture « cinématographique ». Elle a inspiré, en toute liberté, l'invention visuelle de Soderbergh, puis, par un nouveau et tout aussi inventif jeu de reflets, un roman à François Rivière

« VOUS *n'aimez pas le cinéma?* dit un jour à Kafka son ami Gustav Jannouch.

– *Je ne le supporte pas, sans doute parce que je suis trop visuel. Je suis de ces êtres chez qui prime la vue. Le cinéma empêche la vision de s'accomplir spontanément. La rapidité du mouvement, la substitution brusquée des images, et cela sans phases de repos, sans vrais temps morts, imposent une vue incohérente. Ce ne sont plus des yeux qui perçoivent des images, ce sont des images qui pervertissent la vue. Et qui, par noyade, asphyxient la conscience. Le cinéma contraint l'œil à se figer, passif, dans un casque, alors que dehors il allait en liberté,* à l'œil nu».

– *Vous n'êtes pas drôle*, dit Jannouch, *car l'œil est l'ouverture de l'âme.*

– *Les films sont ses volets de fer»*, dit Kafka.

Gustav Jannouch, un autre jour, trouve intelligent d'apprendre à Kafka qu'une salle de cinéma, à Prague, dans le quartier ouvrier de Zizkov, s'appelle Cinéma des Aveugles (la salle, une ancienne grange sommairement aménagée, restait propriété d'une Association d'aide aux aveugles). Kakfa eut un éclat de rire : « *Cinéma des Aveugles! Tous les cinémas devraient s'appeler comme ça. Ces bandes tressautantes ont pour seul effet de nous brouiller le monde réel.* »

Savait-il au moins, Kafka, de quoi il parlait? Jamais, dans ses *Journaux*, *Cahiers*, dans sa *Correspondance*, il ne cite le nom d'un film, ni d'un cinéaste, ni d'une salle de cinéma. A peine, très rarement, trois fois en vingt-deux ans, dans ses lettres à Max Brod, laisse-t-il entendre honteusement qu'il est allé, la veille, voir un film.

Tenons compte cependant d'une chose : des chefs-d'œuvre du cinéma allemand, qui peut-être auraient su faire fléchir Kafka, *Nosferatu* ou *Mabuse*, par exemple, n'apparaissent qu'en 1922, Kafka a alors trente-neuf ans, il va mourir dans peu de mois, il est trop malade, et trop jeté à corps perdu dans l'écriture du *Château*, pour sortir. Et Kafka aurait pu reconnaître au film *Tabou* réalisé par Murnau (avec Robert Flaherty) une vérité et un calme de regard, mais quand il paraît sur les écrans, Kafka est mort depuis sept ans. Tout près de l'immeuble de l'Office d'assurances ouvrières contre les accidents, à Prague, où Kafka était employé, se trouvait une salle de cinéma, le Sibérie (celui-là était propriété d'une Association d'anciens de la légion tchèque, qui était allée se battre en Russie). Kafka est passé des centaines de fois devant ce cinéma. Y est-il jamais entré? Y avait-il déjà des photos du film punaisées dans le hall des salles? Car Kafka n'aimait pas non plus la photographie (quitte à se faire tirer le portrait pour un oui ou pour un non), et sa méfiance de la photo n'a-t-elle pas confirmé sa haine du cinéma?

C'est encore Jannouch qui, enthousiasmé (mais, pourquoi pas, un brin pervers), vient montrer à Kafka une nouveauté : un Photomaton.

« *Regardez! Pour quelques couronnes, on peut se faire photographier, sous tous les angles! Cet appareil est un véritable « connais-toi toi-même » mécanique.*

– *Vous voulez dire : « méconnais-toi »*, dit Kafka.

– *La photographie ne ment pas.*

– *Qui vous dit qu'elle ne ment pas? La photographie bloque le regard à la superficie des choses et fait disparaître leur substance, qui est enfouie, et qui, pour être perçue, doit s'infiltrer, sourdre, à travers la surface. Les lentilles optiques les plus sensibles ne sauraient opérer cela. Seul en est capable l'ensemble de nos sens, et encore, c'est en tâtonnant.* »

Le seul cinéaste que Kafka avoue enfin, une fois, connaître, est Chaplin.

« *J'ai vu un ou deux petits films de lui. Comme tout véritable humoriste, Chaplin a une denture de grand fauve. Et il s'en sert pour se jeter sur le monde. Il le fait d'une manière qui lui est particulière. En dépit de son visage blanc et de ses yeux cernés de noir, il n'est pas un Pierrot sentimental, mais il n'est pas non plus un pamphlétaire acerbe. Chaplin est un technicien. L'homme d'un monde mécanisé, où la majorité de ses semblables ne disposent plus du sentiment ni des instruments intellectuels nécessaires pour s'approprier réellement la vie qui leur est donnée. Ils n'ont pas d'imagination. Chaplin se met donc au travail. Comme un prothésiste dentaire fabriquant des fausses dents, il fournit des prothèses à l'imagination. Ce sont ses films. Le cinéma dans son ensemble n'est rien d'autre que cela.* » (Soit dit en passant, Kafka était un grand obsédé des dents de sagesse et des canines, tout pauvre Chaplin mis à part. Et précisons ici, puisque nous en faisons des citations sauvages, que les passionnantes *Conversations* de Kafka et Gustav Jannouch sont éditées, très bien, chez Maurice Nadaud.)

Revenons à la réaction, apparemment bizarre, de Kafka : « *Vous n'aimez pas le cinéma? – Je ne le supporte pas, sans doute parce que je suis trop visuel.* »

Elle est, cette réaction, le centre de gravité de cette histoire. Car, très étrangement, si Kafka se dit allergique au cinéma, son œuvre est un cas extrême, un cas-limite, d'écriture cinétique. D'écriture optico-animée. D'écriture foncièrement cinématographique.

Le premier écrit que Kafka ait publié, dans la revue *Hypérion*, en 1908, est titré *Regard*. Kafka est, inguérissablement, un visuel. Trop visuel, même, pour nous donner des « descriptions » de paysages, d'intérieurs, de personnes, au sens habituel du mot; car la description classique se définit, si remarquable soit-elle, par quelque chose d'arrêté, de méticuleusement cadré et mis au point, de trop cérébralement « fini », de trop « écrit ».

LA CAMÉRA DE FLAUBERT

L'écriture propre à Kafka, au contraire, rompt les amarres. Elle déhale, elle s'engage en douceur dans une suite coulée de regards qui est comparable à un travelling panoramiqué sur des choses et des êtres eux-mêmes en mouvement. Mais le silence de l'écriture, le calme de la lecture et ses pauses à volonté, et, avant tout, l'imaginé, l'immatériel, la porosité, la transparence, la simplicité, de l'écriture de Kafka, lui permettent d'éviter ce qu'il reproche au cinéma. Chez lui, la « vie donnée » s'infiltre; en effet, à tâtons, au travers de l'apparence. Le regard de la « conscience lisante » n'est pas happé et entraîné par la courroie de la bande du film. Et Kafka sait donner présence, lumière, émotion, à ce qu'il nous donne à voir dans l'allant de ses travellings.

L'écriture-travelling, Kafka ne l'a pas inventée, il l'a découverte chez Flaubert. Dans *Madame Bovary*, ce livre qu'il lisait et relisait, dans le texte français, et qu'il conseillait à tout un chacun. Et, pour bien voir la filiation, il est nécessaire ici de lire entièrement une page par laquelle Flaubert, d'un seul mouvement de travelling, nous emmène de la portière de la diligence d'où Emma Bovary débarque de bon matin à Rouen, jusqu'aux bras de son amant (nous donnons la version d'après les manuscrits établis par Mme Leleu, conservateur de la bibliothèque de Rouen).

« *Emma descendait place Beauvoisine, des fiacres roulaient, des commis en bonnet grec frottaient la devanture des boutiques, des femmes qui passaient avec des paniers poussaient, par intervalles, des cris au coin des rues, les gens d'argent, à figure rouge, se hâtaient vers leurs comptoirs, des paysans arrivaient, le pavé sonnait sous les sabots, l'étalage des confiseurs resplendissait, Emma marchait vite, frôlant les murs, et souriant sous son voile noir elle arrivait, haletante, au bas de la rue Nationale, contre la fontaine, c'est le quartier du théâtre, une charrette passait près d'elle portant des décors qui tremblaient, des garçons en tablier semaient du sable jaune sur les dalles entre des arbustes, au rez-de-chaussée des maisons on apercevait au fond des corridors des femmes en camisole blanche qui riaient, encore trois pas, elle tournait une maison au coin du port, il était là, elle le reconnaissait par derrière à sa chevelure blonde qui dépassait de son chapeau, Léon en l'apercevant ne faisait semblant de rien, il marchait devant, elle le suivait, il prenait le clef, montait l'escalier, ouvrait la porte, elle entrait, il la refermait, et quelle étreinte!* »

Passons directement au travelling de Kafka, prenons par exemple l'ouverture du *Chasseur Gracchus* :

« *Deux enfants étaient assis sur le mur du quai et jouaient aux dés. Un homme lisait un journal sur les marches du monument, dans l'ombre du héros qui levait haut son épée. Une jeune fille remplissait son seau à la fontaine. Un marchand de fruits, couché derrière son étalage, promenait ses regards sur le lac. Au fond d'un café, par la porte et les fenêtres grandes ouvertes, on voyait deux hommes attablés devant une bouteille de vin. La patron se tenait assis à une table et sommeillait. Une barque entra dans le petit port, on eût dit, tant elle allait silencieusement, qu'elle était portée au-dessus des eaux. Un homme en blouse bleue sauta à terre et tira le cordage dans l'anneau. Deux autres hommes, en redingotes foncées décorées de boutons d'argent, le suivaient, portant une civière sur laquelle un grand châle de soie à fleurs recouvrait apparemment un homme étendu.* »

Par une succession pure et simple de regards, Kafka fait en douceur lever la petite brise d'une sorte de miracle de gravité, dont ni un défilé de belles photos ni une suite d'images d'un beau film ne sauraient atteindre la finesse de lumière, la limpidité, et surtout la netteté d'âme.

Chez Kafka l'acte de lire file de l'avant, comme par un vol plané, calme, qui va de soi. L'emplacement que Kafka a choisi pour point de vue pour regarder, et nous faire voir, et la trajectoire qu'il parcourt sont immatériels; ils se fondent insensiblement à ma représentation imaginaire de ce qui est raconté. Au cinéma, en revanche, la caméra, qui est matérielle, a marqué son passage : me voici soumis à ce qu'elle a machiné. Pourquoi donc a-t-elle enregistré de ce coin-là de la chaussée et de cette hauteur anormale, cette femme qui vient vers nous? Pourquoi cette même caméra se met-elle soudain en mouvement et se faufile-t-elle, à ras de terre, comme une souris, pour aller surprendre la même femme de dos? A qui appartient-il, d'ailleurs, ce regard ambulatoire? A un *témoin qui se cache*? A l'un des acteurs de l'histoire, qui va quitter sa planque d'observateur pour apparaître *dans le champ? Ainsi de suite. Questions* sur questions. Rien de tel à la lecture, qui jamais ne provoque ces énigmes « localisées ». Kafka nous emmène sans forcing dans la « *recherche, à tâtons, de la substance enfouie* ».

Comme dans l'intention de se colleter, de se mesurer, pour la beauté de la chose, à cette antinomie-phénomène : Franz-Ciné-Kafka-Diffameur du Ciné, Steven Soderbergh a réalisé un film qu'il appelle carrément *Kafka*.

PROMENADE AVEC UN ABSENT

Sous un jour d'un gris strictement kafkaïen, Soderbergh nous fait voir Kafka, suppléé par l'acteur Jeremy Irons, un peu plus hagard que nature, qui coupe les rues du quartier juif de Prague, de sa maison à un café, d'une chambre à son bureau de l'Office d'assurances ouvrières contre les accidents, où il travailla si longtemps. « *Ce bureau, en venant m'y tapir*, disait Kafka, *j'avais pensé m'y mettre à l'abri : il est devenu mon Cinéma des Aveugles.* »

Soderbergh filme aussi – excellente idée – l'attachement de Kafka au mouvement des anarchistes de Prague : il assistait constamment à leurs réunions interdites, une fois il se rendit au siège de la police pour réclamer l'un d'entre eux qui venait d'être arrêté, démarche on ne peut plus dangereuse.



JEAN-CHRISTOPHE BECHET

LE FILM LE LIVRE

kafkaïens

Loin,

L'ÉCRIVAIN, LE CINÉMA

Miroirs

LE FILM, LE LIVRE

kafkaïens

Durant toute cette première partie du film, le cinéaste sait prodiguer des regards bien kafkaïens sur un Kafka indubitable, phénomène de volonté pure, entité spirituelle, décidée, qui traverse l'épaisseur contraire d'un univers imposé, et Soderbergh, aussi, par des petits signes à peine indiqués, réanime le ton exact avec quoi Kafka nous fait saisir, en passant, dans le coulé de ses travellings, tel ou tel geste un rien décalé, un rien inattendu, qui exprime tout.

Et voici que le film bascule dans un autre regard, dans un autre récit, et qu'il en devient plus envoûtant encore. Tout comme Kafka s'impatiente contre son bureau, qui l'empêche d'écrire pour lui, Soderbergh rue dans les brancards de ce Kafka, de ce *Château*, qui l'empêchent de délirer et de filmer à sa guise. Dès lors, la fièvre de filmer l'emporte sur le respect : le cinéma se venge du mépris de Kafka. Un film noir, expressionniste, de souterrains et d'épouvante, se substitue aux faits et gestes presque normaux de l'arpenteur du château. Et le château ne domine plus le village, comme chez Kafka, mais la ville même de Prague et son cimetière juif. Et l'arpenteur, devenu Kafka lui-même, pénètre dans le château – ce qui envoie promener le thème et l'esprit de toute l'œuvre.

D'une seule embardée, bien belle, Steven Soderbergh règle son compte aux sacro-saints interdits de l'adaptation filmique des livres, et, ce qui est plus remarquable, il accomplit, «en cinéma», l'incident si singulier de l'*« infidélité infidèle »*. Comme si Franz Kafka, à la fois charmé et crispé par les soins de Soderbergh, lui mettait le pied à l'étrier, et vogue la galère !

Stéphane Mallarmé a exprimé cet incident. Expédié par le ministère au lycée d'Avignon, loin de son monde, il déprimait. Son ami Cazalis vint lui tenir compagnie quelques jours, et repartit. Mallarmé prend alors sa plume, il écrit à Cazalis qu'il doit *« l'avertir »* que *« pendant deux jours il s'est promené, lui Cazalis, en compagnie de Mallarmé, dans les sentiers de l'île de la Barthelasse »*. Et cette île, en effet, a quelque chose d'un paradis, à deux pas du centre d'Avignon. Or Cazalis, durant son séjour, n'avait pas mis les pieds sur la Barthelasse. Mallarmé s'explique : *« C'est vraiment quand mes amis sont partis que je commence à être avec eux, avec leur souvenir voisin de mon Rêve, que dérange un peu parfois leur apparition véritable. »* C'est bien cela : Soderbergh, au bout de quelques bobines, a réexpédié Kafka à Prague, puis il a filmé des images, voisines de ses Rêves de Kafka, de ses Rêves de Murnau, et d'autres...

Un usage, de nos jours, est d'éditer les scénarios et de « romaniser » – le franglais dit «novelliser» – les films. François Rivière, après avoir vu le film, a écrit un livre appelé lui aussi *Kafka*, et ce n'est pas la mise en roman habituelle d'un film, c'est plus neuf. Deux jeunes cinéphiles londoniens, Elsa et Clive, se rencontrent à la sortie d'une projection d'une copie rarissime de *l'Etudiant de Prague*. Ils décident de partir pour Prague, en pèlerinage-cinéma (ils sont dingues de Murnau, Lupu-Pick, Henrik Galeen, de tout l'expressionnisme allemand).

François Rivière brouille les pistes. Tantôt nos deux cinéphages sont bien deux Anglais en cavale, dans la vraie vie, tantôt ils naviguent, à vue de nez, dans l'espace-temps du film même de Soderbergh, et des plans du film apparaissent en coup de vent, mais pas toujours, parce que François Rivière nous fait à son tour le coup de Mallarmé et de l'île de la Barthelasse : il balance Elsa et Clive dans des séquences de *Kafka* que Soderbergh n'a pas tournées.

Toute cette ronde : pages de Kafka, films de Murnau, silhouette de Kafka dans les ombres de Prague, bouffées d'un film d'épouvante de Soderbergh, anarchistes tchèques des années 20, excursions au petit bonheur et discussions enragées des deux ahuris britanniques qui ont trop lu *l'Écran démoniaque*, de Lotte Eisner, vous entraîne dans un vertige, plutôt grisant.

Le point d'attache reste la figure infinie, inéloignable, de Franz Kafka, la vérité de sa voix : *« Un jour, quand j'étais enfant et que j'ouvrais les yeux après une courte sieste, j'entendis ma mère qui, du haut de son balcon, demandait d'un ton tout naturel : « Que faites-vous là, ma chère ? Il fait si chaud ! ». Du jardin, une femme lui répondait : « Je déjeune sur l'herbe. » Elles disaient cela sans y penser et de manière peu distincte, comme si elles eussent proféré des évidences. »*

Pourquoi ne pas entendre : *« Que faites-vous donc là, tous les deux, en ce monde si sombre ces temps-ci ? »* Et la voix de Soderbergh : *« Ce n'est rien, je filme ! »* Et celle de Rivière : *« Je ne sais pas, j'écris. »*

Et de son côté Kafka, racontant ce souvenir de sa mère à son ami Max Brod, ajoutait : *« Alors je m'étonnai de la fermeté avec laquelle les gens savent porter la vie. »*

MICHEL COURNOT

★ *Kafka*, de François Rivière. Calmann-Lévy, 216 pages, 92 F.

★ A signaler également une autre digression autour de l'écrivain : *Kafka, le Cercle de Prague*, de la photographe Irina Ionesco, avec des textes de Patrizia Runfola. Editions Eric Koehler/Sand. 100 pages, 125 F.

A l'extrême gauche, Jeremy Irons dans le rôle de Kafka. A gauche, en bas, la tombe de Kafka à Prague. Ci-dessous Steven Soderbergh sur le tournage du film. En bas, quelques lignes du manuscrit du *Procès*.



Trotz der ~~[illegible]~~ Menschenkenntnis und Welterfahrung, welche K. während seiner langen Dienstzeit in der Bank erworben hatte, war ihm doch die Gesellschaft seiner [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible]

ENTRETIEN AVEC STEVEN SODERBERGH

Loin, pas trop loin, de Hollywood

En lui remettant la Palme d'or – exceptionnellement attribuée à un premier film – pour *Sexe, mensonges et vidéo*, Wim Wenders l'avait averti qu'elle risquait de lui peser autant que de l'aider. Steven Soderbergh ne s'en est pas laissé conter, trouvant entre Europe et Amérique l'espace de sa liberté.

« La Palme d'or et le succès de votre premier film ont-ils constitué un fardeau ?

– Non. Avoir ce prix à Cannes a été une merveilleuse surprise, mais je ne me préoccupe pas beaucoup des récompenses, et je savais que l'année suivante quelqu'un d'autre aurait la Palme d'or.

– Vous saviez aussi que vous seriez « attendu » au film suivant ?

– J'ai mes propres attentes sur ce que je veux faire, auxquelles j'attache plus d'importance. Si je commence à remettre en question mon instinct, c'est dangereux. Disons que si je n'avais pas eu la Palme d'or, j'aurais fait exactement le même film... à condition d'en avoir la possibilité.

» Je tenais à réaliser un film très différent de *Sexe, mensonges et vidéo*. Je voulais donner tort à ceux qui pensaient que je tournerais des variantes, que je me laisserais enfermer dans un genre. Et je tenais à faire un film aussi loin que possible de Hollywood, là où personne ne me surveillerait. A Prague, j'étais tranquille.

– Vous étiez un grand lecteur de Kafka ?

– J'avais lu ses romans, et j'en savais un peu sur lui, mais je n'étais pas un spécialiste. Quand a commencé la préparation, j'ai tout lu. C'est un personnage fascinant, mais je pense qu'une biographie filmée de Kafka serait terriblement ennuyeuse. Et l'adaptation de ses romans serait très délicate, parce qu'ils décrivent plus des idées que des évènements.

– Comment avez-vous conçu l'utilisation des références, pour ne pas faire un « film-clin d'œil » ?

– *Kafka* est un film de genre, un *mystery thriller*, ce qui implique certaines constantes. Je n'ai pas essayé de tricher avec ça, mais il ne fallait pas y accorder plus d'importance que nécessaire. Lem Dobbs, le scénariste, Jeremy Irons et moi nous étions fixé comme règle que l'intrigue devrait être totalement compréhensible indépendamment des références. Sinon, le procédé devenait déloyal vis-à-vis du public. Mais cela aussi, un film de genre bourré de citations, je ne le referai plus jamais.

– Vous êtes un cinéphile boulimique ?

– Je me suis nourri tout autant de films européens qu'américains, sans exclusive. Il me semble que les deux influences se sentent dans mes films. En Europe, je me sens mieux, on y considère le cinéma, et les autres arts, d'une manière qui m'est plus proche que ce qui se produit aux Etats-Unis. Je suis réellement partagé entre deux mondes.

– Vous fréquentez des cinéastes américains ?

– Non. J'habite en Virginie. Depuis trois jours que je suis à Paris, j'ai rencontré plus de cinéaste que je n'en ai jamais rencontré aux Etats-Unis, des Européens comme Wim Wenders ou Jean-Jacques Annaud et aussi des Américains, Phil Joannou, Lawrence Kasdan, Paul Shrader...

– Comment a été produit *Kafka* ?

– Je savais que je ne pouvais pas compter sur un financement américain. Impossible pour un tel projet. Pendant le Festival de Cannes 1989, j'étais avec Paul Rassam après que AMLF eut acheté *Sexe, mensonges et vidéo*, et il m'a dit : *« Claude Berri et moi serions intéressés par la production de votre prochain film »* (1). Paul a aimé le sujet de *Kafka*, et c'est lui qui s'est occupé de tout. C'est vraiment lui qui a rendu le film possible. La société de Barry Levinson, Baltimore Pictures, a été son partenaire aux Etats-Unis, mais Barry lui-même tournait *Bugsy* à ce moment.

– Vous avez dit tout à l'heure vouloir être le plus loin possible de Hollywood.

– Vivant en Virginie, je suis loin, volontairement, mais je reste en liaison avec des gens sur place, je suis au courant de ce qui se passe. Il faut dire aussi qu'il y a plusieurs Hollywood. Celui des mondanités, celui de la finance et des avocats, mais également celui des gens qui travaillent beaucoup, et bien. Je connais peu de monde à Hollywood, ils appartiennent à cette dernière catégorie. En fait je me méfie des studios, c'est pour cela que j'ai aussi un accord de production avec Sydney Pollack. C'est lui qui, le cas échéant, négociera avec eux en mon nom. Et il est de taille à me protéger. Avec un homme comme Pollack, qui est à la fois cinéaste et producteur, je n'ai pas de problème. Lorsque j'ai mis de côté un projet que je préparais pour lui afin de me consacrer à *Kafka*, il a parfaitement compris.

» Le problème avec les studios est qu'ils constituent un danger pour l'indépendance lors de la réalisation, mais qu'il est très dificile, aux Etats-Unis, de se passer de leur réseau de distribution. Je savais qu'aucun studio ne voudrait distribuer un film comme *Kafka*. Les dirigeants des majors l'ont d'ailleurs vu, tout le monde a dit : *« On l'aime beaucoup, mais on ne sait pas vendre ce type de produit. On sait sortir un gros film dans mille salles, mais pas ce genre de film. »*

» Ce sont des raisonnements comme ça qui font, aussi, qu'il est de plus en plus difficile de voir des films non américains aux Etats-Unis. Mais il est vrai que le public américain, sans doute à cause de la crise économique, ne va plus au cinéma qu'à coup sûr, sans prendre de risque. Aller voir un film européen, pour un Américain, c'est prendre un risque. Et aller voir *Kafka* aussi. Donc les films «hollywoodiens» règnent sans partage sur le marché : ceux où tout est évident dès la première vision, ou même avant d'avoir vu le film.

» Pour moi, l'idéal est donc de travailler avec un studio pour bénéficier de sa distribution, tout en préservant ma marge de manœuvre. C'est ce que j'espère réussir avec mon prochain film, qui doit être produit par Universal. Le producteur détenteur des droits du livre que je veux adapter avait un contrat avec eux.

– Quel est ce projet ?

– Il s'agit de l'adaptation d'un roman intitulé *King of the Hill*, écrit par A. E. Hotchner, qui est surtout connu pour son excellente biographie de Hemingway (publiée en France sous le titre *Papa Hemingway*, au Mercure de France). C'est l'histoire d'un garçon de douze ans qui vit à Saint-Louis en 1933. Il change de personnalité selon les personnes ou les situations qu'il rencontre.

– Encore un film d'époque ?

– Oui, pendant la Grande Dépression. Les parallèles avec la situation actuelle sont évidents, mais je préfère y faire allusion plutôt que de transposer le film aujourd'hui. »

Propos recueillis par JEAN-MICHEL FRODON

(1) Paul Rassam et Claude Berri sont les deux dirigeants de la société de distribution AMLF, et sont également partenaires au sein de la société de production Renn Production.

ARTS

UNE EXPOSITION GERMAINE RICHIER

Sculptures en expansion



D.R.

On redécouvre Germaine Richier, qui fut l'un des grands sculpteurs français des années 50. Son œuvre, enfin considérée dans sa totalité, témoigne d'une exigence jamais abandonnée de vigueur et de beauté, exigence inactuelle et d'autant plus précieuse.

EXERCICE de style traditionnel : comparer la sculpture de Germaine Richier à celle d'Alberto Giacometti. Tout incite au parallèle, à commencer par la chronologie. Giacometti est né en 1901, Richier en 1902. Giacometti a été puissamment marqué par l'influence de Rodin. Richier a eu l'un des assistants de Rodin, Guigues, pour premier professeur à Montpellier, puis elle a séjourné dans l'atelier de Bourdelle, autre praticien de Rodin, et épousé Banninger, lui-même praticien de Bourdelle. Autre point commun, le plus visible : ils ont connu la notoriété ensemble et assez tard, après la guerre, dans les années 50, pour des bronzes qui figurent le corps humain au moyen de déformations, de disproportions et de la corrosion de la surface, crevassée, fendue, accidentée, parcourue de fractures et crevée d'éclatements. Le métal, dans leurs sculptures, semble avoir subi des tourments interminables, avoir été trempé dans l'acide, martyrisé à la lame et la flamme et, pour finir, martelé et broyé.

On imagine la conclusion, commode. Germaine Richier s'inscrit dans la tradition rodinienne, dont elle déduit un expressionnisme torturé, pathétique d'ordinaire, parfois teinté de quelques réminiscences surréalistes. Elle est donc l'exacte contemporaine de Giacometti, son double féminin en somme, sœur *infortunée qui mourut en 1959 sans avoir donné* sa mesure faute de temps. C'est cette thèse qui a prévalu le plus souvent. La commémoration théâtrale de Giacometti au Musée d'art moderne de la Ville de Paris n'a pas contribué à la nuancer.

Il se trouve que ce jugement est faux. Il se trouve que l'air de similitude des sculptures n'est que d'apparence. *Dans l'entretien avec Alain Jouffroy qui* conclut la préface du catalogue de l'exposition Odermatt-Cazeau, César observe que la carrière de Germaine Richier s'est développée alors que les sculpteurs de premier ordre ne manquaient pas à Paris. *« Laurens était vivant, Brancusi était vivant, Giacometti était vivant »*, énumère-t-il. Il poursuit : *« Mais ce qui faisait que Germaine existait, c'est qu'elle était encore plus sculpteur que d'autres gens de sa génération. Plus que Giacometti, même, qui se posait un problème d'espace et qui a fait de l'échec son véritable but. »* L'idée pourrait s'exprimer autrement. Un bronze de Giacometti est obtenu par soustractions, épurations, arrachements successifs, diminutions qui ne s'interrompent que quand ne demeure de la figure qu'un écorché, ou seulement une ossature, ou même seulement une ligne. L'espace à l'entour, l'air et le vide ont opprimé le corps jusqu'à le réduire à cet état proche de la disparition. *La mort travaille les formes* et les épuise au point de les anéantir.

Un bronze de Germaine Richier, femme nue, homme allégorique, monstre cornu ou griffu, c'est, à l'inverse, un organisme qui grandit, de la chair qui s'amasse, des membres qui croissent et s'étirent, une créature vivante qui conquiert l'espace qui l'environne. Quelquefois, la sculpture manifeste cette expansion au moyen de tiges métalliques qui s'avancent dans l'air et délimitent l'espace vital de l'être qui les lance autour de lui. *Le Griffu* de 1952, hybride d'homme et d'insecte, *la Fourmi* de l'année suivante, sont de cette espèce : ils occupent la place, ils ne se laissent ni contraindre ni réduire. D'autres figures, le très puissant matador acéphale de *la Tauromachie*, *la Mante*, l'allégorie féminine de *la Ville*, sont en mouvement : les jambes ou les pattes tendues, les pieds démesurés, ils marchent, ils bondissent, ils se *détendent en avant. Le coureur de 1954 se précipite* dans une pose que Rodin n'aurait pas désavouée. Richier modèle-t-elle un cheval ? Il a six têtes à la fois, chacune dans une position, procédé qui rappelle étrangement ceux des futuristes de l'avant-14 qui fixaient sur la toile plusieurs moments successifs de l'animal qui s'emballe ou se cabre. Quant à *l'Homme-Forêt* de 1945, sans doute l'une des seules statues accomplies qu'ait suscitée le surréalisme, il danse et se contorsionne. S'il se métamorphose en arbre, c'est en arbre dans la tempête, si bien qu'il semble plus grand qu'il n'est au vrai.

Même en arrêt, les hommes de Richier ne cessent de bouger. Ils écartent les doigts, ils tendent le cou, ils arrondissent les épaules, ils avancent leurs mains – images d'effroi, de stupeur ou de désir. L'immobilité est proscrite de cet art, si complètement proscrite que les fissures et desquamations de la surface cessent de paraître *morbides – à rebours* de ce qu'il en est chez Giacometti.

Pour donner à ses constructions plus d'ampleur et *de présence*, Germaine Richier a tenté dans les dernières années de sa vie des expériences singulières. Avec des ardoises, elle édifiait des sortes d'équerres largement ouvertes, à l'intérieur desquelles elle plaçait une figure de plomb – procédé qui permet d'imposer la sensation d'une étendue qui s'élargit sur les côtés et en hauteur. Afin d'augmenter encore ce dynamisme, elle a songé aussi à associer sculpture et peinture. Dans l'exposition n'est présent qu'un exemple de ces tentatives, une pièce réalisée en collaboration avec Zao Wou-Ki. Le peintre a esquissé des signes et un ciel rougeoyant sur la plaque de plomb qui tient lieu de fond à la sculpture, un assemblage du même métal où se reconnaissent des empreintes de bois et de feuilles. L'œuvre s'intitule fort symboliquement *l'Echelle*. Il en est d'autres, conçues selon le même procédé, où Vieira da Silva ou Hartung ont ajouté l'élan de leurs peintures à celui de Germaine Richier.

Dans son essai de réunion des arts, elle est allée plus avant encore. Pour réintroduire la polychromie en sculpture, Picasso, dans les mêmes années, peignait ses bronzes et ses plâtres. Richier, elle, *inscrustait* des fragments de verres de couleur ou d'émaux dans ses modelages de plomb. Sans doute peut-on ne pas se déclarer séduit par ces expérimentations à demi baroques. Il n'empêche : elles témoignent de l'exigence de complexité de l'artiste, qui cherchait par tous les moyens à obtenir des sculptures de plus en plus fortes et de plus en plus présentes – des sculptures qui triomphent du vide plutôt que de se laisser dévorer par lui.

PHILIPPE DAGEN

★ Galerie Odermatt-Cazeau, 85 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 42-66-92-58. Jusqu'au 25 avril.

REM KOOLHAAS ET LA VILLA DALL'AVA

La girafe et l'architecte

Le Hollandais Rem Koolhaas, enfant terrible de l'architecture, vient d'achever une villa près de Paris. A-t-il réalisé un chef-d'œuvre ? C'est en tout cas une incontestable réussite. Une revue d'architecture française la présente avec son principal locataire : une girafe.

A peine achevée, la villa Dall'Ava, à La Celle-Saint-Cloud, passe pour le *nec plus ultra* de l'architecture et de l'avant-garde réunies. Elle *a été construite par Rem Koolhaas, chef de file de* l'agence OMA (Office for Metropolitan Architecture), et personnalité la plus controversée dans le cercle relativement restreint des architectes internationalement *connus, ce qui peut aussi bien signifier redoutés* qu'appréciés. Cet Hollandais né en 1944 à Rotterdam, à la fin de la guerre, est grand et dégingandé, mettons comme une girafe. Il s'est emparé avec quelque raison *de l'architecture d'après-guerre, comme un enfant sau*vage mais intelligent le ferait d'un jeu de cubes bêtement rangés par son frère pour faire plaisir à ses parents. Patatras !

Fasciné par New-York, ce qui n'est pas en soi une rareté, forcément par le Japon, dont la fréquentation culturelle autorise toutes les inversions de valeur, fidèle habitué enfin de toutes les théories tournant autour du chaos universel et du chaos urbain en particulier (si tant est qu'on puisse faire du chaos l'axe de quoi que ce soit), intelligent, inspiré, énervé, Kool*haas, certainement tarraudé par le remord, a, depuis,* passé son temps à vouloir ranger ses cubes. Mais pas dans la boîte. Sur le plan urbain, cette politique entêtée est assez pratique, même si l'on risque toujours de redonner un coup de pied dedans.

L'enfant terrible s'intéresse donc à l'espace, au vide, sorte de dialectique fuyante qui lui permet d'assumer simultanément ce qui relève de l'ordre et du désordre. Le maire de Lille ayant eu, lui-même, quelque difficulté à imaginer de quelle farine serait pétrie sa ville, personne ne s'étonna du choix de Koolhaas, en 1989, *pour le nouveau Centre international* d'affaires, autour de la nouvelle gare du TGV.

Sur le plan architectural, notre architecte hollandais, qui prône naturellement l'innocence, celle de la ville, celle de l'architecture, et la sienne propre, se mit à rendre hommage au cube comme il convenait, à savoir comme un hommage à la complexité. Le cube du centre de commerce maritime de Zeebrugge fut traité par l'absence. Koolhaas imagina le croisement d'une sphère, ou plutôt d'un œuf, et d'un cône qui, dans sa froideur futuriste, n'a rien d'un cornet à glace. Le cube de son projet pour la Bibliothèque de France fut, lui, un vrai cube, mais truffé de sphères, d'œufs et de cylindres : comme ces espaces que nous expliquent les astrophysiciens et qui, trous noirs, nébuleuses, galaxies, semblent tout à la fois assurer l'ordre immuable des choses, s'effondrer les uns sur les autres, annihiler les distances et le temps, réconcilier enfin l'être et le néant par la menace d'un procès éternel.

Et puis, pour en rester au territoire français, est arrivée la villa Dall'Ava. Un terrain oblong dans un quartier chic, minuscule et malpratique comme un résidu de banlieue. Des pavillons inexistants ou pittoresques tout autour, et tout près. Est-ce le commanditaire qui eut l'intelligence de comprendre à quel yoga et à quelles contorsions Koolhaas pouvait plier un tel territoire ? Est-ce Koolhaas qui, une fois séduit le maître d'ouvrage, comprit comment se rendre maître de cet arpent de potager ? Toujours est-il que ce terrain infiniment petit est devenu infiniment grand par *la magie d'un pliage assez simple* (sans doute un hommage à l'œuf de Colomb), des plus complexes à dessiner et des plus naturels à parcourir, malgré les inévitables concessions faites au vertige qu'un vieil habitué *du chaos nippo-américain ne pouvait éviter.*

La forme est, si l'on peut dire, des plus élémentaires : un bloc allongé, cité ouverte aux amis et hospitalière pour le petit jardin qui peut y pénétrer jusqu'à se fondre dans l'architecture, et surmonté d'une piscine, de taille modeste mais réelle, et qui n'aurait pu de toute façon trouver sa place « dehors ». Aux *extrémités de ce bloc viennent reposer, posées en* porte-à-faux, deux boîtes vouées à l'intimité de la famille. Les enfants d'un côté, les parents de l'autre, le tout relié par des circulations extrêmement ingénieuses, *complétées par quelques éléments* de domotique et de dialogue audiovisuel, car le sentiment de proximité familiale dévoile ici toute son ambivalence (n'être pas trop près mais ne pas supporter d'être loin). Quelques biais, quelques courbes apportent leur fraternité à ces enlacements parallélépipédiques.

Les Editions du Moniteur, qui décernent chaque année une série de prix à des bâtiments et non à des hommes – c'est-à-dire à l'expression du meilleur accord possible entre un maître d'œuvre et un maître d'ouvrage, – a octroyé cette année un « prix spécial hors concours » à la villa Dall'Ava. Pourquoi spécial et pourquoi hors concours ? L'Equerre d'argent, récompense suprême de cette sorte de Festival de Cannes de l'architecturographie, est allée au square des Bouleaux, merveille d'invention urbaine de Renzo Piano et Bernard Plattner pour la Régie immobilière de la Ville de Paris et les Mutuelles du Mans, *préférée* au siège de Canal Plus de Richard Meier. Le prix de la première œuvre a été attribué à l'extension du Musée d'Enghien, objet sobre et propre des jeunes Bresdin, Jacquard et Pignot, préféré, dit une *vox populi* souvent bien informée, à la Cité administrative et technique de Paris, prouesse expressive de Michel Kagan.

Dans cette floraison de réussites, pourquoi, alors, avoir sorti cette maison de Rem Koolhaas, dont le jury a voulu d'autre part *souligner « à l'unanimité l'intérêt et l'originalité »*. En fait le « hors concours » s'explique par l'appartenance du commanditaire de la villa Dall'Ava au groupe du *Moniteur*. C'est, si l'on veut, l'*hommage rendu à la pudeur rougissante. Reste* le caractère *« spécial »* de ce prix assorti de deux qualificatifs à la limite du pléonasme (ce qui est *original* peut-il être sans *intérêt* ?) et du contradictoire. On sait *trop, en effet, à quel point le terme* d'intérêt peut servir à éviter l'engagement ou l'enthousiasme qu'on peut espérer devant l'originalité authentique.

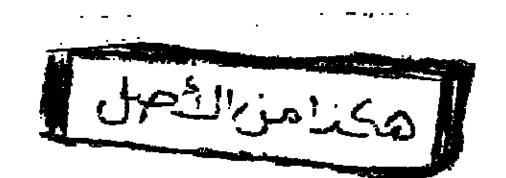
Pourtant, le jury ne s'est pas trompé – hasard ou intuition ? – dans le choix de ces termes. Le bâtiment séduit et passionne le professionnel par la qualité et l'accumulation de ses astuces, par une recherche de *perfection évidente et constante. En même temps, il* voit bien dans le choix des matériaux, dans quelques partis pris de rupture et d'épate, qu'il y a là-dedans ce qu'on peut appeler au fond une « date fraîcheur », date limite au-delà de laquelle le produit ne sera plus consommable, à la mode ou dans le cours instantané de l'histoire.

Prenons un exemple : les photographies présentées par *le Moniteur de l'architecture* pour rendre compte de l'intérêt et de l'originalité du projet ont été contraintes d'accepter une authentique girafe comme *principal occupant de la maison, à côté de quelques* lointaines silhouettes humaines. Il est vrai que l'espace fuit l'image, tant il est fluide et tendu, et tant les rapports de l'intérieur avec l'extérieur sont difficiles à rendre. Voici donc – version rectiligne, rectifiée des taches de la girafe – du bardage en veux-tu en voilà. Voici une balustrade de plastique orange directement empruntée à un arsenal de chantier, et sans autre rapport avec une girafe que son incongruité. Voici enfin, pour baliser l'entrée et accessoirement, peut-être, pour répondre à une secrète exigence technique, une forêt de colonnes aux allures de pilotis, penchées toutes de guingois, comme un bois de bouleaux, un bosquet de bambous, ou les quatre jambes d'un girafon patraque. C'est charmant.

Mais ce qui a sans doute le plus troublé le jury, c'est l'importance des réminiscences historiques, inavouées sous tant de charme, et qui font que la villa n'est peut-être, sous sa forme d'espace à cinq dimensions, que l'application très adroite, voire géniale, de recettes mises au point en d'autres circonstances. Supposons ainsi que la maison sur la cascade de Wright ait *été contrainte d'épouser la maison* Farnworth de Mies Van der Rohe, le tout sur un tatami japonais, en rêvant à l'agilité d'un chef de chantier rigolard et poète, et en s'apprêtant à acheter un mobilier recouvert en peau de girafe. L'architecture enfantée dans de telles conditions aurait-elle été sensiblement différente ?

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ *Le Moniteur de l'architecture*, février 1992, n° 28. Se reporter également à l'ouvrage de Jacques Lucan (assisté de plusieurs signatures) : *OMA - Rem Koolhaas*, Ed. Electa-Le Moniteur, col. Documents d'architecture, 1990, 168 p. *L'Architecture d'aujourd'hui* publiera le 15 avril prochain un large dossier sur Rem Koolhaas (tél. : 40-60-40-60).



SUZANNE LAFONT AU JEU DE PAUME

Cas de figures

La photographie selon Suzanne Lafont est un lieu de recherche sur le langage, où l'on peut jouer de toutes sortes d'images et de divers moyens d'expression. Elle le montre en cinq séries à thème.

AVEC Suzanne Lafont, on bute sur des compositions narratives qui ne racontent rien et des séries de portraits qui n'en sont pas, des visages provisoirement tordus, des gestes arrêtés au point culminant d'une action, emphatiques ou drôles, dramatiques ou bouf*fons, et qui, en un premier temps, ne sont pas* très parlants. L'affaire est complexe. Sous des dehors simples, à la limite de la banalité : celle de têtes en gros plan, avec menton et joues mal rasés, taches de rousseur et boutons d'acné – de la peau de tous les jours en somme. Une peau qui se trouve prise dans l'objectif, mais ne *saurait être prise comme objectif : on ne s'y noie* pas comme dans un relief incertain, pas plus qu'on ne se perd dans un luxe de précision hyperréaliste, travers fréquent des photographes d'aujourd'hui.

Le vêtement lui aussi est utilisé comme lieu commun, les personnages photographiés ont des blousons en jean. Autre façon de neutraliser les sujets apparents, de couper la photo de toute donnée sociologique. On aboutit à la même désinformation avec l'environnement des figures, vague, *noir*, flou. *Vague feuille verte et vernissée* chatouillant presque les visages grimaçants, noir de la série sur le thème du *bruit*, flou de l'archi*tecture pour les personnages de la Chute et des Souffleurs.*

***Ni reportage ni documentaire*, ce ne sont pas non plus des portraits. Lafont ne s'intéresse pas aux traits individuels, qu'elle déforme à plaisir en de faux instantanés, le temps de saisir les joues gonflées et les mimiques d'acteurs improvisés, à la Bresson (et non Cartier-Bresson).**

Suzanne Lafont est née en 1949, à Nîmes. Elle vit à Paris, où on ne connaît pas ou peu son travail avec la photographie, domaine qu'elle a *abordé il y a tout juste dix ans. Bien armée*, après des lectures et des réflexions sur la représentation... en peinture surtout, semble-t-il. C'est en effet dans la peinture ancienne, de Piero à Lebrun, en passant probablement par le Caravage, considérée comme *une seconde* nature, qu'elle puise ses « têtes d'expression » (séries en couleurs des *Souffleurs* et du *Chœur de grimaces*), les postures et les jeux de mains (dans *l'Argent*, où, d'une image à l'autre, on voit *circuler un billet plié de 200 francs*), les partis pris de composition (dans la suite de *la Chute*) et *l'agencement des séquences en frise ou en diptyque*.

En fait, *Suzanne* Lafont amalgame très habilement les données de la photographie, de la peinture, *du cinéma et du roman-photo (avec sa* série *l'Argent*), explore (méthodiquement) et fait *communiquer des modes d'expression* antagonistes pour nous parler, paradoxalement, de la *non-communication*, ou d'un langage antérieur au partage des langues (quand on souffle, on ne parle pas, mais on peut, comme Zéphir dans Botticelli, faire avancer la coquille qui porte Vénus-Humanitas). Et – qui sait ? – de glissement de terrain en glissement de terrain, mettre sur pied une langue qui serait la sienne propre.

GENEVIÈVE BREERETTE

★ Suzanne Lafont, Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde. Jusqu'au 24 mai.



S. DE DECKER

Suzanne Lafont, *le Bruit*, 1990.

RENCONTRE AVEC JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER

Images-tableaux

Jean-François Chevrier milite depuis dix ans pour l'intégration d'une certaine photographie à l'art contemporain : Suzanne Lafont, Craigie Horsfield, Patrick Faigenbaum, Jeff Wall, Thomas Struth... Autant d'artistes qui travaillent sur le réel, dans une tradition née du pop art, loin des « canons artistiques » qui ont fait l'histoire de la photographie. Un pari en passe d'être gagné.

AVEC Suzanne Lafont au Jeu de paume, mais aussi le Britannique Craigie Horsfield au Musée d'art moderne de Saint-Etienne (1), la photographie fait une entrée remarquée dans des lieux de peinture. Henri Cartier-Bresson, Jean-Loup Sieff ou Helmut Newton *ont déjà été consacrés par* le Musée d'art moderne de la Ville de Paris mais, à la *différence de leurs aînés, ces deux artistes échappent* aux institutions photographiques, sont quasiment *inconnus du «milieu photo», au point que ce dernier* grince des dents à la vue des grands formats alignés au *Jeu de paume. Il n'empêche, Lafont et Horsfield sont* en passe de gagner une notoriété internationale par le biais des espaces d'art contemporain. La première sera exposée en octobre au Musée d'art moderne de New-York (MOMA) et le second, après avoir été présenté à Londres et à Amsterdam, rejoindra les cimaises de Zürich et Dublin.

Derrière ces deux artistes, on trouve Jean-François Chevrier qui, depuis une dizaine d'années, mène un travail rigoureux et dogmatique pour définir une photographie singulière, inscrite dans l'histoire de l'art contemporain et qui, par nature, ne peut être exposée que dans des espaces d'art plastique. A la fois historien, enseignant, critique, commissaire d'expositions et mentor d'une dizaine de photographes – *«mais pas collectionneur»*, – Jean-François Chevrier possède une formation qui donne le ton. Normalien et agrégé de lettres, il s'est d'abord penché sur la peinture italienne du dix-septième siècle. A trente-huit ans, il enseigne aujourd'hui l'art contemporain à l'Ecole supérieure des beaux-arts de Paris (ESBA).

Jean-François Chevrier se passionne pour la photo à la fin des années 70 : *«J'aimais le côté brut de l'image, et surtout son rapport au réel. La photographie est séduisante quand elle est une réponse immédiate au monde.»* Il fait son apprentissage – *«un travail d'enquête»* – en dialoguant avec les professionnels. Depardon le séduit, il écrit un livre sur Doisneau. Il découvre l'histoire à travers la revue *Photographies*, qu'il dirige de 1982 à 1985, des années déterminantes au cours desquelles sa pensée se précise pour s'affirmer après la rencontre avec Suzanne Lafont, mais aussi avec John Coplans et Jeff Wall.

Sa conviction est faite, exposée dans le catalogue de l'exposition «Une autre objectivité» (1989) qu'il présente avec James Lingwood (de l'Institut d'art contemporain de Londres) au Centre national des arts plastiques à Paris, puis à Prato, en Italie. Chevrier défend onze artistes qui utilisent strictement la photographie : Robert Adams, Bernd et Hilla Becher, Hannah Collins, John Coplans, Günther Förg, Jean-Louis Garnell, Craigie Horsfield, Suzanne Lafont, Thomas Struth, Patrick Tosani et Jeff Wall. Autant de noms qui apparaissent rarement dans les institutions de la photo. On y voit le plus souvent des grands formats, qui déroutent par leur banalité, coupés de toute référence sociologique ou anecdotique, et dont l'objectivité, même relative, oblige l'œil à ne voir que l'œuvre montrée.

Dans le texte dense et convaincant du catalogue, Jean-François Chevrier défend une photographie en prise sur le réel ; mais une photographie détournée de tous les canons «artistiques» du genre, notamment ceux du reportage ; une photographie dans la droite ligne des artistes conceptuels qui, à partir des années 60, ont travaillé sur la banalité de l'image et se la sont appropriée pour créer une nouvelle fiction : Warhol, Rauschenberg, Richter, Polke, Boltanski ; une photographie qui doit résulter d'une démarche artistique – *«Je pense qu'un artiste en 1992 ne peut pas ne pas être un intellectuel»* – et qui s'appuie sur la «forme-tableau» : *«Un plan frontal, délimité, qui fait de l'image une forme autonome par rapport à ses usages. Ce plan clairement délimité instaure une relation de confrontation à l'image chez le spectateur qui va conduire ce dernier à reconnaître une expérience de l'artiste.»*

Cette nouvelle façon de voir a naturellement poussé Jean-François Chevrier à dénoncer l'esthétique traditionnelle de la photographie. Premier objectif, s'attaquer au formalisme des tenants du reportage – qui travaillent également sur le réel – et au premier d'entre eux, Cartier-Bresson, avec ses compositions intuitives et géométriques. *«Il fallait éloigner cette référence qui avait tout bloqué en France. Je me suis opposé à cette décision artistique réduite à une performance de composition, même si elle venait de quelqu'un d'extraordinairement doué.»* Sans citer «HCB», le Canadien Jeff Wall, qui a minutieusement recréé des faits divers en grand format couleur, va dans le même sens : *«Le spontané est la plus merveilleuse des choses qui puisse apparaître dans l'image, mais rien en art n'apparaît moins spontanément»*. Sans les nommer, «HCB» leur avait répondu en dénonçant ces *«gens qui ont des yeux qui ne jouissent pas. C'est leur cerveau qui jouit»* (2).

Deuxième objectif, s'écarter d'une photo «créative» ou subjective, que l'on retrouve autant chez les plasticiens utilisant l'image pour en faire des abstractions que chez les tenants d'une photographie autobiographique (Plossu, Mora, Nori). Façon également de se détourner de la plupart des galeries parisiennes comme Michèle Chomette, Urbi et Orbi et Pons : *«Toutes ces images fabriquées, parfois abstraites, sont du néopictorialisme»*, affirme Jean-François Chevrier. En rejetant le reportage et la photo créative – les deux principaux courants de l'image fixe, – Jean-François Chevrier a dénoncé avec virulence le monde de la photo qu'il côtoyait : *«Je trouve le milieu photo nul et non avenu. On ne parle pas le même langage, ils sont dans une histoire de la photographie que je récuse et ils sont assez incultes. Ça peut paraître prétentieux, mais j'ai d'autres exigences intellectuelles.»*

Les ponts ainsi coupés, Jean-François Chevrier a dû affronter la méfiance des centres d'art contemporain. *«Au début, le milieu artistique considérait la photographie soit comme un art mineur soit comme un moyen d'expression pauvre. Mais les préjugés sont en train de tomber et la distinction photo-art n'a plus de sens.»* Le cas de Suzanne Lafont est exemplaire : remarquée lors d'une exposition collective, réalisée par Chevrier, au Musée d'art contemporain de Los Angeles en 1991, elle exposera en octobre au MOMA à la demande de la section peinture, et pas du département photo, pourtant le plus réputé au monde. Au-delà de cet exemple, Jean-François Chevrier a tissé depuis dix ans des relations étroites avec les principales institutions et organisé des expositions en France. Il exerçait également son influence en participant à la commission d'achat du Fonds national d'art contemporain, de 1989 à 1991, du FRAC Rhône-Alpes, et en écrivant des chroniques régulières dans *Galeries Magazine*. *«Seul le Centre Pompidou pose problème : la politique d'Alain Sayag, le responsable de la photographie, est catastrophique»*.

Reste que les artistes de «Une autre objectivité» déroutent, voire heurtent l'œil, quand ils sont en rupture avec la composition. Faigenbaum, Lafont, Horsfield maintiennent cette composition proche de la peinture sans la singer, possèdent un savoir-faire et une qualité de matière tels, qu'on les reçoit, et d'autant mieux qu'ils travaillent à partir de portraits, genre classique par excellence. En revanche, l'exposition «Lieux communs, figures singulières», qui s'est tenue à l'ARC en octobre dernier, était d'un hermétisme qui frisait l'insupportable. *«Il y a chez les bons artistes une évidence de l'œuvre qui n'est pas perceptible à cause des habitudes et des préjugés»*, répond Jean-François Chevrier, qui défend le même noyau d'artistes. *«J'ai toujours réagi à partir de convictions intuitives et d'attentes. Ensuite seulement, j'essaie de comprendre pourquoi un travail m'a intéressé. Quand je me suis enthousiasmé pour celui de Suzanne Lafont en 1984, tout le monde m'a pris pour un dingue ! J'ai aussi été le premier à exposer Craigie Horsfield, Thomas Struth, à faire découvrir John Coplans. Aujourd'hui, on ne peut plus parler d'un groupe constitué autour d'un illuminé : tous ces artistes sont reconnus»*.

Le monde de l'art est en train de donner raison à Jean-François Chevrier. L'assurance de ce dernier laisse peu de place au doute. Pourtant certains de «ses» artistes ne se confondent-ils pas avec le néopictorialisme que Chevrier dénonce justement ? Comment expliquer l'accumulation de tant d'images morbides ? En dehors des trois ou quatre «grosses pointures», les auteurs échappent-ils tous au procédé ? Que signifie l'utilisation systématique du grand format ? N'est-ce pas une façon de masquer certaines faiblesses ? Un moyen supplémentaire de rompre avec les galeries photographiques ? Les réponses de Chevrier laissent perplexe : *«Le grand format est une manière d'accentuer la valeur d'actualité de l'image-tableau et non pas une simple adaptation opportuniste aux hiérarchies du marché et aux espaces des musées contemporains.»*

Reste que dans un milieu photographique où la rigueur n'est pas une vertu première, la réflexion des artistes défendus par Jean-François Chevrier est salutaire. Suzanne Lafont a eu sa première exposition à trente-sept ans, après un long apprentissage théorique ; Craigie Horsfield a attendu quinze ans avant de montrer une image.

MICHEL GUERRIN

(1) «Photographies», de Craigie Horsfield, Musée d'art moderne de Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. Jusqu'au 18 mai.

(2) «Le Monde Arts Spectacles» du 21 novembre 1991.

CINEMA

Films nouveaux

La Belle Histoire

de Claude Lelouch,
avec Gérard Lanvin, Béatrice Dalle, Vincent Lindon, Marie-Sophie L., Patrick Chesnais, Gérard Darmon.
Français (3 h 30).

L'immense fresque à travers les âges imaginée par Claude Lelouch, expert en odyssées temporelles et sentimentales, à nouveau secondé par une solide escouade de comédiens.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, TodAO, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, THX, dolby, TodAO, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96).

Border Line

de Danièle Dubroux,
avec Danièle Dubroux, David Léotard, André Dussollier, Manuella Gourary, Jacques Nolot.
Français (1 h 30).

Dans le vertige d'une ancienne liaison renouée avec le fils de celui qu'elle a aimé et quitté, une femme dérive vers de mortels délires, filmés avec une simple et juste rigueur par la réalisatrice (également interprète principale). Superbe.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La Dame de cœur

de Jon Amiel,
avec Anita Zagaria, Joseph Long, Eileen Way, Vittorio Duse, Vittorio Amandola, Ian Hawkes.
Britannique (1 h 52).

Vus par les yeux d'un enfant, les faits et gestes d'une famille italienne installée à Londres font une chronique haute en couleurs.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Kafka

de Steven Soderbergh,
avec Jeremy Irons, Theresa Russell, Joel Grey, Ian Holm, Jeroen Krabbe, Armin Mueller-Stahl.
Américain (1 h 40).
(Lire nos articles pages 31 à 33.)

(Lire nos articles pages 31 à 33.)

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06).

Le Quatrième Homme

de Paul Verhoeven,
avec Jeroen Krabbe, Renée Soutendijk, Thom Hoffman, Geert de Jong.
Hollandais, copie neuve (1 h 35).

Avant de devenir à Hollywood l'artificier de *Robocop* et autre *Total Recall*, Verhoeven fut un pilier de la nouvelle vague néerlandaise, en particulier avec cette sombre histoire ambivalente, ambisexuelle, où s'affrontent un écrivain complexé et une mante religieuse.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

La Stazione

de Sergio Rubini,
avec Sergio Rubini, Margherita Buy, Ennio Fantastichini.
Italien (1 h 32).

La rencontre inopinée d'un petit chef de gare introverti et d'une jeune femme de la haute bourgeoisie traquée par un amant violent organise ce huis-clos ferroviaire, pluvieux et italien.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Passage du Nord-Ouest, café-ciné, 9e (47-70-81-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sélection Paris

Betty

de Claude Chabrol,
avec Marie Trintignant, Stéphane Audran, Jean-François Garreaud, Pierre Vernier.
Français (1 h 43).

Betty croit avoir touché le fond, il lui faudra encore, avec l'aide d'une complice ambiguë, plonger dans son passé pour revenir à la surface. Un Chabrol magistral, servi par deux comédiennes en grande forme.

14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Conte d'hiver

d'Eric Rohmer,
avec Charlotte Véry, Frédéric Van Den Driessche, Michel Voletti, Hervé Furic, Ava Loraschi, Christiane Desbois.
Français (1 h 54).

Toute l'élégance et la subtilité de Rohmer au service de ce conte philosophique qui sait parler d'espoir et d'exigence à travers la plus terre à terre des romances.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Danzon

de Maria Novaro,
avec Maria Rojo, Carmen Salinas, Tito Vasconcelos, Blanca Guerra.
Mexicain (1 h 36).

Avec une grâce naïve du meilleur aloi, la réalisatrice s'amuse des poncifs du roman photo pour raconter la quête amoureuse d'une standardiste, au rythme glissé du danzon.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Frankie & Johnny

de Garry Marshall,
avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer, Hector Elizondo, Kate Nelligan.
Américain (1 h 58).

Une comédie hollywoodienne bien tournée, juste dosage d'humour et de sentimentalité, et servie par une Michelle Pfeiffer parfaite.

VO : U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

La Guerre sans nom

de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman réalisé par Bertrand Tavernier,
avec les témoignages d'appelés de la guerre d'Algérie.
Français (3 h 55).

Passionnante et bouleversante plongée dans la mémoire des anciens appelés en Algérie qui, de mots simples en exemples vécus, décrivent l'injustice absurde qui leur fut faite et pointent la blessure jamais refermée du dernier conflit colonial au flanc de la société française.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Méchant garçon

de Charles Gassot,
avec Joachim Lombard, Catherine Hiegel, Géraldine Alexander, Donald Sumpter.
Français (1 h 35).

Sans effet horrifique ni psychanalyse au petit pied, un portrait vertigineux de la transformation d'un adolescent en « monstre » de fait divers, pauvre jeune homme devenu le fantôme de sa propre maison.

U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Nord

de Xavier Beauvois,
avec Bulle Ogier, Bernard Verley, Xavier Beauvois, Agnès Evrard.
Français (1 h 38).

Metteur en scène et comédien débutant, Xavier Beauvois trouve le juste ton pour tenir ette chronique d'une famille détruite par l'alcoolisme du père, interprété avec une belle présence par Bernard Verley.

Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Ombres et brouillard

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich, Jodie Foster, Madonna, Kathy Bates.
Américain (1 h 26).

On a des doutes sur l'existence du Père Noël, pas sur celle de Woody Allen, qui chaque année dépose sur nos écrans un somptueux cadeau, cette fois teinté de brumes *Mitteleuropa*, d'humour et d'angoisse.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

Talons aiguilles

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril, Marisa Paredes, Miguel Bose.
Espagnol (1 h 53).

Mère abusive, fille coincée, personnages à double face et meurtre étrange, Almodovar organise son cauchemar familial avec élégance et ironie, et c'est grand bonheur.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40).

Trust me

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Martin Donovan, Meritt Nelson, John MacKay.
Américain (1 h 40).

Cette virulente charge contre la famille américaine moyenne signale le plus prometteur jeune cinéaste qui nous soit arrivé des Etats-Unis depuis belle lurette. La découverte de ce début d'année.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

La Vie de bohème

d'Aki Kaurismaki,
avec Matti Pellonpaa, Evelyne Didi, André Wilms, Kari Vaananen, Christine Murillo, Jean-Pierre Léaud.
Franco-suédois (1 h 40).

L'humour décalé, l'émotion pudique et le sens plastique du trublion finlandais au service de cette adaptation du roman de Murger, à la fois fidèle et parfaitement loufoque.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

La Vie sur un fil

de Chen Kaige,
avec Liu Zhongyuan, Huang Lei, Xu Qing, Zhang Zhengyuan, Ma Ling, Zhang Jinzhan.
Chinois (1 h 48).

Loin des clichés sur la Chine éternelle, la parabole des deux musiciens aveugles s'enchante d'une admirable mise en scène pour parler encore d'espoir à un pays meurtri.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Ville à vendre

de Jean-Pierre Mocky,
avec Tom Novembre, Valérie Mairesse, Darry Cowl, Michel Serrault, Richard Bohringer, Philippe Léotard.
Français (1 h 40).

Longue vie et bonne santé à Jean-Pierre Mocky, grand vitrioleur de l'ordre établi et des hypocrisies, qui joue à fond la carte du grotesque pour cette plongée dans les turpitudes d'une petite ville minière aux notables particulièrement gratinés.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Les entrées à Paris

La semaine était marquée par la sortie simultanée de deux poids lourds hollywoodiens, *Bugsy* et *les Nerfs à vif*. Elle donne des résultats qui devraient inciter à la réflexion. D'abord, alors qu'elle cumulait un duo en principe à fort potentiel commercial, elle enregistre le plus mauvais résultat global de l'année : Scorsese et Levinson se sont fait de l'ombre, et ont fait de l'ombre aux autres, au lieu de dynamiser ensemble les entrées. Ensuite, alors que leurs films sont sortis dans des combinaisons (énormes) d'ampleur équivalente, 47 et 48 salles, elles reçoivent un accueil très différent.

Et curieusement, bien que Warren Beatty soit venu en personne assurer la promotion de son équipe, c'est celle emmenée par Robert De Niro qui l'emporte par K.-O., avec plus du double des entrées : un confortable 135 000 pour *les Nerfs à vif* contre un petit 70 000 pour *Bugsy*.

Les autres, tous les autres, font grise mine. *Dien Bien Phu* et *Dead Again* perdent tous deux 50 % de leurs spectateurs en troisième semaine, pour atteindre respectivement les totaux de 200 000 et de 125 000. *JFK* est en passe de perdre sa course-poursuite aux basques de *l'Amant*, qui, lui, n'atteindra jamais le million d'entrées qu'on lui avait prédit. *Ombres et brouillard* semble incapable de rééditer l'exploit d'*Alice*, avec seulement 12 000 entrées en sixième semaine (250 000 au total, alors que le précédent Woody Allen totalisait 450 000 sur la même durée). Et le champion de la semaine précédente, *Une lueur dans la nuit*, est déjà hors course en perdant 60 % de ses supporters.

Reprise

La Vie d'Oharu, femme galante

de Kenji Mizoguchi,
avec Kinuyo Tanaka, Toshiro Mifune, Ichiro Sugai, Toshaki Konoe.
Japonais, 1952, noir et blanc (2 h 05).

Les souvenirs d'une geisha victime des innombrables manifestations de l'oppression des femmes dans le Japon traditionnel compose ce mélo éblouissant, chef-d'œuvre parmi les nombreux chefs-d'œuvre que compte la filmographie de Mizoguchi.

VO : Reflet Médicis Logos, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Festivals

Pelechian l'éclaireur

C'est, tout bien pesé, l'une des meilleures nouvelles pour le cinéma qui soit parvenue depuis longtemps. Pour la première fois à Paris est présenté l'essentiel des films de l'Arménien Arthur Pelechian, moyens et courts-métrages qui fraient une voie originale, extraordinairement inventive, vers une façon de filmer qui ne doit rien aux autres arts, et met ainsi à jour toute la richesse d'expression, d'émotion et d'intelligence du cinéma quand il est complètement lui-même. Qu'il évoque la nature (*les Saisons*), ses compatriotes (*Nous*) ou la conquête de l'espace (*Notre siècle*), le travail de Pelechian, totalement singulier, égale celui des grands cinéastes russes (Eisenstein, Dovjenko, Vertov) ou, aujourd'hui, celui de Godard

Jusqu'au 5 avril à la Galerie nationale du Jeu de paume. Tél. : 47-03-12-50.

Le comique des alpages

Traditionnel rendez-vous des rigolos des cimes, le Festival international du film d'humour de Chamrousse présente une sélection très éclectique, avec des films en provenance de France, du Zimbabwe, des Etats-Unis, d'Israël, du Sénégal et d'Italie, plus un coup de chapeau à l'humour suisse (fondu) et deux farces américaines en dessert.

Jusqu'au 28 mars. Tél. : 42-56-35-74.

Terminus roumain

Ce fut un long et beau voyage que le périple organisé dans les cinémas d'Europe de l'Est par l'Entrepôt sous le titre « East Side Story ». Après plus d'un an de pérégrinations, il aborde sa dernière étape avec la Roumanie, en présentant six films tournés durant les dernières années du régime Ceaucescu, ainsi qu'une comédie burlesque plus particulièrement destinée aux enfants.

Du 25 mars au 1er avril à l'Entrepôt (14e). Tél. : 45-40-78-38.

Positivement inédits

Pour inaugurer les festivités qui marqueront son quarantième anniversaire, la revue *Positif* présente un assortiment de films inédits, dont *la Mère* de Gleb Panfilov, *Prisonnier de la terre* de John Berry ou l'adaptation de *Ferdydurke* par Skolimovsky, et deux OVNI particulièrement appétissants, *la Rivière Subarnarekha* de l'Indien Ritwik Gatak découvert grâce à l'admirable *Etoile cachée*, et *les Garçons de Fenggei* du grand cinéaste taïwanais Hou Hsiao-hsien, auteur entre autres de *la Cité des douleurs*.

Du 25 au 31 mars à l'Action rive gauche (6e). Tél. : 43-29-11-30.

Les amoureux de la Chine du Nord

Vaste rétrospective des cinémas de Chine, de toutes les Chines, dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. A ne pas manquer, les hommages aux deux grands metteurs en scène actuels de Taïwan, Hou Hsioa-hsien *(voir ci-dessus)* et Edward Yang, à leurs homologues de Hong-Kong (King Hu) et de Chine populaire (Chen Kaige), ainsi qu'une sélection très ouverte, comportant bon nombre d'inédits. En complément, des regards occidentaux sur l'Empire du Milieu, de Nicholas Ray à Joris Ivens, en passant par Godard et Bertolucci.

Jusqu'au 21 avril. Tél. : 20-78-10-13.

Welles entre image et page

Le truculent Orson aurait peut-être été surpris de se retrouver dans une ville d'eau, mais c'est un bel hommage que lui rend le Festival Littérature et Cinéma, avec la plupart de ses grands films et un choix de ceux qu'il interpréta et qui étaient adaptés d'œuvres littéraires.

Du 25 mars au 7 avril. Tél. : 70-99-28-41.

Un livre, un film belge

En marge du Salon du livre, le Centre Wallonie-Bruxelles organise une exposition baptisée « Un livre, un film », qui passe en revue les cousinages entre écrits et réalisations concernant la Belgique francophone, de *Tyl l'Espiègle* à Marguerite Yourcenar.

Jusqu'au 10 avril. Tél. : 42-71-26-16.

Au Tours des acteurs

De cinéma ou de théâtre, le plus souvent des deux, les acteurs sont les vedettes du festival organisé à Tours, avec notamment un hommage à Michel Simon, un cycle consacré aux films « maudits », des coups de chapeau à Max Linder (claque) et Chaplin (melon), et aussi de nombreux spectacles sur scène.

Jusqu'au 4 avril. Tél. : 47-38-29-29.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

A Marat, David

d'après Daniele Del Giudice,
mise en scène
de Jean Lacornerie.

Un jeune homme en train de devenir aveugle parcourt les musées, recompose en paroles ce qu'il ne voit plus, et finit par décrire des tableaux qui n'existent pas comme si lui-même les peignait.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche)., 18e. A partir du 25 mars. Les *lundi*, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 65 F et 110 F.

Après l'amour

de Daniel Soulier,
mise en scène
de Jean-Christian Grinevald.

Reprise d'une pièce qui met en scène un couple et le communisme.

Théâtre de la Main-d'Or *Belle-de-mai*, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. A partir du 25 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-05-67-89. 80 F et *120 F*.

Chef Lieu

d'Alain Gautré,
mise en scène
de Jean-Claude Fall
et assisté de Rosine Lefèbvre.

Portrait d'un parti d'*extrême droite* et de ses partisans : la galaxie de la haine. Ce n'est pas triste, c'est effrayant.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 31 mars. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-00-59. De 40 F à 100 F.

Enfers

de Gil Galliot,
mise en scène
de l'auteur.

Voyage parmi les imageries de l'Enfer, au long des âges et des pays.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. A partir du 25 mars. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 18 heures, le mercredi à 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. De 70 F à 180 F.

Rectificatif. – Des erreurs de transmission se sont glissées dans l'article d'Antonin Liehm «Jiri Menzel sur la scène de Prague» paru dans le supplément «Arts-Spectacles» du 19 mars : c'est Jan Grossmann, et non Jiri Menzel, qui a été longtemps interdit dans son pays tout en étant autorisé à travailler à l'étranger. Danièle Monmarte a écrit « *le Théâtre libéré de Prague* », édité par l'Institut d'études slaves. Enfin, Nitra et Martin, sont les noms des villes slovaques où Roman Pollack a travaillé.

D'autre part, Jacques Lassalle, administrateur général de la Comédie-Française, nous fait savoir que, s'il a bien cité *Cyrano de Bergerac* au cours de son interview, c'était pour évoquer ce que la pièce, dans les mythologies françaises, a à voir avec *le Cid*, ou *Ruy Blas*... Il n'envisage pas de reprendre le chef-d'œuvre de Rostand.

La Force de tuer

de Lars Norén,
mise en scène
d'Elvire Brison.

Affrontement père et fils dans un univers clos, claustrophobe. La violence des frustrations.

Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles, 46, *rue Quincampoix*, 4e. A partir du 30 mars. Du *lundi* au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-71-26-16. 70 F et 100 F.

Gardi Hutter dans Jeanne d'Arpo

mise en scène
de Ferruccio Cainero.

Une nouvelle recrue pour le théâtre des clowns.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. A partir du 31 mars. Le mardi à 22 heures, du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 90 F à 180 F.

La Grande Tentation de saint Antoine

de Michel de Ghelderode,
mise en scène
de Samuel Ritz,
avec Stéphane Barrière et Patrick Henry.

Ghelderode s'est emparé de la légende du saint dans le désert assailli par des visions. Il en a fait une pièce féroce.

Le Prologue, 20, rue des Quatre-Frères-Peignot, 15e. A partir du 26 mars. Du lundi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 45-75-33-15. 50 F et 70 F.

La Lettre en souffrance d'un homme de peine

de Pierre Peju,
mise en scène
de Christina Mirjol.

Rien ne remplace la lettre envoyée, le temps pris pour écrire, et le soin de chercher les mots.

Arcane, 168, rue Saint-Maur, 11e. A partir *du 31 mars. Les lundi, mardi, mer*credi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-38-19-70. 70 F et 100 F.

Mélodie pour elle

de Jean Curtelin,
mise en scène
de Jean-François Châtillon.

Ils sont jeunes et beaux, ils s'aiment. Ils sont enfermés dans un monde bizarre, et veulent s'enfuir. A leur disposition, ils ont l'humour.

Déchargeurs (TLD), 3, rue des Déchargeurs, 1er. A partir du 25 mars. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 42-36-00-02. De 80 F à 120 F.

Papa

de Serge Valletti,
mise en scène
de Pierre Ascaride
et assisté de Xavier Timmel.

Il est borgne, sa femme l'a quitté, il a trois filles et veut les marier. La vie n'est pas simple, mais elle peut être drôle.

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 26 mars. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45.

Le Théâtre ambulant Chopalovitch

de Lioubomir Simovitch,
mise en scène
de Jean-Paul Wenzel.

Dans un village serbe, pendant l'occupation allemande, arrive une troupe de théâtre qui joue *les Brigands* de Schiller. D'un côté ceux qui vivent l'Histoire, de l'autre ceux qui la jouent. Une fable, une satire.

Théâtre de la Ville. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 65 F à 130 F. Jusqu'au 17 avril.

Titre provisoire

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur.

Le retour de Jean Bois. Il se souvient d'une femme très belle qui débitait des banalités et en faisait des ouragans érotiques.

Essaion de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. A partir du 31 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-78-46-42. 80 F et 120 F.



BRIGITTE ENGUERAND

« Une sale histoire », de Jean Eustache, à Bobigny.

Trakl, le vertige des jumeaux

d'après Georg Trakl,
mise en scène
de Michel de Maulne.

Il était poète, drogué, alcoolique, fou amoureux de sa sœur. Il est mort à l'hôpital d'avoir sniffé trop fort. Les splendeurs de la névrose absolue.

Maison de la poésie (Terrasse du Forum des Halles), 101, rue Rambuteau, 1er. A *partir du 25 mars. Du mardi au samedi à* 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-36-27-53. 60 F et 80 F.

Le Voyage à Rome

de Jean-Claude Penchenat,
mise en scène
de l'auteur.

Préparation d'un voyage d'études à Rome pendant la guerre du Golfe. Rumeurs, rires, et crispations.

Théâtre du Campagnol, 254, av. de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. A partir du 31 mars. Du mardi au jeudi à 20 h 30. Tél. : 46-61-33-33. *Durée : 1 h 30. De 28 F à 120 F.*

L'Echange

de Paul Claudel,
mise en scène
de Gilles Bouillon.

Affrontement de deux couples, de l'argent et de l'amour. Du désir et du pouvoir. La démesure claudélienne.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mardi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche* à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 70 F et 100 F.

Emmanuel et ses ombres, le Piège

d'après Emmanuel Bove,
mise en scène
de Didier Bezace.

Le monde d'Emmanuel Bove, un monde d'aveugles, de gogos. Et une grande tendresse.

Cartoucherie Théâtre de l'Aquarium, route du champ de manœuvre, 12e. Le *mardi à 20 h 30. Tél. : 43-74-99-61.* 50 F et 100 F.

Estelle

de Françoise Merle,
mise en scène
de Mario Gonzales.

Elle a été la mère de tant d'hommes qui n'étaient pas ses fils. Elle a aimé tant d'hommes, elle qui rêvait d'un seul. Elle est irrésistible.

Marie Stuart, 4, rue Marie-Stuart, 2e. Du mercredi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-08-17-80. De 48 F à 110 F.
Dernière représentation le 28 mars.

L'Eveil du printemps

de Frank Wedekind,
mise en scène
de Guy Freixe.

C'est peut-être la pièce la plus aiguë, la plus juste sur les équivoques et les souffrances de l'adolescence.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 40. De 50 F à 110 F.

Lettres clandestines

d'après Pierre Mertens,
mise en scène
d'Ivan Morane.

Biographie imaginaire d'un génie fiévreux, mégalomane, déchiré, oscillant entre l'insatisfaction de l'amour, et les envolées de la musique. Un génie nommé Alban Berg.

Théâtre de Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. Du jeudi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche à 15 heures.* Tél. : 46-45-46-47. 60 F et 100 F.
Dernière représentation le 29 mars.

Lettres de Louise Jacobson

d'après la correspondance
de Louise Jacobson,
mise en scène
d'Alain Gintzburger.

Les lettres émouvantes et fortes d'une jeune fille juive, emprisonnée et déportée.

Théâtre du Tambour royal, 92-94 *rue du* Faubourg-du-Temple, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-06-72-34. De 80 F à 120 F.

La Mort de Pompée

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Brigitte Jaques.

La tragédie de l'ambition, les conflits amoureux. C'est Corneille.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Pandora

de Jean-Christophe Bailly,
mise en scène
de Georges Lavaudant.

Georges Lavaudant retrouve Jean-Christophe Bailly, compose des images fastueuses autour de cette fable qui se balade dans le temps, entre mythe et réalité.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. *Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.*

Quatre heures à Chatila

de Jean Genet,
mise en scène
d'Alain Milianti.

La poésie et la révolte de Genet par une actrice magnifique, Clotilde Mollet.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 heures. 80 F et 110 F.

Rumeur à Wall Street

de Bernard Chatellier,
d'après Herman Melville,
mise en scène
de Bérangère Bonvoisin.

La vie et les mœurs de Wall Street. Sans moralisme. Mais avec un fameux humour.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au *samedi à 21 heures. Matinée dimanche à* 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 95 F à 125 F.

Les Sept Jours de la Bible

de Philippe Vialèles
et Denis Llorca,
mise en scène
de Denis Llorca.

La genèse, entre Caïn le frère meurtrier, et Noé, l'homme qui a sauvé l'humanité.

Cirque d'hiver-Bouglione, 110, rue Amelot, 11e. Les mardi, jeudi et samedi à 21 heures. Tél. : 48-05-95-95. Durée : 2 heures. 180 F.

Septième Ciel

de Caryl Churchill,
d'après Jean-Pierre Carasso,
mise en scène
de Paul Golub.

Portrait de la famille anglaise victorienne – oppression sexuelle et coloniale – et au temps d'une libération mal assumée des mœurs. Un humour virulent.

Cartoucherie Atelier du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F.

Le Soir des rois

de William Shakespeare,
mise en scène
d'Arlette Téphany.

Comédie d'intrigues complexes, où les incertitudes des sexes sont sources à la fois de souffrance et de lucidité.

Théâtre Silvia Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. De 26 F à 120 F.

Le Supplément au voyage de Bougainville

de Diderot,
mise en scène
de Dominique Lurcel.

C'était la découverte de Tahiti, et les fantasmes autour de cette « nouvelle Cythère ».

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche* à 17 heures. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Un homme pressé

de Bernard Chartreux,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent.

Adaptation du *Livre de Job* pour en faire une fable contemporaine.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au *samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à* 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. *De 95 F à* 125 F.

Une sale histoire

de Jean Eustache
et Jean-Noël Picq,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli.

La stratégie du voyeur. Il y a tout l'humour froid de Jean Eustache, et ses déchirures, et sa poésie. Et des acteurs magnifiques.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et *125 F.*

Les Videurs

de John Godber,
mise en scène
de Richard Lewis
et Roland Mahauden.

Les videurs d'une disco caricaturent l'Angleterre des années 80, prise en étau entre les certitudes thatchériennes et le désarroi existentiel.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée, samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. 110 F et 140 F.

La sélection « théâtre » a été établie par : Colette Godard.

Sélection Paris

Bérénice

de Racine,
mise en scène
de Christian Rist.

Une élégie, un hymne à l'amour interprété par de jeunes comédiens qui lui donnent la passion de la découverte.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

Cher Menteur

de Jérôme Kilty,
d'après Jean Cocteau,
mise en scène
d'Isabelle Rattier.

Pendant des années, Bernard Shaw a poursuivi de ses assiduités son interprète favorite. Ils se sont beaucoup écrit. Résultat : deux rôles en or.

Marigny (Petit), carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. 150 F et 220 F.

LA SÉLECTION

DANSE

Ecole du Ballet de l'Opéra de Paris

Le Prisonnier du Caucase
Entre deux rondes
Arcades

Les cracks de Claude Bessy ont prouvé depuis longtemps qu'ils pouvaient jouer dans la cour des grands – le plateau de Garnier – et y remporter de vifs succès. *Le Prisonnier du Caucase*, de Georges Skibine, fut l'une des réussites du Grand Ballet du marquis de Cuevas ; *Entre deux rondes*, de Serge Lifar, révèle le flirt nocturne, en plein Musée du Louvre, d'une danseuse de Degas et d'un Apollon de marbre. *Arcades*, d'Attilio Labis, est une épreuve de style et d'élégance, autant que de technique.

Opéra de Paris-Garnier, les 25, 27 et 28 mars, à 19 h 30, le 29, à 14 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 170 F.

Stéphanie Aubin

Orphée, mettez-y du vôtre

Honnêtement, on n'avait guère aimé la dernière pièce de Stéphanie Aubin, un bavard *Art de se taire*. Accordons-lui le droit à l'erreur. L'univers de cette nouvelle pièce « *pourrait être*, nous dit-elle, *celui d'un conte fantastique, celui que nous traversons tous lorsque, par mégarde, nous nous retournons sur l'invisible.* » Si Orphée y met du sien...

Centre Georges-Pompidou, les 26, 27 et 30 mars, à 20 h 30, le 28, à 16 heures et 20 h 30, le 29, à 16 heures. Tél. : 42-74-42-19. 85 F.

Châteauvallon

Madeleine Chiche, Maïté Fossen, Christine Gérard et Karine Saporta

Autoportraits

Après la série des *Autoportraits* commandés, il y a quelques mois, à quatre chorégraphes masculins s'inspirant de peintres, le TNDI de Châteauvallon récidive avec quatre chorégraphes féminines, évoquant cette fois des photographies de Dieter Appelt, Arnulf Rainer, Karine Saporta elle-même et William Wegman. Le spectacle s'accompagne d'une exposition à l'Ecole des beaux-arts de Toulon, d'une conférence et de projections.

Théâtre couvert, les 27 et 28 mars, à 21 heures. Tél. : 94-24-11-76. 80 F.

Lyon

Pilobolus

Chorégraphies d'Alison Chase, Moses Pendleton, Martha Clarke, etc.

Il y a tout juste vingt ans, le groupe américain Pilobolus épatait le monde en réussissant l'alliage improbable de l'acier et du chewing-gum. Les danseurs ont changé, la formule non, puisque Pilobolus vient de remporter un triomphe à New-York. Des configurations et postures démentes, un humour dévastateur.

Maison de la Danse, du 31 mars au 8 avril, à 20 h 30, le 5, à 17 heures. Tél. : 78-29-43-44. 140 F.

La sélection « Danse » a été réalisée par Sylvie de Nussac.

MUSIQUE

Classique

Jeudi 26 mars

Brahms

Concerto pour piano et orchestre n° 2
Symphonie n° 2

Bruno Leonardo Gelber (piano), Orchestre national de France, David Zinman (direction).

Retour à Paris du pianiste argentin dans un concerto qu'il affectionne tout particulièrement depuis longtemps déjà. Au pupitre, l'excellent David Zinman, chef choyé aux Etats-Unis pour l'invention de ses programmes et l'originalité de sa démarche musicale. Deux jours plus tard, Gelber se produit dans la salle du Conservatoire d'art dramatique dans Beethoven et Brahms, une salle dans laquelle se sont produits les plus célèbres artistes du siècle dernier et du début du nôtre. Une salle chargée d'histoire !

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 42-30-23-08. De 40 F à 190 F.

Beethoven

Variations pour violoncelle et piano

Fauré

Sonate pour violoncelle et piano n° 2

Janacek

Pohadka

Brahms

Sonate pour violoncelle et piano n° 2

Marc Coppey (violoncelle), Philippe Cassard (piano).

Depuis une vingtaine d'années, les interprètes français redécouvrent les joies de la musique partagée. Marc Coppey, que la critique américaine a sacré héritier de Paul Tortelier, et Philippe Cassard en sont à un stade de leur carrière où ils doivent convaincre. Ils seront donc près pour l'épreuve publique.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Samedi 28

Beethoven

Sonate pour piano n° 17 « Tempête »
Sonate pour piano n° 28 op. 101

Brahms

Sonate pour piano n° 3

Bruno Leonardo Gelber (piano).
Lire annonce du concert du 26 mars au Théâtre des Champs-Elysées.

Conservatoire national d'art dramatique, 18 heures. Tél. : 42-46-12-91. De 70 F à 110 F.

Lundi 30

Scarlatti

Sonates K. 141, 532, 533, 183 et 386

Schumann

Kreisleriana

Chopin

Ballades pour piano n° 1, 2, 3 et 4

Christian Zacharias (piano).

Un pianiste au jeu vivifiant, intelligent, qui réinvente la musique qu'il joue, ce n'est pas si fréquent que l'on puisse se permettre de laisser passer Zacharias, surtout lorsqu'il est annoncé dans un programme aussi grandiose.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 280 F.

Haydn

Sonate pour clavier n° 50

Schumann

Humoresque

Dvorak

Klavierstücke
Deux Furiants

Ravel

La Valse

Cynthia Raim (piano).

Premier prix du concours Clara-Haskil, l'Américaine Cynthia Raim a travaillé avec Rudolf Serkin. Elle est aussi musicienne que technicienne, à l'image des musiciens de sa génération.

Opéra-Comique, salle Favart, 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. 100 F.

Mardi 31

Haydn

Andante et variations
Sonate n° 52

Beethoven

Sonate pour piano n° 3

Schubert

Sonate pour piano D.958

Deszo Ranki (piano).

Il est déjà si difficile d'attirer le public salle Gaveau et ailleurs (malgré la qualité de leur programation, de nombreuses salles parisiennes peinent à faire le plein), mais le 31 mars restera dans les annales pour le luxe de sa « carte » (*cf.* les annonces ci-dessous). Il y a lieu de craindre que Deszo Ranki ne joue devant des bancs. Cet artiste mériterait pourtant, eu égard au programme qu'il a choisi et à son talent, que l'on fasse la queue rue de Miromesnil.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 200 F.

Mahler

Symphonie n° 7

Orchestre symphonique de la Radio de Cologne, Gary Bertini (direction).

Gary Bertini est un chef mahlérien reconnu, et l'Orchestre de la Radio de Cologne l'un des très bons ensembles allemands. Pourront-ils tenir face à la concurence ? Ils enregistrent actuellement une intégrale Mahler, pour EMI.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 350 F.

Verdi

Un bal masqué

Luciano Pavarotti (ténor), Alexandru Agache (baryton), Aprile Milo, Nuccia Focile (sopranos), Susan Shafer (mezzo-soprano), Orchestre et choeurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Nicolas Joël (mise en scène).

Il n'y a plus de places à vendre : la veille de l'ouverture de la location, une longue file s'était déjà formée devant l'Opéra-Bastille, dont le standard avait sauté quelques minutes après le début de la location par téléphone. Tentez quand même votre chance !

Opéra de la Bastille, 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 560 F.

Brahms

Sonate pour violon et piano n° 2

Beethoven

Sonate pour violon et piano n° 5 « le Printemps »

Prokofiev

Sonate pour violon et piano n° 1

Viktoria Mullova (violon), Bruno Canino (piano).

La salle Pleyel n'est, ni par sa taille ni par son acoustique, une salle rêvée pour la musique de chambre ou pour le piano seul qui y sonne spécialement mal, mais pour Viktoria Mullova il faudra se faire une raison : cette violoniste est, en effet, l'un des archets les plus parfaits du moment. Elle aurait simplement dû choisir une autre date...

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 350 F.

Bach

Cantates BWV 201 et BWV 205

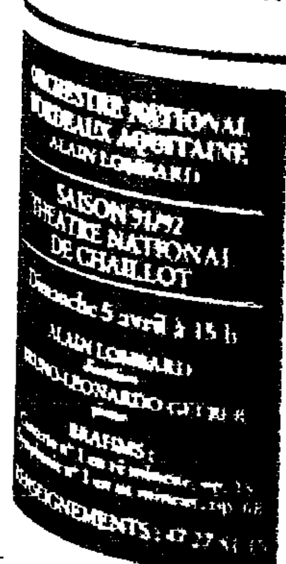
Agnès Mellon (soprano), Ralf Popken (alto), John Elwes, Scot Weir (ténors), Peter Kooy,

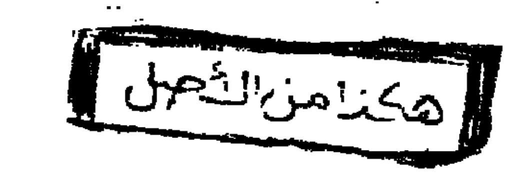
Le semainier lyrique

A un doublon près, le 30 mars, jour où il faudra que l'amateur de belles voix choisisse entre le jeune et magnifique baryton russe Dmitri Hvorostovski qui se produit à la Bastille (20 heures, de 50 F à 190 F) dans un programme rare – et russe ! – (Rimski-Korsakov, Tchaïkovski, Borodine et Rubinstein) et la glorieuse Margaret Price qui chante Schumann et Brahms à Gaveau (20 h 30, de 110 F à 500 F), chaque soir de cette semaine propose un récital passionnant à l'attention des amateurs de beau chant.

Premier à entrer en lice, le baryton Gilles Cachemaille dans une soirées de mélodies consacrées à Franck Martin, Ravel (*Histoires musicales*), Poulenc. Il sera accompagné par Gérard Wyss (le 25, à 20 h 30, Opéra de la Bastille, 90 F). Diction impeccable, goût parfait, Cachemaille est un mélodiste accompli. Le 27, le baryton Jean-François Gardeil et le pianiste Billy Eidi se produisent dans un programme lui aussi francophone : Max Jacob, Darius Milhaud, Francis Poulenc. Dans ce répertoire, ce chanteur rompu au chant baroque nous paraît assez imbattable. Il forme, par ailleurs, un vrai duo avec son complice (Châtelet, 12 h 45, 40 F). Le 29, le Châtelet reçoit la mezzo-soprano Cecilia Bartoli. Ceux qui ont entendu son récital enregistré en public à Vienne lors de la journée Rossini organisée par France-Musique savent à quoi s'en tenir. Les autres feraient bien d'aller écouter : cette chanteuse est l'une des plus stupéfiantes rossiniennes d'aujourd'hui. Moitié Marylin Horne pour la virtuosité impeccable, sa capacité de colorer sa voix (plus que mezzo-soprano elle est mezzo et soprano ainsi qu'en témoignait la cadence finale de son air de *Semiramide*). Moitié Teresa Berganza pour la perfection du style, la musicalité incomparable (18 h 30, de 70 F à 195 F). Le 31, l'Auditorium des Halles reçoit William Mateuzi pour un récital sans doute trop composite (Haendel, Scarlatti, Rossini, Rimski-Korsakov, Lalo, Bellini, Donizetti, Donaudy et Tosti : de quoi donner le tournis), mais ce ténor est un styliste modèle (19 heures, 100 F).

A. Lo.





Max van Egmond (basses), Orchestre et chœur de la Chapelle royale, Gustav Leonhardt (direction).

A priori, ces cantates ne pèsent pas lourd (même si Leonhardt dirige) face à Pavarotti et Aprile Milo qui se produisent le même soir, à la même heure, à la Bastille. Et pourtant !

Opéra de Paris, palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 290 F.

Régions

Lille

Mozart

Airs d'opéras
Symphonies nos 17 et 29

Elisabeth Vidal (soprano), Jean-Philippe Lafont (baryton), Orchestre de chambre du Concertgebouw, Louis Langree (direction).

Venu en voisin, l'Orchestre de chambre du Concertgebouw d'Amsterdam s'adjoint deux chanteurs et un chef français pour un joli programme Mozart.

Le 28. Opéra, 20 h 30. Tél. : 20-55-93-06. De 60 F à 160 F.

Jazz

Roots

Le groupe s'appelle Roots. Il rassemble, autour du saxophoniste et flûtiste Chico Freeman, des musiciens de générations et d'expériences variées : Arthur Blythe, Sam Rivers, Nathan Davis, Don Pullen, Santi Debriano et Idris Muhammad. C'est l'esprit qui est commun : la fidélité et une forme de communauté musicale.

Le 25. New-Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Von Freeman

Atypique, gai, tonique, père du précédent (Chico Freeman), Von Freeman est sans doute le plus dégagé des musiciens à l'affiche. C'est ce qui arrive quand on a toujours été un monstre sacré du Southside de Chicago, quand on a eu la prudence d'enregistrer son premier disque à cinquante ans, en 1972, et de se lancer dans les tournées internationales à soixante. Von Freeman joue bop sans contrôle, *free sans intention*, rhythm'n blues sans calcul. La seule certitude, ce qu'on a toujours su, c'est que tous les musiciens de Chicago se recommandent de lui, styles et âges confondus, et que tous les musiciens de passage, les plus grands, ceux avec qui se confond l'histoire du jazz, ont voulu jouer avec lui. Il doit y avoir une raison.

Du 25 au 28. La Villa, 22 heures. Tél. : 43-26-60-00.

Un drame musical instantané

Auteur d'une œuvre troublante en compagnie du récitant et du tambour Daniel Laloux (*Jeune fille qui tombe*, In Situ, Adda, 590 074). Un drame musical instantané vient en scène pour continuer l'intégrale Mingus. Projet aussi inhabituel que la constitution de ce groupe.

Le 26. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Randy Weston et les Gnawas du Maroc

Randy Weston est un pianiste de carrière très longue. Musicien de club, il n'attend pas la mode pour réintégrer la tradition africaine et nouer des liens avec les musiciens et les pays du continent d'origine. Il est né à Brooklyn en 1926. Proche de Dollar Brand dans la mise en œuvre de l'héritage d'Ellington et de Monk, il ouvre encore de nouvelles pistes dans son dernier disque. Conviction immédiate. Randy Weston est pris, *dans la semaine* de Banlieues bleues, entre l'« hommage à Albert Ayler » et Elvin Jones, pas bien loin des jeunes musiciens du cru : Yves Robert et Antoine Hervé.

Le 27. Drancy. Salle des fêtes, 20 h 30. 90 F.



D.R.

Sons of the Desert, au Passage du Nord-Ouest.

Rock

Sons of the Desert

Groupe tellement inclassable, tellement méprisant à l'égard des conventions de l'heure qu'il n'a même pas de maison de disques dans son pays natal, la Grande-Bretagne. Et pourtant ce cabaret hystérique, ces mélanges musicaux contre nature méritent le détour, car ils s'accompagnent d'un humour assez frais.

Les 27 et 28 mars à 22 heures, Passage du Nord-Ouest. Tél. : 47-70-81-47.

Festival Bondage

Vous voulez savoir où en sont les groupes du conglomérat alternatif Bondage/Houlala ? Ils seront presque tous là en deux soirées, des Thugs infernaux aux intello-exotiques de Dazibao avec leurs cadets, Joueurs et Cadavres.

Les 27 et 28. Vitry. Théâtre Jean-Vilar, *19 heures. Tél. : 46-82-84-90. 100 F.*

Fred Frith
Que d'la gueule

C'est quoi Fred Frith ? Un musicien, et c'est la seule certitude. Il ne fait ni du rock, ni du jazz, ni du contemporain. Il fait ce qu'il veut, il n'est jamais là où on l'attend. C'est un musicien fatigant, mais il existe de bonnes fatigues.

Le 28. Cité internationale universitaire, 20 h 30. Tél. : 45-89-38-69.

Tom Petty

Tom Petty donne dans cette tournée le plus long, le plus beau, le plus charmant des concerts de rock. Le manquer serait une *erreur*.

Le 30. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 180 F.

Crosby, Stills and Nash

On ne sait plus que retenir de l'interminable histoire de Crosby, Stills and Nash : les harmonies célestes ou la mièvrerie des textes, les quelques grandes chansons ou la pléiade de refrains médiocres ? Toutes questions auxquelles on répondra en *fonction des souvenirs* que l'on a gardés du début des années 70.

Le 30. Au Grand-Rex, 20 heures. Tél. : 45-08-93-89.

Tournées

The Young Gods

Trio suisse qui fait du rock dur sans guitare, qui échantillonne, transforme et *parfois* transcende la matière sonore, emmené par un chanteur-prêcheur très impressionnant.

***Le 27 mars, Montpellier, Salle Victoire II*, 21 heures, 70 F. Le 28, Marseille, Espace Julien, 20 h 30, 90 F. Le 31, Lyon, le Transbordeur, 20 h 30, 100 F.**

Simply Red

Soul sophistiquée, celle qui arrête les émotions juste avant qu'elles ne commencent à faire mal. Mick Hucknall, le chanteur, le patron de Simply Red, a fait *le choix de plaire. Il le fait avec tant de* perfection technique qu'on a du mal à le lui reprocher.

Le 30 mars, Marseille, Palais des Sports, 20 h 30, 159 F. Le 31, Grenoble, le Summum, 20 h 30, 160 F.

John Hammond

Un pilier du blues blanc, un abonné aux festivals et aux compilations. Excellent guitariste, bon chanteur, John Hammond est avant tout un initiateur, quelqu'un à qui l'on peut faire confiance pour commencer une exploration du blues.

Le 31 mars, Bordeaux, le Criketers. Le 1er avril, Tours, le Bateau ivre, 21 heures, 70 F. Le 2, Toulouse, la Voie XII, 21 heures, 88 F.

Joe Cocker

Entouré d'un groupe anonyme (à l'exception de l'éternel Chris Stainton aux claviers, toujours aussi funky), Joe Cocker n'arrive pourtant pas à être médiocre. Plus loin il remonte dans le temps, meilleures sont les chansons. En première partie, l'irremplaçable Tony Joe White, sa Telecaster, son accent sudiste et ses chansons parfaites.

Le 29 mars, Dijon, Palais des Sports, 20 h 30, 168 F. Le 31, Paris, Bercy, 20 h 30, 168 F. Le 1er avril, Amneville/Metz, Galaxie, 20 h 30, 172 F.

Bel Canto

Norvégiens new-age, un peu moins sérieux que cet énoncé ne pourrait le faire craindre, Bel Canto pratique une musique douce et *légère*, un peu désincarnée.

Le 27 mars, Marseille, Espace Julien, 21 heures, 80 F. Le 28, Lyon, le Transbordeur, 20 h 30, 100 F. Le 30 mars, Besançon, le Montjoye, 20 h 30, 100 F. Le 31, Nancy, Terminal Export. Le 1er avril, Reims, l'Usine, 20 h 30, 70 F. *Le* 2, Paris, le Bataclan, 18 h 30, 140 F

Festival Ricard Live

Une programmation bizarre pour le festival anisé cette année avec deux têtes d'affiche tout à fait superflues et des incohérences surprenantes, surtout si l'on se réfère aux excellentes habitudes prises *les années précédentes*.

Premier soir à tendance funk et dance avec Incognito, Galliano (les jazzmen-poètes-rappers *londoniens* valent à eux seuls le déplacement), Seal (qui devrait décider *s'il veut oui* ou non être le nouveau Terence Trent d'Arby) et les Ecossais sucrés et mouillés de Wet Wet Wet.

Seconde soirée encore plus déconcertante avec Jad Wio (rock français décadent, dans tous les sens du terme), Wonder Stuff (l'un des meilleurs groupes de rock britanniques du moment), les joyeux lurons de FFF, Roachford, rocker noir britannique sans personnalité bien définie, et les *ancêtres de Status Quo qui ont* depuis longtemps dépassé leur date de péremption.

Les 27 et 28 mars à 19 heures, au Zénith, porte de Pantin, Paris 19e, 140 F.

Chanson

Charles Trenet

Bon pied, bon œil, les rumeurs ne sont *que des rumeurs. Trénet rempile : le* « fou chantant » mesure ses pas et ses mesures au gré des concerts après avoir repris goût à la scène, sur celle du Châtelet, il y a trois ans.

Le 28. Athis-Mons. Salle Ventura, 21 heures. Tél. : 60-48-46-18. 120 F.

Mouloudji

Est-il déjà si éternel pour que l'on se prive de le voir et de l'écouter encore ? Poète qui a traversé toutes les modes et les modernités, Mouloudji, discret et cultivé, apparaît, disparaît, revient, fait son petit tour de chanteur.

Le 28. Enghien-les-Bains. Théâtre du casino, 20 h 30. Tél. : 34-12-94-94. De 65 F à 160 F.

Les Toros

Roé, chanteur de rock-flamenco, avait eu la bonne *idée, l'année passée*, d'organiser des toros (version espagnole du bœuf) surprises au Rex Club pour promouvoir son idée d'un monde musical mélangé. D'Higelin à Oryema, ils étaient tous venus. Reprise le 30 mars.

Le 30. Rex Club, 23 heures. Tél. : 45-08-93-89. 50 F.

Tournées

Jacques Higelin

Le Rex n'avait pas désempli, même si les changements de temps et de mœurs ne permettent plus vraiment le tutoiement un peu forcé du public. Avec les cinq Zap Mama, jeunes filles métisses belges et zaïroises, Higelin s'en donne à *cœur joie pendant des heures*. Sachant prendre des risques, le magicien crée la magie : petites étoiles (la comédie musicale), grandes voix (les Zap) et ravissement *musical (les nouvelles chansons* d'Higelin).

Le 27 mars, Limoges, palais des sports, 20 h 30, 170 F. Le 28, Rennes, Salle omnisports, 20 h 30, 175 F (complet). Le 31, Lille, espace-foire, 20 h 30, 167 F. Le 1er avril, Grande-Synthe (près de Dunkerque), palais du Littoral, 20 h 30, 120 F. Le 2, Troyes, Espace Argence, 20 h 30, 155 F.

Arthur H

Toujours en tournée. La perfection n'est peut-être pas le but d'Arthur, mais l'apprentissage du métier, le rodage, avec amour de la scène à la clé, certainement. Jazzy, cool, remix, voix poussée dans les graves et originalité.

Le 27 mars, Bourgoin-Jallieu, salle polyvalente, 21 heures, 100 F. Le 28, Montluçon, Athanor salle Epsilon, 21 heures. Le 31, Aubagne, Théâtre Comoedia, 20 h 45, 110F. Les 1er, 2, 3 et 4 avril, Nouveau Théâtre de Nice, 21 heures, 85 F et 120 F.

Claude Nougaro

Maurice et Claude, Claude et Maurice. Un piano, une voix, une maîtrise remarquable de la scène. Avec eux, la France paraît immense, ils la creusent à coups de chants, de long en large, avec un talent sans égal.

Le 27 mars, Chalon-sur-Saône, Espace des Arts, 20 h 30, 120 F. Le 28 mars, Bergerac, centre culturel municipal, 20 h 45, 140 F.

Musiques du monde

Musique algérienne

La musique algérienne est à l'honneur à l'Institut du monde arabe, trentième anniversaire de l'indépendance oblige. Le virtuose du maalouf constantinois Hamdi Bennani (le 27) et les musiciens arabo-andalous Nasreddine Chaouli et Hamidou (le 28) s'appliquent à nous la faire découvrir.

Institut du monde arabe, 20 h 30. Tél. : 46-34-25-25. 80 F.

Ross Daly

Crétois d'adoption, fils de nulle part (de parents irlandais, élevé entre le Canada et le Japon), ce musicien éclectique a choisi de résider en Grèce. Avec ses longs cheveux et ses envies d'apatride, Ross Daly joue de toutes les sortes d'instruments à cordes et archet (saz, rebab, setâr, katmanché, rababa, et en premier lieu de la lyre crétoise). Pour la première fois en France, avec un orchestre éclectique : trois Grecs, dont un chanteur, un percussionniste soudanais et un iranien joueur de zarb (Djamchid Chemirami). Ici, tous les mélanges sont permis.

Le 28. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 75 F.

Compagnie Chez Bousca

Chez Bousca était un célèbre bal *musette du début du siècle, et Bouscatel* un virtuose de la cabrette auvergnate qui eut la bonne idée d'engager à ses côtés un fils d'immigré italien, l'accordéoniste Charles Perugi. Les quatre compères de la compagnie (Marc Anthony à la vielle, Jacques Lavergne à *l'accordéon diatonique*, Bernard Subert aux clarinettes et Jean-François Vrod aux violon et percussions) leur rendent un hommage dépoussiéré. Au chant, *l'Asturienne Equidad Bares, venue* rejoindre la compagnie pour interpréter des chants de quête de la période de Pâques. Inscrit le même soir, l'ensemble traditionnel Bleu Nuit.

Le 31. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Fleuve Jaune

La musique chinoise faite à Paris. L'art des instruments silencieux et des allégories, bien ciselées perdure en dehors des frontières qu'ont dû quitter ces maîtres de musique trop marqués par le passage de la Révolution culturelle.

Le 28. Théâtre du Gymnase à 16 heures.

Farah Maria

Reine des grands shows à paillettes et à la cubaine du temps des fêtes, Farah Maria vient pour la première fois en France avec douze musiciens adeptes de la salsa et de la charanza.

Le 28 à 21 h 30. New Morning.

Fawzi Al-Aiedy

Français d'origine irakienne, joueur de saxophone, de oud et de tout, Fawzi et son Oriental *Jazz* font le pari de tous les mélanges, avec une souplesse et une habileté très particulières.

Les 25, 26, 27, 28, 30 et 31. Café de la danse, 20 h 15. Location FNAC, Virgin. 100 F.

Traditions chantées : La Tanzanie

Deux chanteurs et joueurs de ilimba, une sanza rectangulaire, vantent les mérites et les exploits des rois Walogo. Un troisième accompagne son chant à l'aide d'une lyre à cinq cordes. Une Afrique de l'Est à découvrir (CD : *The art of Hukwe Ubi Zawose*, VID 25011).

Les 27 et 28, 20 h 30 ; le 29, 17 heures. *Maison des cultures du monde*. Tél. : 45-44-41-42.

Tania Maria

Star du jazz Brasil, Noire et carioca, Tania Maria qui a quitté la France pour les Etats-Unis il y a quelques années, *promène son piano et son swing dégingandé*, comme toujours. On l'a vue de passage à l'Olympia, presque abonnée au New-Morning, elle est aujourd'hui au Dejazet.

Le 29. Déjazet-TLP, 20 h 30. Tél. : 42-74-20-50. 140 F.

Lela de Permet

Des polyphonies albanaises telles qu'on *en connaît peu, dans un nouveau et fort* sympathique lieu parisien. Permet, une petite bourgade perdue à la frontière grecque, a son lot de chanteurs et clarinettistes. A comparer à d'autres mystères vocaux.

Le 31 et le 1er avril. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Angélique Ionatos
Nena Venetsanou

Il y a dans la voix de ces deux femmes grecques une tension maîtrisée, une magie peu commune. Le travail de mise en musique des poèmes de Sapho de Mytilène, en grec ancien et dans leur traduction en grec moderne, effectué par Angélique Ionatos est remarquable. Créé l'an passé au Théâtre de la Ville en collaboration avec le Théâtre de Sartrouville, repris aux Bouffes du Nord, le spectacle ne s'est depuis jamais montré ennuyeux.

Le 27 mars, Combs-la-Ville, la Coupole, 20 h 45, 80 F. Le 28, Chevilly-Larue, centre *culturel André Malraux, 20 h 30*, 75 F. Le 31, Le Vésinet, 21 heures, 150 F. Le 2 avril, Saint-Brieuc, Centre d'action culturelle, 20 h 30, 60 F et 90 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » et « Chansons » : *Véronique Mortaigne*.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

ARTS

Nouvelles expositions

Salon de Mars

Supprimer la barrière des styles, des genres et des époques : telle serait l'originalité de ce salon créé il y a quatre ans, sur le Champ-de-Mars. Où galeries qui y sont invitées croisent les meubles anciens, les objets d'art primitifs et l'art contemporain.

Esplanade du Champ-de-Mars, place Joffre (face à l'Ecole militaire), 75007 Paris. Tél. : 43.87.04.65. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, jeudi de 12 heures à 23 heures, samedi et *dimanche de 10 heures à 20 heures. Du* 25 au 30 mars. 45 F.

Paris

Orsay dans les parages de Lautrec

Le Musée d'Orsay se devait d'accompagner *l'exposition Lautrec de quelques* dossiers. Qu'il faut savoir trouver! L'un traite des architectures du spectacle, l'autre évoque le cabaret du Chat noir, un troisième porte sur les photographies de la Loïe Fuller, un quatrième rappelle Maxime Dethomas à notre bon souvenir. Enfin il est question des « arts incohérents », dont les expositions, pendant dix ans (de 1882 à 1893), ont fait rigoler tout Paris.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, *Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi,* vendredi, samedi, mardi, de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 31 mai. 31 F (billet d'accès du musée).

Clodion, sculpteur (1738-1814)

Claude Michel, surnommé Clodion, sculpteur au temps de la Révolution et de l'Empire, a produit en abondance des petites galanteries en terre cuite, qui ont fait sa réputation. L'exposition (une centaine d'œuvres) le montre sous d'autres jours : monumental, traitant la pierre et le marbre, et pratiquant le bas-relief.

***Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée* par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 29 juin. 35 F.**

Cubismes tchèques, 1910-1925

Pendant une quinzaine d'années, de 1910 à 1925, est apparu à Prague et en Bohême ce qu'il est convenu d'appeler le cubisme tchèque. Inspiré par le cubisme français, ce mouvement empruntait aussi à l'expressionnisme allemand, voire norvégien. La peinture, le design sous toutes ses formes ont participé à *cette école, mais* aussi l'architecture.

Centre Georges-Pompidou, *galerie du* Cci, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : *42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures*, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 mai.

Paul Hankar, dix ans d'art nouveau

Venue, comme il se doit, de Bruxelles, cette exposition révèle un des maîtres de l'art nouveau, dont la capitale belge fut un remarquable foyer, bien au-delà de la célébrité du seul Horta. Bruxelles, impitoyable *pour son patrimoine, a fait* beaucoup disparaître de l'œuvre de Paul Hankar, comme tant d'autres chefs-d'œuvre. Comme le massacre n'est pas près de s'arrêter, il faut aller visiter cette exposition, non seulement pour le plaisir, mais par esprit de solidarité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 juin. 20 F.

Louis I. Kahn

Des ronds, des carrés, des triangles, des doubles peaux de béton, des pièges à lumière : l'architecture de Louis Kahn s'expose au 5e étage du Centre Pompidou dans une mise en scène d'Arata Isozaki. L'occasion de découvrir l'œuvre de cet Américain méconnu en Europe.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, *dimanche et jours fériés de 10 heures à* 22 heures. Jusqu'au 4 mai.

Ellsworth Kelly, les années françaises 1948-1954

Le savait-on? C'est à Paris, où il a vécu plusieurs années, après la guerre, que le peintre américain Ellsworth Kelly a forgé son art abstrait dur et pur. Des dessins, des collages, des photographies (inédites, de murs et fenêtres de l'île Saint-Louis) comme notes de travail, en amont des peintures, témoignent de ses recherches d'alors. Presque une leçon.

Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 24 mai. 30 F.

Les concours d'affiches vers 1900

En 1903, la marque Byrrh organise un grand concours d'affiches pour célébrer la gloire de son apéritif. Mais c'est la fin de l'affichomanie, et les trouvailles de Gus Bofa, Vallotton ou Maurice Denis resteront dans les cartons. Que l'on vient de retrouver dans un grenier de l'usine Byrrh à Thuir.

***Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs*, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf *lundi et mardi de 12 h 30 à 18 heures*, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 mai.**

Les Lautrec de Lautrec

Lautrec lithographe et affichiste en deux cent cinquante-trois numéros, du café-concert au champ de course, en passant par le bordel : c'est plus qu'un complément à l'exposition du Grand Palais. Les œuvres sont extraites du fonds conservé à la BN, en particulier du don que la comtesse de Toulouse-Lautrec avait fait en 1902, peu de temps après la mort de son fils.

***Bibliothèque nationale, galeries Mansart* et Mazarine, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 mai. 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. mer. 25 mars à 18h30**

Machines d'architecture

Treize architectes internationaux de la tendance branchée explorent vaillamment toutes les formes d'art, de la peinture au théâtre, susceptibles d'apporter un petit ou un grand quelque chose à un métier, le leur, et à une pratique, inventer la ville, dont ils considèrent l'avenir comme bouché. En fait, se recrée un ancestral va-et-vient entre l'utilité et l'esthétique, auquel il ne manque que la solidité pour faire un parfait hommage à Vitruve.

Fondation Cartier, *3, rue de la Manufacture*, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-59-46-46. Tous les jours sauf dimanche de *12 heures à 18 heures*. Jusqu'au 21 avril. 25 F.

Richard Parkes Bonington

Passant le Channel en 1817, Richard Parkes Bonington fut l'élève de Louis Francia à Calais, puis du baron Gros à Paris. Après quoi il se voua au paysage, à la poétique des ruines des abbayes normandes et plus généralement au pittoresque, dans l'ancienne France, à Londres (avec Delacroix) ou à Venise. Il mourut à vingt-six ans, sans avoir pu réaliser son rêve de grande peinture d'histoire.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 mai. 35 F.

Photographie et sculpture

D'Hippolyte Bayard aux icônes *modernes de Georges Rousse et Pascal* Kern, sous forme de statuette, bas-relief, buste, installation ou corps humain, qu'il s'agisse d'organiser des effets de lumière, d'agencer l'espace, de valoriser la matière ou de décalquer le réel, la sculpture décline ses facettes et acquiert une autre dimension par l'image fixe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 6 avril. *25 F* (entrée du musée).

Georges Rouault

S'il est un peintre expressionniste français, c'est bien Rouault dans la première décennie du siècle, lorsqu'il peint prostituées, juges et figures de cirque avec férocité. Pour illustrer ces débuts mal connus – à tort – de l'artiste, une centaine de peintures, aquarelles, encres et céramiques ont été rassemblées.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à *22 heures*, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 mai. 32 F.

Robert Ryman

Des tableaux que l'on dit blancs, dont le potentiel coloré et la picturalité ne sauraient échapper à qui les regarde longuement. Sur les murs blancs d'un nouvel espace pour l'art contemporain, *dont le* cinéaste Claude Berri est le patron. Pas mal pour un début.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, *mardi de 12 heures à 17 heures*, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Souvenirs de voyages : autographes et dessins français du XIXe

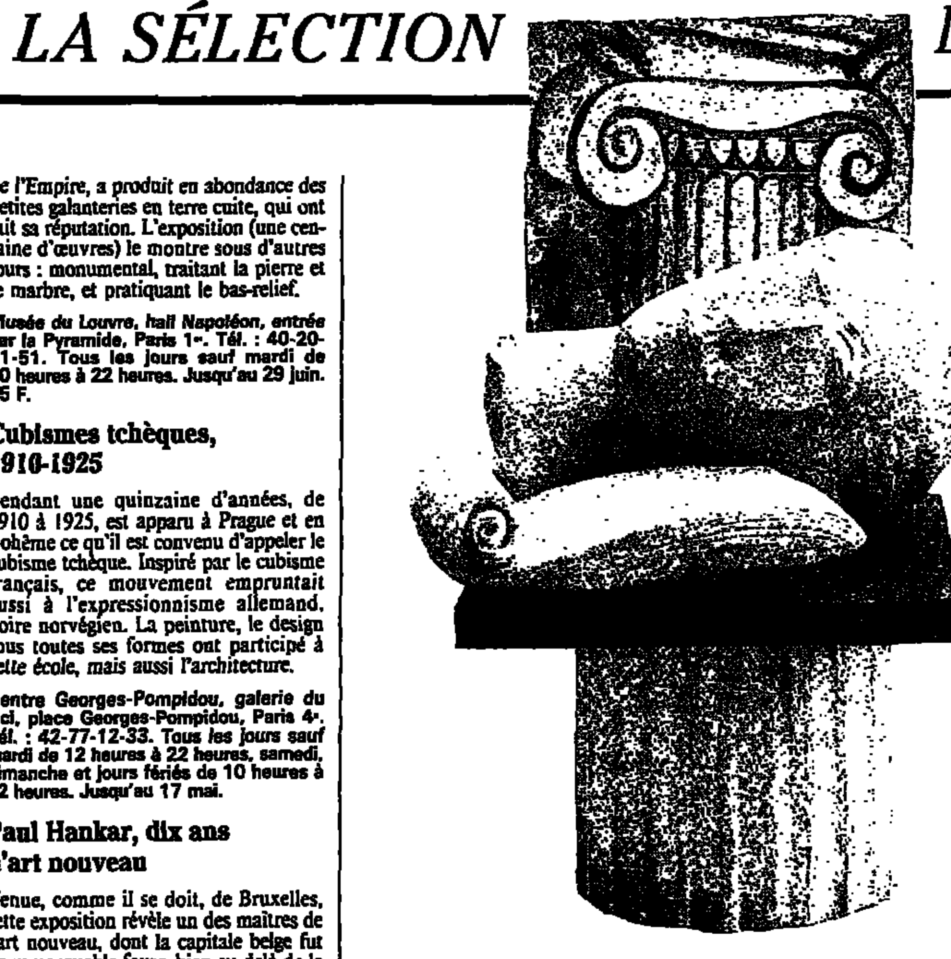
En une centaine de documents illustrés, les notes et les impressions enregistrées ici et là, ou là-bas, par Delacroix, Chassériau, Corot, Boudin, Gauguin, Redon et quelques autres voyageurs.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (côté jardin des Tuileries), Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 mai. 31 F (prix d'entrée du musée).

Toulouse-Lautrec

De tous les artistes célèbres de la fin du dix-neuvième siècle, Toulouse-Lautrec était un des derniers à ne pas avoir eu *droit, depuis longtemps, à une grande* rétrospective. Il ne perdait rien pour attendre : tous les médias s'en mêlant, l'exposition – deux cents peintures, gravures, dessins et affiches – aura, à n'en pas douter, un succès monstre.

Grand-Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Réserv. billets au 48-04-38-86 (de *11 heures à 18 heures*) ; *par Minitel* : 3615 Lautrec ou Fnac. Jusqu'au 1er juin. 50 F.



Zadkine, au Musée Réattu d'Arles.

Galeries

Hommage à Germaine Richier

Cela doit faire près de trente ans qu'il n'y a pas eu d'exposition Germaine Richier à Paris. Soit presque depuis la mort du sculpteur de *l'Araignée*, de *l'Ogre*, de *l'Hydre* et de nombre d'autres êtres fantasmatiques, au corps en lambeaux. L'hommage est donc bienvenu.

Galerie Odermatt-Cazeau, 85 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Tél. : 42-66-92-58. Tous les jours, sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 avril.

Alfonso Ossorio (1916-1990)

Artiste singulier, originaire des Philippines, *qui compta parmi ses amis Pollock* et Dubuffet, Alfonso Ossorio aura véhiculé une part de l'héritage surréaliste et travaillé avec ferveur et mysticisme à des assemblages de papiers déchirés, qu'il nourrissait à la cire avant d'y jeter ses dessins quasi automatiques.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris-4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 avril.

Arnulf Rainer

L'exposition propose les *Face Farces* de 1969-1972. Soit un ensemble d'autoportraits photographiques grimaçants à souhait, que l'artiste autrichien, alors pris *dans la spirale du body art, a fait plus* que retoucher. Il les a raturés, recouverts, surchargés de rouge, de noir, liant picturalité et réalité d'un grand geste automutilant.

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 mai.

Régions

Arles

Zadkine

Il y avait longtemps que l'œuvre de Zadkine n'avait pas fait l'objet d'une exposition. Depuis vingt ans. Celle que propose Arles réunit, au Musée Réattu, un *ensemble de bois et de pierres éclairant* le parcours austère du statuaire au long de la première moitié du siècle. A l'Espace Van Gogh sont exposées les gouaches des années 20.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin. 20 F.

Espace Van Gogh, *rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les* jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. *Jusqu'au* 14 juin.

Bourg-en-Bresse

Judit Reigl

Un choix de peintures de la période des Guano (autour de 1960), et des toiles plus légères qui leur font suite retracent un bout du chemin de cette artiste d'origine hongroise, fixée depuis quarante ans à Paris. Qui travaille par séries à des toiles longuement mûries, jusqu'à la sédimentation de la matière, jusqu'à la saturation des couleurs, jusqu'à l'épuisement des signes. A Paris, la galerie de France présente ses dernière peintures, qui admettent l'image simple du corps humain.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 avril.

La Roche-sur-Yon

Paul-Armand Gette

Peu d'artistes ont la finesse et l'élégance de *Paul-Armand* Gette, observateur minutieux de choses et d'autres, qui glisse un œil sur la bordure d'un chemin, la lisière d'une robe, ou l'ourlet d'une rose, en amateur de Monet jardinier et de Lewis Carroll.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-05-54-23. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 avril.

Le Cateau-Cambrésis

De Matisse à aujourd'hui

Treize des trente musées du Nord-Pas-de-Calais possèdent des sculptures du vingtième siècle, de Matisse, Maillol et Laurens à Dodeigne et Flanagan. Les meilleures sont réunies, associées à des œuvres du Fonds régional d'art contemporain, au Musée du Cateau-Cambrésis et au Musée de Cambrai (pour les plus récentes).

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, *dimanche de* 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 26 avril.

Marseille

Magritte

Exubérantes, burlesques, pâteuses et de mauvais goût, une série de peintures à l'huile exécutées à la hâte, en 1948, en vue d'une exposition à Paris. Provoca*tion dans la tradition surréaliste*, ce pied de nez à l'art du bien peint prisé dans la capitale française reçut plutôt deux fois qu'une la caution de Louis Scutenaire, qui préfaça le catalogue.

***Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél.* : 91-54-77-75. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 3 mai.**

Meymac

Brigitte Nahon, Ernesto Tatafiore

Brigitte Nahon est un sculpteur français d'une trentaine d'année. Ernesto Tatafiore vit à Naples, est plutôt peintre, et a vingt ans de plus. On peut cependant trouver des points communs aux deux artistes exposés à Meymac, pour le printemps : un goût pour les constructions et les images légères, précaires, en référence amusée à l'art conceptuel. Non sans poésie.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mai. 15 F.

Nantes

Jean-Pierre Bertrand

Une trentaine de grandes peintures en « barres » mêlant le papier au miel et l'acrylique rouge sombre, quelques photos, des vidéos... Pour entrer dans le secret d'une œuvre méditée, sensible au temps, à l'air, mais pas à l'air du temps, et qui commence à être reconnue au-delà de l'Hexagone.

***Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-*Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 avril.**

Saint-Etienne

Craigie Horsfield

Loin de l'anecdote et du document sociologique, le photographe britannique Craigie Horsfield réalise des portraits, paysages urbains et nus tirés en grands formats et d'un noir et blanc à la texture ténébreuse. Rarement visages, entre Nadar et Sander, ont aussi bien traduit la réalité et la fragilité de l'homme.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. *Jusqu'au 18 mai.*

Sète

Julije Knifer

Julije Knifer est un artiste de Zagreb peu connu en France, malgré sa longue carrière de peintre et la qualité de son œuvre strictement abstraite. Qu'il poursuit malgré tout, pour le moment hors du pays. L'exposition présente les tableaux et les dessins au noir, ascétiques, très beaux, qu'il vient de réaliser lors de son séjour à la Villa Saint-Clair, une résidence pour les plasticiens.

Espace Paul-Boyé, 32, rue Paul-Bousquet, 34200. *Tél. : 67-53-78-88. Tous* les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 31 mars.

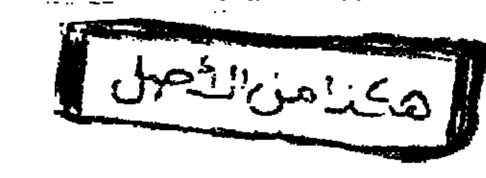
Villeneuve-d'Ascq

Yvon Lambert collectionne

Yvon Lambert a été l'un des premiers à défendre les artistes conceptuels et minimalistes : Carl Andre, Sol Lewitt, Robert Ryman notamment ; et à exposer le Land Art, et Buren, et Toroni, et Dezeuze, et bien d'autres, dont Combas et Barcelo ; et à aimer très fort l'œuvre de Cy Twombly. Sa collection personnelle, qui est présentée simultanément au Musée de Villeneuve-d'Ascq et au Musée de Tourcoing, est à l'image des engagements du galeriste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours *sauf mardi* de *10* heures à 18 heures. Jusqu'au 20 avril.

La sélection « Arts » a été réalisée par Geneviève Breerette
Sélection « Photo » : Michel Guerrin.



هكذا من الأصل

« HUMAN TOUCH » ET « LUCKY TOWN », LES NOUVEAUX ALBUMS DE BRUCE SPRINGSTEEN

Silence, le boss bosse

HUMAN TOUCH et *Lucky Town*, les deux albums de Bruce Springsteen qui seront commercialisés le 26 mars, sont déjà entourés d'une légende *officielle* : alors que le travail sur *Human Touch* durait depuis plus de deux ans, Bruce Springsteen en a retardé la sortie parce qu'il lui manquait une chanson. *En s'isolant pour écrire ce dernier titre*, Springsteen a composé la totalité des dix titres de *Lucky Town*. On parle ici de légende, parce que Springsteen ne donne pas d'interviews et que son entourage – surtout l'ancien journaliste Jon Landau – a toujours su distiller le mythe en se préoccupant bien plus de l'image du « boss » (un surnom qui souligne le paradoxe essentiel du héraut de la classe laborieuse américaine) que de l'exactitude historique.

La présentation à la presse de ces deux disques par Columbia – le label de Sony Music qui diffuse l'œuvre de Springsteen – s'inscrit dans la mystique de l'événement entretenue autour de chaque publication importante. On ne peut disposer des CD avant leur sortie chez les disquaires, il faut les écouter (les deux d'affilée, une seule fois) dans les sous-sols de l'immeuble de la compagnie. Quelques écoutes supplémentaires auraient peut-être modifié les remarques qui suivent.

Les premières mesures de *Human Touch* (le disque s'ouvre sur la chanson du même titre) provoquent un sentiment d'accablement qui ne se dissipe jamais tout à fait. On y retrouve un concentré de Springsteen : énormes accords de guitare, mélodie indifférente (son talon d'Achille de toujours), batterie qui résonne comme les canons de l'*Ouverture de 1812* de Tchaïkovski et surtout les configurations usées de l'univers de la route selon Bruce Springsteen. Dix-sept ans après *Born to Run*, notre héros est toujours à errer dans des *« rues sans pitié »* et face aux *« visages sans compassion des étrangers »*, il n'y a que *« toi et moi chérie »*. Si Les Inconnus s'attaquaient aussi aux anglophones, *Human Touch* est sans doute la chanson de Springsteen qu'ils auraient écrite.

On soulignera tout de suite l'exception de 57 Channels, un rockabilly drôle et nerveux, la seule chanson qui parle de la vie sur Beverly Hills (Springsteen s'est établi à Hollywood il y a quelques années), qui fait mieux ressortir l'écrasante monotonie qui pèse sur le reste du disque.


Bruce Springsteen
D. R.

Springsteen a toujours joué sur des aller et retour entre la grandiloquence et la simplicité désolée, d'album en album parfois (entre *Born in the USA* et *Tunnel of Love*), et d'autres fois sur le même disque – *(Darkness on the Edge of Town)*. Mais le panache qui faisait passer la présomption du propos et de la musique a fait place à une emphase de synthèse. Springsteen est un *songwriter* américain trop imparfait – loin derrière Dylan, Neil Young ou le jeune Robbie Robertson – pour se passer d'une exécution impeccable.

Ici, on part à la recherche du E Street Band. Officiellement dissous en 1989, le groupe qui accompagnait son boss depuis les débuts dans le New Jersey est remplacé par un conglomérat qui réunit des musiciens californiens de studio au *curriculum vitae* long comme le bras (Jeff Porcaro, ex-Toto, à la batterie, Randy Jackson à la basse) et la pianiste Roy Bittan, seul survivant de l'E Street Band. Quelques invités (les chanteurs de soul Sam Moore et Bobby King, le multi-instrumentiste David Sancious, qui débuta avec Springsteen avant de travailler avec Sting) font plus chic sur le livret que sur le disque : c'est à peine si on les entend, noyés dans une production qui magnifie tous les tics inventés à l'époque de *Born to Run*, comme si le E Street Band existait toujours. Enfin, Springsteen assure lui-même presque toutes les parties de guitare, et les *limites du guitariste recoupent assez exactement* celle du chanteur (en tout cas tel qu'on l'entend sur *Human Touch*), la fureur et le volume sonore ne masquant jamais tout à fait l'absence d'invention.

Sur les quatorze chansons du disque deux ou trois sauvent presque leur peau, en plus de *57 Channels*. *I Wish I Were Blind* est un remake assez réussi de *Save the Last Dance for Me*, *With Every Wish* une tentative de chronique rurale avec une jolie partie de trompette bouchée gâchée par l'envolée lyrique de la fin. Le reste se résume à l'énumération des titres : *Real World* ou *Real Man* (les rock stars sont-elles encore d'authentiques êtres humains ? Oui, répond Bruce Springsteen sans convaincre personne), *Man's Job (« T'aimer bébé c'est un boulot d'homme »*, même Johnny Hallyday se ferait gronder pour une ligne comme celle-là)...

Ahuri, on passe à l'écoute de *Lucky Town*. Ici Springsteen joue de tous les instruments, accompagné de Garry Mallabar, batteur qui a droit à la *rubrique « Comme son nom l'indique » du Canard enchaîné*. Dix titres seulement, quarante minutes à peine, et la mémoire revient. On se souvient *comment, à force de travail et d'honnêteté*, Bruce Springsteen a conquis sa place. Il y a là une absence d'affectation que l'on avait crue impossible à l'écoute du disque précédent.

Passé *Better Days*, le premier titre qui retombe dans les erreurs de *Human Touch*, Springsteen rend hommage sans complexe à Bob Dylan (le très joli *If I Should Fall Behind*), joue du rock pour le plaisir *(Leap of Faith)*, du blues à la manière des jeunes *gens d'aujourd'hui (The Big Muddy*, le genre de musique que pratiquent Chris Whitley ou Daniel Lanois) et termine sur une ballade agreste et délicate, *My Beautiful Reward*.

Finalement, la légende dit peut-être vrai. La pression qui pèse sur un artiste comme Springsteen est sans doute devenue incompatible avec l'apparition du genre de rock'n'roll qu'il pratique. Il a fallu l'exorcisme pénible de *Human Touch* pour parvenir à la simplicité de *Lucky Town*.

THOMAS SOTINEL

★ *Human Touch*, Columbia 471423-2.
★ *Lucky Town*, Columbia 471424-2.

LE CAS NIKOLAÏ MEDTNER

Du contrepoint sur grand écran

Le Russe Nikolaï Medtner (1880-1951) ignora les *bouleversements provoqués par Debussy*, Stravinsky et Schoenberg, et d'une certaine façon, il fut à la manière de Brahms, qu'il vénérait (il n'avait cependant pas son génie), un compositeur de son temps qui prenait appui sur les formes et les techniques anciennes. Après avoir quitté l'Union soviétique, il vécut à Paris qu'il quitta en 1936 pour Londres, où sa musique lui attira l'admiration de Sorabji (*le Monde* du 11 octobre 1988). Medtner avait étudié Palestrina et Fux. A l'imitation de ses modèles, il fut un remarquable contrapuntiste. *Il plaçait également très haut* Scarlatti, Bach, Beethoven et, moins fréquent à l'époque, Mozart et Haydn.

Aussi peu joués en concert qu'enregistrés, les concertos pour piano de Medtner ont toutefois eu les honneurs du disque à la fin des années 40 : le compositeur les a lui-même enregistrés pour EMI. Sponsorisés par le maharadjah de Mysore (!), ces disques, diffusés à l'époque par souscription, n'ont jamais été réédités. Il y a dix ans, toutefois, Tatiana Nikolaeva a gravé le *Premier Concerto* pour Melodya avec Svetlanov, mais ce microsillon n'a pas été édité à l'Ouest (a-t-elle enregistré les deux autres ?). Les partitions *sont introuvables*... Il est donc difficile de porter un jugement objectif sur des interprétations qui nous parviennent la même semaine. Neeme Jarvi et Geoffrey Tolzer (un pianiste australien toqué de Medtner depuis l'âge de sept ans !) jouent comme s'ils voulaient prouver l'originalité de facture de ces œuvres. Ils en évacuent les relents postromantiques, gomment ce qui peut être *grandiloquent ou* épigonal (on y entend Gershwin, le Fauré de la *Ballade*, le Ravel du *Concerto en sol*, Rachmaninov, Poulenc, et le Prokofiev néoclassique). Assez impériale, leur interprétation en impose.

Nikolaï Demindenko et Jerzy Maksymiuk jouent la *carte de la séduction. Ils réussissent à humaniser un* contrepoint parfois fastidieux dont ils s'amusent à l'occasion : leur allégresse dans la toccata qui ouvre le *Deuxième Concerto* est irrésistible. Le jeu de Demindenko est par ailleurs autrement châtié que celui de son confrère australien. Ils nous paraissent toutefois moins séduisants que Nikolaeva et Evgueni Svetlanov. *Cette pianiste n'a, semble-t-il, aucun mal à épouser la* cause de Medtner : elle est elle-même compositeur, connue en Russie pour l'immensité de son répertoire, ses interprétations de Bach, de Chostakovitch et du répertoire contemporain (elle a beaucoup joué Schnittke et Goubaïdoulina). *Sans doute voit-elle plus* clair dans une musique aussi savamment construite que déroutante dans ses incessantes métamorphoses rythmiques, thématiques et harmoniques, son hésitation permanente entre musique sérieuse et musique de film. Vogue serait bien inspiré de publier ses interprétations sur disque compact dans la série Archives soviétiques. EMI, de son côté, nous prive d'« originaux » inestimables : les témoignages s'accordent pour dire que Nikolaï Medtner fut l'un des pianistes les plus fascinants de son temps.

ALAIN LOMPECH

★ Intégrale des trois concertos, par Geoffrey Tolzer (piano), l'Orchestre philharmonique de Londres, Neeme Jarvi (direction) : 2 CD Chandos 9040. Distribué par *Média 7 qui distribue aussi, sous la marque Marco Polo*, trois disques compacts de sonates jouées par le pianiste hongrois Adam Fellegi.

★ *Concertos pour piano n° 2 et 3*, par Nikolaï Demindenko (piano), l'Orchestre symphonique de la BBC écossaise, Jerzy Maksymiuk (direction) : 1 CD Hyperion CDA 66580. Distribué par Harmonia Mundi.

Classique

Mahler

Symphonie n° 7 « Chant de la nuit »

Klemperer

Symphonie n° 2 - Quatuor à cordes n° 7
Orchestre New Philharmonia de Londres, Otto Klemperer (direction) ; Quatuor Philharmonia.

Cette réédition sur disques compacts de l'enregistrement de la *Septième Symphonie* de Mahler prend place dans une série qu'EMI consacre au chef d'orchestre disparu en 1973 : on y trouve l'ingégrale des symphonies de Brahms et de Beethoven, la *Fantastique* de Berlioz, etc. Des interprétations captées à Londres de la fin des années 50 au début des années 70. Cette œuvre, créée en *1908, dure une heure et demie.* Elle est déroutante tant elle semble constamment partagée entre le passé (le romantisme) et la musique de l'avenir. Elle est monumentale et dans le même temps d'une grande transparence instrumentale. Mahler y use de sonorités scintillantes ; il privilégie l'éparpillement acoustique des *pupitres, l'aphorisme à la grande* phrase galbée.

La direction acérée, peu amène de Klemperer, plutôt portée vers des mouvements métronomiques mesurés, une métrique stricte et un refus du pathos, accentue l'étrangeté, le côté fantastique, peut-être énigmatique de cette œuvre. Une telle lecture lapidaire, humainement désengagée, pouvait légitimement dérouter dans l'enregistrement de la *Quatrième* du *même chef (EMI, avec une Elisa*beth Schwarzkopf trop « bourgeoise » dans le finale), elle prend tout son sens dans la *Septième*.

Deux œuvres de Klemperer complètent ce coffret. L'influence de Mahler, de Richard Strauss et de Sibelius (*cf.* thématique et orchestration) pèse sur les quatres mouvements de la symphonie (composée en 1967-1969), mais sa brièveté (vingt-cinq minutes) empêche la monotonie de s'installer. Le quatuor (vingt-trois minutes) est lui aussi sous l'influence de la musique que l'on composait dans les premières décennies du siècle : son premier mouvement fugué est construit sur un sujet de douze notes, et son finale, un adagio, baigne dans une atmosphère post-impressionniste. Klemperer n'est certes pas un compositeur de premier plan, mais à la différence de celle de Furtwängler, sa musique n'est pas « trop pleine de notes ».

A. Lo.

2 CD EMI « Classics » CMS 7 641472. Le texte inclus dans le boîtier scellé concerne un album Bach.

Chanson

Sapho

La Traversée du désir

Après le spectacle, l'album : dix titres parfois embrouillés mais jamais exempts de passion, enregistrés à la force du poignet entre Rabat, ville où Sapho a grandi et débuté, Munich, Paris et Lille. Un poème d'amour du Palestinien Mahmoud Darwich, une chanson, *les Ruines*, d'Ibrahim Nagui et Riad el Soumbati à propos du Liban, un producteur israélien pressenti sur cinq titres (Izhar Ashdot, celui de la chanteuse Ofra Haza), des chansons en anglais et d'autres en arabe : Sapho signe un disque parfaitement français, hanté par Eros et Thanatos et qui finit en fausse douceur avec *Parlez-moi d'amour*.

V. Mo.

1 CD Gorgone Productions GP 0591. Distribué par WMD.

LES SOIXANTE-DIX ANS DE IANNIS XENAKIS

L'évidence abrupte

Résistant, il combattit pour la liberté. Architecte, il conçut des formes nouvelles. Pouvoir inventer est aussi l'espoir suprême du musicien Xenakis, sa seule raison d'exister. Les festivités qui, de Caen à Evreux, marquent son soixante-dixième anniversaire, permettent de se remettre dans l'oreille des œuvres anciennes, de mesurer leur inusable singularité. Malgré son imposant catalogue et son immense notoriété, le compositeur reste sans descendance. Minéral et solaire.

LA musique de Xenakis regarde avec entêtement vers le futur. Vers cet avenir qui exige, selon l'expression même du musicien, *« un artiste-concepteur de nouvelles formes abstraites et libres »*. On pourrait donc créer à partir de rien quelque absolue nouveauté ? Cette utopie garde-t-elle même un sens aujourd'hui ?

La réponse, on a pu la chercher dans l'importante rétrospective que l'université de Caen vient de consacrer au compositeur, comme elle l'avait fait pour Kagel l'an dernier, mais avec un luxe de moyens encore plus considérable. Cinq concerts mêlaient œuvres anciennes, récentes, et une création française. Des conférences tentaient d'explorer l'influence sur le musicien de la Grèce antique, le rapport dans son œuvre entre pensée architecturale et pensée musicale.

On est d'emblée frappé par la résistance, face à l'agression du temps, des œuvres anciennes. Preuve que la radicalité est source de pérennité, à condition qu'elle soit ancrée dans une conception ambitieuse, ignorante des arguments stylistiques et conjecturels. Ces partitions – *Metastasis* et *Piroprakta* pour grande formation symphonique – sont celles qui ont le plus choqué à leur époque, lors même qu'elles furent exécutées dans les années 50 devant les habitués des festivals d'avant-garde, sous la direction de Rosbaud ou de Scherchen. La surprise qu'elles suscitent n'est pas moindre aujourd'hui – auprès d'un auditoire qui, pourtant, en a vu d'autres. Car la nouveauté absolue le reste pour toujours. Le geste véritablement fondateur reste fondateur. Inassimilable.

Peu de compositeurs peuvent se vanter d'avoir imaginé des sonorités aussi fières, aussi sauvages. Peu ont voulu alimenter leur inspiration à des sources aussi éternellement renouvelables : les mathématiques en tant qu'instrument et modèle, mais pas seulement elles ; la philosophie présocratique ; et jusqu'à la pensée d'un ermite médiéval comme saint Grégoire Palamas. Ce qui n'exclue pas que l'on puisse découvrir aujourd'hui, grâce à une longue fréquentation de cette invention ardue, les traces d'une certaine tension subjective, quasi autobiographique, proche de l'expressionnisme dans *Metastasis* ; une conception ludique et figurale dans *Piroprakta*. Autant d'éléments de médiation qui contredisent l'image d'un compositeur insouciant de toute codification.

Xenakis est le père de cette musique « stochastique » qui, fondée sur le concept de masse sonore, utilise l'aide du calcul des probabilités. Mais les mathématiques ne sont peut-être appelées à la rescousse que pour dompter un matériau autrement trop proliférant. Elles sont un code comme un autre, mais vide d'expression, de passé culturel, de pouvoir de médiation. L'art aurait donc cessé de servir de médium, de support de communication : cette idée retrouve à chaque fois sa puissance de provocation. On ne peut pas s'y habituer. On ne saurait se l'expliquer. Il ne nous reste, comme le suggérait Maurice Fleuret, qu'à nous *« rendre à l'évidence abrupte »*.


GUY VIVIEN
Iannis Xenakis.

« La musique n'est pas une langue, rappelle le compositeur. *Toute pièce musicale est comme un rocher de forme complexe avec des stries et des dessins gravés dessus et dedans, que les hommes peuvent déchiffrer de mille manières sans qu'aucune soit la meilleure ou la plus vraie. »* Absence de code n'entraîne donc pas absence de signification. L'univers musical comprend aussi le silence profond du minéral. La réduction du discours aux oppositions essentielles entre son et silence, unisson et accord, longues et brèves – comme dans *Aroura* pour douze cordes par exemple (1971) – agit psychologiquement sur l'auditoire plus que n'importe quel message caché. La signification se dégage de cette stratégie « des blocs », rappelle les chocs tectoniques et ouvre sur le tragique pur de l'immanence.

Xenakis se pose ainsi en interprète de la nature, se dit inspiré par les « nuages de sons » que constitue le chant des cigales, le bruit de la pluie. Or il n'est pas question d'imitation. Mais d'un parallélisme avec la nature *« dans sa façon d'agir »*, comme disait l'hindouiste Ananda Koomaraswami. Le motif du fleuve, dont le destin fut si riche d'Héraclite à Hölderlin, réapparaît en tant que liquide vital (dans *Ikhoor*, pour trio à cordes) mais aussi en tant que symbole du pur écoulement du temps, de l'absence de toute structure.

La musique de Xenakis rend audible le processus de la pensée, dans ce qu'elle a de plus abstrait et de plus sensible à la fois. Cependant, elle est menacée par l'arbitraire et risque de ressembler au jeu naïf avec la matière de quelque enfant démiurge. La « théorie des cribles », l'utilisation des traditions byzantines furent autant de moyens d'échapper à cet arbitraire. Leurs développements ultérieurs ont permis à l'intervalle musical de se faire entendre – mystérieux rapports entre les sons, dont le sens n'est pas altéré par le temps et qui demeure, par là-même, extérieur aux conventions et à l'axiomatique humaine.

Mais Xenakis a surtout trouvé son équilibre dans le modèle glorieux de la tragédie antique, espace mythique où ordre et désordre, collectif et individuel, Apollon et Dyonisos se rencontrent et se dynamisent mutuellement. En tragédien antique, Xenakis fit entendre dans *Nuits* les plaintes de ce siècle ou conçut son *Oresteia* selon le modèle circulaire du théâtre grec (Nietzsche faisait remarquer que le héros tragique est incarné à tour de rôle par tous les membres du chœur). En fait, le musicien comprend dès lors que ses instruments de composition peuvent s'adapter à n'importe quel propos. L'architecture peut en devenir de plus en plus inouïe (*Tetras* pour quatuor, 1983), la couleur de plus en plus riche et imprévisible, les structures d'une définition de plus en plus subtile (*Tetora*, toujours pour quatuor à cordes, composé en 1990). Le rythme peut retrouver la simplicité féconde des rapports fondamentaux.

Car cette musique vit dans un espace qui lui est propre. Selon le cas, cet espace peut être vide (un vent déchirant y souffle alors, comme dans le finale de *Bohor*, œuvre « électromagnétique » de 1962) ou peuplé de figures musicales individualisées. Cet espace est, en fait, infiniment mouvant. Mais c'est un espace de dépassement, de foi dans l'invention créatrice, qu'on ne peut qu'admirer vraiment.

COSTIN CAZABAN

★ Fêté pendant dix jours par l'université de Caen, du 17 au 26 mars, Iannis Xenakis reçoit du 3 au 10 avril l'hommage de la ville d'Evreux avec, à nouveau, l'exécution d'œuvres anciennes et récentes, la reprise du programme du Quatuor Arditti, une soirée confiée au Xenakis Ensemble de Middelburg (7 avril), conférences, débats, master-classes (tél. : 16-32-31-52-06). A Berlin a eu lieu, le 24 mars, la création mondiale de *Roaï* pour grand orchestre. Enfin, la maison Salabert, qui imprime les partitions du compositeur, a réédité pour l'occasion son catalogue (tél. : 48-24-55-60).

Le progrès, ça n'existe pas

De passage dans son atelier, entre deux hommages français et une importante création en Allemagne, Iannis Xenakis apparaît toujours, entre engagements et pudeurs, entre théories et subjectivité, comme le plus insaisissable des créateurs du temps.

« L'Exposition universelle se prépare à Séville ; vous participiez à celle de Bruxelles en 1958 auprès de Le Corbusier avec qui vous avez construit le pavillon Philips. Qu'est devenue entre temps l'idée de progrès ?

– En 1958, je n'étais plus communiste. Je n'ai été inscrit au parti qu'entre 1941 et 1947. En 1940, j'étais entré à l'Ecole polytechnique d'Athènes, mais c'est alors que Mussolini envahit la Grèce. Je faisais partie d'une organisation nationaliste, j'en étais une sorte de leader, je me suis retrouvé en prison, puis j'ai adhéré au Parti communiste, dans lequel l'idée de progrès était essentielle : socialisme généralisé sans différence de classe, à chacun selon ses capacités ; nous étions en ligne directe avec Lénine. Mais j'ai assez vite déchanté de l'optimisme politico-social. Tout cela s'inscrivait chez moi sur un vieux fond de platonisme, qui ne m'a jamais abandonné. Ma jeunesse s'est passée en lisant Platon. Et je le relisais en livre de poche, dans les prisons d'Athènes.

» Pendant l'occupation de la Grèce par les Allemands, le pays était à soixante-dix pour cent communiste. Mais les communistes ont eu le tort d'accepter des compromis avec les Anglais quand ces derniers ont débarqué. Je venais d'être nommé dans un bataillon de résistance à un grade politico-militaire. C'est par un char anglais que j'ai été blessé au visage.

» Alors, je me suis replié sur moi-même : que devais-je faire de cette vie ? J'ai décidé de partir pour les Etats-Unis, où j'avais de la famille, pour étudier la physique nucléaire, l'astrophysique, les mathématiques et la musique. Je suis passé par Paris. Là, j'ai trouvé du boulot chez Le Corbusier, chez qui j'ai rencontré beaucoup de jeunes venus de tous les pays. A la tête de son « Atelier de bâtisseurs », l'ATBAT, Le Corbusier construisait alors la Cité radieuse de Marseille. *« La femme doit avoir sa cuisine dans la salle commune »*, voila à quoi se résumait l'idéologie communiste de Le Corbusier, même si son cousin et collaborateur, Pierre Jeanneret, avait appartenu au Front populaire.

– Vous êtes grec ou roumain ?

– Français et Grec. Mon grand-père, originaire de l'île d'Eubée, était parti s'enrichir en Roumanie. Nous étions des Grecs vivant en Roumanie.

» Xenakis est en fait un nom crétois : Crète ou Eubée, ma famille est originaire des îles. Les îles subissent, paraît-il, moins d'invasions ; on dit que certaines régions du sud-ouest de la Crète étaient restées indépendantes pendant les invasions vénitienne et turque. Mais ça ne veut rien dire, tout ça. Les gens se battent partout. On a cru que les progrès de la technologie rapprocheraient les humains, que bouddhistes, chrétiens, musulmans et brahmanistes cesseraient de se battre parce qu'ils utilisent tous les mêmes technologies. Mais ils continuent de plus belle ! Il ne faut pas monter sur le char de l'idéologie.

– Alors, vous êtes devenu architecte, compositeur, vous avez décidé de créer ?

– Je regarde mon petit-fils : il emboîte des formes, il range des cubes. Il fait. L'être vivant est enchaîné à cela, à la création. Mais créer pourquoi, à partir de quoi ? A l'image du Big Bang, cette étincelle d'où serait né notre univers voici quinze milliards d'années, le rien est-il générateur de quelque chose ? J'ai donné une conférence sur ce sujet à l'Institut. Messiaen est resté jusqu'au bout (pas les autres !) et m'a dit : *« Vous voyez bien, il y avait Dieu. »* Et j'ai répondu : *« Non, il n'y avait rien. »* Dans les années 50, j'ai composé une pièce pour vingt et un musiciens, *Achorripsis*, qui commence par ce rien : quelques étincelles de sons. Je m'y posai la question : quelle serait l'allure d'une musique dont les parcelles n'auraient pas de direction, de mécanique propre, hors de toute règle de composition ? Parménide écrivait : *« Ce qui est est vrai. Ce qui n'est pas, il faut l'écarter de ta pensée. »* Le rien, comme dans l'astrophysique moderne, est donné par le philosophe grec comme la négation de l'être, d'où rien ne pourrait surgir. Or il y a l'étincelle primordiale du Big Bang. Mais personne ne peut la toucher du doigt ni l'imaginer.

– Vous n'avez cessé de vouloir relier l'architecture et la musique, les présocratiques et les mathématiques modernes.

– Entre architecture et musique, il y a des liens, on n'y peut rien. Un glissando, qui est la variation des hauteurs dans le temps, peut être assimilé par exemple à une droite dans un plan. Mais il ne faut pas se laisser abuser par un lexique trop simplificateur. Quand Messiaen, comme le faisait Scriabine, assimile les accords aux couleurs, il oublie qu'il n'y a pas la même essence abstraite derrière.

» Les mathématiques, je ne les ai jamais utilisées de manière systématique. Certains moments d'une composition peuvent être traités par le calcul, d'autres non. J'ai l'air de m'entourer d'un mur de formules mathématiques mais en fait, derrière, j'agis à ma guise. Les mathématiques font partie de notre cerveau. Elles constituent un langage universel qui permet d'énoncer, de construire. Alors qu'on ne peut pas parler de musique au sens esthétique, car elle est trop subjective.

– C'est vrai que vous parlez souvent de constructions mais jamais de beauté.

– La beauté fut une catégorie platonicienne, elle ressortit désormais du pompiérisme. J'ai pris l'habitude de remplacer « beau » par « intéressant », ce qui ne signifie rien non plus. Je dirais des femmes qui m'attirent qu'elles sont plutôt intéressantes que belles. Quand j'écoute des œuvres que j'ai écrites il y a longtemps, certaines me paraissent intéressantes ; pour d'autres, je reconnais que je les ai faites, mais elles ne sont plus de ma sensibilité. Quand on écrit, on ignore toute l'étendue de ce qu'on écrit. Quand on pense, on ne sait pas ce qu'on pense. Des tas de choses vous échappent car enfoncées dans les habitudes, les conventions.

– Reconnaissez-vous néanmoins que vous avez changé de manière de composer ces dernières années ?

– Il se peut que ce soit vrai, que certains aspects soient différents. Par exemple, j'ai toujours employé des échelles spéciales (1). Je peux dire que dans *Dox-Orkh*, mon récent concerto pour violon et orchestre, j'en ai employé de nouvelles, irrégulières, qui enrichissent le son de manière imprévisible, et qu'en revanche j'ai renoncé à une certaine complexité rythmique. J'en avais marre du rythme. Je voulais « voir » la musique d'un autre point de vue.

– Lequel ?

– Rien à dire là-dessus ! Je ne veux pas faire d'autoanalyse. Je ne veux pas faire comme Orphée, qui perd Eurydice parce qu'il a voulu la regarder. On vit constamment avec ces chose-là, voyez-vous, il faut y prendre garde, les laisser mûrir en soi et ne pas en parler pour ne pas les banaliser. Comme tout homme, l'artiste est un instrument. Il est fait pour créer, comme le bourreau pour tuer, sans se révolter. Or, la création est une chasse, tout de même. On a une petite idée en tête, qui peut se développer à l'aide d'une stratégie, d'un jeu avec soi.

– Alors, le progrès ?

– L'univers est un laboratoire où tout semble se complexifier peu à peu, chez l'homme en particulier, et sur terre en général. A mon avis, il s'agit d'une évolution, pas d'un progrès, puisque rien ne s'améliore en fait. Tout ce qu'on invente pour le bien de l'humanité ne tarde pas à révéler ses revers négatifs. La faute, le diable ont toujours existé aux côtés des dieux !

» Et puis il y a l'invention, la création *ex nihilo* dont nous parlions. Regardez comment la Bible règle ce problème : Dieu créa le ciel, la terre. Puis il a dit : *« Que la lumière soit. »* Puis, poursuit le texte, *« Dieu vit que la lumière était bonne »*... On croit que les divinités sont toutes-puissantes, qu'elles peuvent tout prévoir *ex nihilo*. Elles sont pourtant, en cours de route, obligées d'apprécier ce qu'elles ont réalisé. Il y a donc place pour une création, non prédéterminée. Les dieux sont, comme des artisans, des démiurges.

» On prétend qu'il y a les créateurs et les autres, ceux qui n'inventent ni ne découvrent rien. Tous les hommes, qu'ils soient riches ou pauvres, chrétiens ou musulmans, bornés ou intelligents, sont égaux parce qu'ils ont tous les moyens de créer et même de procréer des génies pour l'avenir de l'humanité. Mais il y a eu aussi des dinosaures géniaux. Et ils ont radicalement disparu de la planète. »

Propos recueillis par ANNE REY

(1) Des modes grecs au « total chromatique », les échelles, ou gammes, sont une succession de notes, séparées par des intervalles fixes, sur laquelle s'appuie, différemment selon les époques, l'écriture musicale.



